n° 6 – 2009

Melvan

La Revue des deux îles

patrimoine historique et naturel des îles d'Hoedic et de Houat

Naufrage de L'*Artiglio*
7 décembre 1930

« Ô ami ! Puisque je te rencontre le premier en ce lieu, salut ! Ne viens pas à moi dans un esprit ennemi. Dis-moi la vérité, afin que je la sache. Quelle est cette terre ? Quels hommes l'habitent ? Quel est ton peuple ? Est-ce une belle île, ou est-ce la côte avancée dans la mer d'une terre fertile ? »

Homère
Odyssée, chant 13

MELVAN
melvan@melvan.org
www.melvan.org
56170 Île-d'Hoedic

Photo de couverture

LE NAUFRAGE DE L'*ARTIGLIO*
le 7 décembre 1930 au nord de Houat

Illustration de A. Beltrame parue dans le *Corriere della Sera* du 21 décembre 1930
Collection Christophe Pannetier, ©Fondazione Corriere della Sera

Melvan

La Revue des deux îles

N° 6

—

2009

patrimoine historique et naturel
des îles d'Hoedic et de Houat

La Revue des deux îles

Voici le sixième volume de notre revue qui, fidèle à notre parti pris d'éclectisme, couvre un large éventail de thèmes allant de l'article scientifique à la visite d'une exposition de peinture, ou encore à cette dramatique histoire de l'*Artiglio* illustrée en couverture.

Nous vous présentons aussi, pour la première fois, une œuvre de fiction littéraire ayant pour cadre la sortie en mer d'un pêcheur houatais. Cette forme d'écriture peut aussi constituer un témoignage sur les deux îles, bien dans l'esprit de cette revue.

Chacune de nos parutions le montre, les thèmes à traiter autour de nos deux îles ne sont pas près de s'épuiser, pourvu que les auteurs aient la passion de leur sujet.

Faites-nous part de vos propositions. La richesse de vos contributions nous permettra de couvrir les divers aspects du patrimoine naturel et culturel des deux îles.

La Revue des deux îles est votre revue. Partageons notre passion !

MELVAN

Cette publication résulte d'un travail entièrement bénévole. Melvan remercie tous ceux qui ont contribué à sa réalisation.

Orthographe d'« Hoedic » et de « Houat »

L'orthographe de Houat est aujourd'hui stabilisée mais celle d'Hoedic reste très fluctuante.

Pour l'ensemble de ses écrits et publications, Melvan a retenu l'orthographe « Hoedic ». Nous avons décidé de ne pas utiliser le tréma (Hoëdic) qui est une pratique récente et source d'erreur de prononciation : Hoedic se dit « édic » et non « oédic ». Pour plus de précisions, vous pouvez vous reporter à l'article *Étymologie et orthographe d'Hoedic et de Houat*, de G. Hatchiss, paru dans le premier numéro de *La Revue des deux îles*.

Néanmoins, dans les citations ou publications de textes anciens, nous respectons l'orthographe de l'auteur, pour Hoedic comme pour Houat.

Sommaire

page

■ Niveaux marins et géographie de l'archipel Houat-Hoedic 9
Pierre Buttin

■ Abbé Auguste Thomas, recteur d'Hoedic de 1960 à 1966 27
Denise Leurette, Auguste Thomas

■ L'*Artiglio* 51
Gildas Gouarin

■ Le collège des îles du Ponant 79
Erwann Le Guen

■ Notre-Dame-la-Blanche, église paroissiale de l'île d'Hoedic 97
Henri Buttin

■ Pierres de construction à Hoedic 115
Louis Chauris

■ Hoedic vue par des artistes 125
Geneviève Bolitt, Émilie Moisdon

■ Henri Thomas, un homme de lettres à Houat 141
Françoise Morvan

■ Douze ans (nouvelle) 159
Pierre Livory

Niveaux marins et géographie de l'archipel Houat-Hoedic

Pierre Buttin

56170 Hoedic.

Résumé : Du fait de variations climatiques ou de mouvements tectoniques, le niveau des océans a varié de manière importante au cours des temps géologiques. À cette échelle, l'archipel Houat-Hoedic a le plus souvent été non insulaire, recouvert par l'océan ou au contraire intégré dans l'espace continental. Son insularité actuelle s'est installée au cours de l'Holocène avec l'arrivée des chasseurs-cueilleurs du Mésolithique. L'importante contraction d'un estran riche en ressources halieutiques, qui a accompagné la montée des eaux, pourrait avoir eu un rôle important dans l'évolution d'un mode de vie chasseurs-cueilleurs vers une civilisation d'éleveurs-agriculteurs, avec le début du Néolithique. La tendance au réchauffement que nous connaissons depuis 150 ans, dont la composante anthropique récente est discutée, s'accompagne d'une hausse du niveau de la mer. Cette montée des eaux, modeste à l'échelle géologique, ne devrait pas remettre en cause le statut insulaire de l'archipel mais pourrait redessiner le trait littoral des deux îles, en particulier de son dispositif dunaire.

L'élévation des niveaux marins est une question centrale liée aux fluctuations climatiques et, à ce titre, source d'une nouvelle angoisse pour nos contemporains. Il est vrai que quelques dizaines de centimètres d'élévation engendreraient d'importantes perturbations sur les implantations humaines côtières, en particulier urbaines. Néanmoins, Hoedic et Houat, dont l'habitat est suffisamment haut placé, ne seraient pas les plus affectées par une telle élévation.

Si l'on remonte dans le passé, les variations du niveau de la mer ont été beaucoup plus importantes que ce qui nous inquiète aujourd'hui et l'on touche alors à l'histoire de l'insularité des deux îles. Sur une échelle de temps géologique (c'est-à-dire en milliers et millions d'années), la mer n'a pas cessé de se retirer (régression) et de remonter (transgression) comme dans un gigantesque mouvement de marées dont les points hauts et bas seraient éloignés non de six heures mais de quelques dizaines de milliers d'années, où le marnage [1] se calculerait en centaines de mètres et non en quelques mètres et où l'estran [2] deviendrait la totalité du plateau continental qui s'étend au niveau des deux îles sur quelque 75 km.

Nous connaissons aujourd'hui deux îles indépendantes, Hoedic et Houat, entourées d'îlots et de récifs. Selon les époques et le niveau de la mer, elles furent, à cette échelle de temps géologique, plus souvent non insulaires : terres hautes perdues au milieu d'un espace continental ou fonds sous-marins se couvrant de sédiments… Tentons, dans ce qui suit, de présenter ce que l'on sait de ces variations des niveaux marins et l'impact qu'elles ont eu dans l'environnement d'Hoedic et de Houat.

1. Marnage : différence de niveau d'eau entre deux marées.
2. Estran : aire située entre les niveaux des plus hautes et des plus basses mers.

Variation des niveaux marins

L'eustatisme est le terme désignant la variation du niveau de la mer sous l'effet du climat ou de mouvements tectoniques. Le climat est responsable de l'accumulation ou de la fonte de glaces résultant de précipitations sur les continents. Comme nous allons le voir, la planète est actuellement dans une période plutôt froide à l'échelle des temps géologiques : la fonte de toutes les glaces accumulées sur les terres entraînerait une élévation de 80 m du niveau de la mer. Une variation de température engendre aussi, comme pour un thermomètre, une dilatation ou une contraction qui est faible à notre échelle mais peut devenir importante sur l'énorme masse d'eau des océans.

L'autre moteur de l'eustasie est lié aux mouvements tectoniques sur de longues durées, avec l'élévation de plaques continentales ou l'enfoncement de plaques océaniques. La répartition des continents sur la Terre a ainsi subi de profondes évolutions qui ont eu un impact sur le niveau moyen des mers. La profondeur moyenne des océans est aujourd'hui de 3 800 m et l'élévation moyenne des terres émergées est de 850 m [3]. Quand les océans étaient moins profonds, le niveau de la mer était plus haut sur les terres émergées. À l'extrême, une surface terrestre sans relief serait uniformément recouverte d'eau.

Mais remonter dans le temps des niveaux marins est une approche délicate et les études qui ont été faites sont loin d'être toutes concordantes.

L'évaluation de l'eustasie qui se fait aujourd'hui par satellite se faisait, encore récemment, à partir de jauges côtières, tel le marégraphe de Marseille. Ce marégraphe sert de référence pour la France pour le zéro NGF [4] des cartes terrestres qui est le niveau de la mer à mi-marée. Le zéro hydrographique défini par le SHOM [5] pour les cartes marines correspond au niveau des plus basses mers de vives eaux (coef. 120). Ce zéro permet aux marins de savoir en tout endroit la hauteur minimum d'eau qui reste sous la coque de leur bateau, même par les plus grandes marées. Mais, comme il est dépendant du marnage, il est dans une relation avec le zéro NGF variant selon les régions. C'est ainsi qu'au Mont Saint-Michel, avec un marnage de 14 m, le zéro hydrographique est inférieur au zéro NGF de 7,5 m alors que dans l'archipel Houat-Hoedic, où le marnage est de 5 m, il n'est inférieur que de 2,5 m au zéro NGF.

Pour évaluer le niveau de la mer dans le passé, différentes techniques sont utilisées selon les périodes étudiées, avec une incertitude croissante pour les dates les plus anciennes. L'analyse des sédiments côtiers permet de proposer une évaluation pour les périodes inférieures à 20 000 ans. C'est notamment à cette fin que des prélèvements ont été effectués en 2005 dans les anciennes tourbières d'Hoedic [6].

3. Ifremer.fr.

4. NGF : nivellement général de la France ; réseau de repères altimétriques disséminés sur le territoire français dont l'IGN (Institut géographique national) a la charge.

5. SHOM : Service hydrographique et océanographique de la Marine.

6. Visset *et al.* 2006.

Fig. 1 : Évolution du niveau de la mer au cours du Phanérozoïque selon les travaux de l'Exxon Production Research (Haq et Al Quatani 2005, Haq *et al.* 1987). L'amplitude de ces variations est cependant controversée ; pour Miller, elle n'a pas été aussi importante (Miller *et al.* 2005).

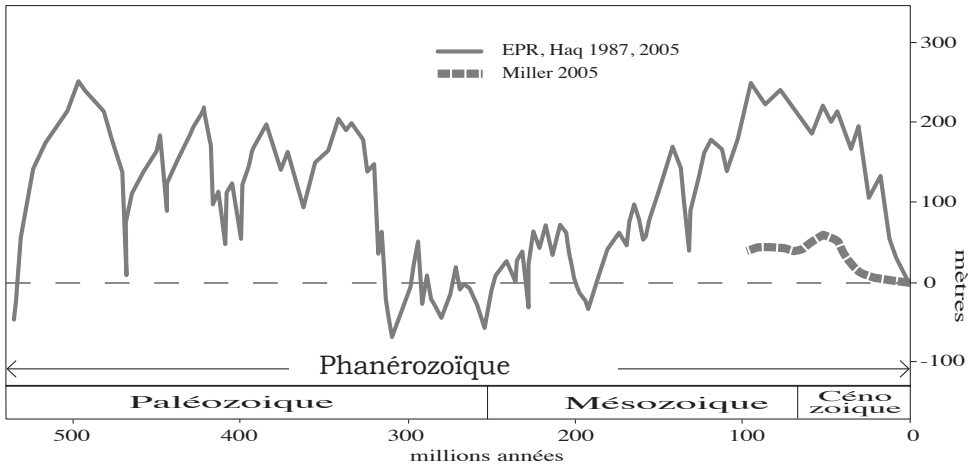

Pour les périodes plus anciennes, les datations sont faites par d'autres techniques telles que l'analyse des terrasses coralliennes, l'analyse des isotopes de l'oxygène dans des fossiles marins ou l'analyse sismique.

Eustatisme durant le Phanérozoïque

La société Exxon [7] a proposé une analyse tirant parti de profils sismiques pour couvrir tout le Phanérozoïque (fig. 1). Cette courbe, déjà ancienne, ne fait pas l'unanimité mais reste une référence « faute de mieux ». Elle suggère que deux grandes phases de transgression et régression se seraient succédé pendant ces 540 millions d'années, avec un point bas à la fin du Paléozoïque. Il semble donc que, depuis le niveau haut de la fin du Mésozoïque, il y a environ 90 millions d'années, nous soyons dans une phase de régression jusqu'au temps actuel [8]. Ces grandes tendances semblent encore acceptées mais une sérieuse controverse existe sur l'amplitude de ces transgressions – régressions. Le niveau haut de la transition Mésozoïque/Cénozoïque qui est pour Haq d'environ 250 m au dessus du niveau actuel, ne serait que de 70 à 80 m pour Miller [9] (fig. 1). Les deux opinions s'accordent cependant sur un refroidissement progressif avec des oscillations hautes et basses durant le Cénozoïque, jusqu'aux glaciations du Pléistocène.

En Bretagne, les sédiments de la mer des Faluns (fig. 2) témoignent de la présence de la mer portée en hauteur jusqu'à un niveau de +120 m

7. Société pétrolière Exxon Mobil et son centre de recherche, *Exxon Production Research (EPR)*, voir Haq et Al Quatani 2005, Haq *et al.* 1987.

8. À l'échelle du Cénozoique où l'unité de temps est le million d'années. Dans une échelle de temps plus courte, nous pouvons aussi considérer que nous nous situons dans un interglaciaire chaud d'une époque froide (*Cf. infra).*

9. Miller *et al.* 2005.

Fig. 2 : La mer des Faluns couvrait une partie de la Bretagne il y a 15 millions d'années. (Université de Rennes)

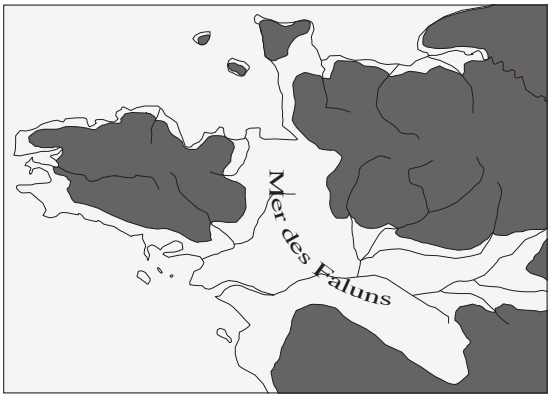

entre l'Oligocène et le Miocène, avec une faune de type subtropical. Après le retrait de cette mer, la plupart des sédiments qu'elle a laissés ont été déblayés par l'érosion. Ce niveau élevé, inondant une grande partie de la Bretagne, Hoedic et Houat compris, est considéré comme résultant de la conjonction d'un effet climatique et de mouvements tectoniques en relation avec la formation des Alpes. Ces mouvements sont mal connus et complexes à analyser mais il semble que l'effondrement du Massif Armoricain, amorcé dès l'Éocène, a été maximal au Pliocène puis que l'ensemble du massif a remonté au début du Pléistocène pour prendre son altitude actuelle [10]. Le Pliocène est l'âge de l'apparition des ancêtres de l'homme sur le continent africain. La température moyenne de la terre était alors supérieure de quelques degrés à la température actuelle (+ 3,5° C), on parle de l'optimum climatique du Pliocène.

Nous avons la trace à Hoedic de ces niveaux marins élevés avec les importants dépôts sédimentaires (5 m ou plus) de galets et de sable ocre-rouge et argileux qui ont été exploités en carrière pour faire les routes lors de la construction du port de l'Argol au début des années 1970 (fig. 4). Ce type de dépôt est généralement décrit comme d'origine « fluvio-marine » et daté, avec une certaine incertitude, du Pliocène ou Plio-Pléistocène en Bretagne [11].

Il est intéressant de noter que, non loin des deux îles, les sédiments de Pénestin qui ont pu être datés du Pléistocène moyen, sont associés à un réseau de paléo-vallées aujourd'hui démantelé qui pourrait être un ancien parcours de la Loire. Pour Menier, la Loire passait alors « *probablement* » dans les marais de la Brière puis entre Quiberon et Belle-Île [12] (sur le même trajet que la Vilaine, *cf. fig. 6*). Les sables rouges d'Hoedic, difficiles à dater car complètement azoïques [13], pourraient être associés à ce paléo-parcours de la Loire.

Fig.3 : Les époques de l'ère Cénozoïque.

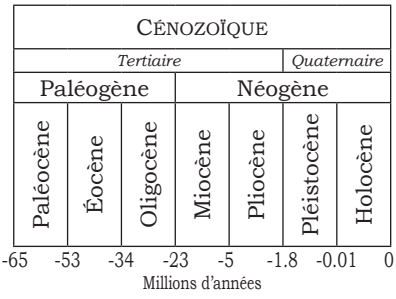

10. Menier 2003.
11. Chauris à paraître.
12. Menier 2003.
13. Azoïque : sans vie ; les fossiles sont des éléments précieux de datation.

Fig. 4 : Hoedic : Carrière de sable rouge à gravillon plio-pléistocène et plage fossile éémienne de Beg Lagatte.

Eustatisme durant le Pléistocène

Durant le Pléistocène, caractérisé par quatre cycles de grandes glaciations, le climat s'est alors nettement refroidi. Mais il reste très fluctuant avec des cycles de baisses importantes de température, pouvant dépasser les dix degrés, et quelques interglaciaires plus doux tels que la période actuelle. Pendant les périodes froides, les glaciers couvrent les continents dans les zones montagneuses et descendent loin autour des pôles. En Europe, ils vont jusqu'à couvrir le sud de l'Angleterre et le nord de la France durant la glaciation de Riss. Cette accumulation de glace entraîne un abaissement important du niveau de la mer approchant les 150 mètres.

La figure 5 illustre une évaluation récente des niveaux marins au cours des trois dernières grandes glaciations [14]. Il est important de souligner que l'échelle de temps est ici considérablement dilatée par rapport à la courbe précédente (fig. 1), dans un rapport de 1 à 100. Les niveaux marins qui étaient plutôt au-dessus du niveau actuel sur une période de 500 millions d'années sont, en moyenne, nettement en dessous dans les 500 000 dernières années, tendance caractérisant le refroidissement de la terre au cours du Pléistocène.

Les deux îles ont plus souvent été continentales qu'insulaires pendant ce demi-million d'années. Les périodes froides dominent les périodes plus chaudes et seuls les brefs maxima des interglaciaires voient la mer remonter jusqu'à un niveau proche ou supérieur de l'actuel. Hoedic et Houat étaient alors des terres en élévation, collines continentales froides et couvertes d'une végétation de toundra à une centaine de kilomètres du littoral. La vallée de la Vilaine se prolongeait alors entre Houat et la presqu'île de Rhuys, puis entre Houat et Quiberon par le passage de la Teignouse (fig. 6).

14. Waelbroeck *et al.* 2002.

Fig. 5 : Évolution du niveau de la mer au cours du Pléistocène récent. (Waelbroeck *et al.* 2002)

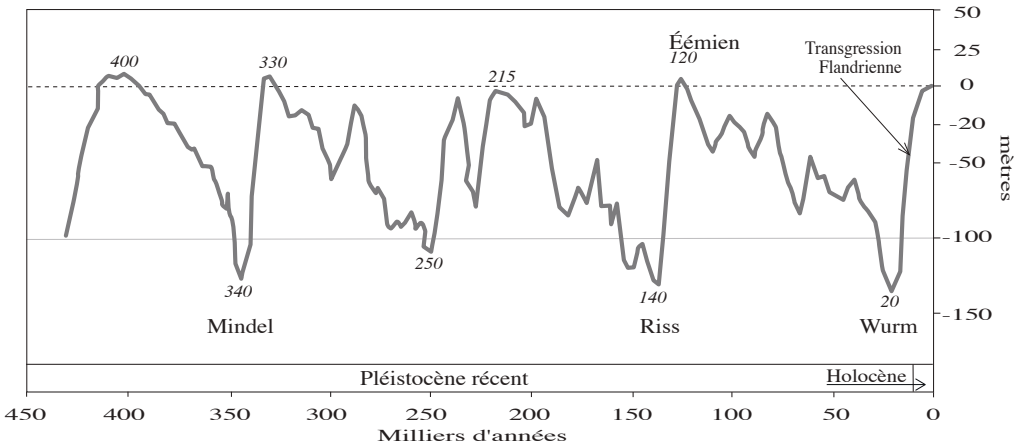

Les interglaciaires du Pléistocène ont parfois engendré une élévation des océans légèrement supérieure à celle que nous connaissons aujourd'hui, en particulier lors de la transgression éémienne (fig. 5) où le niveau marin a été plus élevé d'environ 5 m. C'est à cet interglaciaire éémien que sont attribuées les plages fossiles en élévation observables en divers endroits du littoral breton et des deux îles. Des plages éémiennes sont visibles en de nombreux

Fig. 6 : Paléo-vallées de la Vilaine montrant son parcours durant les glaciations du Pléistocène. (Menier 2003)

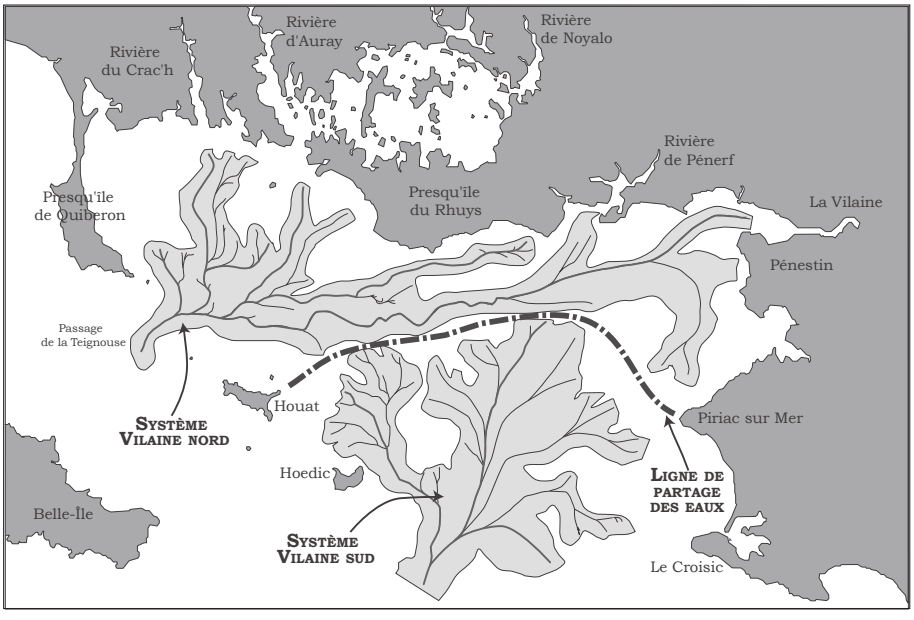

Fig. 7 : Évolution du niveau de la mer au cours de l'Holocène, courbe moyenne calculée à partir de différentes sources. (Méthodologie en encart p. 17)

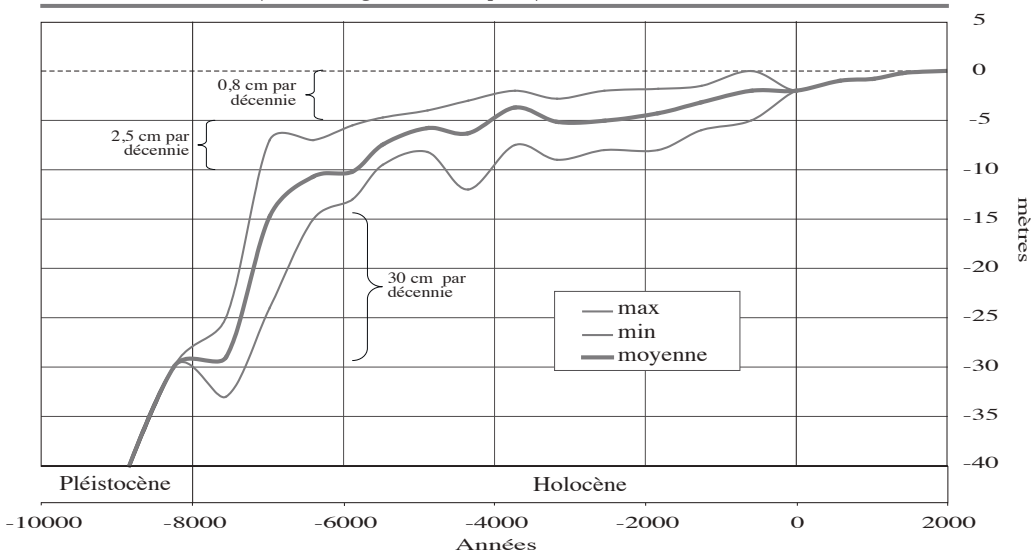

endroits de la côte à Hoedic, telles celles de la côte sud-ouest ou de la pointe de Beg Lagatte (fig. 4). Elles sont cependant moins fréquentes à Houat où une seule est signalée par Guilcher [15].

Eustatisme durant l'Holocène

L'Holocène est la dernière époque géologique et s'étend sur les 10 000 dernières années. D'un point de vue climatique, cette période est assimilable à un interglaciaire chaud du Pléistocène intégrant la fin de la transgression flandrienne initiée il y a 20 000 ans (fig. 5). Pour les deux îles, l'Holocène correspond aux premières occupations humaines que nous connaissons, de culture mésolithique [16].

La figure 7, élaborée à partir de différentes sources [17], propose une évaluation de la courbe des niveaux marins au cours de l'Holocène. Au début de cette époque, la remontée des eaux est encore très rapide, jusqu'à 30 cm par décennie, alimentée par la fonte des glaces responsables de la transgression flandrienne.

Cette remontée de la mer, extrêmement rapide, a dû être stupéfiante pour les populations littorales. Elle est probablement à l'origine des divers mythes et légendes de déluges et de mondes engloutis qui circulent dans différentes zones du monde et aussi dans l'environnement des deux îles, dans des versions locales. Telle cette route qui allait de

15. « *Une seule de ces levées nous est apparue face au NE, sous l'angle NE du bourg.* » Guilcher 1948.

16. Il existe quelques vestiges du Paléolithique à Hoedic mais ils sont trop ténus pour que l'on puisse vraiment parler d'occupation.

17. Voir méthodologie en encart p. 17.

Tab.1 : Superficie (en hectares) des terres émergées et de l'estran de l'archipel Houat-Hoedic durant l'Holocène. (Méthodologie en encart p. 17)

niveau de la mer	**Hoedic**		**Houat**		**Archipel**	
	terre	*estran*	*terre*	*estran*	*terre*	*estran*
- 15 m					5628	4217
- 10 m	393		850		2210	3418
- 5 m	338	555	426	424	831	1380
actuel	204	133	297	129	516	314

Quiberon à Houat « *dans une forêt si épaisse qu'il fallait s'éclairer de torches pour la traverser...* » [18], ou encore la légende des Birvidaux, autre élément de l'imaginaire quiberonais [19].

Entre 6000 et 4000 ans av. J.-C. la progression marine a été moins rapide avec en moyenne 2,5 cm par décennie puis elle ne sera plus, en moyenne, que de 0,8 cm par décennie durant les 8 millénaires qui nous précèdent (fig. 7). Hoedic et Houat, encore continentales au début de l'Holocène, vont progressivement s'isoler, d'abord en une grande île unique, puis devenir les deux îles que nous connaissons.

Les cartes des figures 8a à 8f donnent un aperçu de l'évolution de la configuration de l'archipel quand le niveau de la mer était plus bas [20]. Elles permettent de visualiser les terres émergées mais aussi l'estran, zone de balancement des marées. Il y apparaît que, durant l'Holocène, l'estran qui entoure l'archipel Houat-Hoedic s'est beaucoup plus contracté que les terres émergées. Le tableau 1 donne une mesure approximative de ces surfaces quand les niveaux marins étaient plus bas, par tranche de 5 m [21]. Il est ainsi possible d'évaluer que les chasseurs-cueilleurs du Mésolithique qui y vivaient aux alentours de 5500 ans av. J.-C. [22], disposaient d'une surface de terres émergées quatre fois plus grande que la surface actuelle et d'une surface d'estran dix fois plus grande que celle dont disposent aujourd'hui les pêcheurs de Houat et d'Hoedic. Cette contraction importante d'un estran riche en ressources halieutiques [23] pourrait avoir eu un rôle important dans l'évolution d'un mode de vie chasseur-cueilleur très lié aux produits de la mer vers une civilisation d'éleveur-agriculteur

18. Cité par Floquet 1984.

19. « *En ces temps lointains, il y avait entre Belle-Île et Groix une île habitée, à peine plus haute que le dos des marées. Là vivaient des hommes aux manteaux rouges qui, tous les dimanches, venaient dans une barque entendre la messe à St-Clément. Leur île disparut, engloutie dans la mer par un cataclysme* » Depuis les hommes en manteaux rouges continuent de hanter en procession les dunes de Quiberon et, par certains vents, on entend monter du fond de l'océan une rumeur de cloches sonnantes ... Cité par Dervenn 1966.

20. Voir méthodologie pour leur réalisation en encart p. 17.

21. Voir méthodologie en encart p.17.

22. Fouilles des Péquart à Port Neuf, Hoedic, voir *La Revue des deux îles* n° 4.

23. Ressources liées à la mer.

Méthodologie utilisée pour l'étude de l'eustatisme de l'archipel Houat-Hoedic au cours de l'Holocène.

- **Courbe synthétique des niveaux marins**

Plusieurs courbes de l'évolution des niveaux marins ont été publiées mais il est difficile d'en sélectionner une plutôt qu'une autre tant elles varient dans leurs tracés : Ters 1973, Morzadec-Kerfourn 1974, Prigent 1978, Scarre 1982, Fairbanks 1989. Ces différences résultent de méthodologies et de localisations différentes où peuvent interférer des phénomènes locaux qui ne reflètent pas l'eustasie générale. Une courbe moyenne est proposée (fig. 7), élaborée à partir des différentes sources, en indiquant de part et d'autre les valeurs maximales et minimales de l'ensemble des sources.

Cette courbe synthétique ignore cependant de possibles et importantes oscillations envisagées par certains auteurs. Par exemple pour M. Ters, dans une de ces oscillations le niveau aurait augmenté de 8 m en 500 ans pour baisser de 5 m les 500 années suivantes. Une telle amplitude est néanmoins considérée comme « *impossible* » par A.J. Long car équivalente à la fonte et à la reconstitution de la totalité du Groenland en cet espace de temps (Durham University, communication personnelle).

- **Cartes de l'archipel**

Les cartes de la figure 8 ont été réalisées à partir de la carte marine du SHOM pour Hoedic et Houat. Le zéro de ces cartes est le niveau des plus basses mers actuelles. Les isobathes de cette carte, données par tranches de 5 m ont permis de tracer les cartes du passé, la zone d'estran étant évaluée par la courbe de niveau inférieure. Cette approximation est permise en raison d'un marnage dans la région qui est proche de 5 m et que l'on a considéré, pour cet exercice, comme stable durant les 10 000 dernières années. Les datations de chaque carte ont été établies à partir de la courbe synthétique calculée pour l'Holocène.

Cette lecture des isobathes donne une évaluation approximative de la géographie passée de l'archipel mais doit être considérée dans toutes ses limites. D'une part il est probable que le marnage n'a pas été stable car il dépend de nombreux facteurs et en particulier de la configuration du littoral (qui a évolué). D'autre part, cette approche fait aussi abstraction de la couverture sédimentaire avant que la mer ne remonte et de la sédimentation marine, qui a pu être importante par endroit, depuis que les zones sont inondées.

- **Superficies des terres émergées et de l'estran**

Les surfaces ont été évaluées par comptage du nombre de pixels sur l'image électronique des cartes de l'archipel établies selon la méthode décrite ci-dessus.

Fig. 8-a : Archipel Houat-Hoedic durant l'Holocène. Niveau - 25 m, *circa* - 7500 av. J.-C. (Méthodologie en encart)

Fig. 8-b : Niveau - 20 m, *circa* - 7250 av. J.-C.

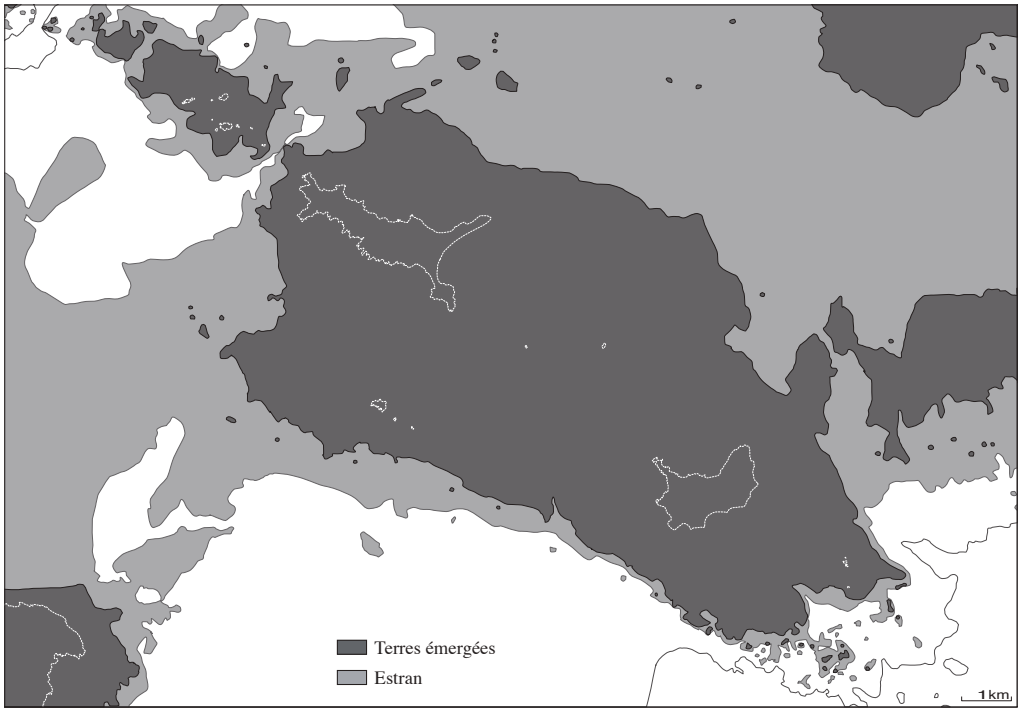

Fig. 8-c : Niveau - 15 m, *circa* - 7000 av. J.-C.

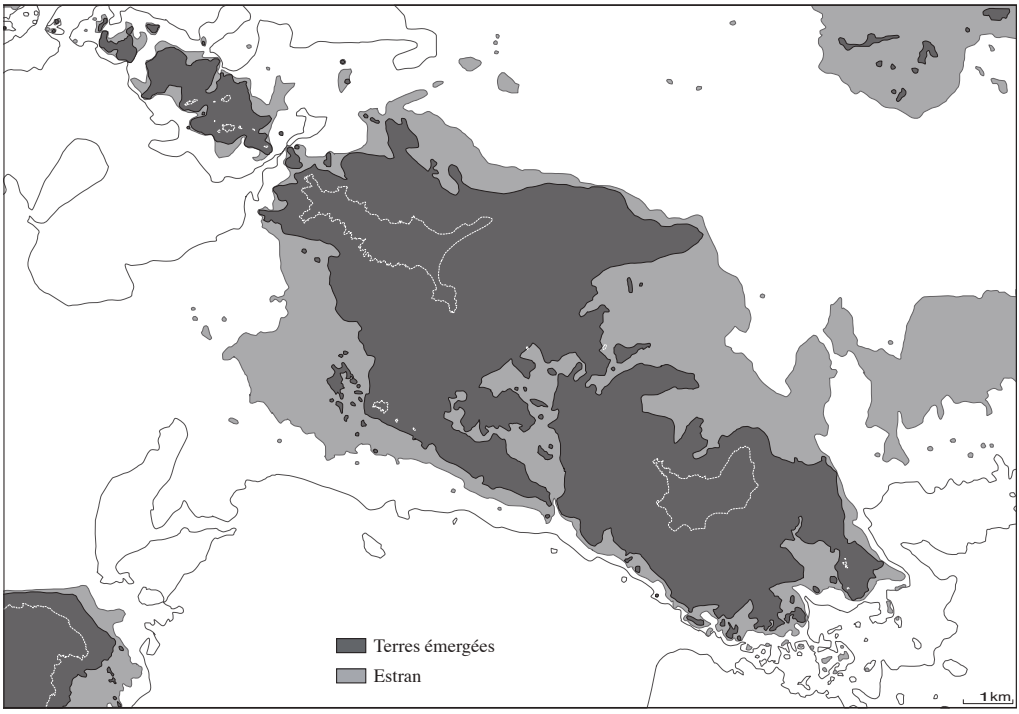

Fig. 8-d : Niveau - 10 m, *circa* - 6000 av. J.-C.

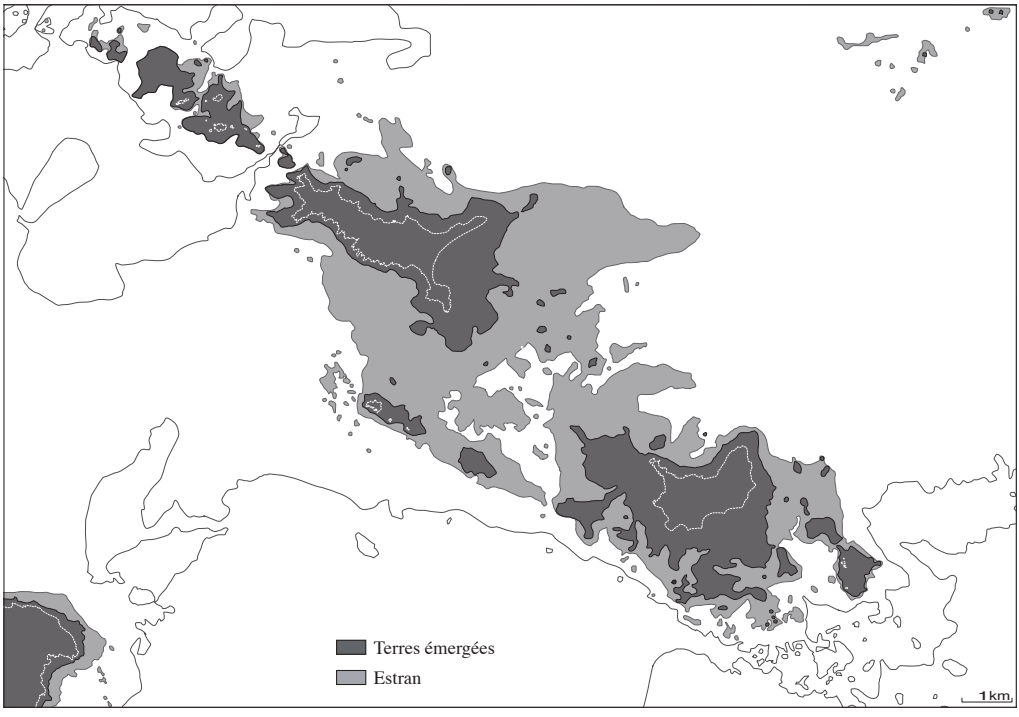

Fig. 8-e : Niveau - 5 m, *circa* - 4000 à - 2000 av. J.-C.

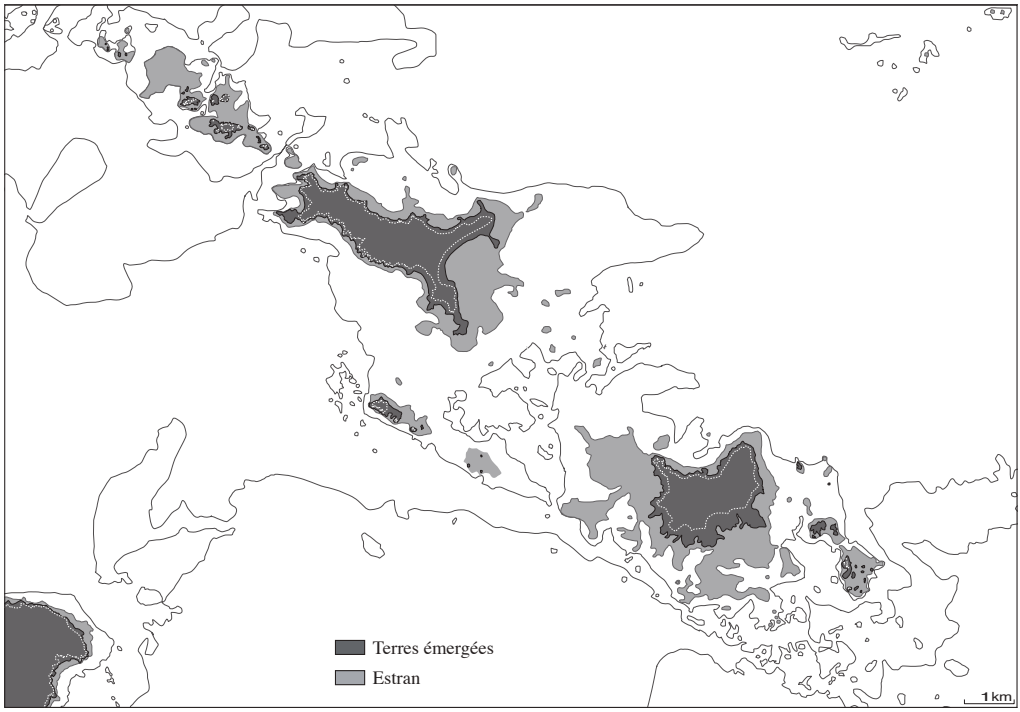

Fig. 8-f : Niveau actuel.

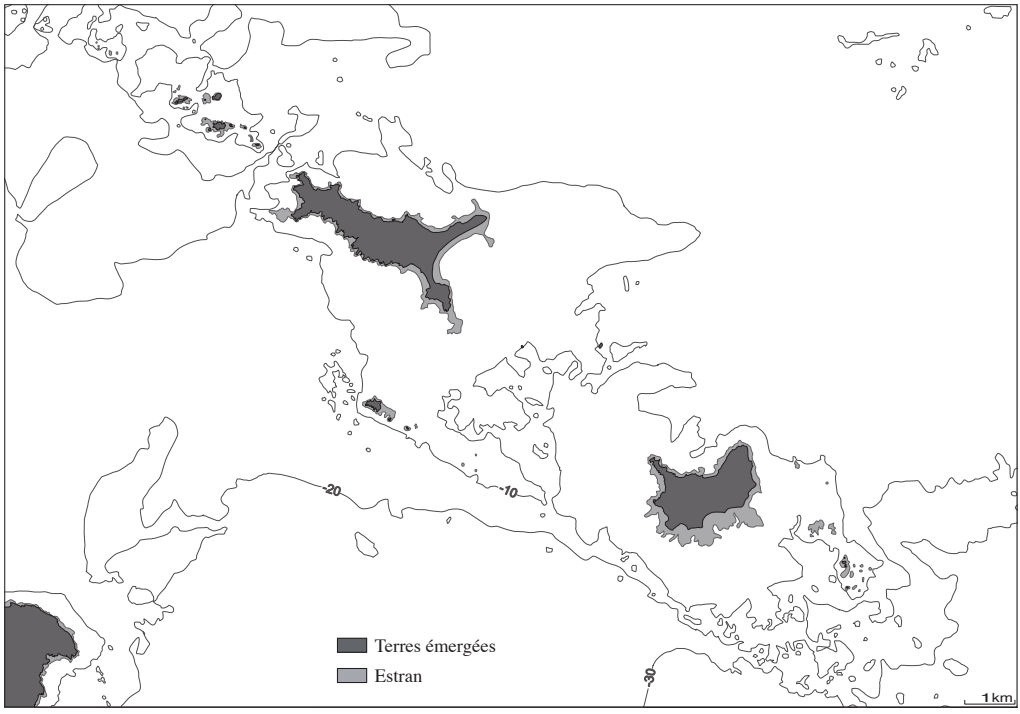

qui s'installait dans la région aux alentours de 4700 av. J.-C., avec le début du Néolithique.

Durant 8 000 années d'occupation humaine, on retrouve en fait, avec une grande constance, les mêmes amoncellements de coquillages, que ce soit dans les nécropoles mésolithiques de Port Neuf, dans l'habitat gaulois de Port Blanc [24] et autour des maisons jusqu'au milieu du XXe siècle où les porcs étaient encore nourris de berniques. Les habitants des deux îles ont toujours tiré grand parti des ressources conchylicoles pour leur subsistance, même si elles sont allées en se réduisant du fait d'un estran se rétrécissant.

Eustatisme historique

Les variations du niveau de la mer qui se mesurent en mètres ou même en dizaine de mètres échappent à l'expérience et à la mémoire humaine. Le dernier millénaire a bien connu trois périodes de fluctuations climatiques, modestes bien que significatives dans leurs effets sur l'environnement, mais avec peu d'impacts sur les niveaux marins.

Au début de ce millénaire, l'« optimum climatique » du Moyen Âge a été une période douce ayant permis aux Vikings de coloniser le Groenland, d'y faire de l'élevage et de l'agriculture. Le « Petit âge glaciaire » qui s'ensuivit, à partir du début du XVe siècle, fut une période de refroidissement, avec un minimum de - 0,6 °C en 1680 [25], baisse de température sans commune mesure avec les grandes glaciations du Quaternaire. Il y eut tout de même une extension des glaciers et de la banquise qui entraîna l'extinction de la colonie viking du Groenland.

Le Petit âge glaciaire pris fin vers 1850 et, depuis, notre planète connaît une période de réchauffement avec un nouveau retrait des banquises et des glaciers et une légère augmentation du niveau de la mer. Selon le GIEC [26], pendant les 100 dernières années, la température moyenne a augmenté de 0,07°C par décennie et le niveau de la mer de 1,5 cm par décennie (ou 15 cm par siècle).

Plus récemment, nous connaissons une accélération de ce réchauffement. Pour le GIEC, la température a augmenté de 0,18 °C par décennie pendant les vingt-cinq dernières années et le niveau de la mer de 3,1 cm sur les dix dernières années (rapport publié en 2007). Cette accélération est importante, supérieure à ce que nos Mésolithiques ont connu (2,5 cm par décennie). Elle semble liée à une contribution accrue de la fonte des calottes glacières des régions arctiques et antarctiques s'ajoutant à l'expansion thermique des océans.

Se pose, bien sûr, la question de la contribution de l'effet de serre s'additionnant à une tendance « naturelle » (c'est-à-dire non anthropi-

24. Fouille en cours sous la direction de M.-Y. Daire à Port Blanc, Hoedic.

25. La.climatologie.free.fr

26. GIEC = Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat. En anglais : IPCC = Intergovernmental Panel on Climate Change. IPCC 2007.

Fig. 9 : Évolution de la température et émission anthropique de CO_2 durant le XXe siècle (GIEC 2007, Harding 1998).

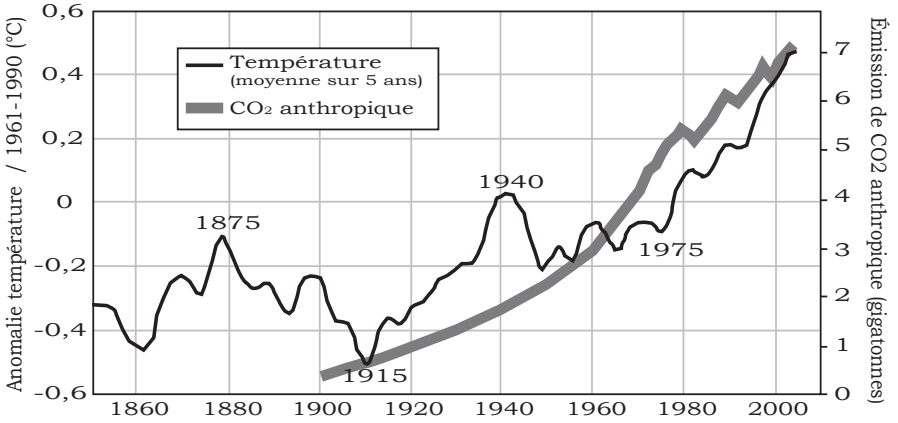

que [27]) au réchauffement. De gigantesques quantités de gaz carbonique, issues de l'utilisation de combustibles fossiles accumulés pendant des millions d'années, ont été libérées en quelques dizaines d'années pour fournir l'énergie de l'Ère industrielle (fig. 9). Ce gaz carbonique et les autres gaz à effet de serre générés par l'activité humaine, participent sans doute au réchauffement climatique mais il semble difficile d'en évaluer l'impact exact parmi d'autres phénomènes qui sont mal connus.

Dans une analyse plus fine de l'évolution des températures durant le dernier siècle, il apparaît en effet que le réchauffement avait été initié avant le début de l'émission importante de CO_2 anthropique et que la période entre 1940 et 1975, qui correspond à une importante accélération de l'industrialisation, a plutôt été une période de refroidissement entre les deux périodes de réchauffement qu'ont été l'entre-deux guerres puis le dernier quart du XXe siècle (fig. 9).

En ce début de millénaire, les années 2006 et 2007 ont été des années plutôt moins chaudes et 2008 est considérée comme l'année la plus froide de la décennie écoulée [28]. Pour ceux qui contestent la thèse du réchauffement anthropique, les températures n'augmenteraient plus depuis 1998 (année la plus chaude jamais enregistrée) malgré l'augmentation continue de la production de CO_2. Leurs opposants, tel Fawcett, ne partagent pas cette analyse et soutiennent que, même atténuée, une tendance au réchauffement a persisté durant cette décennie 1998-2007 [29].

27. Anthropique : relatif à l'activité humaine.

28. Curieusement intitulée « *dixième année la plus chaude jamais enregistrée* » dans *Le Monde* du 18 décembre 2008 comme pour minimiser une tendance actuelle non conforme à l'idée d'un réchauffement lié au CO_2 anthropique (Foucart 2008).

29. Fawcett et Jones 2008.

Et maintenant, allons-nous être submergés par les flots ?

Dans son approche, liée principalement aux émissions de gaz à effet de serre, le GIEC prévoit pour les vingt années qui viennent une augmentation importante de la température de 0,4 °C. Au-delà, pour l'an 2100, leurs différents scénarios envisagent une augmentation moyenne des températures de 2 à 4,4 °C et du niveau de la mer de 30 cm jusqu'à une valeur haute de 60 cm [30].

Une telle élévation du niveau de la mer ne devrait que peu toucher l'habitat d'Hoedic et de Houat mais affecterait les installations portuaires. Les importants systèmes dunaires des deux îles seraient aussi remaniés, de manière plus ou moins accélérée selon l'état de la végétation naturelle qui fixe le sable, actuellement très dégradé du fait de la sur-fréquentation humaine. Et les deux étangs arrière-dunaires d'Hoedic subiraient le même sort, envahis par l'océan, réduits ou bien encore déplacés par recul des cordons dunaires.

Au-delà des deux îles, l'impact des prévisions du GIEC serait considérable sur les terres basses et toutes les villes côtières des différents continents où se masse une bonne partie de la population de la planète.

Cependant, les prévisions alarmistes du GIEC ne font pas l'unanimité. Dans une approche moins linéaire et tenant compte de phénomènes non anthropiques du type *El Niño*, la NASA estime par exemple que, sur la base d'études sur les oscillations de températures du Pacifique (POD : *Pacific Decadal Oscillation*), la tendance au refroidissement des dernières années pourrait être maintenue pendant les 20 à 30 années à venir [31]. Cette analyse de l'évolution du climat de la planète est aussi appuyée, selon ses défenseurs, par l'entrée dans une phase d'activité moindre du soleil [32].

N'oublions pas enfin que, selon les modèles des dernières glaciations et dans une optique indépendante des activités humaines, si le cycle de réchauffement de la transgression flandrienne devait se prolonger de manière similaire au maximum climatique de l'Éémien, le niveau actuel de la mer pourrait encore remonter de quelques mètres. Puis assez rapidement (quelques milliers d'années ?), nous aurions de nouveau une glaciation avec une baisse importante des niveaux marins reportant les deux îles loin dans les terres. À moins que l'effet de serre anthropique ne perturbe cette évolution…

Difficile de prendre parti dans un tel débat, soulignons seulement que les prévisions du GIEC recueillent un large assentiment de la communauté scientifique et sont largement relayées auprès du public, nourrissant cette angoisse évoquée en introduction… L'histoire des sciences relate cependant de nombreuses situations où un « large

30. IPCC 2007.

31. « *If we are entering a different phase, how long will it last? We don't know, but based on past evidence, [...] it is likely to last 20-30 years.* » (Si nous entrons dans une phase différente [plus froide] combien de temps va-t-elle durer ? Nous ne le savons pas mais sur la base de ce qui a été observé dans le passé, elle est susceptible de durer de 20 à 30 ans). http://topex-www.jpl.nasa.gov/science/pdo.html

32. Tels que Americainthinker.com.

assentiment » ne préjugeait pas de la justesse d'une thèse... Verrons-nous une « bulle » écologique imploser de manière comparable aux bulles financières ?

Au total, il est difficile de tirer des conclusions définitives sur des phénomènes climatiques que l'on ne connaît – mal – que sur des millénaires et dont le moteur de la variation nous échappe dans une large mesure. Il semble que nous n'ayons que peu d'éléments pour juger objectivement de l'impact effectif de l'augmentation du CO_2 et autres gaz à effet de serre (un fait) sur le climat et les niveaux marins.

D'autres motifs tout aussi puissants et peut-être moins spéculatifs, nous invitent cependant à soutenir sans réserves les objectifs de la lutte contre l'effet de serre quel que soit le poids de sa réalité. La consommation effrénée et irréversible de ressources (énergétiques et autres), la destruction massive de biotopes et d'espèces que cela entraîne sont emblématiques des sérieux travers de notre civilisation. Tentons à notre niveau de les préserver, au moins dans le cadre des deux îles.

Références

- Anonyme, 2000 – *Abord des îles de Houat et d'Hoëdic*. Échelle 1/2000. Service hydrographique de la Marine.
- Chauris L., à paraître – Dépôts sédimentaires récents à Hoedic. *Melvan, La Revue des deux îles*.
- Dervenn C., 1966 – *Quiberon presqu'île*. André Bonne Éditeur, 286 p.
- Dowset H. J., Cronin T. M. 1990 – High eustatic sea level during the middle Pliocen : evidence from the southeastern U.S. Atlantic coastal plain. *Geology,* vol. 18, n° 5, p. 435-438.
- Fairbanks R. G., 1989 – A 17 000 years glacio-eustatic sea level record: influence of the glacial melting rates on the younger Dryas event and deep ocean circulation. *Nature,* vol. 342, p. 637-642.
- Fawcett R., Jones D., 2008 – *Waiting for global cooling*. National Climate Centre, Australian Bureau of Meteorology, Melbourne, Australia. www.aussmc.org.
- Floquet C. 1984 – *Quiberon, presqu'île au cours des siècles*. Hérault Éditions, 236 p.
- Foucart S., 2008 – 2008, dixième année la plus chaude jamais enregistrée. *Le Monde* 18 décembre.
- Guilcher A., 1948 – *Le relief de la Bretagne méridionale de la baie de Douarnenez à la Vilaine*. Éditions Henri Potier, La Roche-sur-Yon.
- Haq B. U., Al-Qahtani A. M., 2005 – Phanerozoic cycles of sea-level change on the Arabian platform. *Geoarabia,* 10, n° 2, p. 127-160.
- Haq B. U., Hardenbol J., Vail P. R., 1987 – Chronology of fluctuating sea levels since the Triassic. *Science*, vol. 235, n° 4793, p. 1156-1167.
- Harding G. W., 1998 – *How much of atmospheric carbon dioxide accumulation is anthropogenic ?* www.strom.clemson.edu/becker.
- IPCC (GIEC), 2007 – *An Assessment of the Intergovernmental panel on climate change*. Synthesis Report. IPCC, 52 p.
- Menier D., 2003 – *Morphologie et remplissage des vallées fossiles sud-armoricaines : apports de la stratigraphie sismique*. Thèse de Doctorat, Université de Bretagne sud, 212 p.
- Miller K. G., Kominz M. A., Browning J. V., Wright J. D., Mountain G. S., Katz M. E., Sugarman P. J., Cramer B. S., Christie-Blick N., Pekar S. F., 2005 – The Phanerozoic record of global sea-level change. *Science*, vol 310, 25.

- Morzardec-Kerfourn M.-T., 1974 – *Variations de la ligne de rivage armoricaine au Quaternaire : analyse pollinique de dépôts organiques littoraux. Rennes* : Thèse de Doctorat. Mémoires de la Société géologique et minéralogique de Bretagne, t.17, 208 p.
- Prigent D., 1978 - *Contribution à l'étude de la transgression flandrienne en Basse-Loire, apport de l'archéologie.* Études préhistoriques et protohistoriques des Pays de la Loire, vol. 5, XIV, 178 p.
- Scarre S., 1982 – Settlements patterns and landscape change : the Late Neolithic and the Bronze Age of the Marais poitevin area of Western France. *Proceedings of the Prehistoric Society*, 48, p. 53-73.
- Ters M., 1973 – Les variations du niveau marin depuis 10 000 ans le long du littoral atlantique français. *Comité National Français de l'INQUA. Le Quaternaire, géodynamique, stratigraphie et environnement. Travaux français récents*. 9e Congrès International de l'INQUA, Christchurch, p. 114-135.
- Visset L., Delalande C., Joly C., 2006 – Tourbières et marécages à Hoedic, histoire du paysage depuis 6 000 ans. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 3, p. 25-36.
- Waelbroeck C., Labeyrie L., Michel E., Duplessy J.-C., McManus J.-F., Lambeck K., Balbona E., Labracherie M., 2002 – Sea-level and deep water temperature changes derived from benthic foraminifera isotopic records. *Quaternary Science Reviews,* 21, p. 295-305.
- Wardlaw B. R., Quinn T. M., 1991 – The record of Pliocene sea-level change at Enewetak Atoll. *Quaternary Science Reviews,* 10 (2-3), p. 247-258.

Sites Internet

- Fondevilla W. – la.climatologie.free.fr.
- Société géologique et minéralogique de bretagne – Sgmb.univ-rennes1.fr.
- Ifremer – www.ifremer.fr.
- NASA – earthobservatory.nasa.gov ; topex-www.jpl.nasa.gov.
- www.americanthinker.com.

Remerciements

Rassembler de façon aussi pertinente que possible cette étude qui couvre différentes disciplines complexes, sans être expert d'aucune, a nécessité une certaine prudence et des consultations. J'ai bénéficié de l'aide de plusieurs personnes que je remercie vivement pour le temps qu'ils m'ont consacré, leurs conseils et leurs encouragements, en particulier Paul Buttin, Louis Chauris, Bernard Fichaut, Camille Joly, Anthony J. Long, Jean-Marc Large, Arnaud Le Nevé, Dominique Sellière, Claire Waelbroeck. Si ce texte devait néanmoins contenir des erreurs ou des approximations discutables, j'en serais bien sûr le seul responsable.

Abbé Auguste Thomas, recteur d'Hoedic de 1960 à 1966

Denise Leurette[*], Auguste Thomas[**]

[*]Hoedic 56170 ; [**]Recteur, Gâvres 56680.

Résumé : Le couple et ses deux enfants qui ont embarqué sur le *Notre-Dame de Confort*, déjà rempli de passagers, de bagages et de marchandises disparates, le 1er juillet 1961, ne pouvaient prévoir que leur vie serait bouleversée par une petite île bretonne. Imaginé grâce aux (rares) documents feuilletés et aux courriers échangés, ce séjour allait les entraîner à la découverte d'une société d'un autre âge, accueillante et si généreuse malgré son dénuement. Guide spirituel et administrateur temporel, un homme veillait sur l'île, c'était le « recteur ». L'abbé Thomas fut l'un d'eux. Ce qu'il fit à Hoedic en six ans, seules sa foi et son obstination peuvent l'expliquer.

L'origine de ce récit est une autobiographie de l'abbé Thomas qu'il a rédigée en 2006. Nous nous sommes rencontrés et concertés et je l'ai retranscrite en privilégiant son style spontané, parfois laconique. Certains passages ont été réduits mais je crois en avoir respecté l'esprit.

Je garde un souvenir inoubliable et reconnaissant de son accueil et de celui de Vincent Le Gurun, dit « Lili », et de sa femme « Cadie » venus nous ouvrir la maison de Josiane et « Popol » Le Palmec (devenue la crêperie) que nous avions louée pour un mois.

L'arrivée à Hoedic

Auguste Thomas est né le 24 novembre 1919 à Kerdavid (Belle-Île). Son père est cap-hornier, sa mère s'occupe de la maison et de sa famille. Il étudie au petit séminaire d'Auray, puis au grand séminaire de Vannes. En 1939, la guerre éclate : mobilisé en 1940, il part pour les chantiers de Jeunesse dans le Vercors ; il est démobilisé en 1941 et échappe au S.T.O.

Le 18 juin 1944, il est ordonné prêtre puis il est nommé vicaire à Camors (Morbihan) avec l'ordre de se « *familiariser avec la langue bretonne que l'on ne parlait pas à Belle-Île* » mais il ne peut pas rejoindre son poste avant octobre car les Allemands n'autorisent pas le passage des bateaux. Le recteur de Camors l'accueille en ces termes : « *C'est un prêtre gallo*[1] *qu'on m'envoie !* » Il exerce ensuite comme vicaire à Groix en 1949 jusqu'à sa nomination comme recteur d' Hoedic, le 11 février 1960. Après son départ d'Hoedic, en août 1966, il est nommé recteur de Gâvres où il demeure encore de nos jours « *comme la bernique accrochée à son rocher* ». Ses paroissiens ont fêté, en 2006, les 40 années passées à leur service.

1. Le « gallo » est une langue d'origine romane en usage dans la partie orientale de la Bretagne, ou Basse-Bretagne, par opposition au « breton » parlé en Haute-Bretagne.

« *Hoedic, longue de 2 km ½ et large de 1 km en moyenne, est une terre basse et nue, environnée de récifs. Le point culminant ne dépasse pas 25 m. De ce point, en faisant un tour complet sur soi-même, l'on embrasse du regard les quatre points cardinaux. C'est donc là que moi, Auguste Thomas – né à Locmaria (Belle-Île) et vicaire à Groix depuis 1949 – à l'âge de 40 ans, je suis appelé par Mgr Le Bellec, un 11 février 1960, à être le recteur d'Hoedic. N'est-ce pas aussi un appel de Notre-Dame du Pradino*[2] *à laquelle a été élevé un oratoire en 1958, de Notre-Dame de Locmaria, toute proche, pour rejoindre Notre-Dame-la-Blanche et saint Goustan à Hoedic ? En tout cas, je me suis adapté tout de suite dans ce milieu, un peu semblable à celui de mon enfance à Locmaria… d'ailleurs, "toutes les îles ont un trésor caché"* ».

Physionomie de l'île en 1960

Pour accueillir le nouveau recteur, sa famille et tous les Hoedicais sont là : « *Ils savaient donner de la solennité aux fêtes par leurs chants majestueux par leur puissance et leur lenteur. Pendant toutes mes années de présence à Hoedic, les cérémonies à l'église ont été mon réconfort. D'ailleurs, j'avais déjà été frappé par la présence d'un Hoedicais et de son chant dans l'église de Locmaria. Il y avait déjà en moi ce désir de connaître Hoedic.* […] *Mais on ne peut pas comprendre comment était le village à mon arrivée. Beaucoup de ruines. Les maisons habitées toutes grises et tristes, les toits souvent tenus par des cordages ou du ciment.* » (fig. 3)

En 1960, Hoedic a 200 habitants qui vivent sans confort : ni électricité ni eau courante, éclairage au gaz ou au pétrole, pas de moyens de conservation à l'exception des charniers pour les vieilles et le cochon salés. Il y a un commerce de fruits et légumes et trois cafés mais un seul téléphone, celui de l'hôtel du Sémaphore tenu par M. et Mme Carcanagues (aujourd'hui hôtel des Cardinaux). L'hôtel fait office d'Agence postale où l'on vient chercher son courrier apporté trois fois par semaine par le « courrier », le *Notre-Dame de Confort.* Il s'agit d'un bateau de pêche appartenant à Yves Le Roux, de Houat, reconverti en transport de passagers et de marchandises.

Mardi, jeudi et samedi, il vient de Houat à 7 h 30 pour emmener les Hoedicais sur le continent. « *En hiver, l'île étant dans le noir, il fallait se diriger sur le feu de mât pour savoir où il allait accoster suivant le temps ou la marée.* » Le soir, il rapporte le courrier, le pain, la viande et autres marchandises que l'on ne trouve pas à la « boutique » tenue par les sœurs de Kermaria (fig. 2). Le rôle de la boutique a d'abord été financier : prêter les « grosses » pour les achats de bateaux, payer les impôts des Hoedicais mais aussi assurer le ravitaillement de l'île[3].

2. Le Pradino est un lieu-dit de Groix où l'abbé Thomas avait fait ériger cet oratoire à l'occasion du centenaire des apparitions de la Vierge à Lourdes.

3. La boutique remonte à une institution créée pendant la Révolution française par le recteur Marion pour assurer le ravitaillement des Hoedicais. À la création de la commune, en 1890, elle avait servi à alimenter son budget et à payer les impôts dûs par les îliens. Après la saisie des biens de l'Église, en 1905, elle était tombée en désuétude. Puis elle a été restaurée pendant la guerre de 1939-1945 par le recteur Conan, en accord écrit avec toutes les familles d'Hoedic. Après la guerre, la boutique est devenue

Fig. 1 : L'abbé Auguste Thomas : a) Portrait ; b) En discussion avec M. Collard, de Namur ; c) Avec Jean Le Nevé ; d) Avec le maire d'Hoedic, Jean-Marie Le Moing, un jour d'élection. (Coll. Auguste Thomas)

a

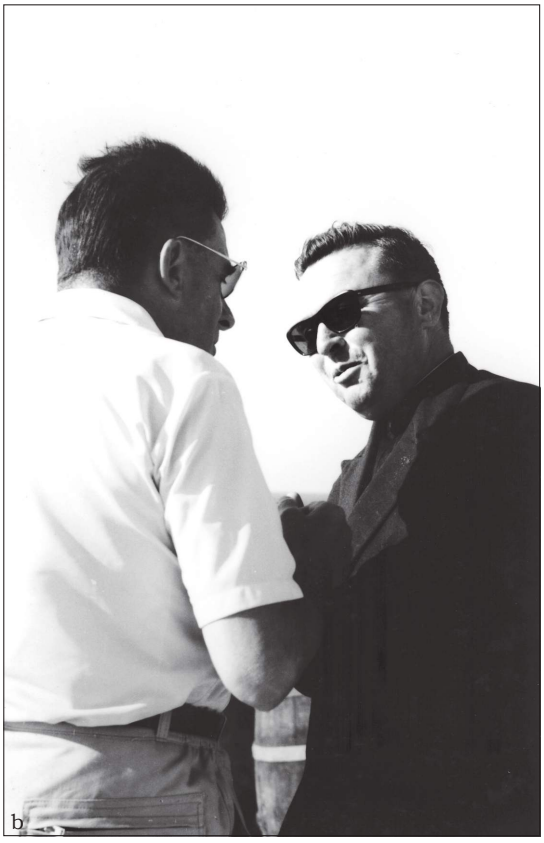
b

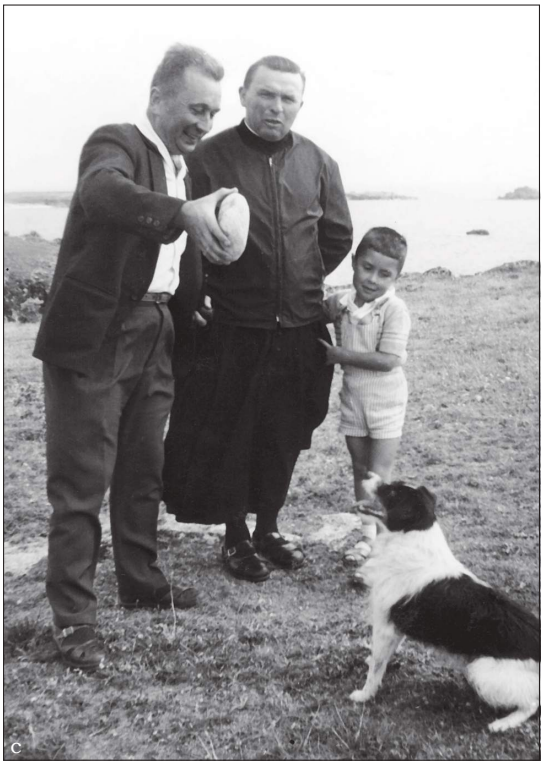
c

d

Plus récemment, la boutique est devenue une sorte « d'alimentation générale » dont les clients sont les Hoedicais, le presbytère et les religieuses. On y trouve tout : beurre et épicerie, droguerie, tissu pour confectionner les vareuses et les « bleus », boutons, aiguilles et mercerie, articles de pêche, cigarettes et tabac. Le pain vient de chez Riguidel à Quiberon, principalement de grosses boules commandées par chaque famille pour les trois jours. « *Il fallait commander la viande au presbytère et les religieuses élevaient des poulets et des lapins.* » La boucherie Audo, de Quiberon, fournit la viande [4].

Presque tous les hommes sont pêcheurs aux casiers. Suivant la saison, ils rapportent des crevettes, des crabes, des araignées ou des homards. Ils partent en mer très tôt et rentrent en fin de matinée. Après avoir pris un casse-croûte à la maison, ils vont « *le manger au café, chez Christine surtout !* »

Ils pêchent aussi à la côte : au printemps, ce sont les aiguillettes qui seront séchées au vent puis grillées. « *Au mois d'octobre, on pêchait les vieilles pour les salaisons de l'hiver* […]*, à la ligne et pas au filet pour qu'elles se conservent mieux.* » C'est la différence entre le poisson pêché « tout vivant » et celui qui meurt asphyxié dans les filets !

Jusqu'à l'arrivée de l'électricité, chaque dimanche soir, un groupe d'hommes se réunit au presbytère pour une partie de cartes.

Les femmes s'occupent du ménage, des enfants, des bêtes, du jardinage, de la récolte du goémon et du foin sur les parcelles dont les familles disposent en indivision. « *Après la restauration de l'habitat, des actes de propriété ont été établis par Me Géhan, d'Erdeven, mais uniquement pour les maisons.* »

« *Chaque foyer avait une vache. Il y avait ainsi environ 60 vaches sur l'île, groupées en deux troupeaux qui ne broutaient pas dans les mêmes communs. L'un allait à l'est et l'autre à l'ouest. Il ne fallait pas qu'ils se rencontrent, sinon c'était la bagarre. Elles s'abreuvaient à l'étang mais, l'été, se baignaient dans la mer et se nourrissaient de goémon, ce qui donne un lait excellent. Quand l'une des vaches avait un veau, elle savait l'heure à laquelle il fallait se présenter à l'étable pour l'allaiter… Quand, au beau temps, les propriétaires décidaient de laisser les vaches en plein-air, chacune connaissait l'appel de sa patronne au cri de "béchi-béchi" et elle se présentait. Pour la reproduction, un taureau était prêté par un marchand de bestiaux du continent. Il était en liberté dans l'île. Au mois de novembre, c'était l'époque où on tuait le cochon. Bien sûr, le recteur avait sa part. Tous les enfants de l'école, à la sortie du soir, apportaient un morceau de pain et on leur servait les grillons… Mlle Ninie a apporté sa méthode de Groix pour aider les Hoedicais à tirer un meilleur parti de leurs porcs.* »

ce magasin utile qui faisait vivre la commune, le recteur et les soeurs. Ce n'est qu'à partir du recteur Le Guilcher que la caisse de la commune a été distincte de celle de la mairie. (Note de Melvan, H. Buttin)

4. Je me souviens de ma voisine Fine « Arboulette » qui avait pris le relais et distribuait les colis de viande, étalés sur sa table de cuisine après l'arrivée du « courrier ». Nous avions commandé un sauté de veau, peut-être un samedi, et nous avons eu la surprise d'en recevoir un autre le samedi suivant : nous ignorions que les commandes étaient renouvelées automatiquement chaque semaine !

Fig. 2 : La boutique tenue par les sœurs. (Coll. Auguste Thomas)

Le recteur et la gestion communale

Le recteur est un bâtisseur. Pendant ses six années de présence à Hoedic, outre ses obligations pastorales, l'abbé Thomas a travaillé inlassablement et mis en œuvre la réhabilitation des maisons des Hoedicais, la restauration de l'église, l'équipement de l'île en eau et en électricité, ainsi que les projets de nouveau port. À son départ, il a eu la satisfaction de voir l'électricité installée (en novembre 1963) et le chantier des maisons bien avancé. Il avait consacré beaucoup d'énergie aux deux autres projets mais ses efforts ne se concrétisèrent qu'en 1967 pour l'eau et en 1973 pour le port. « *Et le port est enfin arrivé, M. Louis Le Guilcher étant recteur. Il s'est construit d'une autre façon que celle qui avait été prévue par le sous-préfet, M. Jacquet. Il n'y a pas eu besoin du lotissement de l'est et c'est tant mieux !...* » En effet, en novembre 1960 « *il avait été décidé qu'on vendrait une partie des terrains pour la quote-part communale de la construction du port. [...] Tous les terrains d'Hoedic appartiennent à la commune* » (depuis la révision du cadastre en 1971) [5].

5. Il s'agit des terrains qui n'étaient pas occupés par des Hoedicais ou par la commune au moment de la modification du cadastre. Cette opération dite « révision du cadastre » fut en réalité l'élaboration d'un nouveau cadastre et non pas la révision d'un cadastre abandonné depuis les premières années du XXe siècle. Or le rôle le plus important, et de beaucoup, de l'abbé Thomas comme recteur d'Hoedic fut précisément de faire accepter par les Hoedicais le choix, parfaitement arbitraire et dépourvu de toute base légale, de « baptiser » propriété de la commune des terres qui, dans le précédent cadastre, étaient des propriétés privées. La décision fut prise en 1965 par le sous-préfet

« *Le presbytère, lui, était un bâtiment plus accueillant. Tout de suite, j'ai pris conscience du rôle qui m'attendait, ce rôle de secrétaire de mairie auquel je n'étais pas préparé, mais "le besoin crée l'organe". J'ai tout de suite fait appel et j'ai été écouté. M. le sous-préfet Jacquet de Lorient a pris l'île en affection et, le maire et moi, nous avons été beaucoup aidés et soutenus.* »

Au nom de la mairie, le sous-préfet fait rapidement installer le téléphone n° 2 au presbytère, centre opérationnel de l'île, puis il y est accueilli très fréquemment pour mettre en place le plan de réhabilitation du village jugé indispensable et très urgent par le nouveau recteur.

« *Dès que j'ai mis pied sur l'île d'Hoedic en ce début de février 1960, j'ai été mal impressionné par l'état de délabrement du village, triste et gris, et ma décision a été prise dès mon arrivée d'essayer de sortir les îliens de cette situation et, pour cela, faire tout mon possible pour y intéresser les pouvoirs publics, sachant que j'arrivais comme recteur-secrétaire de mairie et que je serais soutenu par le maire de l'époque, Jean-Marie Le Moing. Le recteur était chargé de verser les pensions aux marins pécheurs chaque trimestre. Il fallait, par tous les temps, aller les prendre à l'Inscription maritime de Quiberon. Quand ces pensions ont été versées mensuellement par la poste, cela a été un grand soulagement pour le recteur.* »

À l'arrivée des nouvelles, il consulte le maire et gère le quotidien. « *Au sujet de la police municipale, le recteur avait un rôle délicat à accomplir : interdire de se présenter dans le village en tenue de bain ou torse nu… interdire le nudisme sur les plages (il commençait à pénétrer tout doucement !) .* »

C'est aussi le recteur qui appelle aux « *corvées, ou prestations* », la plupart du temps en chaire puisque tout le monde assiste à la messe. « *Au son de la cloche, les Hoedicais (hommes) se rassemblaient pour réparer les chemins. Un moment donné, ils ont boudé cette tradition. À partir de là, ils ont dû verser l'impôt et les routes ont été goudronnées.* »

L'abbé Thomas veille sur ses paroissiens et respecte leurs traditions mais, pendant tout son séjour, son activité de secrétaire de mairie occupe une très grande partie de son temps, le maire n'intervenant qu'exceptionnellement selon la coutume îlienne. « *C'était un homme de bon sens, respecté des Hoedicais. Au café il était seul à sa table et c'est là qu'il donnait ses consignes qui étaient respectées.* »

La réhabilitation du village

1960 – 26 février : Tout a commencé à la première visite de M. Jacquet, sous-préfet de Lorient, venu constater l'état du village accompagné des représentants des administrations concernées. « *Première visite de M. Jacquet, sous-préfet de Lorient. Que vient-il faire ?… Visiter les maisons des familles nombreuses, véritables taudis. Faire des*

Jacquet dans la salle à manger de l'abbé Thomas, en présence d'un notaire, Me Géhan, qu'elle troubla très sérieusement. Cette solution – heureuse, sinon légale, pour la communauté hoedicaise – ne fut acceptée par les Hoedicais, que parce qu'elle était cautionnée par leur recteur. (Note de Melvan, H. Buttin)

projets pour venir en aide à l'île. Il est venu par la vedette des Ponts et Chaussées, La Teignouse*, accompagné de l'ingénieur, M. Marcel Rémy. On parle du port à l'Argol… espoir ? mais pas encore réalité. Toutes ces autorités déjeunent au presbytère : sous-préfet, ingénieur du Génie rural, M. Pellé, ingénieur des Ponts et Chaussées et M. le maire (premières armes de Mlle Ninie).* »

- 19 mars : « *Arrivée de l'hélicoptère de la Protection civile conduisant le sous-préfet en vue des projets à réaliser. Étonnant, c'est quelque chose de nouveau, vaches et chiens (nombreux) arrivent pour entourer l'hélicoptère.* »
- 12 mai : Le sous-préfet vient s'entretenir du futur port et proposer les devis de remise en état des maisons habitées.
- 16 mai : le recteur fait le tour du village en compagnie du maire pour présenter les devis. « *Tous acceptent moyennant un effort de 2 000 à 2 500 F par cas.* »

1961 – Le chantier des travaux débute en septembre : une première tranche de sept maisons concerne les familles les plus nombreuses ou celles qui sont les plus mal logées. Grâce aux vaches qui classent les Hoedicais parmi les « agriculteurs », le Crédit agricole consent des prêts à toutes les familles. « *Le recteur se fait une fois de plus percepteur tous les 15 du mois pour recevoir 600 F par famille. D'autres familles s'étant ajoutées aux premières demandes, vingt-sept sont inscrites sur la seconde tranche qui devrait suivre normalement. Les noms ont été transmis au Génie rural pour le plan des travaux…* »

- 29 août : « *D'autres travaux ont été entrepris et terminés le 22 septembre. Il s'agissait du toit des religieuses. Un clocheton existait. Il a été enlevé et a servi à construire l'oratoire sur la route du port de l'Argol.* »

1962 – 23 janvier *: « M. Pellé, ingénieur du Génie rural, est arrivé pour mettre en route la deuxième série de restauration de l'habitat ; il achète une ruine appartenant à l'adjoint Louis Blanchet. L'acte a été signé au presbytère* » (ce qui était le procédé habituel comme en témoigne l'acte de vente d'une maison à Jean et Maryvonne Lédan en 1961).

- 15 au 17 mars : *« Le recteur s'absente pour se rendre à Vannes pour "remuer" dossiers et emprunts destinés aux habitants. Si les Hoedicais savaient combien il était difficile au recteur de se présenter en leur nom à la préfecture et au Crédit agricole, mais il a toujours été bien accueilli…* »
- Jeudi 3 mai : Hoedic reçoit en visite officielle : M. le Sous-préfet, M. Le Lain, directeur de la construction MRL, M. Ducassou, président de la chambre de commerce de Lorient, également directeur de l'entreprise adjudicataire des travaux, accompagné de son chef de chantier, M. Texier, venus constater les différents projets. Font également partie de la visite Me Géhan, notaire à Erdeven, et son premier clerc, M. Lorgeaux, M. Pellé, ingénieur du Génie rural, M. Ouvré, architecte des bâtiments de France, M. Servel, ingénieur d'arrondissement des Ponts et Chaussées et M. Rémy, ingénieur à Le Palais. « *Tout ce monde est accueilli au presbytère pour le déjeuner.* »

1965 – « *La physionomie du village en fin d'année est la suivante : sur 74 logements d'Hoedicais résidant à Hoedic et bâtiments communaux, 37 ont subi une transformation. 65 estivants ont une maison ou un terrain à construire dans le village. Il y a deux catégories d'estivants, ceux qui sont Hoedicais d'origine (22) et ceux qui n'ont aucune attache à Hoedic (43). Parmi eux, 15 n'ont encore à l'heure actuelle qu'un terrain ou une ruine à relever. Quatre ruines restent encore sans acquéreur* (sic) [6]. »

1966 – Avant de quitter l'île, le recteur remercie tous ceux qui ont été à la base de ces travaux : le Sous-préfet, le Directeur du Crédit agricole, l'Ingénieur du Génie rural qui a réalisé tous les plans, Me Géhan, le notaire d'Erdeven « *qui a accepté de débroussailler les origines des propriétés de l'île pour établir de vrais actes de propriété* », l'entrepreneur et son chef de chantier, « *sans oublier le chaland de la Marine qui a débarqué le premier camion à 2 heures du matin à Port l'Église, le 29 juin 1961.* »

- Août : « *À mon départ, le projet de l'arrivée de l'eau à partir d'une source était bien engagé. Mais que de fois, le sous-préfet est venu étudier le débit de cette source !...* »

L'électricité... et la télévision

1961 – À la session du 18 avril, le Conseil général prend la décision d'électrifier les deux îles de Houat et d'Hoedic. Le 30 novembre, une note des administrations concernées annonce officiellement l'arrivée de l'électricité. Le recteur est délégué titulaire d'Hoedic au Syndicat intercommunal de Houat et Hoedic, créé à cet effet. Le délégué suppléant est le plus jeune des conseillers municipaux, Maurice Allanic. Coût du câble, 1 500 000 F qui sont subventionnés à 95 %, le reste est financé par un prêt de la Caisse des dépôts et consignations au syndicat.

1963 – 1er mai : « *Arrivée de Guy Boleis, d'Arradon, l'électricien chargé des installations extérieures. Il a vécu deux ans au presbytère et a été un compagnon agréable pour le recteur et Mlle Ninie. Sa maison était le presbytère.* » La venue de Guy Boleis est un signe précurseur de l'installation de l'électricité qui sera confirmée, le même mois, par la pose du câble reliant les deux îles.

- 27 mai : Le câble électrique qui doit relier Houat et Hoedic est placé.
- 29 octobre : Le recteur achète un poste de télévision pour la salle paroissiale.
- 4 novembre : L'électricité est dans l'île ! C'est la fête, célébrée par les autorités religieuses et civiles. « *Par un fort vent de sud, les autorités — M. le sous-préfet Jacquet et M. Golvan, sénateur maire et conseiller général de Quiberon — débarquent par le courrier* Notre-Dame de Confort *et par hélicoptère. Nous sommes au transformateur à 13 h 30, heure officielle que nous adoptons à Hoedic avec l'arrivée*

6. En 2008, il y a 220 maisons à Hoedic dont 170 résidences secondaires. (Note de Melvan)

Fig. 3 : Aspect du village au début des années 1960 : a) Vue aérienne (carte postale Gaby de 1955, coll. Roger Allanic) ; b) Une rue du village. (Coll. Auguste Thomas)

de l'électricité (nous avions l'heure solaire jusqu'à ce jour). Bénédiction du transformateur par le recteur […]. *Le maire, Jean-Marie Le Moing, enclenche le courant et toute l'île applaudit. Repas de vingt-sept personnes au presbytère payé par l'entreprise. Pendant le dîner, un violent orage provoque une coupure de courant. Déception des Hoedicais !…*»

- Mardi 5 novembre : « *Inauguration de la télévision dans la salle paroissiale.* »

Au jour le jour

L'abbé Thomas note, à sa manière brève mais très expressive, tous les événements qu'il juge importants pendant cette époque charnière.

1960 – 25 février : « *Grande tempête.* Notre-Dame de Confort *vient cependant mais au Port La Croix avec beaucoup de difficultés. Il débarque le courrier et le pain, mais ne peut pas débarquer l'épicerie qui reste dans la cale jusqu'au samedi.* »

- 19 mars : La camionnette destinée à la boutique arrive, elle est mise sous la responsabilité de l'hôtelier qui tient les comptes de l'essence.
- 8 avril : « *Par hélicoptère (nouveauté) transport du petit garçon de Raphaël Blanchet atteint de broncho-pneumonie. Hôpital à Vannes : sauvé !* » Les équipages des hélicoptères seront toujours accueillis très chaleureusement au presbytère. Ce jour-là, le maire et le recteur effectuent leur baptême de l'air sous la conduite du capitaine Vallée.
- 11 mai : Michel Bonnet, paysagiste nantais, arrive à bord de sa vedette personnelle pour inspecter les 1 100 arbres qu'il a plantés.
- 27 mai : Dans un nouvel hélicoptère Alouette, le D^{r} Le Guellec vient vacciner les enfants. Il revient le 3 juin pour vérification.
- 3 juin : « *On pose le téléphone au presbytère. Il fallait auparavant se déplacer à l'hôtel Carcanagues. Le téléphone est commun à la mairie et au presbytère.* »
- 18 novembre : Le Sous-préfet met en place un projet de lotissement dont le rapport devrait contribuer aux frais de création du port. Le recteur demande que la jetée du port actuel soit éclairée.

1961 – L'activité communale du recteur est essentiellement consacrée aux projets de travaux et aux démarches nécessaires à leur réalisation.

1962 – 1er janvier : Les Hoedicais font leur visite traditionnelle au recteur suivie par une petite fête en compagnie du maire et des conseillers municipaux.

- 11 janvier : « *Très forte tempête de Noroît. Le courrier ne passe pas, donc pas de pain... des biscottes…* »
- 12 janvier : « *Tempête encore plus violente qu'hier. Toujours pas de courrier donc toujours pas de pain… mais pas de panique ! Aucun dégât ni sur les maisons, ni sur les bateaux.* »

- Février : « *Innovation due au Dr Tacher, de Quiberon, docteur de l'île : parachutage de médicaments par l'avion du "Touring-club" de Lorient.* »
- 27 février : « *Il neige… chose rare dans nos îles. Joie de tous ! Ce sont les hommes qui vont faire les achats à la boutique, parce qu'ils ont des bottes !!!... Mais le courrier passera-t-il ?... Car il n'y a pas de visibilité.* »
- 24 juillet : Les ouvriers reviennent dans l'île après leurs vacances. L'hôtel ne peut pas les recevoir. Pour eux, on rouvre la cantine qui sera tenue par Cécile Le Palmec et Cadie le Gurun.
- 14 novembre : Une nouvelle fourgonnette Citroën est débarquée. La boutique et le recteur ont avancé l'argent. Elle est mise sous la responsabilité d'Yvan Le Pluart.
- 24 décembre : Veille de Noël, les enfants découvrent leur premier arbre de Noël [7].

1963 – 18 août : La première kermesse crée une nouvelle animation dans l'île. À la suite de cette fête, le conseil municipal se réunit le 30 septembre pour prendre des décisions à son sujet. Devra-t-on l'appeler « fête locale, fête du pays ?… » L'organisation en sera étudiée et une subvention sera prévue dans le prochain budget en accord avec le percepteur.

1964 – novembre : « *Trois jeunes qui ont terminé l'école d'Apprentissage de la Marine d'Étel avec succès partent dans la marine de commerce, tous aux Messageries maritimes, ainsi ils sont désormais six au commerce puisque le port se fait attendre…* »

- 8 décembre : « *À l'appel d'Yvan Le Pluart, une lettre signée par tous les pêcheurs est adressée à M. Marcellin : demande urgente du port. Un cousin d'Yvan, Gwénaël Le Robellec, vient s'installer à Hoedic et habite à l'entrée du presbytère (aile droite) en attendant mieux.* »

1965 – Parution du premier numéro du journal paroissial *Le Vent du Large* qui deviendra *Au Vent des Cardinaux* en juin 1966. L'abbé Thomas utilise ce nouveau moyen de communication tiré à 220 exemplaires dont 161 à l'extérieur pour « *présenter la situation du village d'Hoedic après quatre ans de restauration.* »

Mademoiselle Ninie

On ne peut pas imaginer la vie au presbytère sans évoquer « *Mademoiselle Ninie* ». Après les tentatives de madame Luco et de la mère du recteur, mademoiselle Eugénie Baron, de Groix, est arrivée à l'âge de 36 ans. « *Mlle Ninie est revenue, définitivement cette fois. Je ne cesse de remercier le Seigneur de l'avoir mise sur ma route.* » Jusqu'à son décès brutal, en 1976, elle a administré le presbytère d'Hoedic, puis celui de Gâvres, pour les rendre accueillants.

Sans eau ni électricité, il ne faut pas l'oublier, « *que de services et avec quel dévouement n'a-t-elle pas accompli sa tâche à Hoedic où le presbytère était la maison officielle pour accueillir tous ceux qui venaient*

7. Voir témoignage de Maryvonne Lédan en encart p. 41.

Fig. 4 : Journal paroissial mis en place par l'abbé Thomas en 1965. Intitulé «*Le Vent du Large* », puis fin 1966

Numéro T. — MENSUEL. LA VOIX DE NOS CLOCHERS FEVRIER 1968

Le Vent du Large

JOURNAL PAROISSIAL

ILE HŒDIC (MORBIHAN)

Prix de l'abonnement annuel : 2,00 F — Le N° : 0,25 F. Recteur d'HOEDIC. C.C.P. Nantes 150-262

Avec nos meilleurs vœux

Ce numéro étant le premier de la nouvelle année, il est normal qu'il adresse à tous ses lecteurs — même au 15 février — ses vœux de BONNE ANNEE : JOIE et PAIX EN TOUS et chez TOUS !... En répondant à plus de la centaine de vœux qui lui ont été adressés, M. Le Recteur a voyait de voir, en TOUS, des « Amis » ; « Contrat du cœur » comme disait l'un des correspondants, plutôt que « Courrier Officiel » ! — Il laisse à la méditation des lecteurs, cette prière d'un auteur pour avoir de bons paroissiens : ceux de toute l'année et non de passage. Est-ce un « bon » recteur qui l'a fait ? « Seigneur, faites que mes paroissiens soient dociles, pieux, ferment souvent mon. Et, mettez sur mon livre le sourire où les pardons qui leur tendront la voie agréable. Qu'ils soient bien que je suis à leur service pour toute chose mais principalement pour leurs âmes... Et qu'ils soient un bonheur, indulgents pour mes défauts et mes imperfections... Je le sais un peu pour les leurs !... Pour aujourd'hui, Seigneur, c'est tout... »

SUR LA ROUTE DU MOIS

L'HIVER A HOEDIC. — Rassurez-vous, à l'occasion des vœux, le curé impénitent de mettre commencé ne pouvait inventer. Ah non, il ne pouvait inventer ! Mais sûr, certains parlent parfois de tempêtes qui se succèdent comme tambour durant d'autres hivers, mais notre recteur en a gravi bretons, donc solide ! Et quand les vents soufflent à 150 kms-heure au Conquet ou à Ouessant, nous ne les avons à Hoedic qu'à 50 ou 60 kms-heure. Et puis, nous n'avons pas de dégâts dans la ferme ni beaucoup sur les maisons dont la plupart ont un toit neuf... Pas d'arbres arrachés, même pas une branche ou moins dans le figuier du presbytère !... Pas d'inondations qui sont si graves en certains endroits !... Quand les vents sont venus à l'Est, il y a eu le froid. — M. et Mme Michel Hoëc ont eu ce qu'Hoël dans leur remède pour les vents d'Est ! — mais nous n'avons pas eu plus de moins 3 ou moins 5 et l'après-midi. Il faisait très beau à la côte à l'abri du vent. Nous n'avons eu ni neige ni verglas. Les enfants n'ont pas été obligés de coucher à l'école par manque de « car scolaire » pour les conduire chez eux !... — Par deux fois nous avons appelé, une fois de jour, le médecin de l'hélicoptère, toujours prêt à nous porter secours : Une fois pour soigner une des religieuses et apporter le pain, et le beurre restés « en panne » à Houat depuis la veille. Une autre fois pour prendre le Courrier le matin parce qu'il y avait des dentelles précieuses dans les colis aux environs de Noël. Mais notre bon vieux « C. C. DE COSFORT » a souvent percé et fait tout son possible pour venir jusqu'à nous, même partirs en rafale d'une dizaine de nœuds. Ils tiennent parce que plusieurs fois, il est parti de Quiberon avant l'heure prévue. L'heure normale pour s'arrêter de venir dans le port d'Hoedic, sont sécher, est à deux possibles d'accoster, et parce que le marin, il est obligé d'attendre le jour pour voir où accoster... Il faut donc reconnaître également que le manque de port est grave pour les gros ports, et chaque fois où on a qu'il n'est pas venu à Hoedic, c'est qu'il n'était pas possible, surtout dans les cas de malades graves. Merci à M. LEMOUX de faire ce qu'il peut, car il est toujours plus facile d'attendre sur le quai que d'affronter la tempête !... Quand à

LA PECHE. Hiver n'est pas sur mais pêche certains autres bienfaits. Les moments de répit laissés par le mauvais temps permettent les petits travaux de carrelets et de casiers. Certains ont pu les apporter aux environs de Noël ! ... Bien sûr, le pêcheur Hoedicois ne gagne pas 2.000,00 F par mois, mais en se donnant un peu de peine, il vit heureux avec ce qu'il gagne. Il est chez lui, « dans sa maison ». Il est Maître de son travail et n'a pas à affronter la vie plus pénible des chantiers, des centres de commerce, ou des Chantiers. Tout ce qu'on pourrait raconter intéressant ne tiendrait que du « roman » ! Ainsi, quand un bateau fait quelque chose pour que cette vie « lumière » puisse se continuer tout en aidant à développer la famille et dans la Pêche, en permettant aux bateaux d'aller plus loin ? L'ESPOIR NE doit pas rencontrer. Preuve, cette lettre de Monsieur MANCHAIN, nouveau Ministre de l'Industrie, Président du Conseil Général et Maire de Vannes : « Paris, 19 janvier 1968, Monsieur le Maire, J'ai bien reçu votre lettre du 28 décembre dernier et je suis particulièrement intéressé auprès de M. le Préfet du Morbihan en lui demandant de me faire connaître l'état du dossier et notamment les résultats des études techniques entreprises par le Service des Ponts et Chaussées sur le projet d'aménagement du port de notre île. Je ne manquerai pas de prendre rapidement connaissance des observations qui pourraient m'être adressées par le Maire de Hoedic et de faire connaître mon point de vue à ce sujet. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée. » — Mais ne plus de cela. Il faudrait que les travaux se poursuivent pour ce « port-refuge, ce se terminant et ne s'arrêtent ». Il ne faudrait pas qu'on se contentât de solutions de facilité. Mais qu'ils n'aient pas peur de se lancer ; La volonté n'appartient qu'aux audacieux ! Et certains n'hésitent pas à le faire ! Qu'ils ne se découragent pas !

Les difficultés les plus grandes surviennent actuellement chez ceux qui ont leurs enfants aux Etudes, malgré les Bourses qu'ils obtiennent. Il faut reconnaître le courage de certaines femmes qui secondent admirablement leur mari par leur travail afin de donner l'instruction à leurs enfants qui sont d'ailleurs aussi pour faire des Etudes. Ces enfants que nous avons été heureux de revoir à Noël, bien vif désir de leur classe, ne pourrez pas venir chez eux en week-end comme les autres enfants, mais des familles les recevront comme leurs propres enfants. Qu'elles en soient remerciées au nom de la charité et fraternité chrétiennes !

« La vérité sort de la bouche des enfants » : Réflexion d'un petit gars d'Hoedic de 4 ans en rentrant chez ses grands-parents sur le continent. D'abord, il a grand'père ! « C'est ce bon vieux ! Je ne peut pas sortir !... Quand je sors, personne ne me parle ! Au moins, à Hoedic, je peux sortir quand je veux ! Et quand je sors, tout le monde me parle ! »

LA SUITE DES NOUVELLES PAROISSIALES → page 4 →

MERCI

A tous ceux qui ont aidé en 1968 à diminuer la dette paroissiale contractée pour la restauration de l'église de 18.000,00 F. Grâce à tous ces encore restes de l'intérieur et de l'extérieur de l'île, il ne reste plus qu'une dette de 6.680,00 F contre près de 30.000,00 au début de 1964. Il y a des générosités qui sont vraiment providentielles et qui ne se laissent jamais !

— Merci aussi à tous ceux, qui dès le début de l'année 1968, ont encouragé le « Vent du Large » à continuer sa route en prenant à cœur de lui faire connaître leur abonnement. Comme il paraît tous les deux mois au lieu de tous les trois mois comme prévu au départ, il faudrait désormais une hausse d'abonnement de 2,00 F. Les factures de 1968 ont été envoyées, mais grâce aux abonnements de soutien. Le prix du numéro augmente, en effet, en fonction du nombre de pages parisiennes. Merci et Félicitations à Mlles VIAUD de la Turballe qui a apporté 12 nouveaux abonnés, tous Hoedicois d'origine.

A propos de « Bulletin Paroissial », merci de HUNAT à qui le titre lui-même de « TROUIS-EN-MOR » ! Le Bruit de la Mer. — Bruit de la Mer, Vent du Large, tout cela ressemble bien à « Echos des Iles ». Et chacun des deux voudrait enfin son chemin sans faire « trop de bruit » !...

Melvan, La Revue des deux îles – n° 6, 2009

« *Au Vent des Cardinaux* », *il* paraîtra jusqu'en 1971. (Archives Melvan)

Numéro 8. — MENSUEL LA VOIX DE NOS CLOCHERS JUIN 1966

Au Vent des Cardinaux

JOURNAL PAROISSIAL

ILE HŒDIC (MORBIHAN)

Prix de l'abonnement annuel : 2,00 F — Le N° : 0,25 F. Recteur d'HOEDIC. C.C.P. Nantes 150-262

Activités de l'hélicoptère au Service d'Hœdic

EN AVRIL ET MAI

Sondage chez les Jeunes

MUTATIONS DANS LES EQUIPAGES DE LA P.C. DE LANN-BIHOUE.

La suite → page 4 →

en mission à Hoedic (sous-préfet, préfet, ministre, percepteur, notaire, agents des Ponts et Chaussées, équipages de l'hélicoptère, etc.) sans oublier les prêtres, bien sûr, et sans grand salaire !… Elle a été pour beaucoup, grâce à son accueil et à son savoir-faire, dans l'avancement des travaux d'amélioration de l'île. Elle était respectée de tous. Je me demande comment nous avons pu tant accueillir sans demander d'argent à la commune. Oh, bien sûr ! Il y avait bien la boutique qui devait assurer la nourriture des 4 religieuses et du presbytère, mais c'était humiliant de la part de l'employée d'aller demander et elle n'était pas toujours bien accueillie. Étant couturière, elle a beaucoup aidé l'église et les enfants de chœur alors nombreux. […] *Le maire pêchait les vieilles pour le recteur. Mlle Ninie avait une telle façon de les préparer que le sous-préfet choisissait de préférence le vendredi pour arriver à Hoedic !* […] *En terminant, j'exprime un regret, je dirais même une certaine honte, d'avoir été considéré par Mlle Ninie, comme un "seigneur". À Groix on inculquait aux paroissiens le respect du prêtre… Quand j'arrivais de célébrer la messe, le matin, en hiver, le poêle à charbon de ma chambre-bureau était allumé alors qu'elle-même occupait la chambre la plus froide (au-dessus du corridor) chauffée par un poêle à gaz… À Gâvres, elle a été mieux servie et, à l'installation du chauffage, elle a eu le plus grand radiateur ! Je crois pouvoir dire qu'elle a eu plus de mérite que moi.* »

L'éloge était bien mérité !

Activité pastorale du recteur

L'agenda relate en détail les célébrations qui rythment presque quotidiennement la vie des Hoedicais. L'entretien de l'église et l'organisation de la communauté des religieuses sont régulièrement commentés. « *Du point de vue pastoral, qui était pour moi ma première fonction, j'ai éprouvé d'immenses joies provenant de ma communauté paroissiale qui alors était encore très vivante.* »

Lorsque l'abbé Thomas débarque à Hoedic, en 1960, la pratique religieuse est intense. Les Hoedicais sont des chrétiens fervents. Leurs voix retentissent et se répondent avec puissance dans l'église, en latin et en breton. Nous avons été étonnés par le rythme du chant grégorien, comme de grandes vagues qui berçaient l'assistance. Du côté des hommes, les Allanic s'imposaient, ainsi qu'Alcime et Denis Blanchet ; chez les femmes, le timbre de soprano d'Héloïse Le Pen dominait. Les belles voix de Josiane Le Palmec, Édith et Madeleine Blanchet se joignaient à elle pour entraîner les autres, s'il en était besoin !

« *Chaque dimanche, quelques femmes assistaient à la première messe à 7 h 30. L'église était pleine à 10 heures pour la messe solennelle avec enfants de chœur, bien sûr ! 50 à 60 hommes et jeunes gens et tous les enfants étaient présents. À la fin de la messe, on chantait l'*Angelus *(12 airs différents, en français et en breton). La cloche sonnait au moment de l'élévation comme dans un monastère. L'après-midi, à 13 h 30 on récitait le rosaire, 3 chapelets, assuré par une personne de l'île. Aux vêpres, à 14 h 30, il y avait surtout des femmes et quelques*

Les fêtes de Noël

En 1962, les Hoedicais vivent chichement de la pêche et n'ont pas les moyens de « gâter » les enfants. L'abbé Thomas me confirme que rien n'a jamais été organisé pour eux et, à ma demande, m'indique qu'il y a 53 petits Hoedicais âgés de 6 mois à 14 ans. Grâce à la contribution de mes amis de Pontivy, je fais une commande à « Centre-Jouets » à Paris qui choisit les jouets des filles et des garçons et les envoie à la gare maritime. J'achète un grand sapin chez un épicier de Quiberon qui offre la décoration en apprenant qu'il est destiné à Hoedic. La salle paroissiale du presbytère avait été nettoyée et repeinte, la nouvelle camionnette transporte les colis depuis la cale de l'Argol et tout est prêt pour le soir de Noël. Après le recteur, les enfants enthousiastes remercient individuellement leurs « bienfaiteurs ».

L'année suivante, le Dr Lansade et d'autres habitués d'Hoedic se joignent à nous. Des colis contenant du mousseux et des douceurs pour chaque famille sont ajoutés aux cadeaux des enfants. L'abbé Thomas se souvient : « *La télévision étant installée, les enfants ont suivi les émissions spéciales durant les vacances. En plus des jouets, j'ai reçu une caisse d'oranges et une de mandarines... Je n'ai pas tout distribué le jour de Noël et, tous les jours, les enfants ont eu une orange ou une mandarine...* »

En 1964, « *26 gars, 18 filles et 3 à naître en octobre et novembre* » reçoivent leurs cadeaux ainsi qu'une cinquantaine de familles. « *Notre messe de minuit a été célébrée aux intentions de tous ceux qui ont participé à la fête de Noël des enfants* ». En 1965, les chiffres varient peu : 42 enfants et toujours le même nombre de familles.

L'abbé Le Moël qui succède à l'abbé Thomas arrive en août 1966. Sa réponse à ma demande traditionnelle des nombres d'enfants et de familles se termine par une recommandation : « *Dans les colis que vous donnez aux familles, ne mettez pas de vin ou d'alcool d'aucune sorte et, dans les colis destinés aux enfants, ne mettez ni gâteries ni bibelot, mais plutôt des choses utiles* ». Je suis navrée et bien embarrassée. Je consulte l'abbé Thomas. Il plaide l'indulgence pour son successeur « *qui ne comprend pas encore très bien la situation* » et ajoute : « *Faites comme si de rien n'était, arrivés à Hoedic les colis seront bien répartis* ».

Effectivement la livraison s'est bien passée, comme d'habitude. Dans son courrier du 31 décembre, l'abbé Le Moël complète ses vœux de nouvel an par : « *Je tiens à vous dire que tous les Hoedicais et leurs enfants, les religieuses et le recteur vous remercient bien vivement pour la joie procurée à l'occasion de Noël. Tous, petits et grands, jeunes et vieux, nous en sommes reconnaissants. Merci* ».

Nous avons encore continué pendant deux ans, mais, en 1968, ce sera pour moi la dernière fois car la situation des îliens s'est beaucoup améliorée. Les parents peuvent désormais choisir la façon de gâter leurs enfants.

Maryvonne Lédan

hommes mais tous étaient présents aux grandes fêtes. Le soir à 19 heures, le chant des complies était en français (assemblée plus jeune). J'avais commencé à supprimer les vêpres pendant les mois d'été tout en conservant les complies en français. »

Les membres du clergé viennent nombreux du continent pour assister le recteur dans les célébrations des fêtes solennelles. Ainsi, le père Richard vient de l'île de Sein pour célébrer Noël 1962. C'est un voyage courageux, d'autant plus que l'abbé Thomas note sobrement « *Froid* » dans ses souvenirs. D'autres prêtres sont des habitués : le père Hervé Morand, le père Abel Le Bourhis, fidèle à son île natale jusqu'à la fin de ses jours, Jo Raoul et le père Mary, malgré ses mésaventures : « *Le père Mary aimait venir dans les îles quand il était libre. Il était toujours volontaire pour aider ou remplacer les recteurs. À Hoedic, on l'appelait "père Fal amzer" parce qu'il venait souvent par mauvais temps… Il ne supportait pas les chiens… et les chiens le sentaient ; il traversait toujours le village pour se rendre à la Maison perdue, au sud de l'île, les mains chargées de pierres. C'était la révolution chez les chiens qui venaient l'entourer en aboyant !* »

« *Les grandes fêtes religieuses qui tombent un jour de semaine sont célébrées.* […] *Le 27 novembre, fête patronale de saint Goustan, jour férié, les pêcheurs ne vont pas en mer. Messe, vêpres et feu de joie le soir, alimenté avec de vieux casiers qui donnent beaucoup de fumée noire.* […] *À noter que les hommes prenaient leur tenue d'hiver le jour de la Toussaint et leur tenue des beaux jours, le jour de Pâques. Pour les cérémonies du soir en semaine, ils avaient des « bleus » propres. Les Hoedicais étaient bien « typés » et présentaient bien…* »

« *Les sépultures étaient célébrées l'après midi et toute l'île était rassemblée. Le cortège partait de la maison du défunt. La croix, les enfants et les femmes sur deux rangs, le prêtre, le cercueil, et les hommes fermaient le cortège. Ah ! ce chant du* Libera*, comme il a marqué longtemps cette population d'Hoedic ! Les cercueils en simple bois de sapin, sans vernis… simplicité monastique… étaient entreposés au presbytère.* »

« *Les mariages, (j'en ai eu peu) étaient aussi d'une grande solennité ! Toute l'île était rassemblée. Héloïse Blanchet, épouse de Jean Le Pen, chantait le chant spécial des mariages.* »

Les maisons neuves ou rénovées étaient traditionnellement bénies à la fête de saint Goustan. « *La dernière maison qui a été bénie avant mon départ a été le sémaphore, celle de Jacques Durieux, qui n'était alors qu'une ruine et un dépotoir. M. le maire, Jacques Durieux et moi, nous sommes allés rencontrer M. Mesmer, ministre, dans sa résidence de Saint-Gildas-de-Ruys avec un bouquet de fleurs pour offrir à son épouse (c'était la première fois que j'offrais un bouquet de fleurs à une dame !). Nous avons demandé si M. Durieux pouvait occuper ce sémaphore en le restaurant. Sans difficulté, M. Mesmer a accepté en demandant d'établir un bail de 30 ans.* »

1960 – 29 juin : « *114 Hoedicais se sont rendus au pèlerinage de Sainte-Anne (45 femmes, 31 hommes et 35 enfants). Ce fut magnifique !* »

Fig. 5 : Procession au Port La Croix, 15 août 1965 (Photo M. Bolo)

1961 – Semaine sainte : L'abbé Pierrick Baron, professeur à Saint-Ivy et ses scouts construisent l'oratoire de la route de l'Argol avec les pierres du clocheton de la maison des religieuses [8]. Il est inauguré le 12 août : « *Environ trois cents personnes participent à l'inauguration de l'oratoire en présence de M. l'abbé Gourron. Les estivants se sont unis aux Hoedicais pour faire une splendide procession aux flambeaux, la soirée est calme...* »

- 18 juin : Sept filles et quatre garçons font leur profession de foi, « *tous habillés en aubes confectionnées par Mlle Ninie du presbytère.* »

1962 – 13 mars : « *Huit femmes, accompagnées du recteur, se rendent à Plouharnel pour participer à une réunion de l'École missionnaire*

8. Il manquait une statue dans cet oratoire. L'abbé Thomas nous demande si nous connaissons un statuaire. L'artiste est trouvé en la personne d'un carrier, M. Quistrebert, de Baud, qui sculpte à ses moments perdus pour améliorer l'ordinaire de ses huit enfants. La statue est prête la semaine suivante et transportée sur notre voilier. Nous annonçons notre arrivée au recteur mais il est impossible d'accoster sans mal à la cale de l'Argol car la marée est basse. Nous devons mouiller en rade au port La Croix. Le temps de béquiller, nous voyons, près de la croix, la silhouette de l'abbé en soutane avec sa brouette. Il est si impatient de voir la statue qu'il traverse le port sur les cailloux pour venir la chercher ! Récemment, nous avons adressé à l'abbé une photo, reçue d'un admirateur vingt-cinq ans après. En nous remerciant, il nous a révélé qu' « *il avait confié à cette vierge la construction du port de l'Argol qu'il n'avait pas réussi à faire démarrer pendant son séjour.* » (Note de Maryvonne Lédan)

organisée par le doyenné de Quiberon. Il y a environ 80 femmes du doyenné. Cela a été un enrichissement pour celles d'Hoedic. »

- Le même jour : « *Le pasteur protestant Picheral vient, accompagné de son secrétaire, préparer un camp national à Hoedic pendant la deuxième quinzaine de juillet. Ils sont accueillis au presbytère et repartent le 15. Les Hoedicais leur ont fait bon accueil, c'est un pas vers l'œcuménisme.* »

1965 – 3 janvier : « *Après le concile Vatican II, l'Église donne "* l'autorisation de célébrer la messe en français pour certaines parties bien déterminées*..." mais il n'est pas question de changer à Hoedic pour les grand-messes. Il est d'ailleurs spécifié* "dans certaines paroisses, on pourra facilement garder, au moins pendant quelque temps, l'ordinaire de la messe en latin *". C'est le cas pour Hoedic. Plus encore qu'ailleurs ! Celui qui voudrait changer, devrait bien peser le pour et le contre avant de prendre une décision. Quant aux messes lues du dimanche matin, nous adopterons le français à partir du 7 mars qui verra d'autres changements et suppressions. En attendant, la préparation se fera peu à peu par les messes en semaine.* »

- 2 février : « *Tous ont bien participé à la première messe du soir communautaire en français, y compris les hommes. Désormais, quand le recteur sera sur le continent, la messe sera célébrée le soir. Auparavant, quand il sortait, il sonnait l'*Angélus *pour avertir de son départ et la messe était supprimée.* »

- Fin août : « *Les recteurs de Houat et d'Hoedic avaient l'habitude d'organiser une rencontre annuelle avec les prêtres du doyenné de Quiberon… Houat en juillet, Hoedic en août. Fin août 1965, une tempête avait empêché le courrier* Notre-Dame de Confort *d'accoster à Hoedic. La déception était grande car le repas était prêt. Que faire ? Je pris, en accord avec Mlle Ninie, la décision de réunir pour ce repas tous les Hoedicais qui avaient une activité sur l'île ainsi que mon ami Jean le Nevé, ami de séminaire, et sa famille qui avaient fait l'achat d'une ruine sur la route du port du Sud…* »

1966 – « *Le lundi de Pâques, les Petits Chanteurs de la cathédrale de Rennes ont donné un concert à l'église au cours d'une bénédiction du Saint-Sacrement. Ils nous ont aidés à demeurer dans la joie de Pâques. Pendant trois jours, ils ont rempli l'île de leurs cris joyeux et de leurs jeux. Ils sont repartis le jeudi matin, les poumons chargés d'air iodé…* »

La restauration de l'église

C'est le 30 décembre 1962, au cours de la cérémonie des vœux, que l'idée de restaurer l'église est évoquée. Elle fera peau neuve après un an d'études et sept mois de chantier.

En juin 1963, alors que s'annonce l'arrivée prochaine de l'électricité, le projet des travaux de l'église prend forme. La part de la paroisse (14 000 F) est financée par un emprunt et l'apport d'une quête par mois.

Fig. 6 : L'abbé Thomas dans l'église d'Hoedic en 1963. (Coll. Abbé A. Thomas)

« *Le chantier débute par le toit un an plus tard, en mai 1964. L'entreprise de Gérard Jouannic, de Locoal-Mendon, en est chargée et termine dans la semaine du 1er juin. Les boiseries vermoulues des autels latéraux sont supprimées. La voûte est réparée et repeinte par un peintre décorateur de Quiberon entre le 30 septembre et le 10 octobre. Suivent les crépis intérieurs et extérieurs… Guy Boleis termine l'installation définitive de l'électricité le 16 octobre. Les vitres ordinaires des fenêtres sont remplacées par du verre cathédrale de couleur jaune qui donne à l'église une ambiance plus chaude et plus recueillie. Plus tard, des vitraux seront placés par le père Pierre-Yves Jourda, grâce à des bienfaiteurs amis… Le 29 octobre, arrivée de trente-neuf bancs neufs fabriqués à Vannes. Ils sont transportés sur la vedette blanche de M. Carton. À 9 h 30, à l'appel de la cloche, tous les hommes disponibles les débarquent et les montent au village en sept voyages, dans la camionnette d'Yvan Le Pluart. Pendant ce temps, toutes les femmes de bonne volonté (les plus jeunes) et quelques personnes âgées lavent l'église après que les vieux bancs aient été sortis. La même semaine, on passe deux couches de vinyle couleur sable à l'intérieur. Narcisse Blanchet pose six nouvelles consoles pour les statues des autels latéraux*

Tab. 1 : Bilan, au 3 janvier 1965, des travaux de restauration de l'église d'Hoedic effectués entre 1963 et 1965. (Abbé A. Thomas)

	Dépenses		Recettes
Part paroissiale versée au percepteur	14 000 F	Souscription	4 461 F
		Dons et divers	4 405 F
Bancs neufs et consoles, statues, chemin de croix	10 260 F	Vente poupée	259 F
		Quête du 1er dimanche et offrandes tronc	1 241 F
Rideaux confessionnal, chaises mariages	650 F	Part église et recteur dans quête	825 F
Carreaux peinture	512 F		
Support plâtre statues fond	206 F		
Frais souscription	274 F		
TOTAL	25 902 F		11 192 F
Déficit	14 710 F		

et transepts et, le 6 novembre, il installe sainte Thérèse et saint Michel dans le fond de l'église sur des socles de plâtre neuf. »

Le chantier est terminé !

« *Le 27 novembre, fête de saint Goustan et 110e anniversaire de la construction de l'église, de nombreux prêtres participent à la cérémonie de sa restauration et à la pose d'un nouveau chemin de Croix (l'ancien sera remis en place par M. l'abbé Le Guilcher).* »

La première messe du soir est célébrée le 8 décembre à 18 h 30.

Le 3 janvier 1965 paraît le compte rendu des travaux de restauration de l'église (tab. 1).

Les religieuses et l'école

La congrégation des Filles de Jésus a été fondée en 1834 par un curé de Bignan, dans le Morbihan. Dès les premières années, des religieuses furent envoyées dans les écoles ou les hôpitaux. La maison de Bignan devenant trop petite, les sœurs achetèrent et défrichèrent un terrain, Lann Vras, près de Locminé. On y construisit une grande maison, Kermaria, et une chapelle. Les religieuses qui ne s'exilèrent pas après les lois de 1905 purent continuer leurs formations au noviciat et obtenir les diplômes requis.

Trois religieuses arrivèrent à Hoedic le 11 septembre 1871 et elles y restèrent jusqu'au milieu des années 1980 [9].

Sœur Saint-Cosme et sœur Colette, présentes à Hoedic à la même époque que l'abbé Thomas, se sont retirées à Kermaria. Au nom de

9. Sœur Julienne et sœur Agnès qui tenaient la boutique quittèrent Hoedic en 1974 ; Jean Le Fur reprit le commerce et créa la boulangerie. Sœur Marie, l'infirmière, et sœur Jeanne, l'institutrice, quittèrent Hoedic dix ans plus tard en 1984. L'époque des religieuses était définitivement terminée. L'infirmerie fut confiée à Macha (Marie-Madeleine Bolo) et Anne-Marie Jouan fut la première institutrice civile. (Note de Melvan)

Melvan, le 30 octobre 2007, Maryvonne Lédan a rencontré Ernestine Cadiou, sœur Saint-Cosme en religion, qui fut institutrice à Hoedic de 1961 à 1963. À 88 ans, ses souvenirs précis sont conservés avec fierté et rédigés d'une main sûre :

« *J'étais l'institutrice de la seule école de l'île, et c'était une école catholique ! J'avais 40 élèves de 5 ans à 14 ans et j'étais toute seule avec eux dans cette petite école* (*cf.* tab. 2). *Les plus jeunes étaient gardés par les parents mais j'apprenais à lire et à écrire aux 5 et 6 ans. J'avais 4 cours différents et la préparation au certificat d'études. Les enfants faisaient régulièrement leurs devoirs à la maison. Je corrigeais les cahiers le soir avant de me coucher. Le dimanche, après les vêpres, je faisais réviser ceux qui se présentaient au certificat d'études. Sur 6 élèves présentés, j'en ai eu cinq de reçus et je ne comprends pas pourquoi le sixième n'a pas réussi ! Les parents, très intéressés par la scolarité, me soutenaient sérieusement dans mes efforts. Je me rappelle Jean-Ri Blanchet me ramenant deux élèves qui traînaient dans le village.* […] *Je ne suis restée que 2 ans, je voulais voir de temps en temps ma mère tombée malade. Je me sentais prisonnière de cette insularité…* »

Fig. 7 : Les enfants d'Hoedic avec l'abbé Thomas et le frère Jean de la Croix en décembre 1961. (Coll. Abbé A. Thomas.)

Tab. 2 : Enfants d'Hoedic le 7 novembre 1962 : 53 enfants, 30 garçons et 23 filles, dont 38 d'âge scolaire. (Lettre de l'abbé A. Thomas à Maryvonne Lédan pour l'organisation de l'arbre de Noël)

Âge	6 mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
GARÇONS	2	2	3	1	3	1	2	2	1	4	3	2	-	4
FILLES	-	-	1	2	2	3	-	1	2	4	1	-	1	7

L'agenda de l'abbé Thomas confirme ces souvenirs :

1960 – « *À mon arrivée, il y avait 40 élèves à l'école dans une seule classe tenue au début par sœur Hubert qui a enseigné à Hoedic durant 27 ans. Elle avait toujours du succès au certificat d'études. L'école publique ayant été fermée avant mon arrivée, l'école était une véritable école catholique mais reconnue et entretenue par l'éducation nationale.* »

- 7 juillet : « *Hoedic fête le centenaire de Kermaria.* »
- 16 septembre : « *L'école ouvre avec la messe du Saint-Esprit à 7 heures. 38 élèves et 3 nouveaux sont inscrits.* »

1961 – 21 juillet : « *Le courrier arrive sans mère Saint-Hubert nommée responsable à Kernascleden. La nouvelle religieuse est sœur Saint-Cosme qui vient de Plougoumelen où elle a enseigné pendant dix ans. Sœur Delphine, infirmière et responsable de la "boutique", devient responsable de la communauté.* »

1963 – 10 août : « *Après une présence de deux ans à l'école, sœur Saint-Cosme est nommée à Guillac. Elle est remplacée par sœur Saint-Jean qui arrive de Locmaria Grand-Champ. Originaire de Bieusy-les-Eaux, elle est âgée de vingt-huit ans et prend les fonctions d'organiste tout en étant enseignante.* »

1965 – 28 janvier : « *Houat fête saint Gildas et le centenaire de l'arrivée des sœurs mais la fête est perturbée par la neige. Le seul jour du mois !* »

- 20 octobre : « *Mère Ignatius , mère provinciale vient en visite pour faire une mise au point matérielle. Il ne reste que trois religieuses mais elles font le travail de quatre.* »

Le départ

1966 – 18 août : « *Il a fallu un jour quitter l'île. Avant le départ, un repas d'adieu avait été organisé en l'honneur du recteur et aussi du capitaine de l'hélicoptère qui prenait sa retraite… Les pêcheurs hoedicais avaient offert 12 kilos de homards… Mlle Ninie les avait préparés de trois façons, en Bellevue, flambés au whisky et à l'armoricaine. Les invités étaient repartis ravis… Quand le départ à sonné et que le* Notre-Dame de Confort *a quitté l'Argol, ce n'est pas sans une certaine nostalgie, mais aussi avec une certaine satisfaction de la mission accomplie que j'ai vu s'éloigner cette île d'une blancheur éclatante après l'avoir connue bien triste dans sa grisaille en arrivant. Si bien que le père Marquer, recteur de Houat, avait laissé échapper cette*

Fig. 8 : Mlle Ninie et l'abbé Thomas à bord du *Notre-Dame de Confort* le 18 août 1966, jour de leur départ d'Hoedic pour Gâvres. (Coll. D. Leurette)

réflexion au sujet de Mlle Ninie, qui portait quelques poules pour le presbytère de Gâvres, et du recteur : "On aurait dit Adam et Ève chassés du paradis terrestre !" »

L'abbé Thomas quitte l'île avec une prière : « *Seigneur, je vous confie ce petit troupeau que vous m'aviez confié et que j'ai laissé. Je l'ai aimé comme un père peut aimer ses propres enfants. J'ai rencontré bien des difficultés, mais j'ai vécu aussi sur cette île toutes les richesses d'une vie aux rencontres multiples. Elles m'ont tout apporté… sauf l'ennui.* [10] »

À la fin de son agenda, le recteur résume, modestement mais sereinement, les six années qu'il a passées à Hoedic : « *Tout n'a pas été parfait… mais je suis parti heureux d'avoir servi une cause importante tout en exerçant ma vie de prêtre.* »

Sources

- Thomas A. (abbé), 2006 – *Mes années à Hoedic de 1960 à 1966*, Gâvres, 25 p.

10. L'abbé Thomas reprend ici la prière du recteur Marion à son départ d'Hoedic en 1820. (Note de Melvan)

L'*Artiglio*

Gildas Gouarin

Quiberon 56170 [1].

Résumé : Fin des années 1920, les scaphandriers de l'*Artiglio,* navire italien de la Sorima, plongent sur des épaves dans les eaux bretonnes. La cargaison d'or de l'*Egypt* et les diamants de l'*Élisabethville* accaparent l'essentiel de leurs efforts. Pendant la mauvaise saison, l'*Artiglio* travaille aussi au dérasement des épaves qui, telle celle du *Florence H,* entravent la navigation. Le 7 décembre 1930, une forte détonation secoue les fidèles assemblés dans l'église de Houat. L'épave du *Florence H*, chargée de dynamite, vient d'exploser au nord de l'île, engouffrant l'*Artiglio* par le fond. Ce sera son successeur l'*Artiglio II* qui, en 1932, remontera les lingots d'or de l'*Egypt.* L'épave de l'*Artiglio* est retrouvée au nord de Houat dans les années 1970. Les fouilles sous-marines qui s'ensuivent ont mis en évidence le cadre luxueux du navire amiral de la Sorima et permis de mieux comprendre les circonstances du drame.

Construit en 1906 à Glasgow (Écosse), celui qui deviendra l'*Artiglio* est un puissant chalutier à vapeur. Pour l'heure, il s'appelle le *Macbeth* et navigue pour le compte d'un armement de pêche écossais. De 1915 à 1918, il est réquisitionné par la Royal Navy comme dragueur de mines du fait de sa solide coque métallique. Puis en 1919, il est racheté par un armement de pêche italien qui le rebaptise *Ideale*. Enfin, la société italienne Sorima l'acquiert en 1926. Il devient l'*Artiglio*.

Grâce aux carnets de bord, aux articles de journaux de l'époque et à des recherches menées en Italie au berceau de la Sorima et dans le golfe du Morbihan, l'histoire de l'*Artiglio* a pu être reconstituée.

Aux origines de l'aventure : Giovanni Quaglia et Alain Terme

En 1916, un notable Génois, Giovanni Quaglia, crée une compagnie maritime qui se développera durant la Première Guerre mondiale, grâce au transport de marchandises destinées aux belligérants. En 1918, l'entrepreneur est à la tête d'une flotte de voiliers marchands épargnés par la guerre sous-marine en raison de leur petite taille et de leur mode de navigation côtière. La paix retrouvée, les vapeurs prospèrent à nouveau pour le commerce et mettent en péril la rentabilité de l'affaire. Quaglia est bientôt ruiné. Quelques années plus tard, il rebondit en créant la société Quaglia & Galdani, spécialisée dans le transport pétrolier.

À 45 ans, Quaglia est un homme riche. Mais pour cet aventurier dans l'âme, ce n'est pas suffisant. Il pressent le potentiel financier

1. Manuscrit adapté pour cette publication avec l'aide de Céline Le Coq.

d'une activité encore inexploitée : la récupération des millions de tonnes de cargaisons coulées durant la guerre.

C'est ainsi que naît la Sorima, Société de récupération maritime. La compagnie arme cinq navires baptisés de noms évocateurs : le *Rostro* (le bec), le *Rampino* (le rateau), le *Raffio* (le croc), l'*Arpione* (le harpon) et l'*Artiglio* (la griffe), navire amiral de la flotte.

Quaglia s'adjoint la compétence d'hommes exceptionnels, tel qu'Alberto Gianni, à qui il confie la transformation des bateaux. Bon marin, excellent scaphandrier, Gianni est doué d'un sens pratique hors du commun. La Sorima va lui permettre d'exprimer sa créativité. La devise du poète italien d'Annunzio *Memento audere semper*[2], que Quaglia a fait sienne, lui convient parfaitement.

En homme d'affaires avisé, Quaglia sait que la prospérité d'une entreprise dépend autant de son savoir-faire que de sa renommée. Dès 1927, il mise sur un pari incroyable : remonter sept locomotives à vapeur de 18 tonnes chacune, 300 bogies de wagons, 2 000 tonnes de barres d'acier et 400 tonnes de lingots de cuivre, coulés en 1917 avec le cargo anglais, le *Washington*, sur un fond de 96 m dans le golfe de Gênes. Autant dire inaccessible pour l'époque ! Il invite à bord de l'*Artiglio* des experts en travaux sous-marins du monde entier pour assister à la remontée. Considérée comme impossible, la mission est un succès. Grâce à ce coup d'éclat, la Sorima s'impose comme leader mondial de la récupération sous-marine.

Quaglia peut ainsi négocier avec les autorités l'exclusivité des droits de récupération des cargaisons disparues dans les eaux italiennes au-delà de la profondeur de 50 m, limite absolue de la plongée traditionnelle en pieds lourds (plongée par tuyau d'air relié à la surface). Parmi les invités, une personne va être déterminante pour l'avenir de la Sorima : le Français, Alain Terme. Diplômé en sciences politiques, passionné d'aviation, il se distingue durant la Première Guerre mondiale aux commandes de son biplan. En 1917, il devient pilote d'essai chez Blériot, avant de se lancer dans l'aventure sous-marine en 1920.

Fig. 1 : Alain Terme.

Alain Terme crée l'UESM (Union des entreprises sous-marines) et négocie avec l'État français une convention l'autorisant à récupérer les métaux coulés dans les eaux nationales, contre une rétrocession de 10 % de la valeur des marchandises sauvées. Terme ne dispose pas de moyens de récupération mais a beaucoup d'ambition. Deux épaves l'intéressent tout particulièrement, dans les eaux bretonnes.

La première est un paquebot anglais : l'*Egypt*, qui a sombré le 20 mai 1922, au large de l'île de

2. Souviens-toi d'oser toujours.

Fig. 2 : L'*Artiglio* au large de Gênes en 1926 et son équipage à Brest en septembre 1930, moins de trois mois avant le naufrage. Au second plan, en cravate rayée, le capitaine Giacomo Bertolotto.

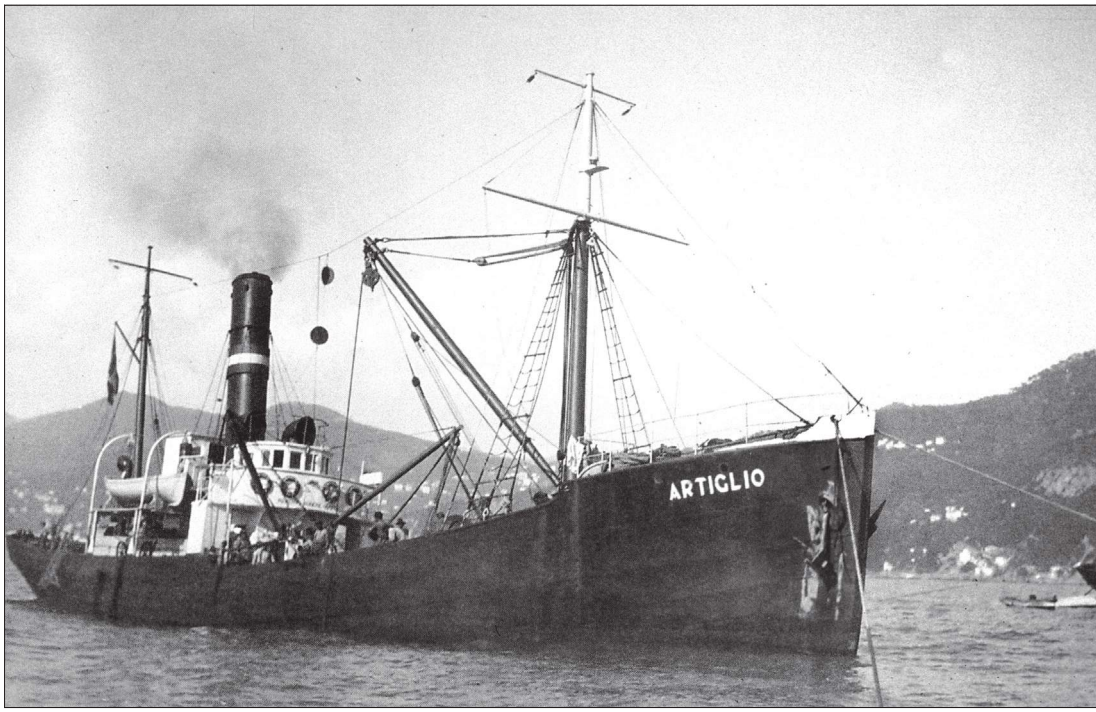

Sein. L'*Egypt* disparaît en eaux profondes avec 8 tonnes d'or composées de barres de 1 à 7 kg et de 37 caisses de livres sterling or, ainsi qu'avec 43 tonnes d'argent pur en barres de 31 et 37 kg. En 1925, Terme négocie avec l'ingénieur anglais Peter Sandberg la reprise du contrat d'exploitation. Du type « *no cure, no pay* » (contrat avec obligation de résultat), il assure 90 % des valeurs repêchées aux sauveteurs, 10 % aux assureurs.

La deuxième épave qui l'intéresse est un paquebot belge : l'*Élisabethville*, qui a coulé le 6 septembre 1917, dans les environs de Belle-Île. L'*Élisabethville* sombre avec à son bord du zinc, du plomb, du cuivre, de l'huile de palme et des noix de coco. Mais il emporte aussi avec lui 10 tonnes d'ivoire et 12 770 carats de diamants, assurés pour 100 000 livres sterling. En 1927, Terme ratifie un contrat avec la compagnie belge de courtage en assurances, censée représenter les intérêts du propriétaire du paquebot et de sa cargaison. Ce contrat l'autorise à exploiter l'épave sous des conditions alléchantes : 85 % de la valeur des cargaisons sauvées revenant à l'UESM, 15 % aux assureurs et au propriétaire. Légalement douteux, le document à l'apparence officielle permet à Terme de donner le change.

Lorsqu'en 1927, Alain Terme rencontre Giovanni Quaglia à Gênes sur le chantier du *Washington*, il détient deux arguments de poids pour le convaincre d'une association. Il n'en faut d'ailleurs pas plus. Quaglia envoie ses meilleurs navires : le *Rostro*, le *Raffio* et l'*Artiglio* arrivent en Bretagne en juin 1928.

La vie à bord de l'*Artiglio*

L'*Artiglio* est un chalutier à vapeur de 45 m. Doté d'une machine à triple expansion [3] de 750 CV, reconnaissable à ses trois cylindres.

À bord, tout est organisé en fonction du travail des scaphandriers. Ainsi, contrairement aux navires classiques, la responsabilité du vapeur n'incombe pas uniquement au capitaine, Giacomo Bertolotto ; elle revient également au chef scaphandrier, Alberto Gianni. Leurs missions se complètent : le capitaine est entièrement responsable de son navire lors des transits, tandis que Gianni prend le commandement pendant les travaux sous-marins. Il possède les compétences requises car il est titulaire du brevet de capitaine de la marine marchande. Il s'occupe aussi des explosifs, destinés aux travaux sous-marins, qui sont stockés à tribord de la cale principale. Les détonateurs électriques, qui présentent davantage de risques et craignent l'humidité, sont entreposés dans l'un des tiroirs situés sous la couchette de la cabine bâbord destinée aux invités.

Les activités sont réparties en quatre services qui se partagent les locaux du bord : navigation et manœuvres, propulsion, travaux sous-marins et subsistances. Le matériel des scaphandriers est rangé dans un étroit local, aménagé en arrière de la cale principale sur toute la

3. Machine à vapeur de dernière génération où la vapeur passe successivement dans trois cylindres au fur et à mesure de sa détente.

Fig. 3 : Les membres de la Sorima. a) De droite à gauche : le président de la Sorima, Giovanni Quaglia, et les trois scaphandriers de l'*Artiglio*, Alberto Bargellini, Alberto Gianni et Aristide Franceschi ; b) La passerelle de l'*Artiglio* ; c) Sur le pont de l'*Artiglio,* autour du coffre-fort de l'*Élisabethville*, derrière de gauche à droite, Mario Raphaelli, chef scaphandrier sur le *Rostro* qui remplacera A. Gianni après le naufrage, A. Franceschi et devant à gauche G. Quaglia, à droite A. Gianni, au milieu en casquette le capitaine Menguy.

Fig. 4 : Le carré de l'*Artiglio* avec de gauche à droite et debout, A. Gianni, A. Franceschi et G. Bertolotto le capitaine de l'*Artiglio,* puis assis, G. Quaglia, Tizianno de Bernardi le chef machiniste et A. Bargellini.

largeur du navire. S'y trouvent également la tourelle *Galeazzi*[4] et le scaphandre articulé *Neufeld und Kunkhe* suspendus à des équerres. Un atelier permet à Aristide Franceschi d'y entretenir le matériel. La poupe est occupée par le chef mécanicien Tiziano de Bernardi et par son second, le graisseur Antonio Deiana. Une table installée entre les couchettes leur permet d'écrire et d'avoir des moments de détente, comme jouer de la musique après leur journée de travail. Les trois chauffeurs partagent avec les cinq matelots le poste d'équipage aménagé sur bâbord, devant le grand mât.

Le capitaine occupe généralement la cabine située sous la passerelle, mais il se pourrait qu'en l'absence d'invités à bord, et durant les longues périodes de travaux sous-marins nécessitant de rester au mouillage, il ait préféré prendre celle, plus confortable, située à bâbord du carré. Les trois scaphandiers, Alberto Gianni, Aristide Franceschi et Alberto Bargellini, disposent chacun d'une cabine aménagée devant la grande cale, à tribord. Pour y descendre, un escalier a été installé devant le grand mât.

Giovanni Quaglia, propriétaire de la Sorima, a le sens du prestige et des affaires. Il lui faut montrer sa réussite. Il choisit l'*Artiglio* comme navire amiral de sa flotte et le fait aménager avec tout le raffinement italien. Ainsi, un luxueux carré est créé dans le volume de l'ancienne cale à poisson du chalutier hauturier qu'avait été l'*Artiglio*. Une table, huit fauteuils sculptés dans l'acajou le plus précieux, pivotant chacun sur une colonne en fonte fixée au sol, et deux banquettes moelleuses

4. Tourelle de plongée permettant de descendre à - 200 m, mise au point pour la Sorima.

Fig. 5 : Le travail des scaphandriers. a) A. Franceschi en scaphandre « pieds-lourds», permettant des plongées jusqu'à 50 m ; b) Tourelle butoscopique ; c) Scaphandre articulé Neufeld et Kuhnke, permettant des plongées jusqu'à 150 m ; d) A. Franceschi dans la tourelle ; e) Liaison téléphonique avec le scaphandrier en plongée ; f) La griffe du *Raffio* en action ; g) Étude de la maquette de l'*Egypt* ; h) Pompe pour l'alimentation en air des scaphandriers à casque.

peuvent accueillir confortablement dix convives, tandis que l'éclairage électrique est assuré par des plafonniers en laiton ciselé et des appliques en porcelaine. Des ventilateurs brassent délicatement l'air, les patères murales fixées sur les cloisons en sapin mouluré servent de vestiaires. Un buffet en acajou, une horloge murale, une défense en ivoire, des chandeliers en argent complètent la décoration, tandis qu'un portrait de Mussolini est là pour rappeler aux Italiens qui est le maître de leur patrie. Un riche escalier, équipé à sa base d'un bac en cuivre destiné à recueillir les eaux de ruissellement en cas de mauvais temps, permet de descendre au carré qui n'a rien à envier aux salons de première classe des grands paquebots !

Près du carré, deux portes mènent à une cuisine et à une salle de bain. Dans cette dernière, des toilettes, une baignoire et la pharmacie. Dans la cuisine, un service entier d'argenterie (couverts, coquetiers, plateau) est gravé en lettres élégantes aux armes de la compagnie, « *Sorima* ». Du carré, on accède aux deux cabines latérales éclairées par un hublot de coque et par un hublot prismatique de pont. Elles sont destinées aux invités et à l'armateur. Chacune est aménagée avec du mobilier en acajou. Elles disposent d'une bannette à rideau surmontant trois tiroirs, d'un meuble avec lavabo à eau courante, de l'éclairage et d'un ventilateur électrique. Un ensemble de porcelaine florentine Richard Ginori est à bord : assiettes, tasses, sous-tasses, plats à desserts, coupelles, soupière, ramequins, de la porcelaine blanche, au liseré bleu et aux armes de l'*Artiglio* ; peu de bateaux possèdent une vaisselle à leurs noms et à leurs armes !

À la recherche des diamants de l'*Élisabethville*

Alain Terme a soigneusement préparé la mission. Il a entrepris des recherches dans le triangle déterminé par les axes des relèvements effectués par les trois sémaphores de l'île (Arzic, le Taluc et Er Hestallic) le jour du naufrage. Pour cela il fait venir deux navires, le remorqueur *Tourbillon*, commandé par le capitaine Menguy, et l'*Archimède*, commandé par un Belle-Îlois, le capitaine Adam. Très vite ces derniers repèrent par dragage quelques obstructions qu'ils font baliser, sans pourtant déterminer laquelle était l'*Élisabethville*.

Tandis que le *Rostro* et le *Raffio* entament la récupération de quelques milliers de tonnes de cuivre coulé dans le golfe de Gascogne, l'*Artiglio* entreprend immédiatement la recherche des diamants de l'*Élisabethville*. Les marins installent leur quartier général à l'hôtel de Bretagne à Belle-Île, avant de prendre la mer vers les balises.

En quelques heures, la première bouée du site du naufrage est ralliée. Le scaphandre articulé est préparé. Gianni parvient au fond rapidement. La visibilité est bonne, il s'habitue à la couleur vert foncé de l'eau profonde et distingue bientôt une masse sombre à quelques mètres de lui : un énorme rocher. La déception passée, il faudra vérifier les autres balises.

Une semaine plus tard, Gianni se fait descendre sur une nouvelle obstruction. Cette fois, il s'agit d'un navire à la carcasse impression-

Fig. 6 : L'*Élisabethville* et, en bas, cliché d'un rescapé à bord d'une chaloupe lorsqu'il est coulé en septembre 1917 par une torpille allemande, au sud de Belle-Île.

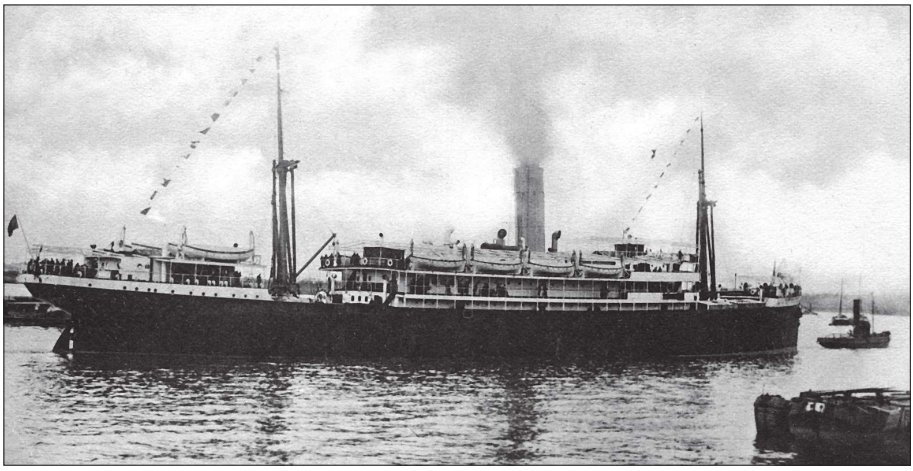

nante. Déchiquetée par les tempêtes d'hiver, la coque a beaucoup souffert. Les nombreux hublots trahissent un navire à passagers. Par téléphone, Gianni ordonne à l'*Artiglio* de manœuvrer afin de lui permettre de se déplacer parallèlement à l'épave et décrit ce qu'il voit : des ponts, des bossoirs, des cheminées, un canon sur l'arrière… L'équipage compare cette description avec les plans que Terme a obtenu. Pas de doute, c'est l'*Élisabethville* !

Gianni fait immédiatement mouiller trois corps morts de 4 tonnes en triangle à l'avant de l'épave et trois autres à l'arrière, afin d'embosser l'*Artiglio* à l'aplomb du chantier. La chasse aux diamants est ouverte. Alain Terme est persuadé qu'ils sont stockés dans la chambre postale, un petit local aux parois renforcées. Il avait appris qu'en temps de guerre les valeurs voyageaient de façon anonyme, mêlées au courrier.

Mais la chambre postale se situe au milieu du navire, sous les gros treuils de la cale arrière, il va donc falloir se frayer un chemin à l'explosif puis déblayer. Une méthode brutale qui demande une grande maîtrise. Gianni s'en charge. De petits cylindres d'acier sont remplis de dynamite, fermés par un couvercle vissé et percé d'un trou

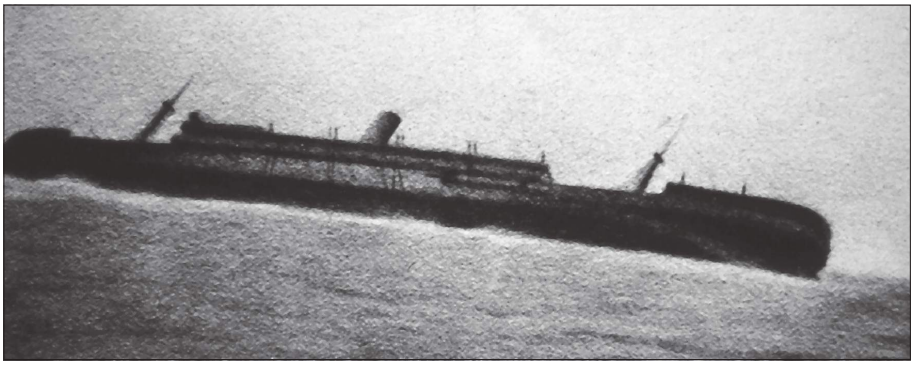

par lequel est introduit un puissant détonateur électrique. Ils sont alors fixés les uns derrière les autres sur une barre de bois placée sur l'épave par le scaphandrier articulé à l'endroit choisi. Après le tir, le scaphandre est descendu pour guider l'énorme griffe qui dégage la ferraille déchiquetée. Le local est rapidement atteint. Une plaque de bronze est fixée à la porte blindée. L'inscription réjouit l'équipage : « *Dépôt des valeurs* » . Le scaphandre remonte les premières caisses de bois aperçues dans la pénombre. À peine déposées sur le pont, la première est ouverte…

C'est la consternation : elle ne contient que des obus, de même que les suivantes. La chambre postale est entièrement vidée, sans trouver la moindre trace de diamants.

Alain Terme télégraphie et apprend du troisième officier de l'époque que les munitions des canons avaient été stockées dans ce local en raison de sa solidité. Quant aux sacs postaux, ils avaient été placés dans l'infirmerie. Située juste à côté, elle a été détruite par les explosifs… Gianni tente alors de récupérer les restes de l'infirmerie, cherchant tout ce qui peut ressembler à un caillou brillant, sans résultat.

Giovanni Quaglia entretient le moral des troupes : il fait remonter le coffre du commandant dans l'ultime espoir qu'il puisse encore contenir les diamants. Ce dernier ne sera ouvert que le 7 août. Malheureusement comme il fallait s'y attendre, il ne contient quasiment rien : 4 livres-or et 1 870 francs 80 centimes de monnaie du Congo belge ! Il reste à remonter les 10 tonnes d'ivoire contenues dans la cale avant, ainsi que les deux hélices de bronze. Ce travail est accompli en trois semaines par les scaphandriers.

L'été 1928 s'achève donc sans diamants [5], mais tous les espoirs sont permis pour la saison prochaine, sur l'*Egypt*.

La chasse au trésor de l'*Egypt*

Le 5 juin 1929, l'*Artiglio* et le *Rostro*, commandés respectivement par les capitaines Bertolotto et Carli, appareillent de Brest vers la zone du naufrage de l'*Egypt*, situé au large d'Armen.

Six tonnes d'un explosif puissant ont été embarquées à Brest, afin de pouvoir percer les cinq ponts de l'*Egypt* et parvenir à la chambre forte située dans les entrailles du paquebot.

À l'inverse de l'*Élisabethville*, Quaglia et Terme sont certains que les 8 tonnes d'or et les 43 tonnes d'argent sont bien là. Ils disposent

5. Dans les années 70, Robert Stenuit a évalué pour le compte de la Comex (Compagnie maritime d'expertises) la rentabilité d'une nouvelle tentative sur l'épave de l'*Élisabethville*, avec les moyens modernes. Il affirme que les diamants, qui proviennent des mines exploitées par la compagnie La Formière, au Congo belge, sont une production industrielle dont la valeur ne couvrirait pas les frais engagés pour les récupérer. En outre, il pense que les diamants ont probablement été débarqués à la Pallice avec le courrier, pour être acheminés vers l'Angleterre par train, puis par vedette rapide, moins exposée qu'un gros transport maritime. Ils n'auraient donc, selon lui, jamais coulé lors du naufrage.

Fig. 7 : À défaut de diamants, une dizaine de tonnes de défenses d'éléphants sont remontées des cales de l'*Élisabethville*.

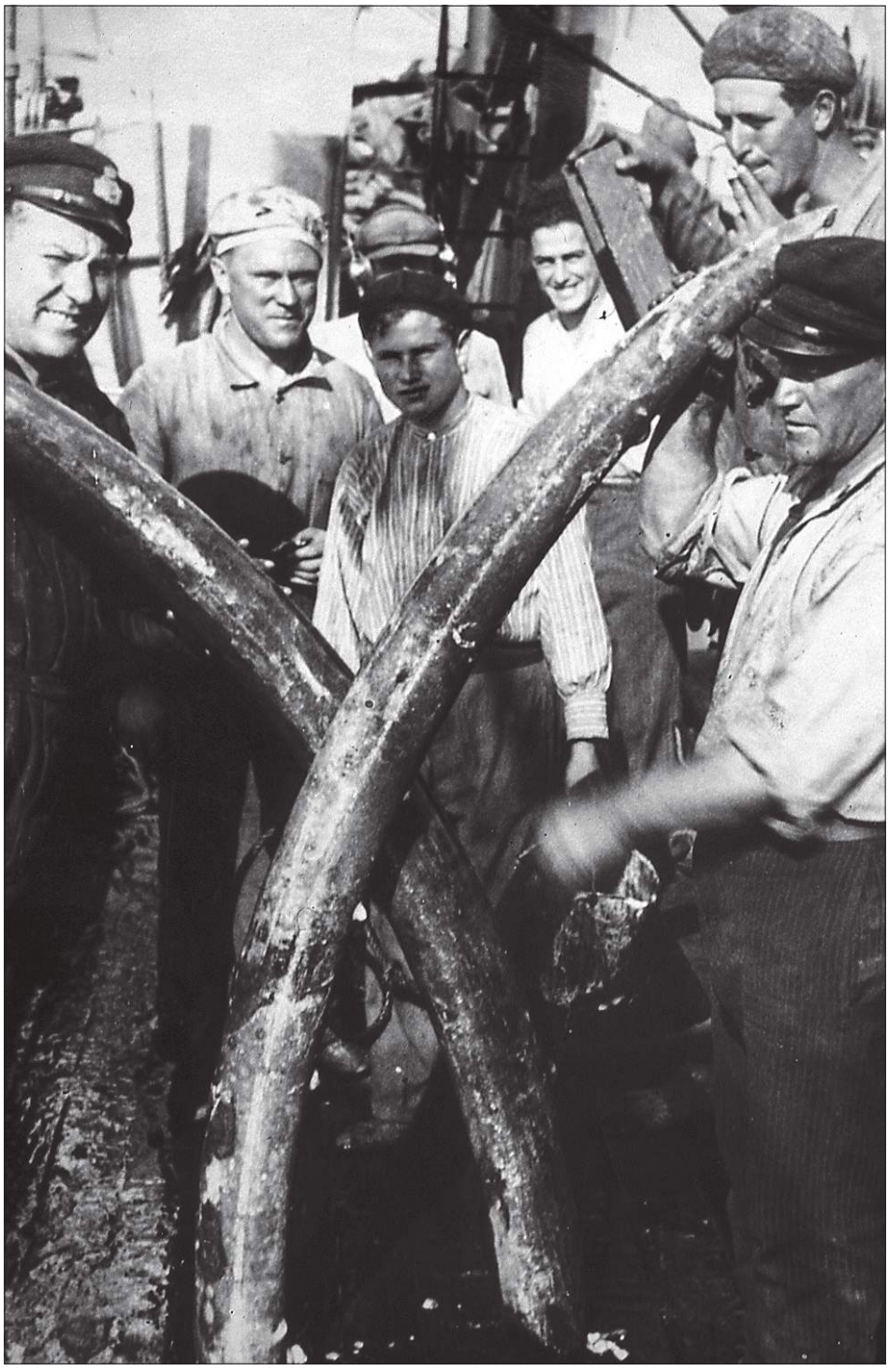

Fig. 8 : L'*Egypt*, victime d'une collision par temps de brouillard, coulera à l'ouest de Sein en mai 1922.

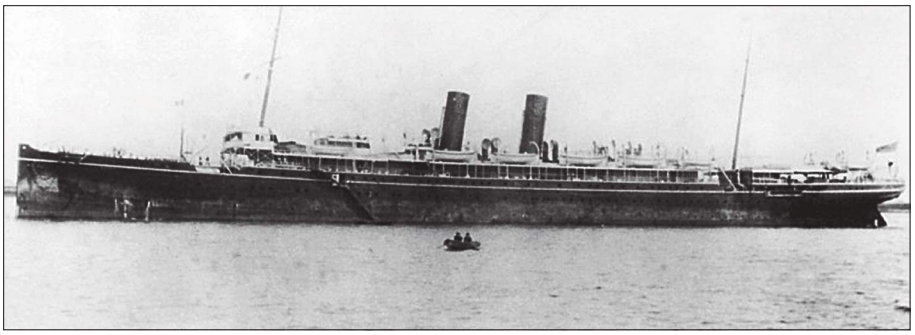

de plans précis du navire, ce qui permet à Gianni de réaliser une maquette afin de mieux détailler leur progression.

Le *Rostro* participe à la recherche, avec deux scaphandriers : Mario Raphaelli et Raphaello Mancini car, pour localiser l'*Egypt*, la technique du dragage en bœuf doit être employée. Elle consiste à remorquer entre deux bateaux un câble lesté, destiné à crocher dans tout obstacle présent au fond de la mer, qu'il suffit d'identifier grâce à la tourelle Galeazzi immergée avec son occupant.

La zone de recherche est vaste : un rectangle de 6 milles par 10 est déterminé. Le commandant de l'*Egypt*, Gustav Hedback, avait tenté de localiser l'épave en 1923, par dragage. Ayant crocheté une grosse obstruction, il identifie le lieu mais ne peut rien entreprendre. Quaglia veut tenter sa chance sans attendre. Arrivé sur la zone, une ancre de 4 tonnes est mouillée, reliée à une bouée à laquelle l'*Artiglio* s'amarre. Profitant du calme plat exceptionnel, une plongée d'essai est tentée par Bargellini. La tourelle suspendue à son câble entame sa descente dans une eau claire. Le treuil laisse filer le câble qui n'en finit pas d'être avalé par la mer. Gianni, subitement inquiet, prend le téléphone et interpelle Bargellini, qui répond qu'il n'a pas encore touché le fond. Gianni comprend alors que la tourelle est prise dans un courant violent qui l'empêche de descendre. Bargellini est remonté. La mer dicte ses règles : non seulement il va falloir faire avec la météo, mais également avec les violents courants de l'Iroise.

Le dragage commence. Les deux bateaux se mettent en position, tandis qu'un câble de 1 800 m est tendu entre leur poupe. L'*Artiglio* et le *Rostro* avancent à égale vitesse, suivant un rail. Tout à coup, ils se rapprochent, le câble a croché quelque chose. L'excitation monte. Le câble remonté, la déconvenue est grande lorsque son examen révèle des fragments de roches, plutôt que de la rouille… Remis à l'eau, il croche une deuxième fois, puis une troisième et une quatrième ; à chaque fois c'est la déception. Aux roches s'ajoutent de nombreuses petites épaves qui font perdre un temps considérable. Gianni commence à douter de la méthode. Une escale à Brest lui donne l'occasion de la modifier. Chaque navire traînera une lourde gueuse de 3 tonnes, reliée par un câble horizontal, réglé pour draguer le fond à une hau-

Fig. 9 : Remonté en septembre 1930 par l'*Artiglio*, le coffre-fort du commandant de l'*Egypt* ne contenait pas de valeurs…

teur de 15 m, afin d'éviter les petits obstacles sans rater l'*Egypt*, haut de 20 m.

De longues journées de recherches passent sans résultat, quand soudain les freins de treuils se mettent à gémir et les deux bateaux à se rapprocher rapidement. Le câble a croché violemment et se rompt près du point d'Hedback. Ramené à bord, il présente des traces de rouille très nettes et des marques de peinture blanche. Mais comme l'*Egypt* est peint en noir, l'équipage est perplexe. Or, après quelques recherches dans les registres, il apparaît qu'il avait été affecté comme navire-hôpital pendant la grande guerre et peint en blanc ! L'espoir renaît, un corps mort de 4 tonnes est coulé, avant que les deux bateaux rentrent se mettre à l'abri du mauvais temps en rade de Brest.

L'été 1929 est déjà bien avancé lorsqu'une période d'accalmie permet un retour sur la zone. Malheureusement, la mer déchaînée a eu raison du balisage ; il faut tout reprendre à zéro. Les tentatives sont peu concluantes. L'*Artiglio* et le *Rostro* rentrent en Italie, bredouilles.

En juin 1930, les deux bateaux reprennent leurs recherches, tandis que le *Raffio* récupère cuivre et cargaisons diverses pour alimenter les caisses de la Sorima, désormais bien vides.

Il faudra attendre encore jusqu'au 30 août pour qu'une croche sérieuse, confirmée par une plongée, révèle enfin le grand paquebot, identifié par ses bossoirs à commande hydraulique dont il était le seul à être équipé.

Un solide balisage est mouillé. Quatre coffres reliés à des ancres de 5 tonnes encadrent l'épave, afin de permettre à l'*Artiglio* de s'embosser solidement à l'aplomb du chantier qui démarre sans tarder. Gianni envisage de remonter d'une seule pièce la chambre forte et ses 50 tonnes de richesse. Pour l'isoler, il faut dégager les centaines de tonnes de ferrailles, ponts et cloisons qui la protègent. En fonction des marées, les explosions succèdent aux plongées de la tourelle et aux manœuvres de la griffe qui commence à se frayer un chemin dans les entrailles de la carcasse.

Le coffre du capitaine est remonté. Il ne contient que la valise diplomatique, amalgame de papiers détrempés, qui fait dire à Quaglia, tonitruant « *qu'il n'y a vraiment que son propre coffre qui contienne encore quelque richesse !* »

La catastrophe

Mais déjà le baromètre est en chute libre (annonçant la terrible tempête de l'équinoxe 1930 qui va anéantir la moitié de la flottille de pêche de Bretagne sud). L'*Artiglio* doit se mettre à l'abri en baie de Quiberon où l'attendent des chantiers de dérasement [6] d'épaves. Le *Rostro* entreprend la démolition de l'*Angers*, vapeur coulé au milieu de la baie, tandis que l'*Artiglio* s'occupe du *Florence H*, grand navire américain chargé d'explosifs de guerre, naufragé en 1917 au large de

6. Abattage des parties hautes d'une épave, pouvant constituer une entrave à la navigation. (Note de Melvan)

la côte nord de l'île de Houat, en face de l'actuel port Saint-Gildas. Le chantier, entamé au mois d'octobre, consiste à détruire à la dynamite cette carcasse qui présente un danger pour la navigation. Depuis deux mois, la routine s'est installée, rythmée par les plongées quotidiennes des trois scaphandriers du bord, équipés en « pieds lourds », chargés de poser les charges de dynamite. La cargaison d'explosifs semblant insensible aux dizaines de tirs, la crainte de voir l'épave exploser se dissipe.

Les eaux de la baie sont abritées de la grande houle du large par les nombreux brisants qui séparent l'extrémité sud de la presqu'île de Quiberon de la pointe nord-ouest de l'île de Houat. Seuls le chenal de la Teignouse et l'étroit passage du Beniguet laissent passer une houle résiduelle qui ne gêne pas un navire de la taille de l'*Artiglio*. La profondeur de la baie n'excède pas 20 m. Le travail est facile pour ces scaphandriers dont la réputation connaît déjà un rayonnement international.

L'*Artiglio* est mouillé à 160 m de l'épave du *Florence H*. Le jour se lève sur ce dimanche 7 décembre 1930. La mer est calme. La lumière douce de l'aurore commence à poindre derrière l'île d'Hoedic. Le continent tout proche est masqué par la brume.

La matinée est rythmée par les plongées suivies des explosions, détruisant peu à peu l'épave. Chacun s'active car il faut terminer au plus vite ce chantier qui n'en finit pas. Noël approche, l'équipage aspire à un peu de repos en famille, après ses six mois loin de l'Italie.

Alberto Bargellini termine de s'équiper ; il boucle son épaisse ceinture de cuir, enfile ses lourdes chaussures à semelle de plomb, puis attend. Le chef mécanicien a vérifié le moteur à essence du canot qui doit le conduire à l'aplomb du *Florence H*, il est prêt. Deux matelots sont à bord pour manœuvrer et faire fonctionner la pompe à bras, qui fournira de l'air à Bargellini.

Alberto Gianni contrôle une dernière fois les cinq cylindres d'acier qui contiennent chacun un litre d'explosif et les ferme par un bouchon percé d'un trou par lequel il introduit le détonateur à déclenchement électrique. Attachés le long d'un chevron de bois, ils sont descendus avec précaution dans le canot tandis que le cordon électrique de mise à feu est déroulé. La charge explosive est plus forte que les précédentes.

Le capitaine Giacomo Bertolotto est resté au carré où il achève de déjeuner en compagnie d'Amédéo Raffaelli, le premier officier, et de Luigi Melgazzi, le télégraphiste. Bertolotto n'apprécie guère les explosions, surtout si proches ; tous les autres sortent sur le pont pour assister au spectacle, tout comme Maurizio Amoretti, le cuisinier.

Vers 13 h 30, le canot s'éloigne puis revient une demi-heure plus tard, une fois les charges fixées à l'endroit prévu. Le cordon est déroulé sur 160 m. Gianni raccorde les fils sur le système de mise à feu composé d'une batterie et d'un interrupteur rotatif. Gianni saisit le sifflet

de manœuvre, en donne un long coup pour que tout le monde se tienne prêt et ordonne : « *Attaca* ![7] ».

À 14 h, Mario Raphaelli, chef scaphandrier sur le *Rostro*, mouillé à quelque 3 milles de l'*Artiglio*, attend le traditionnel signal annonçant la fin des tirs et autorisant la reprise des plongées en toute sécurité.

Soudain, une formidable explosion trouble le silence de la baie de Quiberon, un souffle d'air surchauffé vient balayer le pont du *Rostro*. L'*Artiglio* a disparu. Une gigantesque bulle de 6 millions de m^3 d'un gaz chauffé à 7 000 °C a repoussé une colossale masse d'eau, projetant en l'air l'infortuné navire avec une violence inouïe

Carli hurle ses ordres à son équipage médusé : « *Larguez tout, machine à 50 tours, barre à gauche toute, cap au 140, donnez la puissance maximale !* »

Heureusement qu'il vient de quitter son mouillage car, à peine en route, le *Rostro* fend un train de vagues d'une hauteur impressionnante. Vingt minutes plus tard, il arrive sur place. Carli ne peut que constater l'étendue du désastre. Onze hommes d'équipage ont été foudroyés instantanément, sept autres, réfugiés sur le gaillard avant, ont été projetés à plusieurs dizaines de mètres et ont été miraculeusement épargnés. Carli recueille les hommes déjà à moitié morts de froid ainsi que quelques corps sans vie parmi lesquels deux des scaphandriers, Alberto Gianni et Aristide Francheschi. Le capitaine Giacomo Bertolotto a été englouti avec son navire. Le troisième scaphandrier, Alberto Bargellini, ne sera jamais retrouvé. Il repose depuis le 7 décembre 1930 en baie de Quiberon, par 47°25,773' N et 02°56,227' W à 2,3 milles au nord de l'île de Houat.

L'espoir renaît

Quaglia est sous le choc. Pragmatique, il pense à l'avenir et se met en quête d'un nouveau navire pour remplacer l'*Artiglio*. En janvier 1931, il achète à Bordeaux un ancien chalutier à vapeur, le *Mauritanie*, qu'il envoie immédiatement se faire transformer aux Ateliers et chantiers de la Loire, tandis que le *Rostro* récupère le matériel lourd coulé dans l'épave de l'*Artiglio*.

Les équipages sont réorganisés. Mario Raphaelli remplace Gianni comme directeur des travaux, tandis que trois scaphandriers lui sont affectés : Mancini, Sodini et Lenci.

Le 21 mai 1931, le *Mauritanie*, rebaptisé *Artiglio II*, fait route vers Brest. Il arrive le 27 sur l'*Egypt*. Trois des quatre corps-morts laissés par Gianni ont résisté aux tempêtes d'hiver. Raphaelli fait remplacer les ancres de 5 tonnes par des blocs de bétons de 7 tonnes, dans lesquels sont coulés des rails de chemin de fer pour leur assurer un meilleur mordant. Prudent, il renonce à remonter d'un bloc la chambre forte. Il creuse à l'explosif un cratère au milieu de la carcasse pour parvenir au local, dont il envisage de percer le toit afin d'y prélever les caisses d'or et d'argent.

7. Contact !

Fig. 10 : La fin tragique de l'*Artiglio* est relayée en Italie par plusieurs journaux. Ci-dessous, une « vue d'artiste » de Vittorio Pisani en première de *La Tribuna* du 21 décembre 1930. En couverture de ce numéro de *La Revue des deux îles*, une autre illustration de A. Beltrame parue dans le *Corriere della Sera* du 21 décembre 1930.

LA TRIBUNA ILLUSTRATA

Abbonamenti. Interno: Anno L. 15 - Sem L. 8
Estero: Anno L. 30 - Semestre L. 15
Per gli abbonamenti rivolgersi all'Amministrazione de LA TRIBUNA, Via Milano, 69 - Roma.

Supplemento illustrato de "La Tribuna,,
Proprietà letteraria e artistica riservata secondo le leggi

Per inserzioni rivolgersi Ufficio Pubblicità de LA TRIBUNA, Via Milano, 69, Tel. 41-161, Roma (3). Per l'Alta Italia: Agenzia Goffredo Breschi, Via Salvini, 10, Tel. 20-907, Milano (113).

ANNO XXXVIII. — N. 51. 21 Dicembre 1930-IX. Cent. 30 il numero.

LA TRAGICA FINE DELL' „ ARTIGLIO ", LA FAMOSA NAVE RIPESCATRICE DI TESORI.

(Vedi nell'interno a pagina 10 l'articolo: " La nave dei palombari italiani „).

L'explosion est perçue à Houat

Extrait du cahier paroissial de Houat – abbé Louis Le Cam – dimanche 7 décembre 1930 [1].

« *Pendant les vêpres, au chant de magnificat, on a ressenti à l'église, par conséquent vers 2 h 20, deux fortes détonations. C'était l'*Artiglio *qui sautait avec la* Florence *au nord de la Vieille. La* Florence*, chargée de munitions pendant la guerre avait sauté à cet endroit en se dirigeant vers Saint-Nazaire. Son mât était visible par tout temps et gênait la circulation. L'italien* Artiglio *voulut le faire sauter, déjà depuis quelques mois il travaillait dessus. Donc dimanche les scaphandriers avaient placé des mines le long de l'épave qui contenait encore des centaines ou des milliers de tonnes d'explosif, l'*Artiglio *s'éloigna seulement de 200 m et fut englouti par le remous. Les Américains étaient venus après la guerre prendre les corps des leurs perdus dans la catastrophe de la* Florence *enterrés au cimetière de Houat, comme on savait plus trop exactement, ils ont transporté entre autres le dernier forgeron de l'île, un nommé Thomas* [2]. »

Des secours venus d'Hoedic

Le canot d'Hoedic est sorti pour l'*Artiglio* sans avoir eu à intervenir. La Société centrale de sauvetage des naufragés félicite cependant un canot de pêche hoedicais, le *Chant des Anges,* pour son action lors de ce naufrage. [3]

• Louis Blanchet, président de la station de sauvetage d'Hoedic :

« *Sortie du canot* Caroline-Fabrègue*, au secours des naufragés du releveur d'épaves l'*Artiglio *qui a sauté, le 7 décembre 1930, au N.-N.-E. de Houat, à 14h 15. À 14h 15, le guetteur sémaphorique, averti par une explosion formidable, se rend compte aussitôt de la catastrophe et hisse le signal d'alarme. À 14h 30, le canot de sauvetage* Caroline-Fabrègue *est lancé et, à force de rames, contre vent en plein debout et courant contraire, est arrivé sur les lieux du sinistre, au N-N-E de l'île de Houat. Le* Rostro*, qui travaillait de conserve avec l'*Artiglio *avait pu sauver quelques naufragés. Après avoir croisé quelque temps, ne trouvant que des épaves, le patron jugea qu'il était inutile d'insister, d'autant plus que la nuit tombait et que le vent fraîchissait. Aussi, c'est avec une bonne brise de N-N-O que le* Caroline-Fabrègue *regagnait Hoedic, à 20 heures. Le bateau s'est très bien comporté.* »

• Le chef du service de l'Inspection pour le vice-amiral président de la Société centrale de sauvetage des naufragés :

« *Je vous prie de remercier en notre nom le patron et les canotiers du zèle dont ils ont fait preuve pour essayer de porter secours aux victimes de l'explosion de l'*Artiglio*. Nous avons reçu du patron du canot à moteur* Chant des Anges *le compte rendu de ce qu'il a fait en cette occasion. En le félicitant en notre nom je vous autorise à lui verser une somme de 100 francs à partager entre Nicolas Blanchet, Denis Le Gurun, Le Moing et Palmec.* »

1. Retranscrit par Jean-Noël Lanoé, actuel recteur des deux îles.

2. Voir à ce sujet le récit de Claude Péquart « Des crânes sous la tempête » dans *La Revue des deux îles* n° 4, p. 143-145.

3. Archives du Canot de sauvetage communiquées par Louisa Blanchet et Gilles Janin.

Quatre mois de belle saison s'annoncent mais les conditions du large laissent moins de trente jours d'intervention effective sur l'épave. Les conditions de plongée, extrêmes, imposent l'abandon du scaphandre articulé. Guidée par la tourelle, la griffe va et vient, arrachant la ferraille. Les dynamitages se succèdent. Pont après pont, cloison après cloison.

Déjà l'été 1931 se termine, les efforts n'ont pas été vains ; le toit de la chambre forte est atteint. Le 30 octobre, une légère charge y pratique une petite ouverture. Sodini descend avec la tourelle mais ne voit rien car la lumière rasante de l'automne n'arrive plus à percer. Le passage est agrandi jusqu'au 17 novembre où Mancini parvient à descendre dans la chambre forte. Il aperçoit vaguement un éclat brillant inhabituel mais le mauvais temps s'installe et il faut se replier en attendant la prochaine saison.

L'hiver est mis à profit pour améliorer l'outil qui doit s'introduire dans la chambre forte, y prélever son précieux contenu et le remonter sans en perdre une miette. La griffe de l'*Artiglio* ne convient pas tout à fait car les pinces laissent trop de jour entre elles. Raphaelli imagine donc de l'entourer d'une benne, composée de deux mâchoires venant se refermer par-dessous, à la sortie de la chambre, pour récupérer tout ce qui pourrait s'en échapper lors de la remontée.

Au printemps 1932, les Italiens ont la mauvaise surprise de constater que l'hiver s'est chargé d'obstruer l'accès à la chambre forte, par un enchevêtrement de tôles et de poutrelles effondrées. Dix jours sont

Fig. 11 : L'or de l'*Egypt* enfin remonté en juin 1932 par l'*Artiglio II*.

nécessaires pour libérer l'entrée. Enfin la benne est remontée sur le pont : elle laisse s'écouler une eau chargée et nauséabonde puis un, puis deux fusils, puis des quantités de billets de banque de 5, 10 et 100 roupies. Les armes sont magnifiques, gravées à l'or de trois lettres « *M. B. S.* » ; elles appartiennent au maharadjah de Patalia, Mohinder Bahadur Singh. En parfait état de conservation, les billets sont mis à sécher. Quaglia s'aperçoit bientôt que, non signés, ils n'ont aucune valeur monétaire… il les fera encadrer pour les vendre en souvenir de l'*Artiglio*.

Le 22 juin, l'ouverture d'un diamètre suffisant est entreprise pour que la griffe et sa benne puissent s'enfoncer au plus profond du coffre. Une remontée est effectuée, les mâchoires s'ouvrent laissant échapper une boue noirâtre. Bientôt une clameur libératrice explose : « *Lingotti ! Lingotti ! Oro ! Oro ! Ragazzi !* » Le premier lingot resplendit au milieu des marins, enfin récompensés de leur quatre années d'efforts et de larmes.

Dans les jours qui suivent, la benne remonte jusqu'à dix-sept barres d'or d'un coup et une quantité invraisemblable de pièces d'or. Le monde entier est suspendu aux exploits des Italiens qui font la une des journaux. Les félicitations arrivent de toutes parts. Mussolini fait télégraphier à l'équipage « [ses] *plus chaudes congratulations et les compliments des chemises noires à travers toute l'Italie !* »

La gloire acquise, les Italiens devront encore travailler tout l'été 1932, puis régulièrement en 1933, pour dépouiller l'*Egypt* de ses derniers lingots mais leur fortune est faite.

50 ans après… L'*Artiglio* redécouvert

L'épave de l'*Artiglio* fut retrouvée vers la fin des années 1970 par des plongeurs amateurs. C'est en cherchant à crocher la carcasse du *Florence H*, à l'aide d'un grappin traîné derrière son pneumatique que l'un d'entre eux, Élie Coantic, découvrit l'*Artiglio* à 2,3 milles au nord de Houat. Il gît désormais pour l'éternité sur un fond de 20 m, constitué de vase molle et volatile. La coque du navire était quasiment intacte. Elle est colonisée par une abondante vie maritime : tacauds, lieux, bars et crustacés se sont appropriés les lieux, tandis que les tôles sont recouvertes de gorgones d'une taille surprenante.

La fouille de l'épave ne débuta qu'une quinzaine d'années plus tard après que j'eus obtenu, en 1994, la concession d'exploitation du site. Lorsque démarra le chantier, seules les œuvres mortes avaient disparues, démantelées en 1931 par le *Rostro* revenu sur les lieux afin de récupérer du matériel et déraser la carcasse qui présentait un danger pour la navigation. Les débris des superstructures du navire gisaient le long de son flanc tribord. Le grand mât de charge était couché sur bâbord, perpendiculaire à la coque. Les treuils, le guindeau [8], les

8. Treuil utilisé pour relever l'ancre.

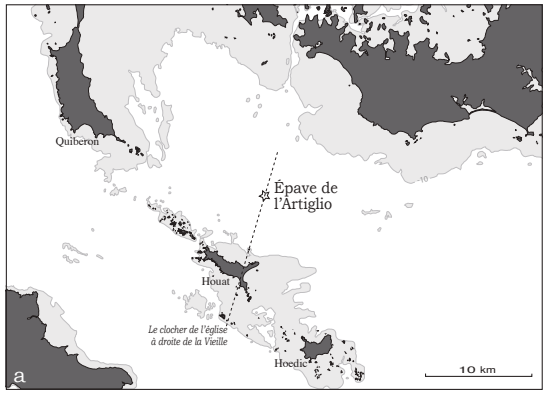

Fig. 12 : Les fouilles sur l'*Artiglio*. a) Coulé le dimanche 7 décembre 1930 suite à l'explosion du *Florence H*, l'épave est localisée dans les années 1970 au nord de Houat, par 20 m, sur fond de vase ; b) L'équipe de plongeurs ayant effectué les fouilles, au premier plan Gildas Gouarin, à droite Claude Rabault, en combinaison Élie Coantic, en tee-shirt Jean Patrick Paszula, chef du détachement militaire ; c) Casque Heinke accidenté, retrouvé dans l'épave ; d) Fanal sous-marin en bronze fabriqué selon une idée d'Alberto Gianni ; e-f) Vaisselle et couverts aux armes de la Sorima et de l'*Artiglio* ; f) Collection de lampes provenant de diverses épaves exploitées par l'*Artiglio* ; e) Coquetier en métal argenté au nom de la Sorima ; f) Objets travaillés dans l'ivoire et défenses de l'*Élisabethville* retrouvés dans l'*Artiglio*.

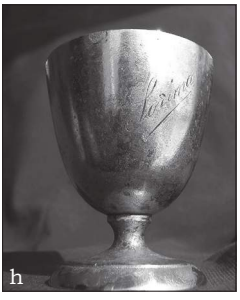

ancres et les chaînes de mouillage avaient été récupérés par les Italiens. Le pont et l'hiloire [9] de la cale étaient encore présents.

La carcasse était entièrement remplie de vase jusqu'au niveau du pont duquel émergeaient la chaudière de propulsion et la machine à vapeur. Sur l'arrière, une claire-voie assise sur les barrots de pont encore solides, surplombait le poste des mécaniciens. Le gouvernail et l'hélice à quatre pales, à moitié enfouis, étaient dominés par la courbe majestueuse de la voûte. Sur le pont, au pied du pavois, se trouvait encore la barre franche de secours, immense clé à œil qui venait s'enclencher sur la mèche du safran pour orienter ce dernier, en cas de défaillance de l'appareil à gouverner.

Le chantier consistait à extraire cette vase au moyen d'une suceuse à eau, aspirateur sous-marin alimenté par une motopompe fonctionnant en surface. Néanmoins, cette méthode, habituellement efficace, se heurtait continuellement à l'obstruction du tuyau par les nombreux débris rencontrés.

La première saison de fouille fut faite de tâtonnements. Le travail ne pouvait réellement avancer qu'au prix d'une grande assiduité. Ce furent ainsi, durant onze étés, deux heures de plongée quotidienne pour Élie et moi. En renfort, une équipe de scaphandriers militaires du 6e génie d'Angers vint régulièrement nous épauler. En manœuvre, chaque année, sur la presqu'île de Quiberon, c'était pour eux une opportunité unique d'un entraînement en pleine mer. Avec des moyens rudimentaires, nous parvînmes à extraire 150 m^3 de vase et à déplacer des tonnes de ferrailles, dans un environnement particulièrement délicat. Le travail fut laborieux, dans le noir absolu. Il fallait identifier à tâtons des milliers de petites concrétions.

Nous débutâmes la fouille par des résultats très encourageants : Sous un réservoir en cuivre qui se révéla être l'un des ballasts du scaphandre articulé *Neufeld und Kunkhe*, nous devions découvrir des outils, suivis bientôt par une lampe à la Cardan puis par une chaussure à semelle de plomb de scaphandrier. Quelques jours plus tard nous exhumâmes, au même endroit, profondément enfouis dans la vase, un casque de scaphandrier « Heinke » ainsi qu'un fanal sous-marin fabriqué par la société italienne « Galeazzi ».

À l'issue des deux premières saisons de fouilles, je décidai de réaliser une maquette de l'*Artiglio* au 1/50e afin de comprendre les aménagements du navire et de mieux organiser le travail dans l'épave. Je m'inspirai ainsi de ce qu'avait fait Alberto Gianni pour l'*Egypt*, 65 années auparavant (fig. 5g).

Les fouilles mirent en évidence l'aménagement luxueux du navire amiral de la Sorima : mobilier en acajou, fine vaisselle de porcelaine aux armes de l'*Artiglio*, couverts en argent.

Dans le carré des mécaniciens, nous découvrîmes différents objets personnels, vêtements, chaussures, montre de gousset en argent, stylo plume en or, un portefeuille aux armes de Pie XI et une flûte irlandaise

9. Rebord vertical sur le pont d'un bateau destiné à empêcher l'eau de rentrer.

Fig. 13 : Moment de détente pour les matelots de l'*Artiglio*. La flûte du graisseur Antonio Deiana a été retrouvée lors des fouilles du bateau, ainsi que d'autres objets personnels.

en laiton ayant appartenu au graisseur Antonio Deiana. Le rapprochement avec un cliché publié par David Scott, montrant Antonio jouant avec cet instrument assis sur le toit de la descente au poste d'équipage de l'*Artiglio*, ajouta à l'émotion de cette découverte (fig. 13).

En septembre 2000, alors qu'Élie fouillait une cabine de l'épave, il vit un éclat jaune dans la vase noire. Il s'agissait d'une alliance en or, d'un diamètre inhabituel, avec une date gravée : « *29 09 1927* ». Euro Franceschi identifia l'anneau de mariage de son père, Aristide, victime du naufrage de 1930. Dans cette cabine, j'exhumai sept lampes à pétrole, toutes différentes, en bronze ouvragé et montées à la Cardan. Elles avaient été prélevées par les scaphandriers de l'*Artiglio* sur les épaves prestigieuses qu'ils avaient exploitées. Quelques jours plus tard, je découvris deux défenses d'éléphants, arrachées soixante-douze ans plus tôt à l'*Élisabethville*, puis plusieurs petits objets sculptés dans l'ivoire par les Italiens : rond de serviette, coupe-papier et fume-cigarettes (fig. 12i).

Plus tard, la découverte d'un fémur près de l'escalier du carré, bientôt suivie d'un squelette complet, fut particulièrement émouvante. Il s'agissait des restes du capitaine Giacomo Bertolotto que nous laissâmes reposer dans son navire, protégé par une lourde tôle. À proximité de ses restes furent retrouvés divers objets lui ayant appartenu : un sifflet de manœuvre, une règle parallèle, un sextant, un plat de la faïencerie Henriot de Quimper et une plaque en bronze portant cette inscription : « *Captain* ».

Non loin, fut découvert dans l'évier de ce qui restait de la cuisine, la vaisselle du dernier repas de l'équipage, sur laquelle était posé un pot à parmesan en argent, image de la gastronomie italienne. Sur l'avant du carré, dans la cale principale, un stock de bronze fut exhumé, une quinzaine de très gros hublots en bronze, une demi-douzaine de marmites en cuivre, des douilles d'obus et divers vestiges de lourds organes de navigation arrachés à l'*Egypt* et au *Florence H*. Ces découvertes devaient nous rappeler que l'*Artiglio*, bien qu'aménagé avec luxe et raffinement, avait été, avant tout, un navire récupérateur de métaux.

Épilogue

En 2005, je devais rencontrer Alberta Bargellini, âgée de 76 ans, fille d'Alberto Bargellini, à l'occasion de l'arrivée à Viareggio de l'hélice et du safran de l'*Artiglio* relevés pour être exposés au *Museo de la Marinera* de la cité Toscane. Alberta me demanda si j'avais pu retrouver des indices permettant de clarifier les circonstances de la disparition de son père lors du naufrage de 1930.

De retour en France, je décidai de vérifier une hypothèse que j'avais envisagée depuis des années : je ne croyais pas à la version officielle du naufrage selon laquelle le drame se serait produit parce que l'*Artiglio* se rapprochait du danger, chaque jour davantage, limité dans ses déplacements par la longueur du cordon électrique de mise à feu qui se raccourcissait après chaque tir. À la recherche d'indices, je me mis à explorer systématiquement une bande de 200 m au sud de l'épave, en faisant des va-et-vient rapprochés, propulsé par un loco plongeur. Au bout de quelques jours, je découvris la pompe de scaphandrier de Bargellini, à mi-chemin entre l'*Artiglio* et le *Florence H.* Non loin, les restes d'un canot retourné se dressaient au dessus de la vase. Avec l'aide d'Élie, nous retrouvâmes, éparpillés tout autour, les restes de l'équipement de Bargellini, son casque avec son tuyau d'air encore raccordé, ses chaussures de scaphandriers, ses plombs et ses outils. Le tout avait été dispersé par le chavirage de la chaloupe dans laquelle Bargellini attendait la fin du tir fatal.

In memoriam

Douze marins et scaphandriers de l'Artiglio, ont trouvé la mort, le 7 décembre 1930, lors du naufrage de leur navire :

Giacomo BERTOLOTTO, capitaine
Alberto GIANNI, chef scaphandrier
Aristide FRANCESCHI, scaphandrier
Alberto BARGELLINI, scaphandrier
Luigi de MELGAZZI, télégraphiste
Romualdo CORTOPASSI, matelot
Costante ULIVIERI, matelot
Antonio DEIANA, graisseur
Felice BRESCIANI, chauffeur
Enrico TEDOLDI, chauffeur
Maurizio AMORETTI, cuisinier
Amerigo RAMELLI, novice

LA FIN DE L'*ARTIGLIO RACONTÉE* DANS « *LE RESSAC* »

Roman de Roger Le Grand [1]

[...] C'était un dimanche de cette fin de septembre, l'après-midi. L'église était pleine de robes noires, de coiffes blanches, de longs manteaux à capots ; le groupe habituel des hommes était à sa place, à l'exception de Goustan. Le chant des vêpres s'élevait avec peine, car il n'était point accompagné sur l'harmonium ni soutenu par la chorale et par la voix tonitruante de Martin : l'organiste, les chanteuses, le « vicaire » et le recteur avaient quitté [Houat [2]] après la Saint Maurice pour prendre part à un pèlerinage. L'officiant était un vieux prêtre, qui remplaçait tantôt le desservant de [Houat], tantôt celui de [Hoedic], pendant leurs absences. L'office traînait. Tout à coup, un bruit sourd couvrit la psalmodie ; les murs de l'édifice tremblèrent ; les cloches tintèrent ; et de la voûte des morceaux de plâtre tombèrent sur les assistants. Certains crurent à un tremblement de terre ; d'autres songèrent à une explosion de mine, comme pendant la guerre où un engin vint exploser au pied de l'ancienne batterie de Porh Chudel, secouant l'île sur sa base et projetant jusque dans le village des blocs de rochers.

L'instant de surprise passé, la récitation chantante des psaumes reprit ; on faisait confiance à Dieu pour la sécurité de sa personne et de ses biens ! Mais des gamins se précipitèrent à l'intérieur, firent rapidement un signe de croix, sans même plonger la main dans le bénitier, et cherchèrent leurs pères parmi les rangs des hommes. En proie à la frayeur, ils n'arrivaient pas à les découvrir, se trompaient de physionomies et racontaient aux marins les plus rapprochés de l'allée ce qu'ils venaient de voir de la courette, à l'une des portes du cimetière, face au Mor Braz. Les pêcheurs sortirent ; quelques vieux qui n'appartenaient pas à un équipage restèrent sur leurs bancs. Ils entrèrent dans le cimetière, et appuyés contre le mur, au milieu des croix de bois penchées, ils regardèrent et scrutèrent l'immense nappe du Mor Braz, entre l'île et la côte de Rhuys.

« Il est par le fond », disaient les gamins. « *Misère !* dit Philippe Le Guennec, le patron du Saint-Gildas, *l'*Artiglio *vient de sauter !* » « *C'est plutôt qu'il s'est englouti en faisant sauter l'Américain* », répliqua Louis Le Fur, le maire. « *On ne voit rien ; il n'y a pas un homme qui surnage* », déclarèrent plusieurs dont les regards perçants ne découvraient aucun point noir, tête de naufragé ou débris dans les volutes des vagues courtes. « *Il y a peut-être des*

1. *Les lecteurs de* La Revue des deux îles *connaissent Roger Le Grand, avocat et journaliste vannetais, et son roman* Le Ressac *publié en 1947 dont nous avons à plusieurs reprises extrait des passages témoignant de la vie sur les deux îles dans les années 1930. Il nous donne ici un intéressant témoignage sur cet événement. À travers d'autres extraits de ce roman, Roger Le Grand nous a habitué à une certaine fiabilité dans ses témoignages sur cette époque. Nous soulignons cependant qu'il s'agit bien d'un roman, avec ce que cela peut comporter de fiction, et non d'un récit. (Note de Melvan)*

2. *Nom réel des îles modifié par l'auteur dans le texte original. (Note de Melvan)*

nageurs derrière La Vieille, reprit le maire ; *le vapeur était mouillé ce matin entre la roche et le feu de Port Navalo. Allons-y !* »

Alors, ces hommes qui formaient cinq équipages, firent demi tour, traversèrent en courant la place du monument aux morts, la ruelle qui débouche sur la route du port. Au passage, devant les débits, ils crièrent aux joueurs de manille, à califourchon sur leurs bancs : « *L'Italien est par le fond ! L'Italien est par le fond !* » Au bruit qu'ils faisaient en dévalant le raidillon qui conduit chez Yvonne, Pédrono, qui prenait les commandes de l'hôtesse pour un prochain voyage à Vannes, sortit du débit en sous-sol et voulut les arrêter d'un geste : « *Qu'y a-t-il ? Où allez vous ?* » Le maire, seul, daigna lui répondre, mais sans ralentir sa course : « *L'*Artiglio *vient de couler !* » Des gosses qui étaient derrière la petite troupe, sabots en mains pour mieux suivre, lui tirèrent la langue. Lorsqu'ils furent sur la crête, devant les ondulations de la dune, ils abandonnèrent le chemin caillouteux, et prirent le raccourci qui par la plage de Tréach er Gouret leur permettait d'arriver plus rapidement au port.

L'*Artiglio* était un navire spécialisé dans le relèvement et la destruction des épaves sous-marines. Sa dernière entreprise, avant la mauvaise saison, l'avait amené sous [Houat] pour la destruction totale de l'épave d'un navire américain qui avait sombré, pendant la guerre, après une explosion dont on se souvenait encore sur toute la côte de Saint-Gildas et dans les îles. Essoufflés, du haut du quai, les îliens se jetèrent l'un après l'autre dans la première barque amarrée contre son flanc et, de rambardes en rambardes, enjambées, ils gagnèrent leurs chaloupes. Le maire, dont l'*Angélus de la Mer* était trop lent, monta avec l'équipage de l'*Ami du Poisson*, les trois frères Le Gurun. On hissa les voiles, car le vent était au sud-est, et l'on mit en marche les moteurs. Les bosses furent larguées. Ils doublaient déjà la jetée, en direction d'Er Yoh, quand une troupe de retardataires — les joueurs de manille et les quelques bricoleurs demeurés chez eux à réparer un casier ou une vieille toile, au lieu d'aller aux vêpres — apparut au bas du chemin creux, près de la maison de Pédrono.

« *Attendez ; on y va aussi !* » cria celui qui était en tête. Mais sa voix se perdit dans le tumulte des échappements. Les cinq équipages mirent le cap sur la pointe d'En Tal, serrèrent au plus près de la plage ; il y avait encore assez d'eau pour passer au dessus de la chaussée. Quand ils furent sur l'autre versant de l'île, ils aperçurent les femmes, sorties de l'église, qui se tenaient sur la falaise escarpée, devant les murs de l'école des filles. Le vieux prêtre était parmi elles et les enfants de choeur, pressés de voir, n'avaient pas quitté leurs robes rouges.

Vent arrière, l'*Ami du Poisson*, la *Marie-Jeanne*, le *Saint-Gildas*, la *Reine des Flots* et le *Saint-Joseph* couraient grand largue sur La Vieille, toute rose dans le soleil déjà déclinant. Des hommes s'étaient couchés sur l'avant de leur barque, à mi-corps sur le

bout dehors, d'autres étaient montés dans les haubans, et tous avaient les yeux ardemment fixés sur l'emplacement approximatif de l'engloutissement du vapeur. La houle plaquait des paquets d'eau contre les étraves et les plats bords, trempant les beaux costumes du dimanche qu'on n'avait pas eu le temps de protéger en passant par-dessus les cirés de travail. À deux milles du rocher, on modifia légèrement le cap, en direction de la Trinité-sur-Mer, à l'embouchure du golfe du Morbihan ; on abattit les voiles et l'on ralentit la marche des moteurs…

Soudain l'un des frères Le Gurun, de l'*Ami du Poisson*, debout dans les haubans, agita les bras et hurla : « *Deux hommes par tribord !* » Ils découvrirent aussitôt dans un creux des lames les deux têtes, livides, aux yeux révulsés. Ils virent les mouvements à peine ébauchés des bras pour soutenir les pauvres corps exsangues, si las que dans quelques instants ils s'abandonneraient à la mort qui les agrippait et cherchait à les entraîner lentement vers le gouffre glauque. Le maire, rapidement déshabillé, ayant compris l'état de fatigue des deux malheureux, se jeta à l'eau. Excellent nageur, héros de nombreux sauvetages autour de [Houat], il eut vite fait de rejoindre le plus rapproché et de le soutenir pendant la manœuvre de l'*Ami du Poisson* pour opérer l'embarquement. Le *Saint-Gildas* put se mettre debout au vent et s'arrêter au ras de la tête du second naufragé, avec la sûreté du coup de barre qui l'alignait contre les bouées des casiers, presque immobile, quel que fût le temps. L'équipage n'eut qu'à se pencher pour saisir cet homme par les aisselles. […]

Le recteur faisait fonction de syndic des gens de mer et prenait très au sérieux cette qualité qui venait s'ajouter à celles de secrétaire de mairie, de gardien de feu. […] « *Aux marées suivantes*, demanda Martin, *rien n'est venu à la côte ; pas même un fut ?* » – « *Si quelques planches et l'une des bouées de l'Artiglio.* » – « *Ah ! coupa le syndic en soutane, qui l'a prise ?* » – « *Je l'ai chez moi,* fit Pédrono ; *Louis m'en a fait cadeau.* » Cette fois, le recteur tenait son homme. « *Monsieur Pédrono vous voudrez bien me la rendre demain. Les règlements sont formels : vous savez qu'il est interdit de ramasser les épaves. Je regrette d'avoir à vous le rappeler.* » […]

Devant la porte, il s'effaça. L'attention de Mme Ronin, dans le corridor, fut attirée par une bouée suspendue sous la vis de l'escalier[3]. « *Vous avez une bouée de l'Artiglio ? Est-ce vous qui l'auriez trouvée pendant votre traversée au retour de Lourdes ?* » – « *Non, Pédrono s'en était emparé après le naufrage et je me la suis fait rendre… en principe pour l'Inscription maritime, mais en réalité elle restera ici.* » – « *Selon vos habitudes, mon cher recteur !* » décocha la visiteuse en riant.

3. En 1938, Madeleine Desroseaux témoigne aussi de cette bouée lors de sa visite à Houat : « *Je pousse le portail du presbytère qui n'est jamais fermé […] Une bouée de l'*Artiglio *est pendue comme une couronne mortuaire à côté de la porte.* » *(Note de Melvan)*

Références

- Rabault C., 1995 – *L'or et la griffe*. Terre de brume édition, 190 p.
- Scott. D., 1932 – *Seventy fathoms deep with the divers of the salvage ship* Artiglio. H. Holt and company, 275 p.
- Gouarin G., 2004 – De l'or et des diamants au fond des eaux bretonnes, l'*Artiglio* chasseur d'épave. *Chasse-marée* n° 172, p. 34-44
- Anonyme, 1932 – *SORIMA*. Swan Press Chelsea, 110 p. (tiré à 200 exemplaires)
- Meunier C. 2002 – L'*Artiglio I* et *II*, à la recherche des trésors engloutis. *Bateau modèle*, n° 47, p. 24-36.
- Desroseaux M., 1948 – *La Bretagne inconnue*. Plon, 270 p.
- Le Grand R., 1947 – *Le Ressac*. Cercle de Brocéliande, Rennes, 266 p.

Exposition des objets de l'*Artiglio*

Les objets qui ont été relevés et restaurés sont aujourd'hui exposés au musée de Quiberon, au musée du sauvetage de l'Île de Sein et, en Italie, au *Museo navale internazionale del Ponente Ligure* d'Impéria, port d'attache de l'*Artiglio* et au *Museo della marineria* de Viareggio, cité natale des scaphandriers de l'*Artiglio*.

- Maison du patrimoine de la Presqu'île de Quiberon. 11 rue de Port Haliguen, 56170 Quiberon. museequiberon.port-haliguen.com
- Musée du sauvetage de l'île de Sein. Abri du canot de sauvetage, port de l'île de Sein. - Renseignements : 02.98.70.91.37.
- Museo Navale Internazionale del Ponente Ligure. Piazza Duomo, 11, 18100 Imperia, Italie, tél. +33183/651541 - www.sullacrestadellonda.it/museoimperia /index.html
- Museo della marineria. Via pescheria 9, 55049 Viareggio, Italie, tel. 0033584/391004 www.museomarineria.info.

Crédit iconographique

L'ensemble des photos est issu du fonds Gildas Gouarin. Les illustrations de *La Tribuna* et du *Corriere della Sera* sont de la collection Christophe Pannetier. Nous remercions la *Fondazione Corriere della Sera* qui nous a aimablement autorisé à publier l'illustration de A. Beltrame qui est en couverture. Par contre, nous n'avons pas trouvé de contact pour *La Tribuna*, journal de Rome qui semble ne plus existé. (Note de Melvan)

© Droits réservés

Le collège des îles du Ponant

Erwann Le Guen

Enseignant au collège des îles du Ponant, Houat 56170.

Résumé : Eloigné des structures traditionnelles, le collège des îles du Ponant offre aux enfants insulaires la possibilité de rester étudier chez eux. Ouvert progressivement depuis la fin des années 1970, il est présent sur six îles. Né de la volonté des parents, il accueille aujourd'hui près de 90 élèves répartis en 18 classes. Le site de Houat a reçu ses premiers élèves en 1976. Situation unique, les enfants d'Hoedic prennent le bateau tous les jours pour rejoindre leurs camarades Houatais.

Six îles, un seul collège : bienvenue au collège des îles du Ponant [1]. Accueillant des élèves de la 6e à la 3e, cet établissement secondaire est soumis à la même réglementation, aux mêmes programmes et aux mêmes horaires que les collèges du continent. Pourtant, il est différent. Il est présent sur six îles (Batz, Ouessant, Molène, Sein, Groix et Houat) éparpillées sur une zone de plus de 400 km à cheval sur deux départements bretons : le Finistère et le Morbihan (fig. 1). Le centre administratif est installé dans les locaux du lycée Lesven-Jaquard à Brest et se compose de quatre bureaux, d'un principal, d'une secrétaire, d'un gestionnaire et d'une documentaliste. Ce collège est entièrement autonome sur le plan administratif et pédagogique. Depuis 2007, il est dirigé par Marie-Élise Réa.

Né d'une tempête

Certaines îles comme Belle-Île, Groix et Ouessant, possèdent leur collège depuis longtemps. La décision, en 1959, de prolonger la scolarisation jusqu'à 16 ans, a poussé les enfants des petites îles, comme Houat et Hoedic, qui n'en sont pas pourvues, à quitter leur île et leur famille pour poursuivre leurs études. À cette époque, le choix de l'établissement dépendait de l'existence d'un internat. Cette situation était mal vécue par les parents mais aussi, et surtout, par les enfants. « *L'expérience n'était pas totalement négative mais c'était tout de même très dur à vivre,* explique Joëlle Le Gurun*. Partir trop tôt "casse" l'enfance. La vie insulaire est spéciale. On est heureux. On se sent protégé. Partir de l'île c'est comme aller dans un pays étranger. Il faut s'adapter aux nouvelles règles. Sur Houat, même enfant, on est déjà quelqu'un. De l'autre côté, on est noyé dans la masse. C'est une vie totalement différente. Ce n'est déjà pas facile de partir à 16 ans, alors quatre ans plus tôt...* »

1. Le « Ponant » c'est le soleil couchant, l'ouest, donc l'Atlantique par opposition au « Levant », l'est et la Méditerranée. Les îles du Ponant sont les îles de la façade atlantique. Du nord au sud celles qui sont habitées sont : Chausey, Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, Glénan, Groix, Belle-Île, Houat, Hoedic, Île aux Moines, Ars, Noirmoutier, Oléron, Aix, Ré.

À Houat, jusqu'au début des années 1970, les élèves quittaient leur île à la rentrée, en septembre, pour ne revenir qu'aux vacances de la Toussaint, en octobre, voire de Noël, en décembre.

À partir des années 1970, le transport vers les îles s'améliore et les collégiens peuvent rentrer chez eux tous les quinze jours puis toutes les semaines. Mais compte tenu des horaires des bateaux, le week-end se résume souvent à une seule journée : les élèves arrivent le samedi après-midi pour repartir le dimanche en fin de journée. Les enfants doivent aussi composer avec les aléas climatiques, surtout à l'extrême ouest de la Bretagne. Mme Le Hyaric, se souvient : « *Jusqu'en 1969, il n'y avait pas de transport scolaire. Il fallait se débrouiller. Mais même après, rien n'était simple. Les enfants en bavaient souvent avec les traversées. Il arrivait parfois qu'il n'y ait pas de bateau pour les amener. Certains jours, ils étaient bloqués sur leur île et alors là pas d'école. D'autres fois, ils ne pouvaient pas rentrer chez eux le week-end. Le bateau de pêche pouvait être utilisé comme moyen de transport. Imaginez alors la traversée ! Le pire, c'était quand les enfants n'arrivaient pas à prendre le bateau du retour, le vendredi soir. Il n'y avait aucun hébergement prévu pour eux sur Quiberon. Je me souviens très bien le cas de deux enfants qui ont dû dormir une nuit sur la plage de Quiberon sous un canot. Et ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Les conditions étaient vraiment très dures par moment, surtout pour des parents qui ne savaient pas où étaient leurs enfants !* ».

Ces situations étaient courantes sur les différentes îles qui composent actuellement le collège des îles du Ponant. Dès 1972, les parents d'élèves de Molène multiplient les démarches afin d'obtenir le maintien des classes de 6e et 5e sur leur île. Faute de collège, les enfants n'ont d'autre choix que d'aller sur le continent. Beaucoup vivent mal cet éloignement et ce mode de vie imposé. Ce qui se traduit très souvent par une situation d'échec scolaire. Les parents, de leur côté, supportent mal l'éclatement de la cellule familiale. Les îles du Ponant souffrent de plusieurs handicaps : isolement, population faible et vieillissante, exode des jeunes, manque de débouchés professionnels… Voir partir les enfants contraint certains parents à quitter leur île pour habiter sur le continent.

C'est une succession de tempêtes en 1974 qui entraîne la naissance du collège des îles du Ponant. Cette année-là, pendant deux semaines, durant les vacances de Noël, le mauvais temps empêche les enfants scolarisés sur le continent de rejoindre l'île de Sein. Ils sont contraints de passer Noël et leurs vacances à l'internat, loin de leur famille. Le maire de l'île, Alain Le Roy, décide alors de prendre les choses en main pour que les jeunes Sénans puissent poursuivre leur scolarité chez eux. L'Association pour la promotion et la protection des îles du Ponant (APPIP) apporte son soutien à son projet. Créée en avril 1971, l'APPIP est une association loi de 1901 réunissant les élus des îles du Ponant. L'association a pour objet de prendre toutes les dispositions utiles pour lutter contre les handicaps communs ou spécifiques aux îles du Ponant.

Fig. 1 : Le collège des îles du Ponant : centre administratif à Brest et antennes insulaires à Batz, Ouessant, Molène, Sein, Groix et Houat.

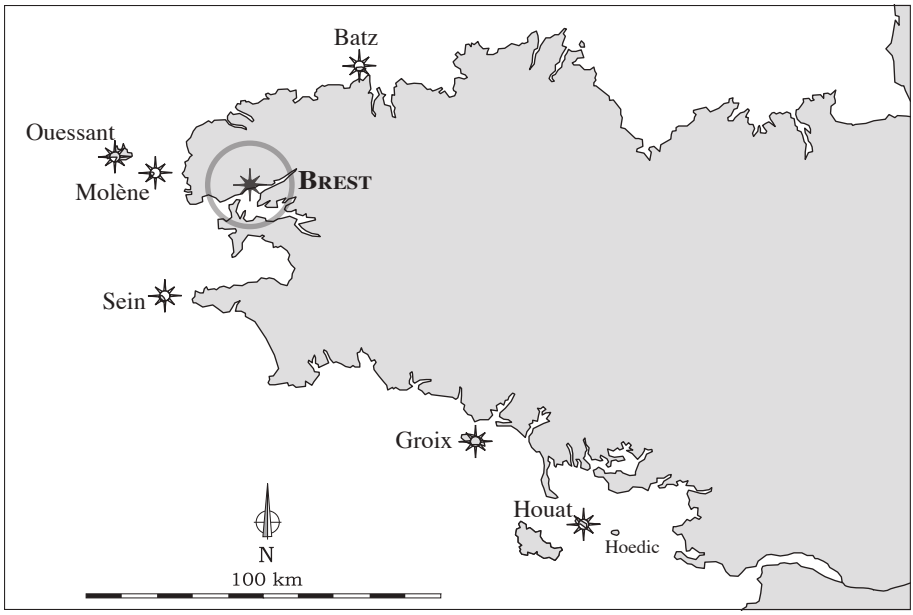

L'APPIP prend contact avec les autorités du Finistère. Le préfet du département se montre favorable à l'idée de créer une structure scolaire adaptée et sollicite des crédits au titre de la rénovation rurale. Le projet est accepté par le ministère de l'Éducation nationale dans le cadre de l'aménagement du territoire. À la rentrée 1975, le collège ouvre à titre expérimental. Il est composé de sept classes, trois à Ouessant, deux à Molène et deux à Sein. La logique a fini par l'emporter : désormais, ce sont les professeurs qui se déplacent et non les élèves. Le collège des îles du Ponant (CIP) est nationalisé le 15 décembre 1976. D'abord installé sur trois îles, le CIP s'étendra avec l'ouverture d'une classe à Houat en 1976, à Groix en 1982 et enfin à Batz en 1983. À chaque fois, dans les différentes îles, les réactions des enfants et des parents y sont identiques : tous se disent soulagés et heureux de pouvoir vivre en famille, chez eux.

Du cours par correspondance à un enseignement à distance renforcé

L'installation d'un collège implique un choix pédagogique singulier. Comment dispenser des cours à des effectifs si réduits ? Quels moyens mettre en œuvre pour assurer un enseignement de qualité ? Les difficultés sont multiples. Le nombre total d'élèves par île est souvent moins élevé que celui d'une classe du continent. Dans ces conditions, il paraît impossible de proposer un enseignant par matière. Demander à un seul enseignant de dispenser plusieurs matières comporte éga-

lement des limites. Et encore faut-il trouver des professeurs prêts à résider sur ces îles, prêts à supporter cet isolement.

Dès la première année, en 1975, le CIP choisit un enseignement par correspondance. Tous les élèves sont inscrits au Centre national de téléenseignement de Rouen (actuellement le CNED). Le CNTE s'adresse à des élèves empêchés de fréquenter un établissement pour des raisons familiales, de santé, d'éloignement. Il peut également apporter un complément d'enseignement dans une matière qui n'est pas enseignée dans l'établissement. Le CNTE ne propose pas de cours mais des textes guides qui nécessitent l'utilisation d'un livre. Le travail personnel, autonome, demandé aux élèves est donc important. Dès 1976, dix classes ouvertes nécessitent quatorze postes selon les normes continentales. Utiliser le CNTE permet de mettre en place la structure du CIP à moindre coût. Celui-ci envoie les cours prévus dans toutes les disciplines (excepté le travail manuel et l'éducation physique) à chaque site. Les devoirs des élèves sont ensuite renvoyés au CNTE de Rouen qui les corrige.

Pour les élèves, cette formule apporte une homogénéité dans les études. Ils suivent le même enseignement que sur le continent. Autre avantage, ces guides de travail individuel sont utilisables à tout moment. Ils permettent aux élèves de continuer de travailler même si leur enseignant n'a pu rejoindre l'île, à cause du mauvais temps par exemple. Lorsque la première classe est ouverte à Houat, en 1976, cette méthode est utilisée. Toutefois, pour les parents, l'enseignement ne peut se limiter à un travail autonome des élèves. Leurs enfants ne peuvent suivre, seuls, sans soutien, des cours écrits. Cette méthode, font-ils valoir à l'époque, ferait de leurs enfants des collégiens différents des autres.

Ces cours sont encadrés par un personnel compétent. Au début, sur chaque île, il y a un surveillant d'externat qui joue le rôle de correspondant du CNTE. C'est lui qui assume la responsabilité du groupe et assure la continuité éducative. Autrement dit, il apporte une aide aux élèves dans la rédaction des devoirs à adresser au CNTE. Il suit leurs travaux et les pousse à devenir indépendants. Pour soutenir les surveillants d'externat, des professeurs itinérants, surnommés les « puces », se rendent régulièrement sur chaque île. Leur rôle est multiple. Le professeur est là pour apporter une aide aux élèves, transmettre son savoir lorsqu'il s'agit de sa discipline. Toutefois, il doit aussi accepter les contraintes imposées par le CNTE. Le professeur du CIP est d'abord l'auxiliaire du CNTE. Pour la première année sur Sein, en 1975, deux enseignants font classe du jeudi au samedi : M. Cosquer (également sur Molène) et M. Billant. Le premier s'occupe des mathématiques, des sciences et de l'histoire-géographie. Le second enseigne le français et les langues. Mme Spinec, la correspondante, s'occupe des collégiens au début de la semaine. En fait, la première année, les enseignants sont présents une semaine à tour de rôle. Les matières correspondantes ne sont donc étudiées qu'une semaine sur deux.

Le nombre d'enseignants évoluera en fonction du nombre de sites et de classes. Le collège débuta avec 41 élèves répartis en sept classes.

L'année suivante, il y avait dix classes ouvertes. Cinq postes ont alors été créés officiellement à la rentrée 1976. Par le jeu des demi-postes, ce sont huit enseignants qui encadrent les élèves, auxquels il faut ajouter les quatre correspondants.

Mais l'enseignement par correspondance a aussi des limites. Par exemple, il accorde une part trop importante à l'expression écrite. Les activités d'expression orale, de communication, se révèlent mal adaptées à ces outils informatiques. En outre, entre 1975 et 1978, le nombre d'élèves passe de 41 à 88. Or un cours écrit pour tous ne peut tenir compte du niveau de chacun, de ses problèmes, de ses lacunes... Sans oublier le rôle moteur des échanges entre les élèves et un enseignant, tant sur le plan scolaire que social.

Après une phase expérimentale de trois années scolaires, il est envisagé de faire du CIP un collège à part entière. Il est décidé de donner au collège une totale autonomie pédagogique. Un système d'enseignement, adapté à de très petites unités, est mis en place à la rentrée 1978. Dès lors, les collégiens bénéficient de professeurs d'enseignement général. Chaque site évolue afin d'être doté d'une équipe de base composée de quatre enseignants. Tous polyvalents, certains itinérants, ils sont cependant tous spécialisés dans une matière : littérature, sciences, langues et histoire-géographie. Ils assurent des heures de surveillance, font partie de projets pédagogiques et prennent en charge l'administration locale d'un site.

Genèse du collège à Houat

Début février 1976, M. Bonnet, ministre de l'Agriculture, demande à M. Singelin, animateur de l'Association pour la promotion et la protection des îles du Ponant (APPIP), d'étudier avec l'inspecteur d'académie du Morbihan, la possibilité d'étendre le CIP à l'île de Houat. Une étude est menée par l'inspecteur d'académie du Morbihan en liaison avec celui du Finistère. Il en résulte une proposition, faite au recteur de l'académie de Rennes, d'accepter le principe de l'extension géographique du CIP. Plusieurs réunions ont alors lieu à Houat afin de présenter le projet d'une ouverture de collège sur notre île.

« *Nous étions plusieurs mamans concernées,* explique Mme Le Hyaric. *On s'était déjà renseigné sur le nombre d'élèves susceptibles d'entrer en 6e en 1976. On avait préparé des questions pour connaître le futur fonctionnement du collège. On avait également compté qu'il y avait environ 120 enfants de Houat qui étaient partis en 6e sur le continent de 1969 à 1976 et que 14 seulement avaient obtenu le baccalauréat. Cela nous montrait que le continent n'était pas toujours synonyme de réussite ou de longues études. Bien sûr, beaucoup se sont très bien débrouillés et ont bien réussi. Mais nombreux étaient ceux qui ne supportaient pas le pensionnat. Tous les subterfuges étaient bons pour ne pas s'y rendre, comme se cacher avant le départ du bateau... Et pour nous, en tant que parents, il n'y avait rien de réjouissant à les voir partir sous mauvais temps ou lorsqu'il y avait une tempête. Beaucoup ne sont pas restés. Ceux et celles qui avaient l'âge de ne*

plus aller à l'école revenaient. Certains élèves ont même fini par passer leur certificat d'étude sur l'île. Ils étudiaient à l'école primaire. Mais on voyait bien que ce n'était pas une solution. Par la suite, nous sommes allés à Ouessant pour nous rendre compte concrètement. Nous sommes parties, cinq mères de futurs élèves. Il nous a fallu deux jours pour faire l'aller-retour. À Ouessant, nous avons pu rencontrer les enseignants et les élèves. Nous en sommes revenues pas moins ni plus emballées. On avait l'impression que le collège semblait plus être fait pour les filles car elles n'avaient pas besoin à l'époque d'un grand bagage et pouvaient rester sur l'île étudier. Les hommes, eux, devaient étudier davantage, donc aller sur le continent. »

Par ailleurs, il appartenait à ces mères de famille de trouver le futur correspondant du collège. « *Nous devions trouver une personne qui avait au moins le bac. Elle aurait en charge de surveiller les élèves et de les aider. Or, à Houat, à l'époque, peu de personnes avaient ce diplôme. Il y avait bien une mère de famille mais elle avait déjà quatre enfants à élever. Ce n'était pas possible. Nous sommes donc allées chercher Jean-François Pignal. Nous savions qu'il avait fait des études et qu'il avait les diplômes nécessaires. Nous sommes descendues au port et sommes allés le voir directement sur le quai. Il était en train de travailler sur un bateau. Nous lui avons expliqué la situation. Il a refusé. Mais sans qu'il le sache, nous avons décidé de ne pas lui ficher la paix tant qu'il n'aura pas dit oui. Nous sommes donc allées le voir à plusieurs reprises pendant plusieurs semaines. Nous avions senti que son "non" n'était pas catégorique. Nous savions qu'il allait céder. Nous lui avions dit que ce n'était que pour un ou deux ans et qu'après, il pourrait reprendre la pêche* ». Jean-François Pignal se souvient très bien de cet épisode : « *J'étais venu à Houat pour être pêcheur. Et là, on me demande d'être enseignant. C'était tentant, j'étais diplômé mais je n'avais jamais eu l'idée de le faire. Après plusieurs tractations, j'ai compris que le projet allait capoter. Je savais que les femmes avaient déjà fait plusieurs démarches auprès de l'académie. Surtout, les parents voulaient que le collège soit géré par une personne qu'ils connaissaient. Je me retrouvais donc face à un dilemme. J'ai pensé aux conditions de vie difficiles des enfants qui partaient étudier sur le continent. J'ai donné mon accord.* »

Un petit « oui » qui changera sa vie. Sa candidature a été retenue pour un poste d'enseignant polyvalent, correspondant CNTE, professeur dans les disciplines scientifiques. Il restera 14 ans au collège de Houat avant de poursuivre sa carrière sur le continent.

Le 14 septembre 1976, l'antenne de Houat ouvre donc ses portes pour sept élèves en 6e. C'est Jean-François Pignal, ingénieur de l'École centrale, qui assure la scolarisation à plein temps des élèves. Il travaille avec M. Didier Beller, licencié en anglais, qui assure l'enseignement des lettres et de l'anglais et qui travaille à mi-temps au collège de Quiberon. « *Sur Houat, en tant que parents d'élèves, nous nous sommes tout de suite impliqués* », raconte Mme Le Hyaric. « *L'instruction comme l'éducation étaient du ressort des femmes. Par contre, les hommes ne s'en occupaient pas, ce n'était pas leur truc. Et nous avons été satisfaites*

Fig. 2 : Les élèves du collège de Houat : a) Année scolaire 1978-1979, à droite Jean-François Pignal et à gauche Jacques Cosquer et Didier Beller (Collection J.-F. Pignal) ; b) Année scolaire 2008-2009. (Photo E. Le Guen, lors d'une visite au Fort d'Hoedic)

a

b

du déroulement des cours qui étaient donnés. Je me souviens d'une mère d'élève qui me demandait : "Est-ce normal que mes deux filles pleuraient quand elles partaient sur le continent et que ma dernière aille au collège à Houat en chantant ?" Ces enfants ne connaissaient plus le problème de quitter l'île. Ils se rendaient compte de la chance qu'ils avaient de rester à la maison. Pour nous, les mamans, c'était aussi un avantage. On les avait toujours avec nous à la maison. On ne voulait pas nuire à leurs études. Mais on savait qu'ils étaient bien entourés. Jean-François était très proche d'eux et les connaissait bien. Il y avait souvent des réunions et tout le monde y allait ». Jean-François Pignal se rappelle aussi « *que les mères étaient très coopératives. Il y avait également une entente totale avec les élèves qui étaient bien disposés et cherchaient à bien faire* ».

Les Hoedicais au collège

7 h 30, le bateau quitte Hoedic. Comme chaque matin depuis maintenant vingt ans, les petits Hoedicais prennent le *Dravanteg* pour rejoindre le collège de Houat. Bien que celui-ci soit ouvert depuis 1976, il a fallu attendre près de 15 ans pour que les enfants des deux îles se retrouvent dans le même établissement. Pourquoi avoir attendu si longtemps ? Peut-on parler d'antagonisme entre les deux îles « sœurs » ? À moins que la scolarité sur le continent ne soit préférée ?

J.-F. Pignal avait entrepris des démarches, dans les années 1980, pour que les Hoedicais puissent venir poursuivre leurs études sur Houat : « *Je me suis rendu à Hoedic. J'avais rencontré les parents d'élèves. Mais personne à l'époque ne semblait enthousiaste. Ils semblaient préférer le continent. J'ai essayé deux fois mais comme cela ne donnait rien, je n'ai pas poursuivi. C'est vrai que les rotations du bateau ne s'y prêtaient pas. Ils pensaient peut-être que leurs enfants auraient dû être pensionnaires sur Houat !* »

Le vrai problème restait en effet les liaisons maritimes entre Hoedic et le continent qui ne correspondaient pas aux horaires de cours. D'où cette unique solution de placer les enfants en internat sur le continent. Mais en 1989, les parents hoedicais interpellent le maire. Dans une lettre, ils expliquent tous les problèmes d'organisation et les difficultés financières auxquels ils sont confrontés. Il faut rejoindre le collège de Sainte-Anne d'Auray le dimanche soir (choix le plus pratique). Mais l'internat n'ouvre que le lundi. Certains élèves sont hébergés dans la famille, d'autres vont à l'hôtel. Tout cela a un coût. Pourtant, à une demi-heure de bateau d'Hoedic, il y a le collège à Houat qui fonctionne depuis plus de dix ans. Ils souhaitent désormais que des moyens soient mis en place pour que leurs enfants puissent intégrer cet établissement. L'arrivée d'un nouveau bateau plus rapide, devant desservir les îles de Houat et d'Hoedic l'année d'après, ouvre aussi de nouvelles perspectives. Il s'agit surtout, dans un premier temps, de coordonner les horaires des bateaux avec ceux du collège de façon à ce que les élèves d'Hoedic puissent chaque jour faire l'aller-retour.

Fig. 3 : Le collège de Houat: a) Façade est ; b) M. Mollo lors d'une intervention ; c) Salle de classe vue de l'extérieur. (Photo E. Le Guen)

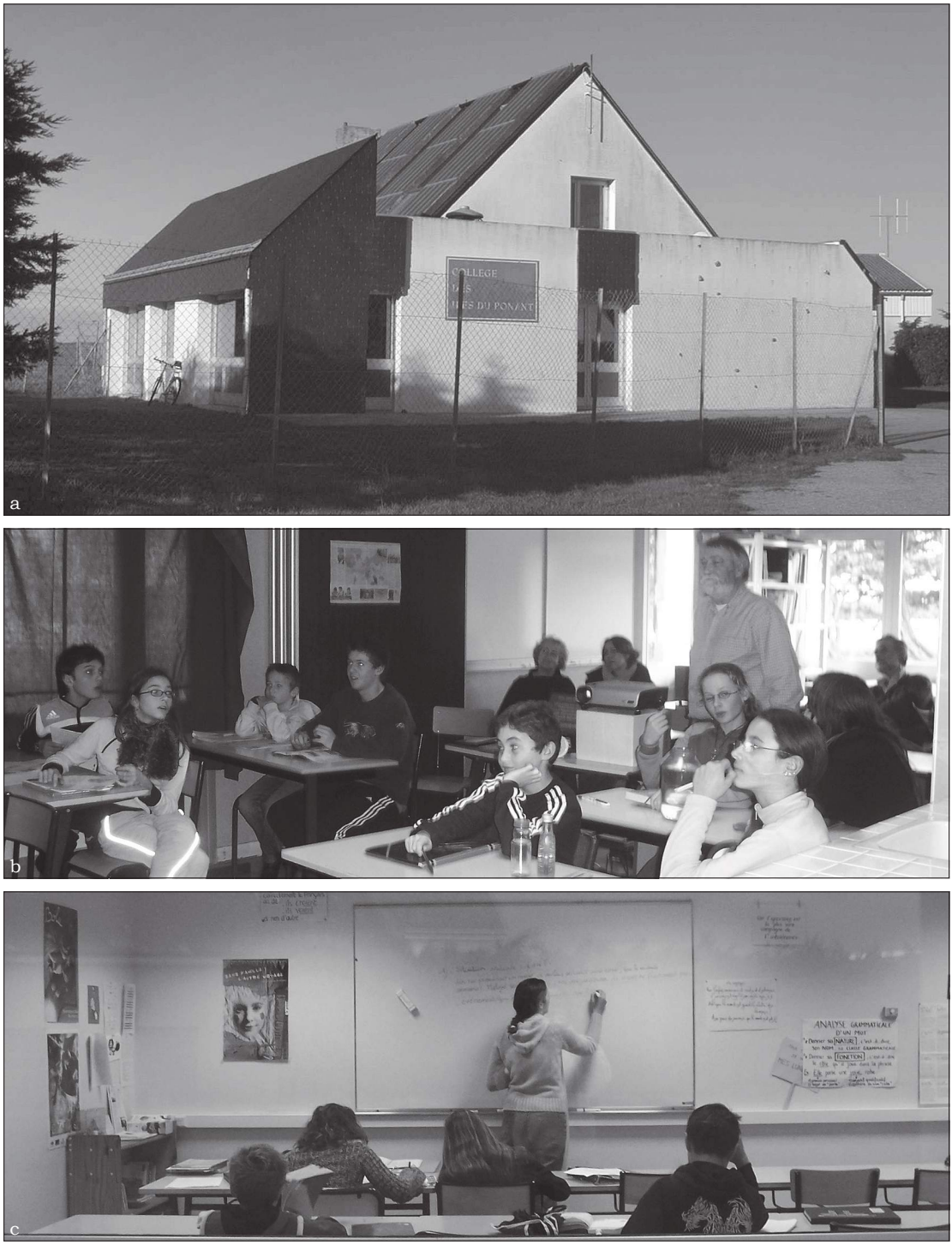

Fig. 4 : Les élèves d'Hoedic rentrant chez eux le soir sur le *Dravanteg*. (Photo E. Le Guen)

Après plusieurs courriers et des semaines de concertations, une solution est enfin trouvée. Le Conseil général du Morbihan accepte d'adapter les horaires des bateaux à ceux du collège de Houat. En 1991, les premiers Hoedicais peuvent enfin suivre leur scolarisation à Houat. Depuis cette date, ils prennent le bateau tous les jours, comme les autres collégiens prennent le bus. Longtemps minoritaires, les enfants d'Hoedic représentaient à la rentrée 2008 la moitié des effectifs du collège de Houat.

Aller au collège pour un Hoedicais nécessite de prendre le bateau. Ce qui fait d'eux des collégiens particuliers. Le quotidien des élèves varie en fonction des saisons. Les horaires de départ et de retour changent en hiver et en été. Si d'octobre à avril, le bateau quitte Hoedic à 7 h 30, le reste de l'année scolaire, il part une demi-heure plus tôt. Durant cette même période, ils doivent rester jusqu'à 18 h 30 au collège et ne peuvent regagner leur maison qu'après 19 h 00.

Les journées sont longues. Les petits Hoedicais se lèvent tôt. Pour prendre le bateau de 7 h 30, ils doivent se lever une heure plus tôt. Trente minutes et quatre milles marins plus loin, ils débarquent sur le quai de Houat. Direction le collège pour le début des cours. Ils font ce trajet quatre fois par semaine et ce par tous les temps. À peine arrivés au collège, il suffit de regarder leurs visages encore blêmes pour comprendre que la traversée n'a pas été de tout repos. Heureusement, cette expérience n'est pas quotidienne. Seules quelques tempêtes, plus fortes que les autres, leur offrent une matinée ou une journée de plus, au chaud à la maison.

Lorsque le bateau du retour est à 18 h 30 (fig. 4), les élèves, en attendant, restent en étude et font leurs devoirs. Ils peuvent aussi profiter de la présence d'un enseignant s'ils n'ont pas compris une

leçon. Le fait de devoir passer plus de temps au collège, en raison des liaisons maritimes, offre la possibilité de construire une relation de confiance et une attitude plus prompte au dialogue. L'échange avec les adultes et les enseignants se fait très naturellement. Les élèves ont compris que les enseignants sont là pour les faire travailler dans « le bon sens ». L'école n'est pas qu'un lieu de contraintes. C'est aussi une étape pour préparer son avenir.

On retrouve également cette confiance avec les parents d'élèves. La situation fait que l'on ne peut pas se rencontrer aussi facilement qu'ailleurs. Il reste assez rare de voir un Hoedicais sur Houat. Aller voir un professeur au collège pour un parent Hoedicais demande de passer au moins une demi-journée sur l'île. Tout le monde n'en a pas la possibilité. Résultat, certains parents ne connaissent pas le collège de leurs enfants. Le bateau devient naturellement un lieu de rencontre et de « réunion » entre les enseignants et les parents. Depuis plusieurs années cependant, les professeurs vont « de l'autre côté » pour rencontrer les parents. À la rentrée, pour les conseils de classe, tous les enseignants et la principale font le déplacement. Ce qui les amène aussi à passer une nuit sur place. Au matin, ils prennent le bateau en même temps que les collégiens. C'est une manière aussi de découvrir leur quotidien.

Les bâtiments de l'antenne de Houat

Les premiers locaux étaient généralement des préfabriqués. Cette option répondait à une double finalité. Le collège des îles du Ponant, au début, n'était qu'un projet. En outre, il fallait fournir rapidement des salles pour démarrer les cours. Ces structures ont été mises en place à Ouessant, Molène, Houat puis sur Groix. Sein put utiliser dès le début quatre classes aménagées dans l'école publique. Au fur et à mesure, les îles ont adapté puis construit leur collège « en dur ».

Ces travaux ont pris plus ou moins de temps. Sur Groix par exemple, le remplacement des préfabriqués du collège ne date que de la rentrée 2007 et l'achèvement des travaux de la rentrée suivante. Sur Houat, c'est la municipalité, à l'époque, qui finança la construction du collège. Au début, c'est dans l'école primaire publique que le CIP fut installé. L'instituteur n'ayant que quatre élèves à l'époque, il avait laissé à disposition l'une des deux classes que possédait son école. Puis, pour la seconde rentrée, deux préfabriqués furent installés près de l'école primaire. Il y avait deux classes pouvant accueillir jusqu'à 40 élèves.

Le collège actuel fut construit en 1981-82 (fig. 3). « *Cela a coûté cher. Le taux d'intérêt était de 15 %. Pour un devis estimé à 140 000 €, le collège a coûté, au final, près de 230 000 €. À la fin nous avons demandé une aide au département pour nous aider à payer* », se souvient Jo Le Hyaric, ancien maire de Houat. C'est également la mairie qui a payé une grande partie du matériel.

Dans un premier temps, seul le rez-de-chaussée du bâtiment était aménagé pour les enseignements. À l'étage, il y avait une salle qui servait de foyer, de salle de jeu, et même de boîte de nuit pour les jeu-

Fig. 5 : Effectif total des élèves du collège des îles du Ponant depuis sa création et de son antenne de Houat.

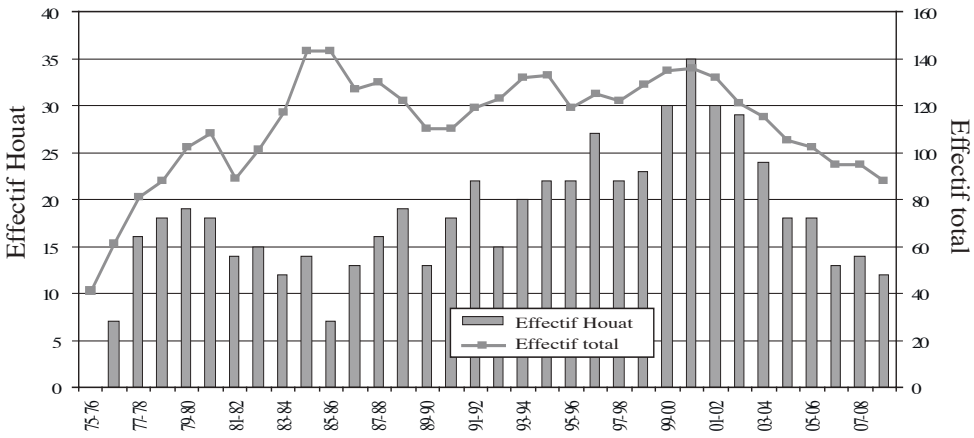

nes — elle s'appelait le Solaire. Elle fut transformée en salle informatique et en CDI (centre de documentation et d'information) en 1998. Aujourd'hui, le collège peut accueillir une quarantaine d'élèves avec des salles à capacité modulable. Les murs de la plupart des salles du rez-de-chaussée sont mobiles et peuvent permettre de doubler la taille d'une classe. Cette disposition, très utile, permet notamment à un enseignant de faire son cours tout en surveillant une autre classe.

Les élèves

Le nombre d'élèves et de classes a continuellement évolué depuis la création du collège. Les 41 premiers élèves de la rentrée 1975, répartis en sept classes, ont eu de nombreux successeurs. En 1983, après l'ouverture des antennes de Groix et de Batz, le CIP comptait une vingtaine de classes et plus de cent élèves. Un an après, les effectifs atteignaient 143 élèves (fig. 5). Toutefois, toutes les classes ne sont pas toujours pourvues d'élèves.

Au fil des années, de la démographie, des classes d'âges, de l'installation ou du départ de certaines familles, des niveaux ne sont pas représentés. Le cas fut fréquent à Houat dans les années 1980. Pendant longtemps, il y a eu de nombreuses « fuites » d'élèves vers le continent. Certains parents considéraient qu'il était préférable de scolariser leurs enfants au collège à Houat en 6e et 5e mais qu'après, il valait mieux les envoyer sur le continent. La question continue de se poser pour certains. Comme il existe une différence d'enseignement, de structures, faut-il envoyer son enfant sur le continent avant le lycée ? Faut-il attendre qu'il ait fini son collège ? Bien sûr, il n'y a pas de réponse définitive. Cependant depuis 1991, la quasi-totalité des élèves de Houat et Hoedic sont scolarisés au CIP.

Depuis quelques années, le collège accueille un peu moins de cent élèves. Les deux sites pionniers, Sein et Molène, ont souvent eu des

effectifs d'une vingtaine d'enfants, allant même jusqu'à trente pour Molène en 1982. Mais depuis la fin des années 80, le nombre d'élèves ne cesse de diminuer.

Les antennes de ces deux îles ont même été mises en sommeil en 2007-08 faute d'élève. On se trouve ici dans le cas d'îles vieillissantes. S'ajoute à cela le problème du logement qui touche, cette fois, toutes les îles. Soit il n'y a plus de terrain disponible, soit les maisons existantes sont transformées en résidences secondaires. À Houat, comme à Ouessant et Molène, près de 60 % des maisons appartiennent à des personnes n'y vivant pas à l'année. Les prix de l'immobilier flambent. Il devient difficile de s'y installer. Les jeunes Houatais ne peuvent plus habiter chez eux. La population décline et vieillit. Si Houat enregistre, chaque année, des nouvelles rentrées, celles-ci sont de plus en plus limitées. Au-delà de l'avenir du collège, c'est celui de l'île et de sa population qui est en jeu. Exceptée Groix, toutes les îles du Ponant ont vu leur population diminuer. Jusqu'en 2003, Ouessant possédait deux collèges. Celui de Sainte-Anne a dû fermer par manque d'effectif. En 1994, Houat comptait 52 enfants scolarisés dans le primaire. En 2008, ils ne sont plus que 14 ! Le collège a encore la chance d'accueillir les élèves venant d'Hoedic, ce qui n'est pas le cas des autres îles. Le bilan est triste pour ces petites îles qui souffrent de l'absence de jeunes et d'enfants. « *Une île sans enfants est une île qui meurt* ».

Cependant, rien n'est écrit. L'antenne de Batz comptait moins de dix élèves ces dernières années. Or, pour la rentrée 2008, ce nombre est passé à 16 élèves.

Sur chaque site, les élèves suivent les cours par niveau. Des regroupements de classes ont lieu dans certaines disciplines comme pour l'éducation physique et sportive, les arts plastiques, la musique, la technologie. Il est évidemment plus intéressant de pratiquer un sport collectif comme le basket en rassemblant deux classes plutôt que d'avoir trois élèves d'un côté et cinq de l'autre. Le faible nombre d'élèves nécessite des adaptations. Mais il permet également un suivi plus poussé, plus individualisé. Un soutien des élèves en difficulté est plus facile à mettre en place avec un effectif réduit. Encore faut-il qu'ils en aient besoin ou qu'ils veuillent bien en profiter…

C'est avec les élèves du continent surtout que l'on remarque l'efficacité de cette formule. Sur Houat, par exemple, on a pu noter que les élèves venant du continent avaient une manière différente de profiter de cette structure. Alors que pour les îliens cette situation est normale, pour les autres, l'univers scolaire à Houat est radicalement différent d'un établissement de 100 élèves ou plus. Un élève qui arrive à Houat reçoit une attention particulière. Il intègre un microcosme et en devient une pièce maîtresse. Être élève dans une classe de cinq change tout. À chaque instant, il se trouve au cœur de la classe, au centre des attentions. Cette situation est rare dans une classe de grand collège.

On entend souvent parler de « préceptorat ». Avec un nombre réduit d'élèves par classe, il est certain que les enseignants peuvent être davantage à leur écoute, répondre plus facilement à leurs besoins. Ce

qui n'empêche pas l'équipe pédagogique du CIP de pousser les élèves à devenir autonomes dans leur travail.

L'expérience montre que l'ensemble des élèves inscrits en 6e obtiennent leur brevet et poursuivent leurs études. Mais les statistiques ne peuvent être comparées à d'autres établissements. Il suffit, en effet, qu'un élève n'obtienne pas son brevet sur une classe qui n'en compte que deux et le pourcentage n'est plus que de 50 %. Ces deux dernières années, la réussite au brevet des collèges est de 100 %. Ensuite les élèves partent sur le continent, en internat, vers un lycée général ou professionnel. Encore une fois il est difficile de faire des statistiques de réussite en seconde. Cette première année est la plus difficile pour l'adaptation. En même temps elle n'est pas synonyme d'échec ou de redoublement.

Plusieurs professeurs

Dès le début, le choix de l'enseignant se fait en fonction de son niveau d'étude. Ils sont tous au minimum licenciés.

Au départ, le corps enseignant était uniquement composé de maîtres auxiliaires contractuels débutants et volontaires ne passant que quelques jours par semaine sur une île. Puis à partir de la rentrée 1977, un personnel enseignant plus expérimenté a été mis en place avec deux professeurs d'enseignement général de collège et des maîtres auxiliaires licenciés d'enseignement. Aujourd'hui, il comprend des titulaires, des contractuels ainsi que des vacataires. Les situations diffèrent en fonction des îles et des matières.

Au début, un enseignant était amené à dispenser différentes matières. Sur Ouessant, M. Geordel assurait le français, l'allemand, les mathématiques et les sciences ainsi que l'éducation physique. C'est encore le cas aujourd'hui mais le nombre de matières se limite à deux. Les enseignants des îles sont nécessairement polyvalents mais aussi spécialisés dans une matière.

À la rentrée 2008-09, 25 enseignants travaillent pour le collège des îles du Ponant dont près d'une vingtaine à temps complet. Neuf d'entre eux travaillent sur deux îles et trois enseignants sur trois îles.

Trouver des professeurs qui acceptent d'être itinérants, de se rendre sur deux îles, d'enseigner deux matières, n'est pas toujours évident. Il faut aussi pouvoir trouver du personnel capable de composer avec les conditions climatiques parfois difficiles. L'unique moyen de transport étant le bateau, on se rend vite compte si l'on est prêt ou non pour cette aventure. Se rendre sur Ouessant, par exemple, n'est pas la chose la plus aisée. Des enseignants, venus du continent, ont abandonné au bout de quelques mois, voire d'une semaine. Il faut également pouvoir supporter l'isolement. L'adaptation ou non à cette vie insulaire fait que l'on y reste au mieux le temps d'une année ou que l'on décide d'y rester un peu plus. Mais là encore rien n'est simple.

Sur place, les enseignants doivent trouver à se loger. Le problème est différent d'une île à l'autre. À Ouessant, les enseignants sont logés dans les locaux de la gendarmerie. À Molène, ils le sont au

Sémaphore et à Groix au « loft » depuis trois ans. À Houat, rien n'est prévu. L'enseignant doit se débrouiller et les possibilités ne sont pas forcément nombreuses. Si des logements sont libres du mois de septembre à fin juin, il faut les quitter durant la saison estivale. Soit parce qu'ils sont « réquisitionnés », soit parce que les loyers passent à la semaine. Travailler l'été pour se loger ne serait même pas suffisant. Cela a de toute façon un coût lorsque l'on a un appartement ou une maison en plus sur le continent.

Même s'ils ne sont pas amenés à se rencontrer souvent, tous les enseignants travaillent sur des projets communs. Afin de faire connaissance et de préparer l'année, une « pré-pré-rentrée » a lieu à Brest fin août. Une seconde rencontre a lieu fin juin. Ces réunions servent essentiellement à préparer la rentrée, à mettre en place les projets pédagogiques, à échanger les expériences. Tout au long de l'année, les enseignants restent en contact par Internet ou par téléphone. Un portail informatique a été mis en place pour faciliter les contacts.

Le principal

Il est le garant de l'unité pédagogique du collège des îles du Ponant. Il se rend régulièrement sur les îles et ce, par tous les temps. Pour rencontrer les enseignants, les élèves et leurs parents, le principal, dont le bureau se situe à Brest, doit faire un choix car il ne peut pas tous les voir en même temps (cf. fig. 1). Cette année, la rentrée de Mme Réa s'est étalée sur plusieurs semaines, le temps de rencontrer tous les parents d'élèves. La dernière réunion a eu lieu à Hoedic le 19 septembre 2008.

Un coordonnateur pédagogique est nommé sur chaque site par la principale afin de la représenter. Il s'occupe des relations entre les parents et les professeurs et est chargé des questions administratives.

Échange entre les îles et voyages éducatifs

L'isolement des élèves et leur perception d'appartenir à un monde à part sont une préoccupation première. Le collège permet d'élargir leur horizon par l'intermédiaire des voyages éducatifs. Des classes de ville, des voyages à l'étranger sont organisés. On remarque, en effet, qu'en fonction de l'éloignement des îles du continent, du transport maritime ou du milieu socio-professionnel des parents, tous les enfants ne vont pas régulièrement sur le continent. De même que les continentaux vont en classe de mer, les îliens vont en « classe de ville ».

Les classes de ville sont l'occasion de rencontrer d'autres élèves, d'autres professeurs et de se plonger dans la réalité de la vie urbaine. Elle est aussi l'occasion de bénéficier des activités que peut offrir une ville : théâtre, musée, bibliothèque, patinoire, piscine, cinéma. Au départ, le CIP proposait aux îliens des « classes de ville ou d'éveil à la civilisation urbaine». Le collège pouvait profiter d'un foyer d'hébergement à Brest qui comprenait une douzaine de lits. Professeurs et élèves des différents sites y séjournaient tour à tour. Le but était de faire découvrir la ville aux élèves pour qu'ils puissent ensuite « se débrouiller seuls ». Le programme consistait à apprendre à se déplacer

en bus, lire un plan de ville… À Houat, Hoedic, Sein et Molène, il n'y a pas de voiture, pas de panneaux de signalisation, ni de passage piétons. L'arrivée sur le continent suppose donc de respecter de nouvelles règles. Ces séjours permettent aux élèves de découvrir le monde qui les attend et de dédramatiser ce passage.

Les Îliades

À l'origine, il s'agissait d'un rassemblement sportif qui réunissait, tous les deux ans durant quelques jours, l'ensemble des élèves du CIP sur une des îles. En 2001, ces rencontres sont devenues les Îliades théâtrales et, depuis, les élèves de 6e et 5e participent tous les ans à un projet commun sur la base d'une initiation au théâtre.

La première année, en 2001, le collège des îles du Ponant et Très Tôt Théâtre se sont associés dans un projet d'ouverture des enfants au spectacle vivant (fig. 6). Grâce à cette coopération, les élèves ont assisté à différents spectacles : au Quartz à Brest, au Théâtre de Cornouaille à Quimper ou au CDDB (Centre dramatique de Bretagne) de Lorient. Ils ont également pu lire du théâtre, en parler, participer à des ateliers, rencontrer des artistes et des auteurs, échanger par le biais d'Internet sur leur travail et sur leurs lectures. En fin d'année, les élèves ont présenté, au Théâtre de Cornouaille, un extrait du livre qu'ils avaient préféré. Puis, ils se sont tous retrouvés à Ouessant où ils ont interprété un conte : *Histoire de bosses*. Chaque antenne avait au préalable travaillé avec des professionnels du spectacle.

Depuis, le projet a évolué mais reste d'actualité. Il est très important pour le collège. Il permet aux élèves du CIP de travailler ensemble dès la 6e. Grâce à ce programme, ils sont amenés à se rencontrer plusieurs fois dans l'année et à échanger par Internet. Les collégiens ne sont donc plus « isolés » mais font partie d'une même classe et travaillent ensemble. Tout au long des quatre années qu'ils passent au collège, ils se retrouvent tous les ans sur un projet différent. En 5e, ils passent une semaine voile au mois de juin à Brest. En 4e et 3e, ils partent pour un voyage linguistique en Angleterre ou en Espagne. Des échanges se créent, des liens se tissent. Certains se voient durant les vacances scolaires. Il arrive aussi qu'ils se retrouvent ensuite dans le même lycée en seconde.

Avenir, innovation et visio-conférence

Le collège des îles du Ponant offre donc aux enfants insulaires la possibilité de suivre une scolarité normale sur leur île. Cet établissement revêt d'autant plus d'importance que certaines îles sont confrontées au dépeuplement et au vieillissement de leur population. Le but du collège est également de pouvoir s'adapter aux différentes situations et à l'évolution du nombre d'élèves. Depuis la rentrée 2008, un système de visio-conférence a été mis en place. Il va permettre au collège des îles du Ponant de maintenir une vie scolaire malgré le déclin démographique. Ainsi, les antennes de Sein et de Molène avaient été mises en sommeil, en septembre 2007, faute d'élèves. Cette année, chacune d'elles a un

Fig. 6 : Îliades 2001-2002, classes de 6e et 5e du collège des îles du Ponant. (Photo E. Le Guen)

seul élève, en 6e. Dans les deux cas, ce choix est celui des familles. Afin de le respecter et d'offrir les meilleures conditions d'apprentissage, une partie des cours se fera par visio-conférence. Pour les communes de ces îles, cette technologie est une chance car elle permet de conserver une classe. Or, une classe qui ne ferme pas, c'est une famille qui reste. Pour Mme Réa, la principale, « *il faut savoir être réactif et inventer une solution. Le CIP est le seul collège en France qui propose des cours aussi conséquents pour un enseignement régulier* ».

Bibliographie

- Archives du collège des îles du Ponant
- *Mouez Enez Sun*, le journal de l'île de Sein.
- Quotidiens locaux : *La Liberté du Morbihan*, *Le Télégramme*, *Ouest-France.*

Notre-Dame-la-Blanche, église paroissiale de l'île d'Hoedic

Henri Buttin

Hoedic 56170

Résumé : L'actuelle église d'Hoedic, Notre-Dame-la-Blanche, a été construite en 1853 sur l'emplacement d'une église antérieure dont elle n'a conservé qu'une partie, l'actuelle sacristie. Réalisée par l'entrepreneur chargé à la même époque de bâtir un fort au centre de l'île, elle fut progressivement aménagée par les recteurs de l'île. En 1868, l'abbé P.-L. Fléchant la dota d'un mobilier et d'ornements exceptionnels pour l'église d'une si petite île, œuvres du sculpteur G.-A. Le Brun. Après 1968, souffla le vent des réformes.

Fig. 1 : Notre-Dame-la-Blanche, *circa* 1960. (Carte postale Artaud)

Du XIe au XVIIe siècle

La première église de l'île d'Hoedic a été édifiée au début du XVIIIe siècle (1706-1707). Auparavant, une simple chaumière aménagée en oratoire, située à l'entrée du lieu-dit Le Paluden, servait de chapelle et d'habitation pour le prêtre desservant l'île [1]. À diverses reprises cette première église a été victime de débarquements successifs, aussi bien des marins anglais que des pillards venant se ravitailler à bon compte sur l'île. Elle a été démolie au milieu du XIXe siècle, sur décision des autorités françaises, afin d'édifier sur l'île une fortification destinée à la protéger de nouvelles attaques de la Royal Navy. Décision qui sera revue par la suite, l'emplacement pour le fort ayant été changé, sans pour autant que soit remis en question l'offre de l'administration de construire une nouvelle église.

Le fort et l'église construits à l'unisson

Il ne subsiste de l'ancien bâtiment que l'actuelle sacristie, accolée à la nouvelle église et restaurée lors de sa construction. L'annexe étroite qui est au nord de la sacristie comportait avant d'être recrépie, une pierre marquée 1842 [2]. Ce pourrait vraisemblablement être la base du clocher construit par l'abbé Rio en 1841.

L'ancienne église, détruite vers 1848, est remplacée par une solide et grande église, faite en pierres de taille soigneusement assem-

1. Voir H. Buttin in *Revue des deux îles* 2008.
2. Témoignage Narcisse Blanchet.

blées comme sait le faire l'entreprise qui construit le fort s'élèvant alors au centre de l'île. Sur les registres paroissiaux, il est fait état d'une dépense de 11 000 F, somme importante à l'époque pour la paroisse mais qui ne doit couvrir que du mobilier d'église. Le coût de la construction doit être supporté par l'autorité militaire en charge du fort qui a déjà démoli la première église. La construction du fort aurait coûté 660 000 F de l'époque. Comme le recteur de la paroisse est également l'unique gérant des intérêts collectifs de la communauté hoedicaise, il n'est pas impossible que la somme de 11 000 F ait été couverte, en partie au moins, par les indemnités versées par l'État, très tardivement, pour l'expropriation des parcelles de terres agricoles occupées par le fort. Cependant, aucune dépense n'apparaît sur le registre paroissial pour le mobilier religieux si ce n'est, en 1853, l'acquisition d'une statue de la Vierge et d'une statue de Saint Goustan. Leur installation se fait solennellement au cours de la bénédiction de la nouvelle église le 31 août 1853.

Thérèse Jacqueline & Joséphine Louise Constance
Les deux cloches de Notre-Dame-la-Blanche

Le clocher-mur de Notre-Dame-la-Blanche comporte deux baies hébergeant chacune une cloche.

La plus petite doit être celle des origines de la première église. Nous avons ce témoignage du desservant Pierre Blanchet, daté du 28 juin 1728 : « *Je soussigné certifie avoir fait la bénédiction d'une cloche dans l'île d'Hoedic suivant le cérémonial du rituel romain, après en avoir obtenu la permission de monsieur l'abbé de l'Islien, vicaire général du diocèse de Vannes et recteur de Sarzeau, et du consentement de messire Pierre Blanchet, prêtre de la susdite île ; les parrain et marraine ont été vénérables et très nobles messire Jacques de Saint-Jean, capitaine d'infanterie et ingénieur émissaire du Roi à l'île, et dame Marie Margueritte Thévise, épouse de messire Pierre Sébastien Delattre, seigneur des trésoreries des troupes à Belleile, en service audit Belleile ; on lui a donné les noms de Thérèse Jacqueline ; ont assisté à la cérémonie, messire Gegot prêtre de la communauté de Belleile et messire Pierre Blanchet, prêtre d'Hoedic et monsieur Nicolas Morvan, ancien bourgeois de Belleile et monsieur Choblet, entrepreneur des ouvrages du Roy à Belleile ; en foy de quoi ont signé à Hoedic ce 28 juin 1728…* »

La plus grosse cloche est celle mise en place en mai 1841 par le recteur Rio et hébergée dans une tour construite à cette fin, en annexe de l'ancienne église. Sur cette cloche on peut lire *: « Je me nomme Joséphine Louise Constance. J'ai été faite pour le service de la paroisse d'Hoedic sous Monsieur Joseph Rio d'Hoedic. J'ai pour parrain Monsieur Louis Allanic et pour marraine Mademoiselle Constance Allanic. J'ai été coulée en mai 1841 par Chovet fondeur à Nantes ».*

Le joug de ces deux cloches a été restauré récemment (2008) par la société Bodet et les cloches pesées à cette occasion, la petite pour 48 kg et celle de 1841 pour 145 kg.

Fig. 2 : Notre-Dame-la-Blanche, construite en 1853, avec à l'ouest son clocher-mur hébergeant deux cloches et, à l'est, la sacristie, vestige de l'ancienne église. L'annexe au nord de la sacristie (en bas à droite) serait la base de l'ancien clocher construit en 1841 sous l'abbé Rio pour héberger la nouvelle cloche.

Fig. 3 : Autel de l'église d'Hoedic avec ses deux anges en marbre de Carrare, œuvre de G.-A. Le Brun de 1868. Les anges étaient à l'origine sur l'autel, ils ont successivement été écartés dans le chœur puis relégués dans le transept sud.

L'autel en 1937, Coll. Louisa Blanchet

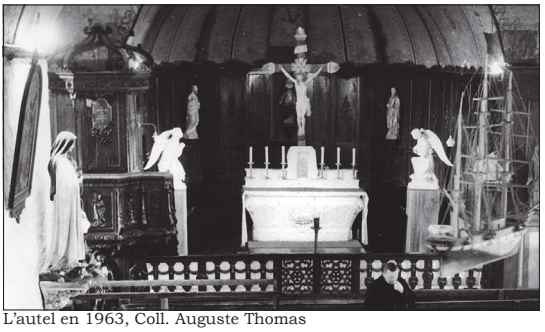

L'autel en 1963, Coll. Auguste Thomas

Fig. 4 : Chœur de l'église d'Hoedic, tel qu'en 2008, avec l'autel en marbre de Carrare de 1868, sculpté par G.-A. Le Brun et la voûte peinte comme un ciel semé d'étoiles, en 1878.

Fig. 5 : Notre-Dame-la-Blanche.
(Plan de J.-M Dubost, mars 2009)

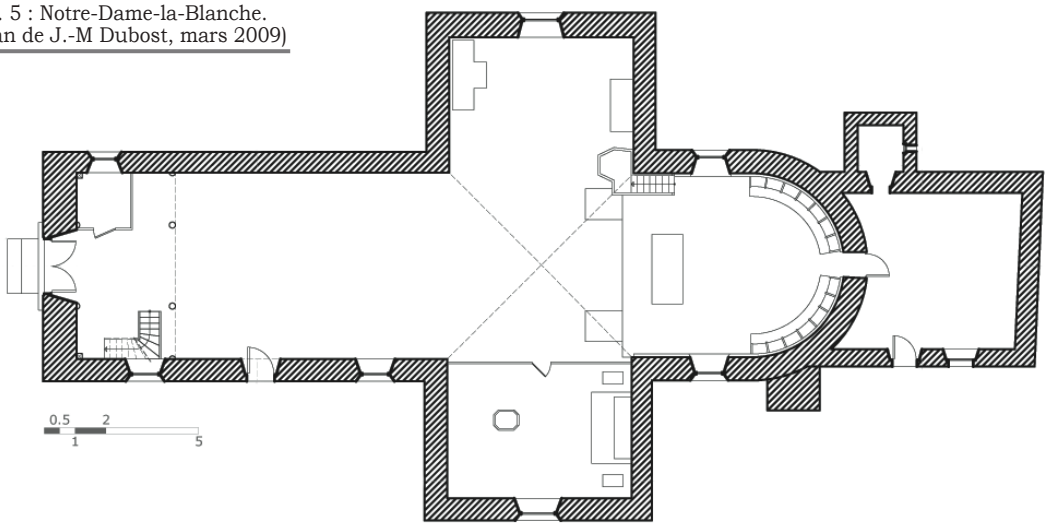

En 1863, le recteur Mathurin Costevec complète le mobilier : six chandeliers avec croix de tabernacle pour le maître-autel, deux chandeliers pour l'autel de la Vierge, une niche gothique dorée, un ornement rouge, un ostensoir et un calice d'argent. En 1864, le même recteur fait deux nouvelles acquisitions avec un tableau du rosaire et un tableau représentant saint Vincent de Paul.

Fig. 6 : Pierre tombale de l'abbé Fléchant gravée par A. Touchais.

Mais c'est surtout le recteur Pierre-Louis Fléchant qui va doter Notre-Dame-la-Blanche d'un mobilier de qualité exceptionnelle. Entre le 9 et le 18 novembre 1868, il fait mettre en place :

- un magnifique autel en marbre de Carrare sculpté, avec ses deux anges adorateurs à droite et à gauche du tabernacle, selon une disposition classique se référant à une représentation biblique de l'arche d'alliance depuis des siècles et que l'on retrouve au maître-autel de nombreuses églises dont la cathédrale de Vannes ; cet autel est surmonté d'une grande croix, avec un Christ dû au même sculpteur ;
- une chaire en bois finement travaillée, avec l'inscription *Osculta o fili* — Écoute, oh mon fils — premiers mots du livre des proverbes et de la règle de saint Benoît. Les quatre évangélistes sont représentés par leurs symboles : un aigle pour Jean, un taureau ailé pour Luc, un lion pour Marc et un personnage pour Mathieu ;
- un confessionnal sculpté, imposant meuble aujourd'hui dans le transept nord, composé d'une cabine fermée d'une porte ouvragée à

Fig. 7 : Vue d'ensemble de l'église d'Hoedic. En bas, chaire et confessionnal de 1868, sculpté par G.-A. Lebrun.

Fig. 8 : *Ex voto*. a) *Ange Gardien* 1880 ; b) *Espoir*, thonier groisillon 1966 ; c) maquette plus récente.

claire-voie, flanquée de deux prie Dieu clos et le tout surmonté d'une croix dominant un fronton en forme de cénotaphe ;

- des fonts baptismaux, également en marbre de Carrare, dont la vasque, un polygone de belles proportions, est supporté par un pilier orné de scènes bibliques sculptées en demi-bosse : d'un côté une image d'Adam et Ève chassés du Paradis terrestre, de l'autre le Christ en croix entouré de la Vierge Marie et de saint Jean (fig. 9). Il est fermé d'un couvercle s'élevant par trois degrés réguliers jusqu'à une poignée utilisée pour le soulever. Placés en retrait du portail ouest, ils sont isolés de la nef par un beau claustra de bois sculpté très ouvragé.

L'ensemble est dû au sculpteur morbihannais Guillaume-Alphonse Le Brun, venu lui-même l'installer sur l'île d'Hoedic. Ce mobilier représente pour la paroisse une dépense de 8 300 F.

L'abbé Fléchant, décédé à Hoedic en 1885, est enterré dans le petit cimetière qui jouxte l'église. Sa pierre tombale, toujours au centre du cimetière, est de ce même marbre blanc que l'autel. Elle est gravée par A. Touchais de cette épitaphe : « *Sa mémoire sera bénie parmi nous, ses œuvres rediront aux Hoedicais son dévouement* ».

En 1878, le recteur Joseph-Marie Raude fait revenir G.-A. Le Brun à Hoedic, cette fois-ci pour la décoration de l'église : les boiseries du chœur, les stalles et la balustrade formant table de communion et fermant le chœur et le vernissage des autels en bois et lambris, le tout pour une dépense de 4 150 F. Il fait à nouveau appel à lui, en 1879, pour un trône pour la sainte Vierge, des statues de saint Pierre et du Sacré Cœur, pour 699 F, puis en 1880 pour des statues de saint Paul, de saint Michel et pour « un navire », pour la somme de 433 F. Il pourrait

s'agir de la maquette d'un bâtiment du XVIIIe siècle, dénommé *Ange Gardien,* suspendue dans l'église. Tandis que, sous sa toiture en ardoise, le plafond lambrissé de Notre-Dame-la-Blanche est traité en voûte céleste semée d'étoiles.

Une famille d'artistes morbihannais talentueux

L'auteur de ces œuvres, Guillaume-Alphonse Le Brun (1814-1904), est le fils de Jean-Baptiste Le Brun (1794-1852), sculpteur de la Marine à Lorient. Élevé à bonne école, il hérite des dons de son père pour la sculpture mais se spécialise dans les œuvres religieuses. Auteur d'un très grand nombre de sculptures qui demeurent la fierté de plusieurs églises, il est assisté de ses trois frères, eux-mêmes ébénistes et sculpteurs, dont Jean-René-Hippolyte qui succède à son père dans la Marine. Tandis qu'un fils de Guillaume-Alphonse, Victor Le Brun sera, lui-aussi, dessinateur aux chantiers de la Loire à Saint-Nazaire.

L'atelier de Guillaume-Alphonse Le Brun est installé à Lorient. Mais on retrouve ses œuvres dans plusieurs

Fig. 9 : Baptistère en bois grillagé et, en bas, fonds baptismaux en marbre de Carrare de G.-A. Le Brun, datés de 1868. Les fonds baptismaux sont aujourd'hui dans le transept sud.

Fig. 10 : Vitraux du chœur de l'église d'Hoedic, représentant la vie de saint Goustan. Ils sont signés A. Meuret, de Nantes, et datés de 1895.

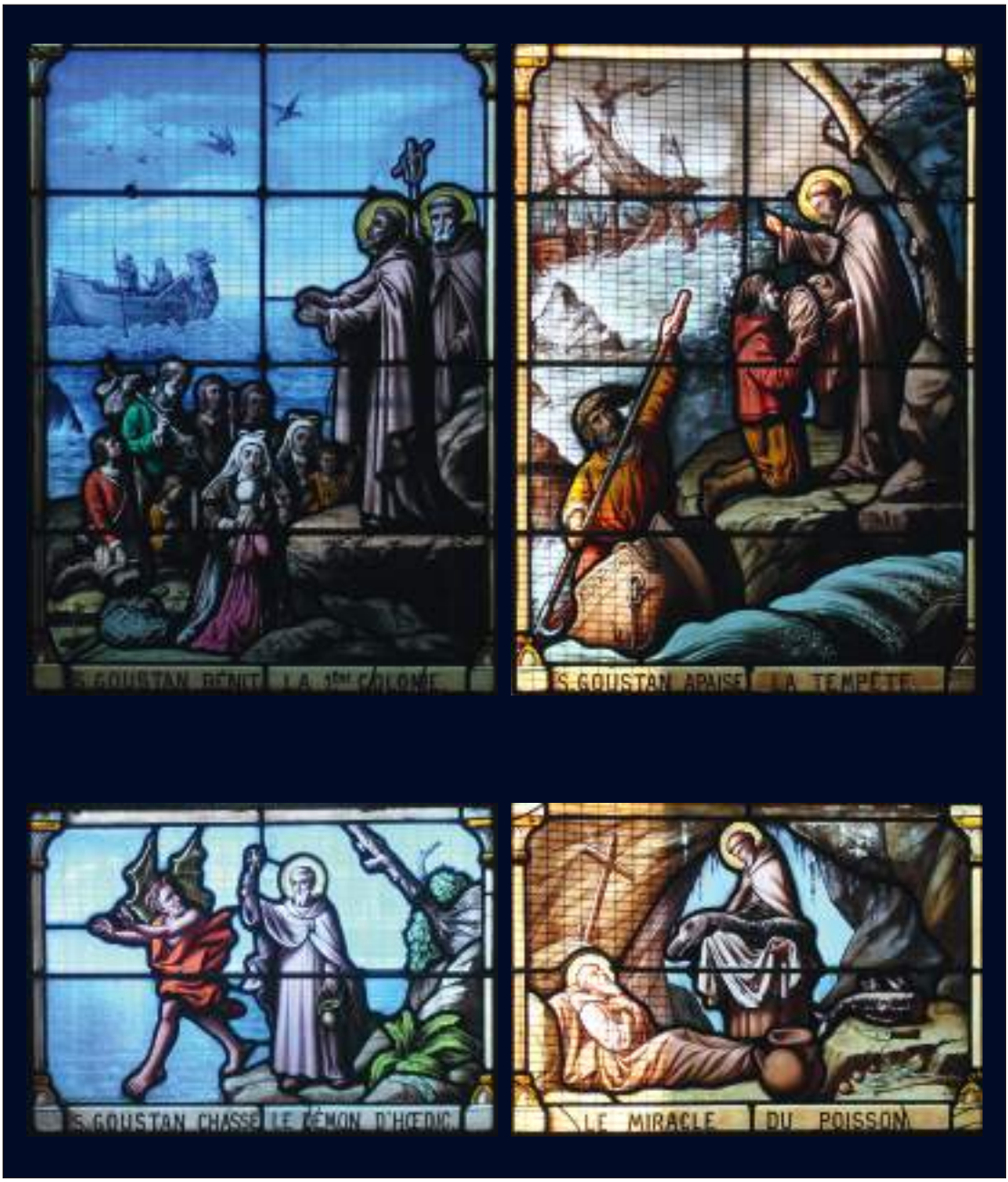

Fig. 11 : Chemin de croix peint sur tôles de 1883, signé L. Chovet à Paris. En bas, ce triptyque a été offert par le réalisateur Philippe de Broca ; il a servi en 1975 dans *L'Incorrigible,* film tourné avec Jean-Paul Belmondo, .

villes de Bretagne. À Quimper, il est l'auteur d'une célèbre statue du roi Gradlon, inaugurée en 1858 devant la cathédrale et de la statue en granit, en pierre grisâtre et sculptée en demi-bosse, du tombeau de Mgr Sergent dans la cathédrale. On lui doit aussi les armes de cette ville ainsi que les deux figures allégoriques, la « Peinture » et le « Dessin », sur le fronton du musée des Beaux-Arts. On retrouve ses œuvres à Port-Louis : la chaire sculptée de Notre-Dame-de-l'Assomption et les trois autels en marbre blanc, des retables en bois sculptés et une statue en bois polychrome à la chapelle Saint-Pierre. De même à la chapelle de Locmiquelic, malheureusement détruite en 1970 : l'autel en bois, la chaire, les confessionnaux, le retable, plusieurs statues dont celles de sainte Catherine et de saint Michel. Pour l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Nostang, Guillaume-Alphonse Le Brun a sculpté un Christ ; pour Notre-Dame-de-Grâce de Plouhinec, les boiseries du chœur et les stalles ; pour celle de Sainte-Hélène il a dessiné les autels de marbre et le baptistère. On retrouve aussi des statues qu'il a sculptées à la chapelle Saint-Efflam de Kervignac, tout un important mobilier à l'église Saint-Pierre-de-Quistinic, d'autres à Saint-Tugdal de Grandchamps, à Saint-Albin de Brandivy, à l'église de Landaul, à Sant-Patern de Sené, à Sainte-Cécile de Theix, à l'église de Baden, à Saint-Martin de Ploeren… sans que cette liste soit exhaustive. Elle témoigne de l'importance des œuvres d'art religieux réalisées au cours de la seconde moitié du XIXe siècle par l'atelier de Guillaume-Alphonse Le Brun [3]. L'ensemble du mobilier dû à cet artiste, constitue l'essentiel de la richesse du mobilier de Notre-Dame-la-Blanche d'Hoedic.

Autour de l'église, une communauté qui se construit

C'est en 1871 qu'arrivent les sœurs de Kermaria et que leur couvent est construit. Une longère, au bas de la pente qui mène à l'église, réunit les bâtiments de la communauté, une petite école, une infirmerie et une boutique, toutes activités qui attirent la vie du village. Les sœurs vont apporter à la paroisse et à toute la communauté hoedicaise le concours de leurs précieux services pendant un siècle.

En 1872, Notre-Dame-la-Blanche est honorée par une exceptionnelle visite de Mgr Jean-Marie Becel, évêque de Vannes. Visite surtout justifiée par la sévère lutte, alors animée par des éléments du Conseil municipal de Le Palais, contre l'Église sur les deux îles.

En 1883, le recteur Jean-Marie Raude, qui a déjà fait appel à Guillaume-Alphonse Le Brun, fait l'acquisition du chemin de croix signé L. Chovet, à Paris, pour le prix de 1 400 F. Peint sur tôles, dans des cadres en bois, il est d'un style typique de cette époque. Réalisé en plusieurs exemplaires, quoique parfois dans d'autres dimensions, on trouve le même à l'église paroissiale de Theix (non loin d'Hoedic, près de

3. Pour plus de détails sur l'ampleur de l'œuvre de l'atelier de G.-A. Le Brun, se reporter à la collection des livrets consacrés par le chanoine Joseph Danigo aux églises et chapelles du Pays de Vannes et, pour Quimper, à la *Monographie de la Cathédrale de Quimper,* par R. F. Le Men, Librairie Jacob, Quimper, 1877.

Fig. 12 : Quelques-unes des statues exposées dans l'église ; statues de la Vierge, de gauche à droite, statue anciennement au presbytère et récemment restaurée, Vierge dorée (*circa* 1900), Étoile de la mer (1853 ?). En bas, Sacré-Cœur de Jésus (1879), saint Goustan (1853) et saint Pierre (1879).

Fig. 13 : Christ et, en bas, bannière de saint Goustan utilisés pour les processions.

Vannes). Ce chemin de Croix orne à nouveau les murs de Notre-Dame-la-Blanche, après quelques avatars [4].

En 1894, le recteur Vincent-Marie Le Vu doit faire restaurer la face nord de la toiture de l'église. Il en coûte à la paroisse 2 000 F. L'année suivante ce sont les fenêtres, pour une dépense de 200 F. Il en est de l'église comme de tous les bâtiments sur l'île ; ils souffrent des intempéries, de vents forts chargés de sel marin et ils nécessitent plus d'entretien que sur le continent.

Mais si Monsieur Le Vu fait restaurer les fenêtres en 1895, c'est surtout pour doter deux d'entre elles de vitraux représentant la vie de saint Goustan. Ils sont signés A. Meuret, de Nantes, et ont coûté à la paroisse 900 F. On trouve des vitraux réalisés par le même atelier dans plusieurs églises du Morbihan, dont la cathédrale de Vannes.

C'est à cette époque que, sur le continent, des fouilles sont entreprises dans l'ancienne église abbatiale de Saint-Gildas-de-Rhuys. Le tombeau de saint Goustan est ouvert et il est possible d'identifier les os de ce saint par sa blessure au pied. Aussi Monsieur Le Vu peut présider le 27 novembre 1896 à la translation d'une relique de saint Goustan à Notre-Dame-la-Blanche. Il est alors décidé que saint Goustan sera fêté à Hoedic tous les ans le 27 novembre.

4. En 1986, ayant appris qu'un Hoedicais s'était caché dans le grenier de la sacristie pour échapper à une réquisition à la fin de la guerre, j'ai eu la curiosité de le visiter. Et j'ai été surpris d'y trouver, abandonnées en vrac dans la poussière, les 14 stations de ce chemin de croix. Avec l'accord du recteur Le Guilcher, aidé par mes enfants et surtout par André Le Chenadec, de Languidic, en vacances à Hoedic, nous avons pu les descendre à la lumière. Il est rapidement apparu que les peintures demeuraient en bon état, sauf à la base d'un tableau, mais que la plupart des cadres se disloquaient. André Le Chenadec, menuisier, avait accepté de transporter dans son atelier tous ces tableaux et s'était chargé de les restaurer. Il est ensuite venu les fixer aux emplacements qu'ils occupent toujours.

Les finances de la paroisse étant prospères, Monsieur Le Vu peut également procéder, entre 1898 et 1902, à de nombreux achats d'ornements, en noir et en blanc, d'une bannière, d'un drapeau de soie rouge, d'un drap mortuaire et de la statue dorée de la Sainte Vierge, statue qui trône toujours dans le chœur de l'église — le tout d'un coût d'environ 500 F.

En 1906, dans le cadre de la nouvelle confiscation des biens de l'Église par la République, en vertu de loi de 1905 dite « de séparation de l'Église et de l'État », l'église d'Hoedic elle-même, tout son mobilier et les équipements liturgiques deviennent propriété de la commune. L'opération est cependant bien symbolique car le recteur, comme secrétaire de mairie, continue à assurer la gestion de la commune dont le budget n'a d'autres ressources que celles de la paroisse. Celle-ci va cependant cesser de payer les impôts dûs par les Hoedicais et, par suite, l'Administration va cesser d'entretenir son cadastre devenu inutile.

En 1912, c'est la paroisse, et non la commune propriétaire, qui fait réparer à ses frais la toiture de l'église, à nouveau endommagée par une tempête.

De même en 1920, le recteur Pierre-Marie Le Biboul

Fig. 14 : Sacristie avec son mobilier pour les objets du culte.

fait réparer le mobilier de l'église et, à cette occasion, déplace la chaire, là où elle se trouve toujours. Malheureusement, elle est alors décapitée ; l'ange qui la surmontait est relégué dans le grenier du couvent des sœurs et le rabat-voix dans le grenier du presbytère. Il y a une vingtaine d'années, ils y étaient encore, couverts de poussières. Que sont-ils devenus ?

En 1922, M. Rio, secrétaire d'État à la Marine marchande et le recteur Le Biboul inaugurent à l'entrée de l'église le monument aux morts de la Grande Guerre. La statue en bronze était offerte par M. Turpault, un industriel d'Angers qui passe ses vacances à Quiberon où il possède le château romantique à l'ouest de Port Maria.

Le vieil harmonium de l'église et les tapis du chœur sont acquis en 1936 par le recteur Auguste Conan.

C'est malheureusement, à ma connaissance, la dernière mention figurant sur les annales de la chronique paroissiale. Il ne semble pas qu'il ait été procédé à des travaux importants dans l'église d'Hoedic ni pendant la guerre, ni pendant les années de reconstruction sur le continent après les dégâts causés par la guerre.

Aussi, au cours des années qu'il passe sur Hoedic, de 1960 à 1966, le recteur Auguste Thomas va-t-il se trouver dans l'obligation de faire procéder à des travaux d'entretien devenus nécessaires [5]. Ils sont réalisés en 1964 pour un montant de 25 900 F. Les boiseries fatiguées des autels latéraux sont supprimées, la voûte est réparée et repeinte par un peintre de Quiberon, les crépis intérieurs et extérieurs sont refaits et l'église est électrifiée. De nouveaux équipement arrivent : 39 bancs fabriqués à Vannes sont installés et les vitres des fenêtres sont remplacées par du verre cathédrale. Le chemin de Croix de 1883 est relégué au grenier de la sacristie, pour être remplacé par un chemin de Croix, peut-être plus moderne mais qui n'avait certes ni la valeur symbolique ni l'expression figurative du chemin de Croix de Monsieur Raude.

Une mention spéciale s'impose pour rappeler l'origine de la maquette d'un thonier pendue dans l'église. Il s'agit d'une reproduction d'un thonier de Groix, le GX 7416 *Espoir*, qui avait été offerte à la paroisse d'Hoedic par un patron-pêcheur groisillon pour remercier les Hoedicais pour l'aide qu'ils lui avaient apportée, en septembre 1966, lors du naufrage de son bateau de pêche, *le Bateau d'Yves*.

Notre-Dame-la-Blanche dans les remous du XXe siècle

Ainsi, l'église d'Hoedic est le type même de l'église rurale du Morbihan de la seconde moitié du XIXe siècle. On peut ne pas être admirateur du style religieux qui prédomine à cette époque mais l'église d'Hoedic bénéficie d'une ornementation exceptionnellement riche pour une aussi petite et aussi pauvre paroisse, dans une unité esthétique parfaitement cohérente. C'est le cadre dans lequel, pendant plus d'un siècle, trois générations d'Hoedicais ont célébré une foi partagée.

5. Voir aussi « Abbé Auguste Thomas, recteur d'Hoedic de 1960 à 1966 », D. Leurette et A. Thomas, dans ce volume.

Cette unité de style va être bousculée à partir des années 1960 avec la remise en question des valeurs traditionnelles. Les réformes de la liturgie qui ont suivi le concile de Vatican II (1962-1965) n'impose de changement ni dans la disposition du mobilier religieux ni dans le style de décoration de l'église. C'est cependant ce à quoi l'on va assister à Notre-Dame-la-Blanche.

Dans un premier temps, les autels en bois du transept sont rassemblés pour constituer un nouvel autel au centre du chœur de l'église, tandis que la table de communion est reléguée dans une remise ; mais l'autel de Guillaume-Alphonse Le Brun reste intact au fond du chœur, son tabernacle demeurant le point de convergence pour tous les fidèles venant prier à l'église.

Dans un second temps, le bel autel en marbre qui illustre la quintessence même de Notre-Dame-la-Blanche, avec son tabernacle protégé par ses deux anges à l'image des Séraphins qui entourent l'Arche d'Alliance, est démantibulé. Au centre du chœur de l'église ne demeure qu'une simple table, sans doute en marbre, mais ayant perdu en élévation son tabernacle, le symbole de sa justification. Le Christ en Croix est suspendu à la voûte, détaché de l'autel. Tandis que le tabernacle est relégué, avec ses deux anges de marbre blanc, dans le transept sud, lequel est isolé par l'ex-table de communion ; y sont également transférés les fonds baptismaux du sculpteur Le Brun, privés de leur claustra.

Fig. 15 : Intérieur de l'église en 1966, messe de la Pentecôte le 29 mai (Coll. Abbé A. Thomas).

En 1993, le recteur Pierre-Yves Jourda complète l'équipement de Notre-Dame-la-Blanche de trois vitraux modernes dans la nef et dans les deux bras du transept. Ils ont été réalisés à l'abbaye d'En Calcat dans le Tarn. Un mur du transept sud est doté d'un grand triptyque, peint à la manière du Greco. Le tableau central représente la crucifixion de Jésus, celui de droite l'Annonciation et celui de gauche une Vierge à l'Enfant. Il a été réalisé pour un film de Philippe de Broca, *L'Incorrigible,* tourné en 1975 avec Jean-Paul Belmondo. Le réalisateur qui fait de temps en temps escale dans le port d'Hoedic en a fait cadeau à la paroisse (fig. 11).

De fait, l'atmosphère dans laquelle baigne aujourd'hui Notre-Dame-la-Blanche est « modernisée ». L'on ne saurait affirmer qu'elle eût jamais la valeur architecturale et artistique de tant d'églises et de chapelles de France. Du moins elle était caractérisée par une unité de style élaborée dans le respect de traditions séculaires de l'Église. Etait-il opportun de lui retirer cette unité de style ? Certains peuvent le regretter mais, quels que soient les avatars de son existence à travers les vicissitudes du monde des hommes et de la nature, brave petit esquif, elle tient vaillamment le cap sous son clocher.

Références

- BUTTIN H., 2008 – Histoire de l'Église sur deux petites îles du Ponant : les préludes d'une théocratie, des origines à la Révolution française. Melvan, *La Revue des deux îles*, p 31- 56.
- Synthèse de différentes sources provenant des archives de la paroisse d'Hoedic, des archives du diocèse de Vannes et des Archives départementales du Morbihan.
- Photographie P. Buttin, plan de l'église J.-M. Dubost.

2009 : PROJET DE RESTAURATION DE NOTRE-DAME-LA-BLANCHE

Au printemps 2008, la municipalité d'Hoedic a décidé d'engager une étude diagnostic, en vue de définir un programme de restauration de l'église. Cette étude a pour objectif de renseigner le Maître d'ouvrage sur l'état du bâtiment et l'importance des travaux à réaliser. Elle comprend :

- *un relevé détaillé du bâtiment et l'établissement des plans et un état des lieux (plans, coupes et façades), accompagnés d'une documentation photographique ;*
- *une analyse de l'état du bâtiment et des pathologies, quant à sa structure, le clos et le couvert, l'agencement et les revêtements (enduits, joints, sol, mobilier, électricité…) ;*
- *un bilan des travaux à réaliser concernant les travaux de consolidation et les travaux nécessaires à une bonne conservation de l'édifice ; les travaux de mise en valeur.*

L'ensemble de cette étude permettra d'aboutir sur un programme de travaux, d'en définir l'enveloppe financière et de programmer une décomposition par tranches. Ce diagnostic technique est accompagné d'une étude historique permettant la lecture du bâtiment au regard des documents d'archives.

J.-M. Dubost, architecte

Pierres de construction à Hoedic

Louis Chauris

Directeur de recherche au CNRS (e.r.), Brest 29200.

Résumé : Hoedic fournit un excellent exemple de terroir insulaire ayant très longtemps mis en oeuvre uniquement les pierres de provenance locale. Si, vers le milieu du XIXe siècle, appel commence à être fait aux granites de Bretagne méridionale, ce n'est toutefois qu'à une date récente que les roches lointaines vont tendre à estomper un particularisme exceptionnellement prolongé.

Deux questions sont nécessairement soulevées lors de l'examen des constructions dans un terroir donné : les pierres mises en œuvre ont-elles été prélevées à proximité ou, au contraire, sont-elles de provenance lointaine ? Le problème présente une acuité particulière dans le cas des îles où ont été exécutés des travaux d'importance régionale, voire nationale, tels des ouvrages portuaires ou défensifs… Le cas d'Hoedic mérite, sous cet aspect, de retenir l'attention. Les investigations entreprises permettront de mesurer ce que l'on pourrait appeler son « taux d'insularité » dans le domaine des matériaux de construction, fonction des relations, variables dans le temps, avec le continent voisin. Dans le cadre restreint de cet article, il n'est toutefois pas question d'envisager tout le bâti insulaire mais, plus simplement, de préciser, à la lumière de quelques exemples, les modalités de mise en œuvre des matériaux locaux et, éventuellement, lointains.

Mégalithes

Les vestiges mégalithiques sont encore relativement nombreux ; ils font actuellement l'objet de nouvelles recherches approfondies [1]. On se limite ici à quelques annotations lithologiques. Le menhir de la Vierge offre, à ce point de vue, un réel intérêt. En granite à grain fin, avec muscovite, il se présente comme une dalle dressée, dont l'épaisseur atteint seulement 0,60 m alors que sa largeur est de 2,30 m, pour une hauteur de 4,70 m. Cette morphologie révèle l'utilisation d'un banc de granite susceptible de livrer un monolithe assez exceptionnel et, ainsi, un choix délibéré des hommes qui l'ont érigé. Son poids peut être estimé à une quinzaine de tonnes. Il présente une profonde fissure qui, toutefois, ne paraît pas affecter sa tenue. Le « menhir couché » atteint 5,60 m de longueur, avec une extrémité effilée ; on ignore encore s'il a été effectivement dressé. Il est constitué par un granite à grain fin, leucocrate ; une des faces est plus ou moins limitée par une pegmatite, riche en feldspaths blancs, qui, à l'évidence, a guidé la séparation du monolithe de la roche encaissante ; il montre aussi une veinule de pegmatite à tourmaline. Les petits menhirs alignés de Paluden,

1. Large 2002, 2004, 2008; parmi les études anciennes, Lavenot 1886.

en granite à grain fin-moyen, avec muscovite, sont très frustes. Le menhir anthropomorphe, récemment exhumé des sables dunaires, un peu à l'ouest du port de l'Argol, a été façonné dans la même roche. Le dolmen ruiniforme de Beg Lagad est aussi en granite fin-moyen. Tous ces mégalithes ont mis en œuvre des granites affleurant à Hoedic : leur origine insulaire ne fait aucun doute. Toutefois, dans l'état actuel des recherches, les sites précis de provenance n'ont pu être établis [2]. À l'époque mégalithique, tout au moins en ce qui concerne les pierres de ces monuments, le taux d'insularité d'Hoedic était de 100 %.

Ouvrages défensifs

Hoedic possède encore deux anciens forts. Le premier, remontant à la fin du XVIIe siècle et aujourd'hui ruiniforme, situé à la pointe de Beg Lagad, est entouré d'un fossé. Les murailles, en moellons hétérométriques plus ou moins assisés, offrent l'association des granites fins et fin-moyen de l'île. Le grand fort, édifié au sud-est du bourg, appartient au modèle n° 2 de la commission mixte d'armement des côtes de 1841, conçu pour assurer le casernement de 200 hommes [3]. L'enceinte, de plan trapézoïdal, cantonné de quatre bastionnets, est entourée par un large fossé, limité par une contrescarpe. L'accès se fait par pont dormant et pont-levis. La caserne défensive comporte trois niveaux voûtés. La poudrière élevée au centre de l'enceinte est en ruine. Les travaux se sont échelonnés entre 1847 et 1855. En fait, le fort n'allait recevoir aucune garnison [4].

Le grand fort est, de loin, la construction la plus monumentale de l'île. Son exécution a nécessité une masse énorme de pierres. Une partie des moellons des parements vus et de blocage a été extraite des douves comme l'indiquent les fronts de taille dans la contrescarpe. L'escarpe de la caserne est exécutée au moins pour partie en granite légèrement porphyroïde avec muscovite, façonné en moellons soigneusement assisés ; par contre, l'escarpe de l'enceinte proprement dite est en moellons granitiques plus irrégulièrement disposés. Les pierres de taille (portes monumentales, encadrement des ouvertures, chaînes d'angle…) proviennent du continent. Il s'agit, d'une part d'un granite clair, à gros grain, piqueté de biotite (mica noir), extrait du massif de Trégunc dans le Sud-Finistère, et exploité en particulier sur les rives de l'Aven ; d'autre part, d'un granite à grain fin, de nuance gris-bleuté, en provenance du massif de Crach dans le Morbihan. Ces deux belles pierres de taille sont associées de manière aléatoire ou, parfois, en alternance (porte monumentale interne de la caserne). Certaines pierres portent de curieuses pustules en relief (une, voire plusieurs) qui, selon nous, sont les marques des tailleurs de pierre, facilitant les paiements.

2. Sauf pour l'alignement du Douet où les traces d'extraction du granite sont nettes et ont fait l'objet d'une publication (Large, Mens 2008). Note de Melvan

3. Fauchère *et al.* 1998.

4. Le fort d'Hoedic a été acquis par le Conservatoire du littoral et est ainsi accessible au public.

L'exécution du grand fort appelle plusieurs remarques :

- Mise en œuvre d'une masse considérable de pierres. L'essentiel a été fourni par l'île elle-même (prélèvement dans les douves et, en complément, sur le littoral). Les pierres locales représentent, très certainement, plus de 90 % du volume des matériaux utilisés.
- Très large utilisation du granite de Trégunc, également en pierres de taille pour les ouvrages défensifs édifiés à l'île de Groix et à Belle-Île [5]. Ces deux îles sont totalement dépourvues de granite, si bien que les moellons sont en pierres schisteuses de différentes compositions. Le granite du type Crach a été également mis en œuvre à Belle-Île. Ainsi, le fort d'Hoedic, comme ceux de Groix et de Belle-Ile, offre une remarquable association de pierres locales (moellons) et de pierres lointaines (éléments de bel appareil). L'acheminement par voie d'eau des granites en provenance du continent diminuait considérablement les frais de transport.
- Les pustules observées sur certaines pierres de taille ne singularisent pas le fort d'Hoedic. Elles ont été également notées dans le fort de Mengam (goulet de Brest) où elles sont surabondantes [6].

Fig. 1 : Monuments mégalithiques. a) Dolmen ruiniforme de Beg Lagad, en granite fin-moyen; b) Alignement mégalithique du Paluden; c) Menhir de la Vierge en granite fin avec muscovite.

5. Chauris, travaux en cours de l'auteur sur Belle-Île.

6. L'une des bornes, à section octogonale, limitant l'emprise du terrain militaire lié au fort, est façonnée dans un leucogranite à grain moyen, légèrement orienté, avec filonnet de pegmatite, rattaché, à titre d'hypothèse, à la pierre de Quiberon. Une autre borne, à section quadratique, pourrait avoir la même provenance.

Infrastructures portuaires

Le môle du Port La Croix, au sud de l'île, mérite une mention spéciale. Selon Hausser [7], les habitants de l'île avaient construit, avec leurs propres ressources, un môle en pierre sèche à l'emplacement du môle actuel. Mais suite à plusieurs graves avaries, il fut décidé de remplacer la pierre sèche par de la maçonnerie. Les travaux de reconstruction, commencés en 1858, furent terminés en 1865 ; ils avaient été exécutés en régie pour une dépense de 72 000 F. Ledit môle a 228 m de longueur et 2,60 m de largeur en couronne ; les parements sont en moellons smillés [8], disposés en assises régulières. Certaines pierres du couronnement apparaissent aujourd'hui en creux, alors que les éléments juxtaposés sont toujours intacts ; ce contraste indique que les matériaux mis en œuvre étaient, dès l'origine, de qualités différentes. L'exécution du môle a bénéficié de circonstances exceptionnellement favorables, à savoir la présence, à proximité immédiate, d'un granite se débitant en épaisses dalles, d'extraction aisée [9]. Les moellons assisés reflètent la structure des dalles extraites sur l'estran tout proche. Ici, le taux d'insularité est de 100 % - tout au moins en ce qui concerne la pierre.

Les importants enrochements nécessités par l'aménagement du port de l'Argol, au début des années 1970, ont exigé d'énormes volumes de blocs qui ont été fournis par la carrière de granite ouverte dans les terres, à l'est de l'île, à proximité du Grand Mulon [10]. Ici encore, le « taux d'insularité » était toujours de 100 %. Mais il allait en être tout autrement lors du renforcement de la branche septentrionale du môle protégeant le port de l'Argol, malmené par une tempête : appel a été fait alors à des migmatites [11] du continent extraites, selon toute probabilité, dans l'immense carrière située près de Kerlin, à l'ouest de Sarzeau en presqu'île de Rhuys (entreprise Charier) : pour ces travaux, le « taux d'insularité » est devenu nul [12].

La construction de l'abri du canot de sauvetage, inauguré en 1907, et aujourd'hui désaffecté, à Port l'Église, a fait appel à divers granites dont celui de Trégunc pour partie dans le chaînage d'angle et l'encadrement d'ouverture. Le sémaphore (1861), également désaffecté, a recherché, pour les pierres d'angle et les encadrements d'ouverture,

7. Hausser 1879.

8. La smille est un marteau à deux pointes qui sert à piquer la pierre. (Note de Melvan)

9. Chauris 2008.

10. Chauris 2008.

11. Migmatite, du grec « migma », mélange. Les gneiss, soumis à des températures et pressions élevées, commencent à fondre de manière hétérogène. Si cette fusion s'arrête à un stade intermédiaire du processus, la roche tient à la fois du gneiss et du granite, avec apparition de bandes claires quartzo-feldspathiques et de sombres traînées micacées (cas des migmatites en enrochement dans le port de l'Argol).

12. Le phare d'Hoedic (1851), déclassé, est transformé en maison d'habitation (Hartemann 2008). Une partie des pierres provient de l'île elle-même (maison du gardien…) ; il ne nous est pas possible d'assurer s'il en est de même pour les marches du bel escalier à noyau plein de la tour, en granite à grain moyen-fin, à deux micas, peut-être d'origine continentale ?

Fig. 2 : Ouvrages défensifs. a) Ruine du fort Anglais (Vauban) près de la pointe de Beg Lagad ; b) fontaine du fort Anglais : moellons hétérométriques, plus ou moins régulièrement assisés, en granite fin et fin-moyen ; c-g) Fort de 1853 ; c) escarpe, douve et contrescarpe - le creusement des douves a fourni un pourcentage élevé de moellons comme l'indique le front de taille formant contrescarpe ; contraste entre l'appareillage de la caserne défensive (d) et l'escarpe du fort (e) ; f) porte monumentale du côté interne de la caserne défensive – alternance voulue entre le granite clair à gros grain de Trégunc et le granite gris-bleu à grain fin en provenance de Crach ; g) à l'entrée de la caserne, pustules sur les pierres de taille, sans doute des marques distinctives des tailleurs de pierres.

a

b

c

d

f

e

g

des granites à grain fin et à grain fin-moyen, extraits selon toute probabilité dans l'île. Le granite à grain moyen-fin et deux micas, utilisé pour la récente gare maritime ne paraît pas provenir d'Hoedic. L'origine des petits galets (subcentimétriques), très bien émoussés, essentiellement quartzeux, recherchés pour la confection du béton, tant pour le parapet du môle au Port La Croix (1932) que pour celui, beaucoup plus récent, du port de l'Argol, n'a pu encore être précisée. Si de tels galets sont effectivement très abondants dans la grève du port de l'Argol, ils le sont aussi sur différentes grèves du continent voisin…

Habitat, édifices religieux, art funéraire

Selon la règle générale, les murettes en pierre sèche, élevées pour partie avec des galets, ont une provenance locale.

L'actuelle agence postale est établie dans une maison portant le millésime 1867 ; les encadrements des ouvertures sont en granite fin – devenu légèrement jaunâtre par diffusion des sels de fer lors de l'altération climatique – indubitablement prélevé dans l'île.

Dans l'ancien presbytère, les encadrements des ouvertures ont fait appel à la fois au granite fin et au granite légèrement porphyroïde de l'île. Toutefois, un granite blanc de provenance imprécisée a été utilisé pour les récents travaux de restauration.

Pour les chaînes d'angle, les portes et les baies de l'église paroissiale (reconstruite vers le milieu du XIXe siècle) ont été mis en œuvre aussi bien le granite fin que le granite un peu porphyroïde de l'île. Cette dualité établit, sans ambiguïté, l'activité d'au moins deux sites d'extraction pour sa construction.

Les pierres de taille de la croix du dolmen (1880) présentent la même dualité (granite fin et granite légèrement porphyroïde). La croix érigée sur le bourrelet dunaire qui limite au nord le Port La Croix, restaurée en 1877, a fait appel aux granites à grain fin ou moyen extraits dans l'île. Le socle de croix, bien ouvragé, certainement ancien, déposé près du monument aux morts, façonné dans un granite à grain moyen, a probablement une origine insulaire. Par contre, le granite à gros grain, à tendance porphyroïde, avec muscovite, qui forme le soubassement du monument aux morts provient du continent ; ses caractéristiques tendraient à le rapprocher du leucogranite du massif de Pontivy.

Le cimetière, situé près de l'église, retient tout spécialement l'attention par la juxtaposition à la fois de roches locales et de roches lointaines, voire extrêmement lointaines. L'appel aux roches insulaires revêt diverses modalités : entourage en pierres de taille façonnées dans le granite de l'île ou en galets de granite laissés tels quels, voire peints en « argenté », ou encore en galets de quartz blanc ; tout le sol de la tombe peut être recouvert de petits galets de quartz blanc, associés à

Fig. 3 : Infrastructures portuaires. a-b) Môle de Port La Croix en granite de provenance proximale, surmonté localement en 1932 d'un parapet en béton de petit galets ; c) Puissant enrochement du port de l'Argol en granite insulaire ; d) Enrochement de la dune au sud du Port de l'Argol en granit insulaire; e) Réenrochement récent du môle du Port de l'Argol en migmatites de provenance continentale.

quelques galets de phtanite bleu-noir [13] ; l'entourage peut aussi être en béton.

Quelques pierres bretonnes continentales ont été également recherchées : granite porphyroïde du Huelgoat (Finistère), immédiatement reconnaissable par l'abondance des cristaux de cordiérite à section rectangulaire gris sombre ; diorite bleu-noir de Plélauff (Côtes-d'Armor) dont le poli est gâté par l'apparition de taches rouillées dues à l'altération de la pyrite ; granite dit « Gris celtique » exploité dans le massif de Quintin (Côtes-d'Armor), facilement identifiable par ses nombreux gros cristaux feldspathiques blanchâtres.

Le granite gris du Tarn tend, comme partout dans les cimetières, à occuper une place envahissante due, sans aucun doute, à son coût relativement moins élevé que celui des autres granites polis. Parmi les pierres étrangères : le marbre blanc (de Carrare ?), le Labrador bleu de Norvège aux étonnants reflets chatoyants, une migmatite grisâtre et une migmatite verte en provenance probable de l'hémisphère sud. L'origine de quelques roches n'a pu être déterminée.

Ces observations lithologiques dans le cimetière soulignent la chute brutale du « taux d'insularité », avec appel non seulement à des roches bretonnes mais également à des pierres étrangères. Dans le royaume des morts, Hoedic, à son tour, est atteint par la mondialisation qui, peu à peu, sournoisement, tend à effacer les particularités du terroir [14].

Au terme de cette analyse pétrographique succincte des pierres mises en œuvre à Hoedic, se dégage nettement la persistance tardive d'un fort « taux d'insularité ». Total à l'époque mégalithique, il reste toujours très élevé au XIXe siècle : à cette date, la construction du grand fort, mis à part la pierre de taille, fait essentiellement appel aux granites insulaires. L'église est également édifiée en pierres locales, de même l'habitat, le môle du Port La Croix… Mieux, encore dans la seconde partie du XXe siècle, les enrochements du port de l'Argol motivent l'extraction d'un énorme volume de granite insulaire ; toutefois, ici, les ultimes enrochements sont d'origine continentale.

Cet appel prolongé aux matériaux locaux confère à Hoedic une originalité certaine, surtout si on la compare à d'autres îles de Bretagne méridionale – Groix et Belle-Ile – où l'apport des pierres continentales est, depuis longtemps, important. Toutefois, comme déjà noté, dans le domaine des pierres tombales, Hoedic n'a pas su préserver son particularisme : en recherchant des roches lointaines, elle succombe, à son tour, à la mode continentale… Et pourtant, quoi de plus émouvant que les tombes ornées de galets marins dont la perfection de l'émoussé est comme figée dans l'immortalité… [15].

13. Phtanite : roche siliceuse très dure, de teinte bleu-noir, souvent recoupée par des veinules de quartz blanc (voir troisième article à paraître).

14. La plupart des dates citées dans cette note sont empruntées à la précieuse « Chronologie d'Hoedic et de Houat » par G. Hatchiss, 2006.

15. La question de l'éventuelle « exportation » des granites d'Hoedic n'a pas été abordée. On notera toutefois que le granite insulaire a fourni des moellons pour la construction du phare des Grands Cardinaux (1877-1879) (Guigueno 2008).

fig. 4 : Construction de la petite cale du Port La Croix en 1932 en exploitant le granite prélevé sur l'estran. (Photogramme St-J. Péquart)

Références

- Chauris L., 2004 – Pierres de construction dans un terroir sans granite : l'île de Groix. *Penn ar Bed*, 190-191, p. 46-54.
- Chauris L., 2008 – Extractions littorales de granite à Hoedic. *Melvan, La Revue des deux îles*, 5, p. 115-125.
- Chauris L., à paraître – Dépôts sédimentaires récents à Hoedic. *Melvan, La Revue des deux îles*.
- Fauchère N., Prost P., Chazette A., 1998 – *Les fortifications du littoral. La Bretagne sud*. Édition Patrimoine-médias, 280 p.
- Guigueno V., 2008 – Léon Bourdelles et les Grands cardinaux : le phare comme élément biographique. *Melvan, La Revue des deux îles*, 5, p. 71-86.
- Hatchiss G., 2006 – Chronologie d'Hoedic et de Houat. *Melvan, La Revue des deux îles*, 3, p. 9-13.
- Hartemann C., 2008 – Le vieux phare d'Hoedic. *Melvan, La Revue des deux îles*, 5, p. 57-70.
- Hausser, 1879 – *Ports maritimes de la France*, tome 4, p. 491-492.
- Large J.-M., 2002 – Une archéologie de l'île d'Hoedic (Morbihan). Inventaire des sites pré et protohistoriques. *Bulletin de l'AMARAI*, 15, p. 5-46.
- Large J.-M., 2004 – Deux dolmens de l'île d'Hoedic (Morbihan) : redécouvertes et surprises. *Revue archéologique de l'Ouest*, 21, p. 35-54.
- Large J.-M., 2008 – Des pierres parlent : l'apport de la fouille de l'alignement du Douet à Hoedic (Morbihan). *Melvan, La Revue des deux îles*, 5, p. 9-29.
- Large J.-M., Mens E., 2008 – L'alignement du Douet à Hoedic. *L'anthropologie,* 112, p. 544-571
- (Morbihan, France) Lavenot P.-M., 1886 – *Les îles d'Hoedic et d'Houat et la presqu'île de Quiberon : étude géographique et archéologique*. Vannes imprimerie Galles, 15 p.

Photographies Louis Chauris et Pierre Buttin, Photogramme St-J. Péquart.

Complément à l'article de Louis Chauris « Extractions littorales de granite à Hoedic », *Melvan La Revue des deux îles*, 5, 2008, p. 115-125.

Des cristaux d'apatite à Hoedic

Lors de son passage à Hoedic, en mai 2008, Yves Chauris a découvert la présence d'apatite (phosphate de calcium), en cristaux d'un vert intense, dans des pegmatites à muscovite, tourmaline et parfois grenat, au Grand Mulon, Beudgel et Portz Guen.

Hoedic vue par des artistes

Geneviève Bolitt*, Émilie Moisdon**

* Hoedic 56170, ** Association de gestion du Fort, Hoedic 56170.

Résumé : *Rétrospective d'une exposition d'artistes inspirés par Hoedic qui s'est tenue durant l'été 2008 au Fort d'Hoedic.*

L'île d'Hoedic est source d'inspiration pour de nombreux artistes professionnels et amateurs. L'Association de gestion du Fort, le Conservatoire du littoral et la municipalité d'Hoedic ont renouvelé durant les deux mois d'été 2008 l'exposition organisée en 1988 par Geneviève Bolitt. Dès mars 2008, les premiers contacts ont reçu un accueil favorable et l'enthousiasme des instigatrices ajouté à celui des exposants ne s'est jamais démenti. C'est ainsi que, vingt ans après, ont pu être réunies dans les grandes salles voûtées du Fort, pas moins de 164 œuvres nouvelles, produites par 36 créateurs.

Le thème de ce rassemblement, *Hoedic*, ne pouvait que combler tous ces artistes aiguillonnés par l'envie inassouvie d'honorer leur muse, chacun à sa façon. C'est ainsi qu'un

Colas Loisel *Affiche* – 2008.
Colas ne s'est pas fait prier pour réaliser l'affiche de l'exposition. Il a aussitôt suggéré comme toile de fond les chardons, symbole emblématique du Conservatoire du littoral, propriétaire du Fort.

Gérard Saintsaulieu
Les Cardinaux – 2006.
Aquarelle, encre de chine, 29×23 cm.
À Hoedic, j'aime la force océane où vient se blottir la douce zone humide de la Palud qui nous délivre ses apaisements d'oasis. L'aquarelle tente d'exprimer cet oxymore géographique qui n'appartient qu'à Hoedic. Cet enchantement m'attire, sa magie ensorcelle.

même lieu, le vieux port ou le village par exemple, plusieurs fois sources d'inspiration, transmette des intentions différentes, véhicule des messages propres. L'un privilégiera le contour, la forme, l'inscription du lieu dans le paysage, un autre suggérera une vie autour d'un lieu, ou encore exprimera sa sensibilité par la matière, bois flottés et objets glanés à marée basse. La variété des supports participaient à la variété de l'exposition : dessins, gouaches, aquarelles, huiles, patchworks, photos, sculptures.

Notre objectif n'était pas de classer les œuvres, toutes symbolisant le reflet d'une sensibilité exacerbée, d'un moment d'inspiration frénétique, d'une vision créative. Elles ont simplement été présentées en fonction de leur ordre d'arrivée. Durant la semaine d'accrochage et de présentation et à l'occasion de l'inauguration qui eut lieu le 19 juillet, le Fort devint ainsi un lieu d'échanges, de rencontres d'artistes et de curieux qui voulaient visiter, avant même la date officielle d'ouverture.

La façon dont chaque artiste présente son œuvre, dans la sélection retenue ci-dessous, participe encore de l'originalité de l'entreprise. Pour transmettre son émotion, l'un s'attache à préciser sa technique, l'autre à revivre un souvenir déterminant ou encore à traduire une ambiance de bonheur.

Et pour comble de bonheur, un grand nombre d'Hoedicais sont venus voir… comment les artistes ressentaient leur île. Au total plus de 3 800 visiteurs ont été enregistrés au cours de l'été.

Les écoliers de Skol Gwen *L'île d'Hoedic* – 2008. Collage sur bois, 70×55 cm (école d'Hoedic). Espace pour « école buissonnière » en collages et couleurs avec Antoine, Camille, Gaëlle, Angèle, Justine, Titouan, Maxence, Luis, Mathilde, Enrique, Timothé, Margot, Corto.

Wolf Genzmer *Bord de mer* – 2007. Huile sur toile, 24×19 cm (artiste professionnel). Chaque année Wolf retourne dans l'île d'Hoedic, contre vents et marées, pour peindre un endroit bien précis, choisi depuis presque 20 ans à l'exclusion de tout autre. Cet endroit, dans lequel le vent, le soleil et la mer font leur apparition, permettent à Wolf de les saisir comme des incitations, des points de départ pour les petites toiles qu'il réalise. C'est bien de changement dont il est question dans cette multiplicité de petites toiles que Wolf juxtapose lorsqu'il les présente, une succession d'instants colorés qui composent un seul et grand tableau quand ils sont réunis dans un même espace.

Roger Allanic *Le phare des Cardinaux* – 2007. Huile sur toile, 54×44 cm. Né à Hoedic de parents hoedicais, Roger Allanic habite à la Turballe. Il a quitté l'île à l'âge de 20 ans à la fin des années 1930. Il aime peindre pendant ses loisirs et a réalisé ce phare en avril 2007 d'après une ancienne carte postale. Il pense toujours à son île et peindre Hoedic lui permet de combattre sa nostalgie.

André Le Berre *Port La Croix* – 1974. Huile sur toile, 46×28 cm. Les bras ouverts sur la basse mer.

Francis Lecompte *Le pignon d'Odette* – 2002. Aquarelle, 31×23 cm. Résident depuis le siècle dernier sur l'île d'Hoedic, c'est avec beaucoup de plaisir que je réalise des croquis colorés.

Maryvonne Le Gurun *Village et marais* – 2008. Gouache, 37×27 cm (artiste professionnelle). Je me suis fait connaître par mes livres d'aquarelles sur Quiberon, Houat, Hoedic et le Golfe du Morbihan (Éd. du Télégramme). Née dans une famille de pêcheurs d'Hoedic, je reste fidèle à l'île de mes racines. J'ai réalisé avec grand plaisir cinq gouaches pour l'exposition 2008 au Fort d'Hoedic. Désormais installée à Quiberon, je me consacre maintenant à la peinture contemporaine.

Anne-Marie Ledan-Moreau
Les rochers de Roch Melen – 1988. Aquarelle, 39×29 cm. Peintre « amateur », toutes les techniques m'intéressent : huile, pastel, gravure, gouache. La lumière à Hoedic est particulièrement intéressante pour un peintre ou photographe et inspirera encore de nombreux artistes amateurs ou professionnels.

Olga Baïdar Poliakoff
Le puits du bourg – 1993. Huile sur toile, 26×21 cm. Danseuse, comédienne, chanteuse, assistante de cinéma, réalisatrice à la télévision, je me décide à prendre « les pinceaux » vers 70 ans. Je n'allais pas soudain m'asseoir au milieu du village avec mon chevalet ! Parmi mes photos, j'ai choisi de peindre à l'abri des regards la perspective si belle de la rue du Puits, lieu de rencontre et symbole de vie.

Josiane Le Goas *La maison au toit rond* – 1992. Gouache, 21×23 cm. La maison au toit rond, au Vieux Phare, je l'ai habitée un été ; c'était en juillet 1989. Je connaissais déjà Hoedic, mais pas ce bout de lande hors du temps. Je passais mes journées sur le balcon de bois, face à la mer, au grand mulon, à l'infini. J'y suis revenue 5 années de suite, sous le charme. Les aléas de la vie ont fait que je ne suis retournée à Hoedic qu'en 2004. La maison était toujours là, mais le toit rond était pentu et le balcon de bois disparu. Seule l'odeur des immortelles m'a rappelé le temps passé.

Dany Rioual *Village vu depuis l'étang du Paluden* – 2008. Aquarelle, 29×23 cm. C'est ma sœur, Jacqueline Trarieux, qui m'a fait découvrir Hoedic. Au printemps 2008, j'ai pris des dizaines de photos qui m'ont inspiré les aquarelles présentées au Fort.

Chantal Evain *Port Blanc* – 1997. Aquarelle, 28×36 cm. Peinture réalisée depuis le terrain de camping où elle aimait passer ses vacances. Parmi ses sources d'inspiration, le contour de l'île et la pointe du Vieux Château qui se perdent dans l'immensité de l'océan.

Pierre Buttin
Paul et Alice – 1986.
Acrylique sur bois,
38×29 cm.
Février 1986 a été un de ces hivers particulièrement rudes avec des températures constamment négatives, de la neige en abondance et un vent d'est permanent et glacial. Nous avons passé tout ce mois à Hoedic en attente de visas pour partir habiter au Brésil !

Claude Divard *Dune à Port Blanc* – 1997. Huile sur toile, 71×55 cm (artiste professionnel). Comme beaucoup de bretons, Claude Divard est un grand voyageur. Après le Cambodge, la Polynésie, il choisit dans son cœur Hoedic. Fidèle depuis ses 16 ans, alors qu'il la découvre lors d'une escale pendant ses vacances en voilier, il ne cesse d'y revenir… « *Ma peinture est un mélange d'impressionnisme et de réalisme mais je suis passionné par les portraits et la peinture flamande des XVII*e *et XVIII*e *siècles. En atelier, je recrée les conditions et les matériaux de l'époque en élaborant moi-même mes pigments, mes toiles et châssis… Les années tournent et enfin arrive le mois de juin où avec frénésie nous préparons nos éternels sacs pour Hoedic…au revoir tout le monde, nous allons passer juillet août au Paradis… matériel de peinture compris….* »

Sarah Lembo
Le Paluden – 2008.
Aquarelle, encre de chine,
20×12 cm.
Je viens à Hoedic depuis de nombreuses années et apprécie particulièrement les séjours hors saison, lorsque l'île offre son caractère le plus sauvage. Période pendant laquelle je prends plaisir à croquer des personnages et miniaturiser des lieux symboliques du village. Plus qu'une habitation secondaire, elle représente aujourd'hui notre seule vraie résidence et a vu nombre d'événements marquants de ma vie !

Andrée Loisel *Panicaut-cosmos* – 1994. Huile sur toile, 55×38 cm (artiste professionnelle). Depuis plus de trente ans, je me promène sur le sentier côtier de l'île d'Hoedic. Les paysages que j'y découvre, rythmés par les éléments, ont inspiré ma peinture ; mais je ne peins jamais sur le motif, et je compose mes tableaux à partir de souvenirs. « *Panicaut-Cosmos* » est l'aboutissement d'une suite d'études variées (dessins, aquarelles ...) faites sur l'observation de ce pseudo chardon bleu, plante étrange, fascinante... et inhospitalière ! Plus proche du minéral que du végétal, il renvoie la lumière et les couleurs environnantes au point qu'on ne sait plus très bien où sont les limites vers l'infini ... D'où le titre que je donne à ce tableau.

Anne Frichet *Le Paluden* – 1979.
Aquarelle, 20×28 cm.
Cet alignement de pignons et ses fils et poteaux électriques : toute une histoire ! Je ne suis pas peintre, j'aime les images, les prendre et les garder en moi. Parfois il m'arrive de les sortir de moi, en photo, en peinture, les partager, les échanger... C'est Hoedic qui m'a prise à ce nouveau jeu, vite fait, au gré des couleurs et des lumières changeantes, maladroitement, sans notion, mais avec un bonheur intense de saisir et de découvrir sur papier ce qu'« Elle » me fait.

Bernard Merour
L'Écurie – 1982.
Huile sur toile,
60×50 cm.

Je ne suis pas « Hoedicais ». Je ne suis pas « Résident ». Je ne suis pas « Touriste ». Je suis un « Homme Libre ». Cette peinture a été réalisée à Pâques 1982, depuis la cour de Mir et Denise. Je l'ai intitulée « *L'Écurie* »… mais j'aurais aussi bien pu l'appeler : « *L'Arbre de Rémi et Simone* ».

Jean-luc Tonneau (Jîhèlté)

Rayon vert – 2007.
Photo, 21×34 cm.

Je fus surpris en observant les vieilles coques du Vieux-Port de voir que le temps, les coups de tabac, les raclures, les entretiens successifs inscrivent comme par osmose les paysages extérieurs.

Philippe Hamon *Un balcon sur l'infini marin* – 1988.
Pastel. Lande et dunes au Vieux Phare.

Jean-Eugène Cogné *Longère au centre du bourg* – 1995. Aquarelle, 53×34 cm. Dès que Jean s'est remis d'une méchante paralysie, il tenait à fêter son retour à la vie : à peine descendu du bateau, il partait avec sa brouette, sa palette, ses pinceaux et son parasol s'illuminer des couleurs de l'île.

Marguerite Le Berre *Le village* – 1988, pastel, 36×27 cm. Instant d'intimité avec les couleurs de l'île.

Marie-Paule Buttin
Procession pour les péris en mer – 2001.
Huile sur toile, 65×46 cm.
Depuis les années 60, résidente sur l'Île d'Hoedic, sa terre d'élection après des années de vie à l'étranger avec sa nombreuse famille. Le côté informel et hors du temps de cette procession d'îliens dans la lumière d'une fin d'après-midi d'été reflète bien l'improvisation qui est un des charmes de la vie sur cette île.

Charles Dehergne
Village vu du Karieug er Marc'h – 1976.
Aquarelle, 48×34 cm.
Été 1976, été de sévère canicule, les vaches en liberté essayaient de se rafraîchir en pataugeant dans la mer et Midi, roi des étés, tombait plutôt en gouttes de sueur qu'en nappes d'argent. Par ses tons délavés, cette aquarelle évoque un aspect d'Hoedic au bronzage inattendu.

François Buguet dit Timoté
Plage Beg Meulen – 2000.
Huile sur toile, 35×24 cm
(artiste professionnel).
Pour Timoté, la peinture est une véritable vocation. Il abandonne sa profession d'ingénieur pour les pinceaux. C'est à l'occasion d'un stage qu'il a organisé avec un groupe d'élèves qu'il a peint les paysages et criques d'Hoedic. Ses toiles de plein air sont inspirées du style néo-barbizonien.

François Visconti *Marée* – 2007.
Huile sur toile, 73×60 cm. Les courants de mer, leurs mystères, l'angoisse qui naît des rochers, l'écume des vagues qui bouillonnent, le vent, la nuit et les ciels qui se confondent parfois, souvent, sont les éléments d'émotion, de poésie que j'ai essayé d'écrire dans ces toiles.

Gilbert Magnan *Le pignon nord de Christine* – 1990.
Aquarelle, encre de chine, 13×16 cm.
Mes aquarelles tentent de fixer les paysages et les couleurs d'Hoedic : des vues furtives sur la mer, un bateau qui passe, la lande, les petites maisons, pour rêver l'hiver.

Véronique Kaplan *Roses trémières* – 2006.
Huile sur bois, 80×35 cm (artiste professionnelle).
C'est uniquement à Hoedic depuis 10 ans que je peins des paysages. Ils m'émeuvent, m'évoquent des souvenirs que je cherche à traduire en peinture. La floraison des roses trémières marque le début d'un nouvel été.

Philippe Boudon *En allant vers le Vieux Phare* – 1987.
Aquarelle, 65×50 cm. Comme la peinture parle d'elle-même, l'auteur ne souhaite pas faire de commentaires sur cette aquarelle.

Dominique Bourrée *Tente près de la vieille cale* – 2007.
Photo, 22×22 cm. Je dirige mon objectif sur les dunes d'Hoedic pour saisir des lieux de vie éphémères, en toile.

Cécile Moisdon *Vigies Océaniques* – 2008.
Sculpture, 62× 12 cm.
Petite connivence insulaire. Nés de ce que nous avons perdu ou rejeté, transportés par l'océan, déposés par les vagues sur les côtes d'Hoedic, ces personnages se présentent à nous comme des voyageurs de retour d'un long périple. Cécile va à leur rencontre. De ses trouvailles sur les plages de l'île et de son inspiration naissent ces « *vigies océaniques* ».

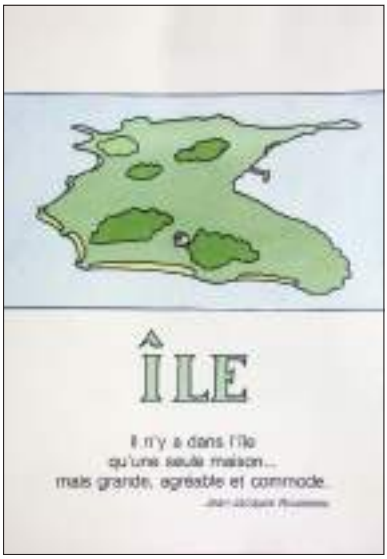

Agnès Rosenstiehl *Abécédaire* – 1988.
Illustration d'un livre, 12×7 cm (artiste professionnelle). Extrait des livres pour enfants *Mon premier alphabet* et *Le Larousse des tout petits*. La maman de Mimi Cracra s'inspire des paysages de Hoedic pour illustrer le «I» comme Île, et le «M» comme Maison.

Allan Gourhant *Reste l'instant présent* – 2007.
Aquarelle, 30×23 cm. Résident l'été à Houat pour m'offrir aux solitude du Tal et à la sagesse d'Er Yoch, je viens aussi très souvent à Hoedic, car je suis amoureux de sa rondeur, de sa douceur et de sa féminité. J'ai voulu donner libre cours à la spontanéité du geste, des formes et des couleurs pour rendre compte de l'émerveillement de l'instant présent, quand sur l'île, les formes parfaites des rochers, de la lande, et des nuages du ciel surgissent tout à coup dans l'Océan de lumière.

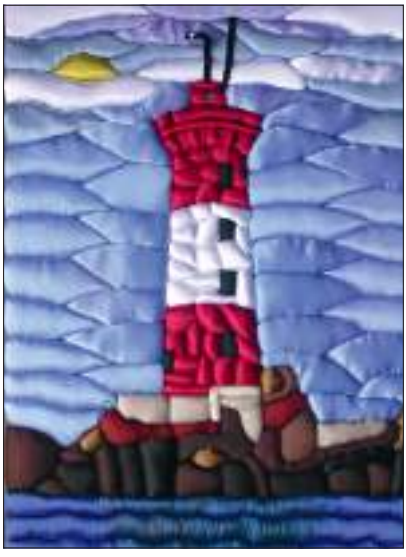

Soazik Benoit-Blanchet
Le phare des Cardinaux – 2000.
Patchwork de tissu, 50×70 cm.
Née à Hoedic, j'ai eu le temps, des années durant, de contempler le phare des Cardinaux. Je me sers seulement d'une lame pour assembler entièrement à la main les pièces qui vont mettre en valeur le tableau qui m'inspire.

Michel de Larue *Le Dravanteg à quai.*
Gouache.

Henri Thomas, un homme de lettres à Houat

Françoise Morvan

Écrivain, Rennes 35000 [1].

Résumé : À partir de 1982, l'écrivain Henri Thomas (1912-1993) s'installe sur l'île de Houat, découverte une dizaine d'années auparavant. Devenue lieu d'écriture, l'île acquiert un statut ambigu : lieu et non-lieu, lieu dérobé par la littérature et se dérobant à elle... Les textes écrits entre 1978 et 1988 (année du départ d'Henri Thomas pour Quiberon) tracent un portrait en miroir de l'île et de l'auteur. C'est ce portrait que l'on s'est efforcé de rendre visible sans oublier ce tiers que furent les îliens.

Le séjour sur l'île est bon en ce qu'il me déshabitue des dîners aux ministères, précédés des « à six heures et demie au Lipp ».
La Défeuillée, 1994

Lorsque j'ai proposé à Melvan d'écrire un article sur Henri Thomas à Houat, il m'a semblé naturel, portée par l'enthousiasme, d'apporter une petite pierre à cette œuvre collective que je trouvais exemplaire : j'avais gardé un souvenir lumineux de l'île, connue voilà déjà longtemps, précisément grâce à Henri Thomas qui m'avait invitée à venir le voir alors que je préparais une édition des textes d'Armand Robin...

Armand Robin (1912-1961), un ancien condisciple d'Henri Thomas disait-on mais, finalement, je n'ai jamais bien su comment ils avaient pu se connaître... un écrivain né, comme moi, à Rostrenen, au cœur de la Cornouaille, et qui avait laissé les voies frayées de la littérature, pour se lancer dans une expérience de dépossession de soi par les langues étrangères qui me passionnait parce que j'y voyais un moyen d'écrire en ouvrant sa propre voie contre les milieux littéraires...

À partir des lettres où Henri Thomas parlait de l'île de Houat, des anciens dessins, des notes que j'avais prises, je pensais pouvoir tracer un portrait d'un écrivain qui, lui aussi, avait choisi de vivre à l'écart et qui avait trouvé à Houat le lieu où pouvoir écrire dans un accord, fût-il précaire, avec le monde. Et, après tout, de ces notes, de ces fragments, de ces lettres et des textes assemblés, sans doute serait-il encore possible de reconstituer une vision idyllique de l'île, si accueillante à un

1. Françoise Morvan est agrégée de lettres et docteur d'État. Intéressée par les voies de traverse de la littérature, elle a commencé par éditer les œuvres d'Armand Robin (sept volumes) et du folkloriste François-Marie Luzel (dix-huit volumes). Les problèmes qu'elle a rencontrés à cette occasion l'ont amenée à rédiger un essai, *Le Monde comme si*, sur la dérive identitaire en Bretagne (Babel, 2005) et à entreprendre de publier les grandes collectes de contes du patrimoine français (dix volumes parus à ce jour aux éditions Ouest-France). Elle a écrit de nombreux textes et traduit, entre autres, les *Lais* de Marie de France, le théâtre complet de John Millington Synge et, avec André Markowicz, le théâtre complet de Tchekhov (Molière 2006 de la meilleure adaptation théâtrale).

écrivain soucieux de partager sa vie dans le silence et la pauvreté consentie. Sauf qu'ayant, pour appuyer mes documents, cherché ce qui s'était écrit depuis et lu la chronique donnée à la *Nouvelle Revue Française* par Henri Thomas au moment où il résidait à Houat, je me suis trouvée, à des années de distance, face à une vision bien différente de l'île et de la présence littéraire qui lui était donnée.

Et, à dire vrai, lisant ce qui s'est écrit sur lui, ce qui s'est publié ou republié de lui, lettres ou carnets, depuis plusieurs années, je me suis aussi trouvée face à un écrivain très différent de celui que j'avais cru connaître.

Aurait-il fallu faire un séjour à Houat pour donner la parole aux personnes qui l'avaient rencontré et confronter la chronique de l'île telle qu'on peut la trouver sous sa plume avec la parole des îliens ? C'est ce que j'avais d'abord prévu mais c'était faire fausse route, je m'en suis vite persuadée : on trouve un début d'enquête de ce genre dans une revue littéraire consacrée à Henri Thomas, où l'on apprend que son maillot de bain était trop petit, qu'il buvait sec, qu'il « *parlait chat… et l'ancien maire assure, d'une voix neutre et sortant de son potager clos de fusain : "Il voulait être enterré ici mais on n'a déjà pas assez de place pour les Houatais. Vous comprenez ?"* » C'est une enquête menée par un éditeur, un écrivain, un ami d'Henri Thomas soucieux de le présenter comme « *une manière d'invisible totem (amer, menhir de brume, cénotaphe spirituel ?) planté quelque part sur la lande rase de l'île de Houat*[2] ». Il m'a semblé si périlleux d'écouter les uns et les autres que j'ai préféré m'en tenir à ce qu'Henri Thomas lui-même avait écrit et à ce singulier portrait de l'île par celui qui avait choisi d'y vivre.

Henri Thomas

> *Ce n'est pas si drôle que cela, d'être passé de la paysannerie vosgienne directement à la condition d'homme de lettres, avec toutes les illusions inévitables.* […] *Et je vois maintenant quelle duperie, mon admiration pour Gide — au fond, j'étais impressionné par le super-bourgeois anarchisant — moi qui n'étais qu'un boursier de la République.*
>
> Choix de lettres, p. 369.

Sans doute est-il nécessaire d'évoquer l'itinéraire, assez singulier lui aussi, d'un écrivain qui, laissant force carnets et notes, nous a invités à le suivre pas à pas. Je m'appuie ici sur ce que j'ai pu retenir des informations données par les publications de ces dernières années — c'est avec surprise que j'ai découvert l'abondance de ces publications et un itinéraire dont, à dire vrai, je ne savais pas grand-chose.

Né en 1912 à Anglemont dans les Vosges, Henri Thomas a souvent évoqué son enfance paysanne. Son père étant mort lorsqu'il a sept ans, c'est sa mère, directrice d'école, qui l'élève ; il est bientôt mis en pension au collège de Saint-Dié qu'il évoquera dans son premier roman, *Le Seau à charbon*.

2. François Boddaert, « Invisible totem », in *Henri Thomas*, Cahier 13, Le Temps qu'il fait, Cognac, 1998.

Fig. 1 : Henri Thomas. (Photo Pierre Olivier Deschamps / Agence VU)

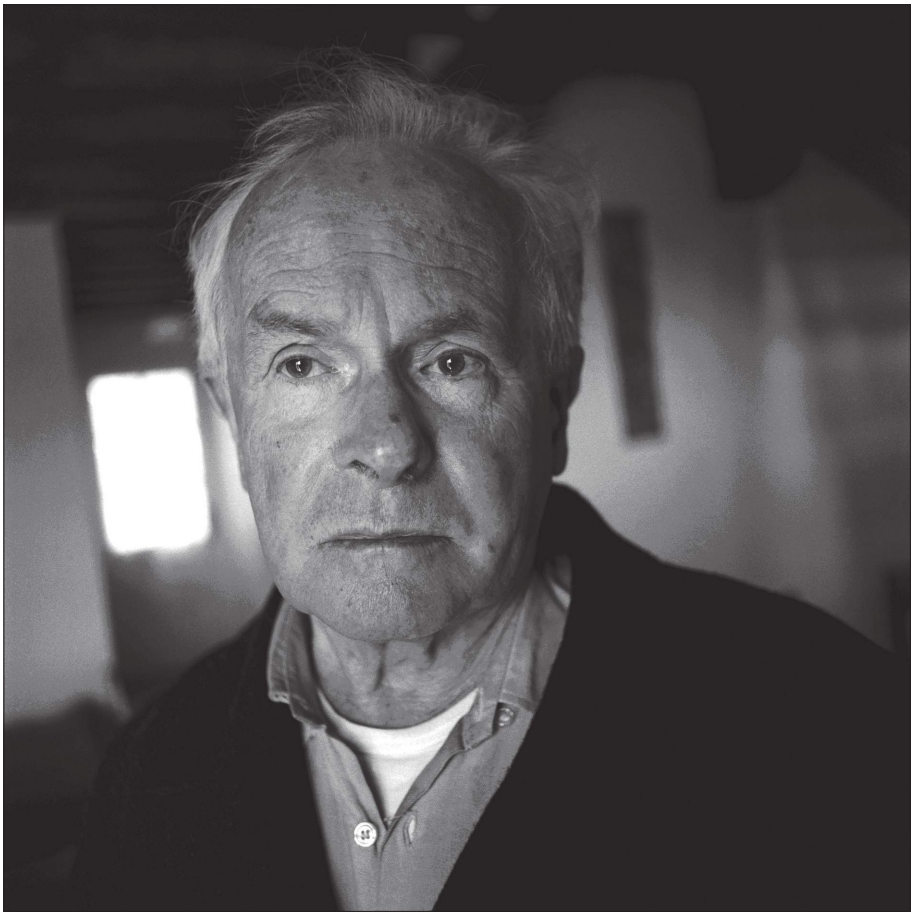

Le 19 mai 1930, élève de première, ayant lu *Les Faux-monnayeurs*, et inspiré par l'exemple de Rimbaud s'adressant à Verlaine, il écrit à André Gide :

« *Cher Monsieur,*

Si vous êtes l'ami des jeunes gens, il faut me tirer d'affaire. J'ai conçu un projet assez aventureux ; s'il échoue, ce sera lamentable ; s'il réussit, vous m'aurez délivré ; je serai un caractère superbement calme. *Voici tout de suite de quoi il s'agit : accueillez-moi, et trouvez-moi une place où je puisse lire, travailler, sans contrainte intellectuelle avec des obligations intéressantes. Je sais bien que vous le pouvez ; l'important est de le mériter. Il est assez fâcheux que tout cela rappelle l'équipée de votre Bernard ; mais les motifs sont bien différents, et je suis sûr que j'agirais ainsi, même si vous n'aviez pas écrit les Faux-monnayeurs et même si Rimbaud n'avait pas existé*[3]. »

3. Henri Thomas, *Choix de lettres*, Gallimard, 2003, p. 25.

André Gide lui répond favorablement mais lui conseille de passer son bac. Ayant obtenu le premier prix de philosophie au Concours général, il bénéficie d'une bourse pour entrer en classe de Lettres supérieures à Nancy, puis redouble au lycée Henri IV, dans la classe d'Alain. Il rencontre alors Gide et adresse son premier récit à Jean Paulhan. En 1935, ayant échoué au concours d'entrée à l'École normale supérieure après avoir triplé sa khâgne, il part faire son service militaire. Commence une vie errante, partagée entre des séjours chez Gide, chez sa mère, chez d'autres personnes qui l'hébergent et qui lui prêtent de l'argent.

Début 1940, il signe avec les éditions Gallimard un contrat qui l'engage pour ses dix publications à venir. Ses poèmes sont publiés dans la collection « Métamorphoses » sous le titre *Travaux d'aveugle*. Il se révèle partisan d'une collaboration résolue avec les Allemands : « *Le fait que l'unité européenne paraisse devoir être l'œuvre de l'Allemagne (dont la situation de moyen massif apparaît si nettement) ne me paraît pas compromettre le rayonnement de la presqu'île française à condition que nous n'aidions pas à cette diminution par sottise et désespoir* », écrit-il à Jean Paulhan le 30 juillet 1940 pour lui faire part de son désir de voir reparaître la *NRF*. On le charge de traduire les œuvres d'Ernst Jünger, qu'il rencontre en décembre 1941 à l'Hôtel Majestic. Traducteur de l'allemand, il publie aussi son roman *Le Précepteur* et de nouveaux recueils de poèmes.

Ayant connu des ennuis à la Libération, en raison, notamment, d'un article de la *NRF*, il s'éloigne de Paris. En octobre 1946, il rencontre chez Gide deux professeurs de l'université de Londres qui l'encouragent à demander un poste de traducteur au BBC World Service, poste bien payé et laissant « *des loisirs importants* », écrit-il à Gide. Il prend ses fonctions en janvier 1947 mais, dès le mois de juin, demande à être mis en disponibilité. Son temps se partage désormais entre la Corse, Juan-les-Pins où la propriété de Florence Gould lui est ouverte, Paris et Londres où naît sa fille Nathalie en 1954.

De 1958 à 1960, il enseigne à l'Université Brandeis (Massachusetts). Son roman *John Perkins* obtient le prix Médicis en 1960 ; l'année suivante, *Le Promontoire* obtient le prix Fémina. De retour en France, il devient lecteur d'allemand pour Gallimard mais, à partir de 1965, écrit Joanna Leary à qui l'on doit une monumentale édition de ses lettres, « *le décès de sa femme, Jacqueline, déstabilise radicalement la vie de Thomas. Le travail de routine chez Gallimard et la vie parisienne lui deviennent progressivement plus difficiles à supporter. À partir de 1968, il cesse de se présenter à son bureau et se réfugie régulièrement, pour des périodes qui, parfois, durent jusqu'à plusieurs mois, en Bretagne, tantôt sur l'île de Houat, tantôt sur la presqu'île de Quiberon. Incapable de faire face à ses responsabilités paternelles — Nathalie restera jusqu'à la fin de ses études secondaires chez M. et Mme Bourdon — il se souciera néanmoins constamment d'elle*[4]. »

4. *Ibid.*, p. 411.

À partir de 1972, la Caisse des lettres lui verse une pension mensuelle. Bien qu'un ami mette à sa disposition un studio à Paris, c'est d'abord à Quiberon puis à Houat qu'il réside (avant de devoir quitter l'île en 1988), publiant une quinzaine de volumes, nouvelles, journaux, romans, essais critiques, recueils de poèmes qui lui valent un grand nombre de prix littéraires dont, en 1992, un an avant sa disparition, le grand prix de la Société des gens de lettres, le prix Supervielle, le prix Novembre.

Peut-on dire que Gide l'ait « *délivré* » et qu'il soit devenu un « *caractère superbement calme* » ? Selon toute apparence non et, cependant, c'est bien dans cette perspective que peut se lire cette présence à Houat.

Houat au miroir de la littérature

Ce n'est pas l'île qui m'intéresse, c'est la vue sur la mer.
Entretiens avec Alain Veinstein.

Les lettres publiées avec beaucoup de soin par Joanna Leary nous permettent de dater la découverte de l'île ; le 29 août 1971, Henri Thomas raconte au romancier Patrick Reumaux son premier voyage à Houat : « *Je ne peux vous dire l'esprit qui règne sur cette petite île ayant un puits sur lequel on lit "L'EAU EST PRÉCIEUSE COMME L'OR À HOUAT" — Le silence absolu au milieu de la rumeur perpétuelle de l'Atlantique, les plages incurvées sans fin, avec un bateau échoué, et un vivant qui a l'air de Robinson. Il y a quelques maisons dont le toit d'ardoise a été décoloré par le vent de mer en un jaune inouï — un minuscule cimetière (où j'ai relevé : FRANCESCA VANINI, 1950-1970), une ou deux auberges*[5]. »

Ce qui frappe lorsqu'on prend la peine de relire ces premières lignes sur Houat, c'est cette vision d'une île déserte : l'eau y manque, le cimetière est minuscule et un Robinson s'éloigne près d'un bateau échoué... La décision de s'y installer semble déjà prise puisqu'il avoue redouter par avance les « *équinoxes d'hiver avec la seule voix de la mer, et pas de vedette* », mais la peur cède place au désir : « *Je n'ai jamais autant souhaité de finir sur la pente d'une plage, avec le vrai ciel pour dernier témoin* », écrit-il. Les lettres à Pierre Leyris, peu après, ne font que le confirmer : l'île est un « *endroit magique* » qui le fascine. « *Ce doit être une de ces Îles des Morts dont parle le Mabinogien* (sic). *(Les îles des Bienheureux situées à l'Occident)*[6]. » Il n'y a pas, que je sache, d'Île des Morts dans les *Mabinogion*[7], et l'Île des Bienheureux sort tout droit de la mythologie grecque mais peu importe : il s'agit bien d'un séjour des morts, un lieu où « *finir* », une île déserte face à Dieu. L'année suivante, ayant manqué le bateau qui devait le ramener à son « *taudis de Quiberon* », il écrit à Pierre Leyris, le 28 juillet : « *Personne ne me retient ici, les trois quarts de l'île sont en effet un désert, une espèce de savane où l'herbe est déjà sèche, mais reste haute, et des ajoncs gigantesques,*

5. *Ibid.*, p. 423.

6. *Ibid.*, p. 425.

7. Les Mabinogion sont onze contes gallois médiévaux où l'on a voulu voir la quintessence de la mythologie celtique.

aussi impénétrables que le pire maquis. Là-dessus le vent et la barre de l'Atlantique, qui m'apparaît comme la droite de Dieu. Beaucoup de pointes de rochers, cinq ou six comme des hurlements métamorphosés en silence, entre lesquelles des plages d'accès difficile, où je crois que je me suis trop souvent baigné et l'eau est notablement plus froide que dans le mol Quiberon[8]. »

Alors même qu'il ne s'y installera qu'en 1982 d'après ses biographes, la chronique qu'il donne à partir de 1978 à la *Nouvelle Revue Française* s'ouvre sur une évocation de l'île en quatre fragments complémentaires qui prolongent les images des premières lettres. Cette chronique, d'abord intitulée *Reportage* puis *Amorces* et, pour finir, *Dextre Senestre*, est composée de fragments de carnets plus ou moins anciens, de récits de rêves, de citations, de poèmes, donnés sans dates : la bigarrure atemporelle de l'existence vient donc s'inscrire dans un journal de l'île, toujours repris, jusqu'à la dernière de ces quelque cent livraisons, poursuivies dix ans durant.

Dès les premiers mots, l'île apparaît comme un décor indispensable : « *À la pointe de l'île, devant les trois îlots, je ressens plus que jamais la présence, l'unité, la splendeur déterminée de l'espace global* », écrit-il, avant d'ajouter, comme en écho à l'image inaugurale de l'équinoxe d'hiver : « *Le soleil du solstice d'hiver sur la mer, par un jour sans nuages. Les ombres des rochers donnent quelque chose d'étrange à la lande, comme s'il y avait là un langage ignoré qui affleure au jour. Je songe que tout ce que j'ai pensé est en moi de la même manière, sujet au mouvement de la vie que je ne connais pas.* » Un troisième fragment lui permet enfin de se mettre en scène : « *Chercher des morceaux de bois le long de la plage (près des ceintures de varechs et d'algues que les grandes marées ont rejetées), allumer un feu dans la cheminée de la "belle maison" des Bigant, regarder ce feu flamber dans la demi-obscurité, penser à la noce qui s'est déroulée hier entre la mairie de l'île, l'église (j'étais, témoin, à gauche de la mariée), le café du port et le foyer du village où le repas a duré de deux heures à six heures, penser à la nuit troublée qui a suivi (réveillé à deux heures, on frappe à ma porte, aux cris de : "La mariée n'est pas là ?"), tout cela m'échappe si je n'essaie pas d'en ressaisir un enchaînement, ici, à défaut d'un ordre logique, quelques images capables de donner une série de significations imprévues. Le feu t'attendrait vivant dans l'âtre, durant les heures où tu es dehors. Il fait le froid que l'enfance aimait. Le reconnais-tu ? C'est le jour clair et noir de cinq heures, en décembre*[9]. »

L'image du poète cherchant du bois pour se chauffer, la lande, la mer sauvage, la solitude : tout est mis en place. Reste le mariage au bourg, comme trouble, déchaînement énigmatique, évoquant vaguement une scène du *Grand Meaulnes*. Après divers fragments, récits de rêves, extraits de carnets, le *Reportage* se termine par une description de coucher de soleil — une de ces nombreuses descriptions qui se

8. *Ibid.*, p. 428.

9. « Reportage », *NRF*, avril 1978.

retrouveront au cours de ces chroniques, l'île étant surtout vue au lever et au coucher du soleil.

Tout se déroulera ainsi sur deux registres jusqu'aux dernières lignes, en décembre 1987 : « *Nuages et brumes, orages lointains, pluies qui voilent le roc Herioc*[10] *au large de ma fenêtre : j'accueille tout cela, seul ; le faisceau des lances ennemies rassemblées sur moi au lieu de me renverser me tient debout ; les petits plis du vent sur la fine couche d'eau de l'averse au bas de la vitre me courent sur l'esprit.* »

D'un côté, donc, l'île sauvage et la solitude. « *À la fin de l'après-midi, ayant beaucoup marché dans la lande, nagé, fait un long chemin de retour, allongé sur mon lit, des paysages extrêmement précis et que je ne peux situer à aucun moment, à aucun endroit déterminé de ma vie, me viennent (reviennent ?)* » (juillet 1978)... Ou encore : « *Nuit de septembre. Regagnant ma chambre à travers le village...* » Puis : « *Sortir le matin, marcher pieds nus sur la plage, atteindre le bout de l'île...* » Et, en mars 1980 : « *La tempête de la nuit dernière a accumulé une énorme masse de varechs à la pointe de la grande plage. Cela n'a l'air de rien, d'écrire cela, et pour moi c'est le plus important, c'est Tout...* »

De l'autre côté, les îliens. À parcourir la chronique, ce qui frappe est leur absence, ou plutôt une étrange présence que l'on voudrait dire *in absentia* : même lorsqu'ils sont mentionnés, les îliens apparaissent comme des personnages flottants. L'accueil reçu dans l'île est excellent, Henri Thomas le souligne au passage, parlant de Jean Bigant qui le laisse disposer de sa vaste villa donnant sur le large. Mais, s'il rend hommage à cette générosité, c'est qu'ayant mis le feu à un tapis, il constate : « *Cela reflète d'une manière bien inquiétante mes rapports avec une petite société qui est cependant aussi intelligente et indulgente qu'on puisse l'être avec moi.* »

Surgissant d'une trame floue, les îliens semblent émerger d'un monde instable. Le premier à faire son apparition, le 1er mai 1978, est un jeune homme : « *L'aide-boulanger a tenté de se suicider la nuit dernière, et il a failli réussir. L'hélicoptère de la protection civile l'a emmené à l'hôpital de Vannes, inanimé. Il y avait eu bal au village, la veille ; il avait dansé comme un possédé. "Il faisait des sauts d'un mètre", dit une fille. Il a dit, entre deux sauts : "Mon patron va être bien étonné demain."* » En décembre 1979, c'est « *Gueule d'amour* » , puis, en septembre 1980, un îlien qui compte avoir un pignon nouveau sans payer, des jeunes qui se bagarrent, plument une poule vivante sur le port et font partir le recteur, la mort dans l'âme. Au total, en dix ans, une trentaine de figures qui se partagent, à de rares exceptions près, en deux groupes : des figures d'hommes souvent liées à l'ivresse et à la mort ; des figures de jeunes filles, minces silhouettes désignées par un prénom ou une initiale... Parfois, les deux groupes se rejoignent, toujours sous le signe de la tragédie. En octobre 1981, évoquant ce qui tient lieu de conversation à l'Hôtel des îles, Henri Thomas conclut : « *S'il y a quelques attachements assez tenaces, quelques-uns profonds, bouleversants (deux suicides ces dernières années), ils surviennent*

10. Er Yoc'h, le Gros Mulon de Houat. (Note de Melvan)

entre les jeunes marins-pêcheurs de l'île et des "estivantes" ou "touristes" d'une saison. [...] Dans cette île où soixante-dix maisons restent vides six mois de l'année, le mythe de la belle estivante peut faire des ravages.

Le tout ne m'inspire ni envie, ni ennui, ni excessive curiosité, mais quelque chose de plus rare — j'ai l'air d'être seul à l'éprouver — quelque chose comme : "Je n'y suis pas, je n'en suis pas, je suis ailleurs, je suis où je n'ai jamais été — et où je suis toujours." »

« *Je n'y suis pas, je n'en suis pas* » — telle est l'impression que laisse la chronique de l'île.

Résistance de l'île

> *Pour une gazette des Îles. L'idée m'en est venue comme j'attendais l'arrivée des journaux à la boulangerie qui leur sert de dépôt pendant les deux mois d'été où ils parviennent dans l'île... Il est vrai que les « Iliens », ceux que je connais, n'ont guère envie de se raconter, encore moins de se voir racontés...*
>
> « Reportage » – *NRF*, juin 1982.

Figurants d'un rêve éveillé, les îliens semblent être d'abord des éléments du paysage : « *Dans le long rectangle du champ dont une extrémité vient jusqu'au talus qui surplombe l'éboulis de rochers et la plage, le gros cheval traîne quelque chose qui ressemble à un battant de porte, sur lequel se tiennent debout le père, les rênes en main, et devant lui son fils, qu'il maintient ainsi entre ses bras. Le père est encore jeune, il a une cigarette aux lèvres. Le fils a peut-être treize ans. Le champ parfaitement égalisé par les passages de ce simple outil va être planté probablement de cette sorte de chou repiqué à intervalle régulier* (sic) *qui se voit dans l'île à côté du blé* [11]. » Mais, parfois aussi, désignés sous leur nom pour telle parole, telle action, qu'ils n'auraient pas forcément souhaité voir divulguer, ils sont pris au miroir d'une œuvre qui les piège. Henri Thomas en est conscient : c'est lui-même qui signale les protestations, voire les mouvements de révolte des îliens chroniqués malgré eux.

En octobre 1980, il écrit : « *Laurent le fossoyeur, hier soir : "Je cherche mon chien pour l'amarrer, où c'est qu'il peut bien courir à cette heure ?"* » Observation anodine mais qui blesse l'intéressé, de même que la mère du jeune homme suicidé a été blessée, nous le savons par une lettre de 1984 : « *Ma réconciliation avec Laurent le fossoyeur a eu lieu quand l'énorme Gaby a dégringolé de la falaise qui domine le port à l'entrée. Laurent, qui courait, m'a jeté en passant : "Gaby qu'est tombé !" La glace était rompue. Gaby ne s'est pas fait trop mal, il s'était accroché aux herbes de la pente. J'ai vu la sœur soignante courir avec une vélocité surnaturelle, sa trousse à la main. C'est le maire maintenant qui me boude et la pauvre Christiane, mère du jeune suicidé, qui a pleuré. Le curé ne peut plus m'inviter.*

11. *La Défeuillée*, Le Temps qu'il fait, 1994, p. 108.

Fig. 2 : Henri Thomas photographié, par hasard, au village de Houat pour une carte postale. Amusé, l'écrivain envoie cette carte à une amie, Margarita Guarderas, à Quito (Équateur) laquelle, des années plus tard, met ce cliché avec son histoire sur son site Internet. C'est ainsi que Christophe Pannetier a pu identifier le personnage d'une carte postale de sa collection. (Carte postale Artaud)

J'ai un projet de louer un studio pour septembre dans la maison construite par Cogé, patron-pêcheur. Le luxe : frigidaire, cuisinière électrique, les draps fournis.

Je serai de retour à Houat, mardi. Si je retrouve ma carte d'électeur, je vote Le Pen, traité de pervers par Jospin[12] *!* »

Le *Reportage* n'est pas du tout un reportage (le terme a peut-être été choisi par antiphrase, en écho à Mallarmé, opposant la Littérature à *l'universel reportage*). Le journal, il faut le préciser, tient pour Henri Thomas un rôle tout à fait particulier : loin de servir de témoignage, il a plutôt une fonction de travestissement. Ce qui est raconté n'est pas ce qui s'est passé mais ce qui *aurait pu* se passer ; le but n'est pas de dire la réalité mais de la mettre à distance afin de s'en servir plus tard comme archive à exploiter, cette exploitation impliquant elle-même de nouvelles modifications [13]. Questionné par Alain Veinstein au sujet de sa chronique de la *NRF*, il précise : « *Ce ne sont pas toutes les notes,*

12. Lettre à Gérard Le Gouic, 5 juin 1984, *Choix de lettres*, p. 457.

13. Quelle n'a pas été ma surprise, d'ailleurs, d'apprendre, après relecture de cet article par quelques îliens, que le fossoyeur n'était pas fossoyeur et que Jean Cogez, le « patron-pêcheur », était, en fait, coiffeur. Peut-être y a-t-il ici d'autres allusions inexactes qui peuvent être irritantes pour les personnes concernées, mais il importe surtout de comprendre ce rôle fantasmatique et stratégique du journal.

c'en est le tiers. Et puis elles ne sont pas vraiment reprises, elles sont souvent récrites[14]*.* »

Deux amis de longue date d'Henri Thomas, Jacques Brenner et Dominique Aury, se sont interrogés à ce sujet : « *Nous avons parlé de la manière dont fonctionne l'imagination de Thomas. Est-il conscient d'inventer, ou se croit-il fidèle à la vérité ? Son portrait d'Arland, dans* Le Gouvernement provisoire*, comme celui de Peillet, dans* Une Saison volée*, ou celui d'Herbart dans* Le Goût de l'éternel*, apparaissent scandaleux et même monstrueux à ceux qui ont connu et aimé les hommes qu'il prétend peindre. De toute façon, le talent de Th. n'est pas en cause, mais son honnêteté*[15]*.* » Il n'est pas certain qu'il s'agisse là d'honnêteté mais plutôt de relation biaisée du réel à l'écriture. En devenant un objet littéraire, l'île a cessé d'être ce qu'elle était en dehors de son usage possible et les îliens sont devenus les personnages en puissance d'un roman qui serait celui d'Henri Thomas, poète.

Si nous savons qu'ils sont restés rétifs, c'est à Henri Thomas lui-même que nous le devons, soit qu'il rende compte de manifestations d'incompréhension, soit qu'il relaie les protestations, sans toutefois les éclairer notablement, puisque leurs motifs lui restent obscurs. Les îliens semblent avoir fait preuve d'une grande bonhomie à l'égard d'un touriste à l'année (qui ne se considérait en rien comme un touriste mais plutôt comme un Robinson, seul face à Dieu sur une île vouée à sa solitude) jusqu'au moment où des limites ont été franchies… mais quelles limites ? Il ne le dit jamais, n'ayant, du reste, pas le sentiment de les avoir franchies.

Des manifestations d'incompréhension, la plus révélatrice est peut-être celle qu'il rapporte dans ses entretiens avec Alain Veinstein : « *Une autre fois, un pêcheur me dit : "Ah, il faut que je m'en aille ; j'ai mon bateau et il faut que j'aille au boulot. Je travaille, moi." Je lui réponds alors : "Mais moi aussi, je travaille." Il dit : "Et qu'est-ce que tu fais ?" "J'écris." Alors, il me regarde et il lâche : "Lamentable !"*[16] » Lamentable, pourquoi ? Parce qu'un retraité d'un âge canonique se trouve encore devoir travailler, parce que le seul travail qui lui reste consiste à écrire ou parce que le fait même qu'un bourgeois retraité aille prétendre qu'il travaille parce qu'il écrit est lamentable ? La phrase garde son mystère. Reste ce prestige, ce mot sacré : « *J'écris* » — compréhensible pour tous, mais non le peuple.

Au fil des années, il semble qu'une sorte de malentendu s'installe : « *Ici, j'ai un peu peur de tout le monde, — comme si je m'étais introduit là par imposture. Ils croient que j'ai beaucoup d'argent, parce que je vis à l'hôtel-restaurant. Je ne peux pas leur expliquer que mon mode de vie est plus précaire que le leur, que je ne peux pas faire autrement... Fausse patrie, où j'étais mal ces jours, ce mois passé*[17]*…* » Précarité

14. *Les Heures lentes, entretiens avec Alain Veinstein*, Arléa, 2004, p. 31.
15. Jacques Brenner, Journal, tome V, *La Cuisine des prix*, 23 mai 1992, Pauvert, 2007.
16. *Les Heures lentes*, p. 113.
17. *La Joie de cette vie*, Gallimard, 1991, p. 12.

toute relative mais la misère est un attribut du poète... Interrogé par Alain Veinstein :

« — *Vous vivez une bonne partie de l'année dans votre île...* »

Henri Thomas répond, en 1983 :

« — *Autant que je peux. Je n'ai pas de maison, j'ai une valise. Je connais les gens et les gens — j'en ai eu la preuve — m'aiment bien parce que, justement, je ne cherche pas à acheter de terrain* [...] *Ah ! ça, ils excluent vite. Et puis, ils n'aiment pas beaucoup qu'on écrive sur eux. Quant à parler... Ils sont furieux quand ils lisent quelque chose sur eux, n'importe quoi... Un jour, j'ai écrit un article dans* L'Express*, tout ce qu'il y a de gentil, où je disais : "J'écris cela à la gloire des marins-pêcheurs de Houat." On ne peut pas être plus généreux. D'ailleurs, c'était justice. Mais ça ne leur a pas plu. Le gentil recteur, qui est le roi de l'île, n'était pas content non plus. Ça veut dire qu'avec le langage il y a des malentendus*[18]. »

La première rupture est donc venue de cet article paru dans *L'Express* le 5 août 1983[19]. Ce reportage (qui, cette fois, en est un) évoque une « *étrange petite république (sous la haute main des recteurs) dont la Constitution, très élaborée, figure dans les archives* ». Est-ce l'allusion au pouvoir autocratique du recteur qui a déplu ? Ou le portrait pittoresque de l'île, placée sous le signe de deux figures marquantes, Toto l'Américain et Lemuel, le patron du café-tabac ? Il n'est guère possible d'en décider. On observe toutefois quelque contradiction avec la découverte de l'île telle que rapportée dans la correspondance (et *L'Express* indique qu'Henri Thomas vit à Houat depuis dix ans) : « *Quand je suis venu pour la première fois, c'était un après-midi de fin octobre, le soleil traversait horizontalement la salle du café-tabac désert, situé, assure-t-on, sur l'emplacement de l'ermitage de saint Gildas (le jour de sa fête, on fait un grand feu de tous les vieux casiers à homards, crabes, crevettes). Je ne veux pas oublier le chat sans queue qui m'est d'abord apparu...* » Pourquoi octobre et non juillet ? Pour ne pas sembler être un touriste ? Pourquoi le chat sans queue ? Pour introduire une curiosité de l'île qui, comme l'ermitage de saint Gildas et le brasier rituel, fait partie du pittoresque local illustré par le photographe du magazine ? À dire vrai, peu importe peut-être ; ce qui importe est qu'en 1983 Henri Thomas écrit déjà au nom de Houat. « *Votre île* », dit Alain Veinstein... Dans les carnets publiés en 1991 on lit : « *J'ai tout de même envoyé l'article "Houat" à* L'Express*. Reste à savoir si ça passera. Ces preuves que je me donne à grand-peine de mon existence sont bien trompeuses*[20]. » Ces preuves que je me donne de mon existence ou ces preuves que je donne au monde de mon existence de poète authentifié par l'île ? C'est peut-être cette zone floue qui explique le malaise de certains îliens.

J'ignore pour quelle raison Henri Thomas a quitté Houat. Je sais simplement que sa correspondance le montre de plus en plus aigri : « *L'île est couleur peau de vache, ce qui répond au génie du lieu* », écrit-il à Jean Dutourd, le 9 novembre 1987, puis, le 4 mai 1988 : « *Je vais*

18. *Les Heures lentes, entretiens avec Alain Veinstein*, p. 112.

19. On trouvera cet article en annexe.

20. *La Joie de cette vie*, p. 45.

devoir quitter Houat (sans regret) pour une habitation que j'ai trouvée à Quiberon. Ainsi, je quitte l'île, fort dure en hiver, et plus encore en temps de touristes — et je garde la mer, qui est devenue nécessaire, vitale, au mauvais Vosgien que je suis, ai toujours été. » Enfin : « *Comme l'air de la mer est bon ! J'ai quitté Houat, oui, où j'étais coincé entre les habitants trop curieux et bêtes et une épicerie chétive qui m'obligeait à aller à Quiberon pour acheter du poisson*[21]. »

Pas de poisson à l'épicerie, des habitants trop curieux... mais, en fin de compte, Houat, n'était-ce pas ce désert, parlant au poète même en son absence : « *Je devrai beaucoup à l'île de Houat, à sa grande table rocheuse d'herbe rase, — à tout ce qu'elle ne m'a pas dit encore, ce qu'elle me garde peut-être pour toujours, mais dont je sens les présences*[22]. »

Il est certain que la confrontation de mes souvenirs et la réalité, telle que j'ai pu la trouver dans les textes, a été rude et que l'île, si accueillante, a pu se changer en objet d'enjeux d'autant plus âpres que mal discernables. Il resterait à en revenir à la source et à donner peut-être le fin mot de l'énigme : « *Que la littérature était belle — belle comme la mer un matin d'été — à vingt ans ! Or j'avais raison, ma vision était la vraie. Je voyais le corps verbal éternel des idées et des sentiments, — et non pas cette ombre qui m'a surpris par la suite : la littérature comme champ de querelles, d'arrivisme et d'échec*[23]. » Ces phrases étaient écrites par Henri Thomas en Amérique, contre l'Amérique, à la manière de tant de phrases écrites sur Houat, contre Houat, avec la même candeur désespérée. La littérature « *comme champ de querelles, d'arrivisme et d'échec* » qui a pu un temps prendre l'île pour enjeu, ou s'en servir pour remède, est ce qui n'est que littérature : Gide contre Rimbaud. Et la tragédie d'Henri Thomas est de n'avoir su choisir ni l'un ni l'autre pour les avoir choisis et l'un et l'autre, comme malgré lui, au gré du temps.

21. Lettre à Jean Castagné, 18 octobre 1988, *Lettres choisies,* p. 490 (les lettres à Jean Dutourd proviennent du même volume).

22. *La Joie de cette vie*, p. 14.

23. *Henri Thomas*, Le Temps qu'il fait, 1998, p. 151.

Annexe I

Témoignage de Jean Cogez

Résident à Houat, 30 novembre 2008.

Les Houatais se souviennent d'Henri Thomas comme d'un homme affable, qui aimait converser, tout particulièrement avec les pêcheurs. Au port où il aimait se rendre, il pouvait parfois rester des heures assis sur un tas de filins, attendant l'arrivée des bateaux de pêche, face à la mer qui le subjuguait et au vent qui lui rappelait celui descendant de ses Vosges natales. C'était pour lui l'occasion de méditer, de prendre des notes et de converser avec les marins, bien qu'aux dires de beaucoup l'impression donnée était de vouloir fuir le quotidien, puis remonter dans son logement au bourg avec une petite godaille, y retrouver son chat Bertrand qu'il adorait. Chacun savait qu'il était plutôt démuni, comme il le fut toute sa vie. Venu une première fois à Houat en 1972, il avait eu le coup de foudre. Il y reviendra en avril 1982 et logera dans une petite chambre de l'annexe du Restaurant des îles. C'est là qu'il écrira *Le Croc des chiffonniers*, un petit roman à succès.

En septembre 1984, probablement un peu moins fauché, il vient habiter chez moi dans un des studios au rez-de-chaussée à Pen er Sablen, un studio cher à ses yeux mais luxueux ! Mais, disait-il, comme pour se justifier, à Houat la vie n'est pas chère, ce confort va m'aider pour travailler. Il devait y écrire *Le Migrateur*.

À la mi-novembre, Yvon Le Fur, le mari de ma fille Danièle qui s'occupe des locations reçoit un coup de fil de l'Élysée. « *Allô, Pen er Sablen ?* » Interloqué, croyant à une blague, Yvon répond « *Non, ici, c'est le Vatican* ». Les choses sont mises au point. Danièle va chercher Henri Thomas qui apprend qu'il est invité le 31 à déjeuner à l'Elysée. Comme sa garde-robe est pauvre, c'est en tenue de pêcheur, jean et marinière, qu'il va se présenter à l'Elysée ! Une tenue qui va lui poser quelques problèmes avec le service de sécurité… Quelques mois plus tard au cours d'un apéro bien arrosé, lorsque je serai à Houat en vacances, Henri me contera en détails son entrevue avec le président, « *un homme charmant, érudit, obnubilé par Napoléon et son histoire* », qui avait réuni quelques personnes, parmi lesquelles des écrivains dont il était le traducteur…

J'ai eu par la suite d'autres occasion de bavarder avec lui à la maison, ou plutôt de l'écouter car une fois parti sur son sujet, il était intarissable. Henri Thomas était souvent reçu dans les familles houataises, particulièrement chez Jean et Marguerite Perron. Un de leurs enfants aurait d'ailleurs pu être son gendre. « *Quand j'allais à Paris avec sa fille Nathalie*, se souvient Daniel, *j'étais reçu dans son petit appartement sous les toits, près du Parc Monsouris. À l'occasion des promenades que nous faisions en sa compagnie, chaque fois que nos pas nous faisaient passer devant l'Académie Française, il ne manquait pas de me faire part de ses critiques sur certains de ses membres qui à ses yeux n'y avaient pas leur place. Je suis persuadé qu'il aurait aimé être l'un des Immortels* ».

Il restera deux ans à Pen er Sablen, s'en évadant en saison, prendra des locations en hiver de courte durée (un à deux/trois mois) dans une petite maison du Radjel chez les Morillon ou chez Marcel et Marie-Jo Le Gurun, puis quittera Houat pour Quiberon, Quiberon pour Vannes et Vannes pour Paris où il mourra.

Annexe II

Mon île de Houat

Henri Thomas

Texte publié dans l'Express du 5-11 août 1983.

« *On pourrait faire quelque chose de cette étrange petite île* », écrit Alphonse Daudet, qui y séjourna au cours de ses dernières errances de malade en quête d'un refuge. En faire quoi ? Il ne précise pas. Un livre, sans doute ? Mais il note aussi, et c'est peut-être le commencement de « *quelque chose* » : « *La petite place de l'église à 6 heures du matin* ». L'île a peu changé depuis ce temps-là, c'est-à-dire un siècle. Une pierre rapportée en linteau sur une lucarne, dans une ancienne écurie, porte la date : 1669. Quelques maisons près de l'église sont marquées : 1857. Il n'y a de nouveau, sur « *la petite place* », que le monument aux morts des deux guerres, celle que préférait Brassens et la dernière, que l'on ne chante guère. Un fusilier marin se dresse sur le socle, au garde-à-vous, fusil, cartouchière, bandes molletières et béret à pompon. Il avait naguère le ton de la vieille fonte passée au vent de mer, mais on l'a récemment repeint en noir brillant, sauf le pompon, qui est rouge vif, et le fil qui le retient, blanc.

Au commencement fut le menhir, entre le village et la lande, non loin d'un carré de ciment marqué en blanc d'un H visible du ciel, où atterrit chaque semaine le rutilant hélicoptère de la Sécurité civile, vite devenu indispensable car il amène médecin et dentiste (le Dr Tacher, médecin volant des îles du Ponant, en aurait long à raconter), et emmène les malades ainsi que, le moment venu, les futures mères.

Cela et les quelques maisons, jamais très grandes, un seul étage, qui s'ajoutent au village d'année en année, ce sont de réels changements mais, pour l'essentiel, il est resté pareil à lui-même, sur le site où l'ont porté, dès le Moyen-Âge, les malheurs de l'Histoire et les assauts de la mer. Le village est ainsi placé que l'on puisse voir, sans s'éloigner beaucoup de lui, les deux horizons marins, celui du large, à l'ouest-sud-ouest, par-delà les grosses dunes couvertes d'herbe, sorte de djebel qui s'étire vers le sud, et l'autre, vers le continent, souvent invisible, parfois très net. Quiberon, Carnac, l'entrée, qu'il faut deviner, du golfe du Morbihan, d'où sortit la flotte des Vénètes pour affronter les chaloupes de César, à qui seul le vent donna la victoire...

La mer a contraint Houat à se donner un port beaucoup plus proche du village que n'était le premier, qui se trouvait très au sud, en direction du large. On l'appelle le Vieux port. Sa grande jetée ne datait pourtant que de 1916, construite par des prisonniers allemands. C'est en décembre 1951, par une formidable tempête, qu'une vague, haute, est-il dit, de six mètres, enfonça le centre de la jetée, brisant les bateaux qui s'abritaient là, laissant le port inutilisable, et Houat ruiné.

Avec le nouveau port, construit sous la falaise, en contrebas du village, il n'allait pas de soi que le présent et l'avenir de Houat soient assurés. Il fallait autre chose encore, la volonté de survivre au désastre, la volonté tout simplement de vivre sans abdiquer, sans tout espérer de la manne touristique, et c'est là que commence une aventure unique, au moins dans les îles du Ponant. J'écrirai ceci à la gloire des marins pêcheurs de Houat. Leur petite île aux traits si singuliers, auxquels bien des visiteurs se sont passionnément attachés — l'immense plage à la courbe pure, la lande comme il y a mille ans — leur île ne vit pas du tourisme, c'est-à-dire, n'en meurt pas comme sa voisine Hoedic, où deux petits chalutiers accentuent le vide d'un port récent.

Houat compte en ce moment quarante chalutiers : quand ils sont tous au port, on constate, du sentier en surplomb,

que la jetée est trop courte pour qu'ils s'y rangent tous, on n'a pas vu assez grand. Pêche artisanale, c'est l'expression, mais il faut y regarder de plus près. Parmi ces chalutiers de vingt à vingt-sept mètres, conçus pour la pose des casiers à homards, beaucoup sont nouveaux, faits de matériaux modernes, munis de radars. François Leroux attend un chalutier catamaran qui se construit sur les chantiers de Saint-Nazaire et sera le premier dans le Ponant. Les patrons-pêcheurs ont constitué un Groupement des pêcheurs associés de Houat (G.p.a.h.), et ils ont construit eux-mêmes, sur le terre-plein qui est au bas de la falaise, une grande maison frigorifique et un petit centre de vente. Depuis peu, une citerne à gas-oil s'est ajoutée à cet équipement. Mais, pour donner une âme à ces détails, il faut voir ce qu'est, bon an mal an, le travail des gens de mer, les bateaux qui se mettent en route alors qu'il fait encore nuit noire, souvent par pluie et grand froid. On parle peu, juste ce qu'il faut pour que tout se fasse exactement. Les conversations, c'est pour les fins de semaine, autour des tables des deux bistrots. N'attendez pas de confidences, ni de récriminations contre les hasards du métier. Ce qui se fait jour, dans ces conversations (dont le ton peut monter brusquement, le gros rouge aidant), c'est une insatisfaction autrement profonde, plus difficile à dire, et d'autant plus irritante. Ce n'est plus le marin-pêcheur qui parle, mais l'îlien. « *Nous sommes une minorité, personne ne nous aidera.* » Ils ont cependant, en union avec les marins-pêcheurs de la région, réussi à obtenir que les grands chalutiers-usines, les pélagiques, venus parfois du Japon ou de l'U.R.S.S., cessent de ravager les fonds avec leurs lourdes nasses où les poissons s'entassaient, l'échine brisée. Il a été reconnu en haut lieu que les chalutiers de taille moyenne étaient les seuls permettant d'épargner la faune littorale. Cette victoire fut au prix d'un blocus des ports du Morbihan, surtout Quiberon, qui ne manqua pas d'énergie.

Ils aiment ce métier ; la mer n'est pas pour eux l'usine, comme l'appellent ceux de Douarnenez, elle est une présence vivante, jamais la même, dont il faut deviner les volontés, savoir si le poisson travaillera... Mais ils songent à l'avenir, le leur, celui des enfants, qui ne peuvent pas continuer d'études sur l'île, et à celui de l'île elle-même. Cette idée revient souvent : il faut faire quelque chose, il n'y a rien ici, il faut créer. Le foot, la télé, ça ne suffit pas. On voudrait... Mais il faut que ce soit un îlien qui prenne l'initiative. Qui se lèvera pour recréer quelque chose comme l'étrange petite république (sous la haute main des recteurs) dont la Constitution, très élaborée, figure dans les archives qui témoignent de son existence tout au long du XVIIIe siècle, jusqu'aux gendarmes du Premier consul ? Allons, ce n'est pas sérieux ; le recteur a assez de mal avec ses catéchismes.

Les plus âgés (qui continuent la pêche, retraite ou pas) s'étonnent, s'exaspèrent de ces violents accès de cafard chez leurs fils. Pour eux, la jeunesse, ça a été le service dans la Royale, la guerre en mers lointaines, et le souvenir du chalutier dont les Allemands ont enlevé le moteur... Mais je n'ai jamais senti, entre eux et leurs fils (qui vont aussi dans la Royale), cette fameuse coupure des générations, si marquée en milieu urbain. La famille existe, rudement, et il faut assister à une longue veillée mortuaire, pleine de prières dites ou chantées, pour sentir à quelle profondeur cette petite communauté pousse ses racines mystiques.

Il y a aussi chez les îliens, venant de loin et difficile à expliquer, une sorte de refus, non de la vie, mais de la réussite sociale, des efforts qu'elle demande, un désenchantement d'hommes revenus de beaucoup de choses : on a bourlingué, fait tous les métiers, qu'est-ce qui reste ? Et puis « *trois fois marié, trois fois cocu* », dit en vidant son rouge Toto l'Américain, qui gagna autrefois 5 millions à la Loterie nationale et se comporta en milliardaire pendant un an, après quoi il reprit sa vie

de petit retraité de la Marine, croix de guerre, trois avions italiens abattus étant mitrailleur à bord du torpilleur *Le Malin*.

Pour Lemuel, qui tient le café-tabac, on dirait que l'essentiel, c'est d'agir au minimum, de se détourner de ce qui serait à faire pour regarder ailleurs, pour penser à autre chose. Avec le tracteur du village, il a ramené derrière le café une épave qui est le bateau de son grand-père, tiré autrefois d'un naufrage. La coque endommagée, mais qui garde sa belle ligne, gît un peu sur le côté dans les herbes, comme sur une vague ; par les trous de la carène, les hautes herbes passent, parmi lesquelles il y a de grandes fleurs, de sorte que la vieille barque, au printemps, porte une cargaison d'herbes fleuries, et cela fait, vu de la porte vitrée, un beau tableau involontaire.

Il y a un autre bateau dans la vie de Lemuel, celui dont il se servait pour aller renouveler à Quiberon son stock de boissons et de cigarettes. Puis le bateau est resté longtemps ancré derrière les ruines de l'ancien port, où il ne flottait qu'à marée haute. Un jour l'hélice a disparu, volée. Comment le bateau en est-il venu ensuite à s'échouer sur la plage, où il est maintenant à moitié ensablé, je l'ignore. Le sable l'immobilise sans l'ensevelir tout à fait. Il arrive que Lemuel, quittant la salle qu'il ferme à clef, monte dans une chambre et, muni de ses jumelles, regarde par la fenêtre son bateau. Il ne le remettra jamais en état, il le laissera s'ensabler lentement, mais il ne veut pas qu'on y touche. Entre ce bateau et lui, il existe un lien, une obscure analogie que beaucoup d'îliens ont perçue, sans chercher à la formuler. À quoi bon ? Ils pensent : « *Tout cela, c'est Lemuel, et… c'est un peu nous.* »

Fréquemment, le café-tabac est fermé, aux heures mêmes où tous ces établissements sont ouverts. Il est inutile de frapper, d'appeler. Les volets, aux fenêtres d'en haut, sont fermés. Que devient alors Lemuel ? Il a retiré voilà longtemps des murs de la salle quelques aquarelles de monsieur de Pomiane, visiteur ancien, où l'on voyait le moulin de Houat (l'île produisait du blé, en ces temps fabuleux). Il a ôté aussi la grande photographie assez hideuse, d'un cheval à barbe ayant vécu sur l'île. S'enferme-t-il pour rêver au milieu de ces vestiges, pour lire, pour dormir ? Nul ne sait.

Il y a un moment de l'année où, si vous êtes attentif, si le souffle de la mer vous favorise, quelque chose de l'âme profonde de l'île, passée, présente, à venir, viendra à vous. C'est aux premiers jours de l'automne, quand les estivants sont partis, avec toutes leurs illusions, et que les derniers campeurs descendent en file indienne, accablés sous leur fourniment, le sentier du port. Encore une année… Laissez s'inscrire dans vos yeux la courbe intacte des longues plages, la silhouette noire des îlots, vers le sud, les scintillements dispersés sous les promontoires, et puis retournez-vous vers le village : tout cela vous apparaîtra comme un seul être, dont le coeur est ici, dans ces quelques maisons groupées pour résister à la rafale des siècles. Île si vieille, et si jeune — dont l'histoire est tragique dès les temps historiques, et la paix des six menhirs, comme l'âge d'or, inimaginable — elle n'a pas perdu son âme, vigoureuse, curieuse jusqu'à la souffrance de tout l'ailleurs. Aucune grande ville étalée sous ses lumières ne m'a donné autant que ce village au creux de l'épaule rocheuse de l'île le sentiment de ne pas être seul sur cette planète du diable, de pouvoir m'identifier au silence, à la patience, à la durée humaine.

Quand je suis venu pour la première fois, c'était un après-midi de fin octobre, le soleil traversait horizontalement la salle du café tabac désert, situé, assure-t-on, sur, l'emplacement de l'ermitage de saint Gildas, patron de l'île (le jour de sa fête, on fait un grand feu de tous les vieux casiers à homards, crabes, crevettes). Je ne veux pas oublier le chat sans queue qui m'est d'abord apparu. On n'a pas prêté assez attention à cette rare variété de l'espèce tigre, qui ne se rencontre que dans deux îles : Man (on les appelle « chats de Man ») et Houat, où ils deviennent rares. Je sup-

pose qu'un soudard anglais du contingent de la guerre de Cent Ans en a amené là un couple. La raison de leur absence de queue doit être dite : saint Patrick poursuivant le Diable qu'il avait chassé d'Irlande (il y est revenu) le coinça dans l'île de Man, où il s'était réfugié, emportant pour tout bien son chat. Ils se disputèrent le bon chat, Patrick le tirant par là tête, le Diable par la queue, laquelle céda, restant aux mains du Diable. C'est un animal rêveur et affectueux, à grosse tête. Il s'endort, dit-on encore, à marée haute, et se réveille à marée basse ; alors il descend pêcher dans les flaques du rivage ; on le voit rarement faire, il est très secret.

Henri Thomas : poème écrit à Houat et adressé à Françoise Morvan.

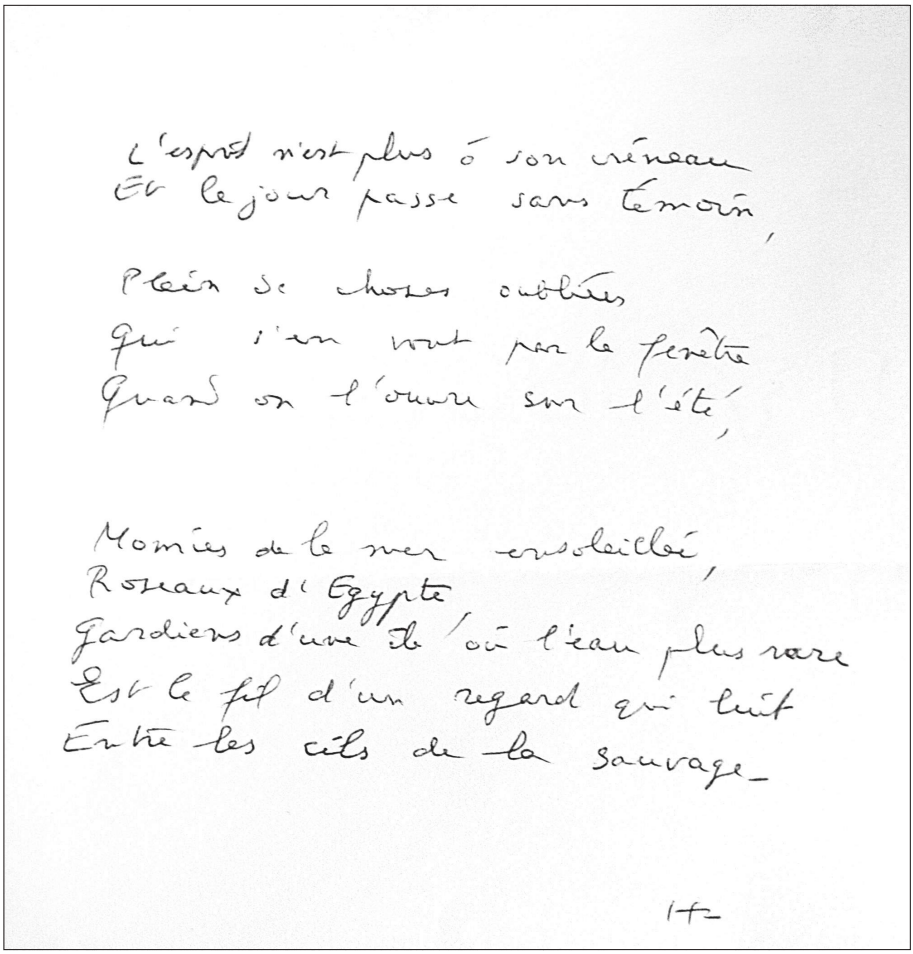
L'esprit n'est plus à son créneau
Et le jour passe sans témoin,

Plein de choses oubliées
Qui s'en vont par la fenêtre
Quand on l'ouvre sur l'été,

Momies de la mer ensoleillée,
Roseaux d'Egypte
Gardiens d'une île où l'eau plus rare
Est le fil d'un regard qui luit
Entre les cils de la sauvage.

H.T.

Orientations bibliographiques

L'œuvre d'Henri Thomas est multiple et couvre de nombreux domaines. Nous ne donnons ici qu'une sélection de ses principaux ouvrages.

ROMANS
- *Le Seau à charbon*, Gallimard, 1940.
- *Le Précepteur*, Gallimard, 1942.
- *La Vie ensemble*, Gallimard, 1945.
- *Les Déserteurs*, Gallimard, 1951.
- *La Nuit de Londres*, Gallimard, 1956.
- *La dernière année*, Gallimard, 1960.
- *John Perkins*, Gallimard, 1960 (prix Médicis).
- *Le Promontoire*, Gallimard, 1961 (prix Fémina).
- *Le Parjure*, Gallimard, 1964.
- *La Relique*, Gallimard, 1969.
- *Le Croc des chiffonniers*, Gallimard, 1985.
- *Une Saison volée*, Gallimard, 1986.
- *Un Détour par la vie*, Gallimard, 1988.
- *Le Cinéma dans la grange*, Le Temps qu'il fait, 1991.
- *Le Poison des images*, Le Temps qu'il fait, 1992.
- *L'Étudiant au village*, Le Temps qu'il fait, 1998.
- *L'Ingrat*, Le Temps qu'il fait, 2002.
- *Plein jour*, Le Temps qu'il fait, 2002.

NOUVELLES
- *La Cible*, Gallimard, 1955 (prix Sainte-Beuve).
- *Histoire de Pierrot et de quelques autres*, Gallimard, 1960.
- *Sainte Jeunesse*, Gallimard, 1972.
- *Les Tours de Notre-Dame*, Gallimard, 1979.
- *Le Crapaud dans la tour*, Fata Morgana, 1992.

CARNETS ET NOTES AUTOBIOGRAPHIQUES
- *Le Porte-à-faux*, éditions de Minuit, 1949.
- *Le Migrateur*, Gallimard, 1983.
- *Le Tableau d'avancement*, Fata Morgana, 1983.
- *La Joie de cette vie*, Gallimard, 1991.
- *La Défeuillée*, Le Temps qu'il fait, 1994.
- *Compté, pesé, divisé*, Fata Morgana, 1999.
- *Londres, 1955*, Fata Morgana, 1999.
- *De Profundis Americae*, Le Temps qu'il fait, 2003.
- *Carnets inédits 1947, 1950, 1951,* Gallimard, 2006.
- *Carnets 1934-1948*, éditions Claire Paulhan, 2008.

ESSAIS
- *La Chasse aux trésors*, Gallimard, 1961.
- *Tristan le dépossédé*, Gallimard, 1972.
- *À la rencontre de Léon-Paul Fargue*, Fata Morgana, 1992.
- *La Chasse aux trésors II*, Gallimard, 1992.

POÈMES
- *Travaux d'aveugle*, Gallimard, 1941.
- *Signe de vie*, Gallimard, 1944.
- *Le Monde absent*, Gallimard, 1944.
- *Nul désordre*, Gallimard, 1950.
- *Sous le lien du temps*, Gallimard, 1963.
- *À quoi tu penses*, Gallimard, 1980.
- *Joueur surpris*, Gallimard, 1982.
- *Trézeaux*, Gallimard, 1989.
- *Les Maisons brûlées*, Gallimard, 1994.

TRADUCTIONS
- De l'allemand
  - Ernst Jünger : *Sur les falaises de marbre*, Gallimard, 1942 ; *Le Cœur aventureux*, Gallimard, 1942 ; *Jeux africains*, Gallimard, 1944 ; *Le Mur du temps*, Gallimard, 1963 ; *Le Problème d'Aladin*, Christian Bourgois, 1984 ; *Une dangereuse rencontre*, Christian Bourgois, 1985 ; *Aphorismes*, la Délirante, 1995.
  - Adalbert Stifter : *Les grands bois*, Gallimard, 1943.
  - Wolfgang Goethe : *Torquato Tasso*, Gallimard, 1942.
  - Heinrich von Kleist : *Frédéric, prince de Hombourg*, Gallimard, 1983.
  - Achim von Arnim : *Les Héritiers du Majorat*, Gallimard, 1973.
- De l'anglais
  - Herman Melville : *Le grand escroc*, éditions de Minuit, 1950.
  - William Shakespeare : *Henry VI*, Formes et reflets, 1954 ; *Henry IV*, Formes et reflets, 1956 ; *Titus Andronnicus*, Formes et reflets, 1955 ; *Antoine et Cléopâtre*, Formes et reflets, 1958 ; *Sonnets*, Formes et reflets, 1961.
- Du russe
  - Alexandre Pouchkine : *Le Convive de pierre*, *La Roussalka*, Éditions du Seuil, 1947.

CORRESPONDANCE
- *Choix de lettres*, édition de Joanna Leary, Gallimard, 2003.

ENTRETIENS
- Avec Alain Veinstein, *Les Heures lentes*, Arléa, 2004.

SUR HENRI THOMAS
- *Cahier Henri Thomas*, dirigé par Paul Martin, Le temps qu'il fait, 1998.
- Maxime Caron, *Henri Thomas*, La Part commune, 2006.
- *Henri Thomas, l'écriture du secret*, travail collectif dirigé par Patrice Bougon et Marc Dambre, Champ Vallon, 2007.

Remerciements pour leur aide obligeante ou leurs contributions à : Jean Cogez, Pierre-Olivier Deschamps, Christophe Pannetier, Daniel Perron, Nathalie Thomas, Agence VU, Société l'Express, Société Artaud.

Douze ans

Pierre Livory

Architecte naval et écrivain de la mer, membre de l'Association des écrivains bretons, Saint-Pierre-Quiberon 56510.

Résumé : Quand on est un garçon de douze ans et qu'on habite Houat, on est fils et petit-fils de pêcheur. Alors, on brûle d'envie de le devenir soi-même et l'on se débrouille pour embarquer en cachette, un jour, avec le père. Mais ceci n'est pas sans risques … Cette histoire est comme vraie !

Présentation

Il y a bien longtemps de cela, mes ancêtres maternels vivaient dans les pays nordiques, c'étaient des Vikings, de ceux qui ont envahi la Normandie. Il y a bien longtemps de cela, moins longtemps, six siècles plus tard, mes ancêtres paternels étaient Italiens, de ceux qui ont émigré en Normandie. Bref, quand je suis né, à Lyon, par hasard (sauf que mon père disait que c'était à mi-distance entre la Normandie et l'Italie), la famille n'avait que des racines de surface dans la région de Cherbourg. Alors il nous fallait un port d'attache et mes parents ont choisi la Bretagne, le Morbihan, Saint-Pierre-Quiberon. Pourquoi ? Parce qu'on y est bien, qu'il y fait beau, que la côte est belle et accueillante, que les gens sont riches de cœur et solides en amitié et que la mer est pleine de ressources. J'avais huit ans. Luis Sépulveda a écrit : « L'on est d'où l'on se sent bien *» … et c'est mon cas ! Bref, malgré mon âge, j'habite encore aujourd'hui « chez mes parents » et ils en seraient heureux !*

Mon père aimait déjà la mer : il faut dire que, parmi les anciens, il y avait des marins et des pêcheurs ! Il en a fait chez moi une passion ! Nous eûmes très tôt un premier bateau, un vieux canot breton aux membrures de chêne chantournées, au bordé de pitchpin, à la voile « misaine au-tiers ». Après quelques ronds dans la Baie, notre première croisière fut à Houat : je m'en souviens comme d'hier matin. Nous y passâmes deux jours ; j'étais fier, seul avec mon père. La première nuit se passa enroulés dans la voile, amarrés au fond du Port Saint-Gildas que je découvrais. La deuxième fut plus confortable, dans une « belle chambre » du Moulin, annexe de l'Hôtel : je crois bien qu'on a préféré la première, malgré les courbatures ! Le retour fut un peu laborieux, faute de vent : nous dûmes, chacun notre tour, passer quelques heures à manier la longue godille. Il faut dire que nous n'avions pas de moteur, le rustique Sea-Gull ne viendra que plus tard. Jamais, depuis, la chaussée des Béniguets ne m'a paru si longue !

L'amour de Houat est né de ces deux jours. Houat c'est déjà l'évasion, à portée d'un bord de largue. J'aime les îles mais Houat, c'est l'Île ! J'y suis revenu des centaines de fois, avec mon père, mon frère, ma sœur, avec des copains, en famille. Mes enfants, adeptes aujourd'hui de courses transatlantiques, y ont appris à naviguer, à mouiller correctement, à échouer, à raser ou toucher les cailloux, à changer de mouillage en pleine nuit quand le vent passe à l'est et qu'on n'est pas du bon côté de l'île. Ils y ont appris à pêcher le prêtreau du bateau, et le crabe sur Er Yoc'h. J'ai fait des dizaines de fois le tour de l'île, dans un sens, dans l'autre, mouillé et passé la nuit dans toutes les criques, devant toutes les plages, par vent d'est, ou d'ouest, de suroît ou de nordé… ou sans vent ! J'ai même mouillé au port, parfois, au bout

du quai, au milieu, entre deux pêcheurs, en pleine eau parmi les viviers, ou, plus récemment, à une bouée du port ou de l'avant-port. J'ai fait aussi le tour de l'île à pied, dans les petits chemins, sur la dune ou sur la plage. Pour s'imprégner des parfums des ajoncs, des œillets ou des lys sauvages. On a même fait une omelette accompagnée d'oignons sauvages… pas terrible du tout ! On s'est baigné partout, de jour et de nuit, en maillot ou sans ! On a couru sur la plage, on a mouillé des filets et des casiers…

Houat, c'était le rendez-vous avec mon copain François, de l'île aux Moines. Il partait du golfe et moi de ma presqu'île, et nous nous retrouvions à la Grand'plage, pour des parties de pêche au maquereau mémorables entre Houat et Hoedic. Et on restait là une semaine ! Paradis pour les enfants… et pour les grands enfants. Aujourd'hui, quand je découvre de nouveaux amis, je les emmène faire une escapade d'une journée ou deux à Houat : l'épreuve est significative ! Et puis j'ai un bon copain Houatais, né-natif. Un ancien pêcheur, constructeur à ce jour de magnifiques maquettes en bois de voiliers anciens. Il travaille merveilleusement et pêche encore bien des bars splendides ! J'ai nommé Benoît Le Roux.

Alors, quand j'ai eu connaissance du concours de nouvelles organisé par Lanester en 2000 avec comme sujet la Bretagne, j'ai décidé de participer car j'ai eu tout de suite l'envie de parler de Houat. Alors j'ai inventé une histoire, comme une petite légende, où je pourrais raconter à ma guise comment l'amour m'a pris. L'imaginaire permet souvent mieux de traduire le vrai que la simple réalité. Mais par souci d'exactitude, avant la publication, j'avais soumis mon texte à Benoît. Je dois avouer qu'il n'avait pas trouvé grand-chose à redire. Cette histoire est inventée mais avec un tel amour qu'elle aurait pu être vraie : beaucoup s'y sont trouvés pris et j'en suis heureux. Le jury lui-même… et il m'a donné le premier prix ! J'en remercie Houat toute entière. Quand on écrit, c'est pour partager.

Pierre Livory
30 septembre 2008

Douze ans [1]

Du visage de notre Morbihan, un petit matin gris de chagrin, trois larmes de pierre ont coulé, il y a de cela bien longtemps. Dans la Salée, elles ont séché et sont devenues des îles. Comme le chagrin s'estompait, elles se sont sagement rangées par taille … Il vous faut une preuve ? Eh bien la quatrième est restée suspendue à la paupière, Presqu'île, parce qu'alors le pays d'un coup s'est consolé en voyant le soleil se lever.

Yann-Vari est né sur l'une d'elle, la moyenne, la plus îlienne sans doute. Vous savez, celle où, dès qu'on a l'âge, quand on n'est pas pêcheur, on est femme de pêcheur. Il y a douze ans déjà, jour pour jour. Ce matin, en vue de préparer la fête de l'événement, il descend, avec son grand-père Jobic, le chemin pentu qui mène du village au port. À douze ans, on est un homme, mais comme c'est aujourd'hui jour de tendresse, Yann-Vari donne la main au *Tad koh* [2] : on fera

1. « Douze ans », extrait du livre *Gamins d'la Côte*, est reproduit ici avec l'autorisation de Liv'Éditions que nous remercions.

2. *Tad koh* : Grand-père.

comme si c'était pour l'aider à marcher et l'honneur sera sauf ! Jobic, lui, se souvient lorsqu'il descendait le même chemin, avant qu'il ne soit recouvert de ce revêtement bien lisse, moderne certes, mais de bon goût. C'est comme s'il ressentait encore sous ses semelles les cailloux anguleux et les ravinements qui le rendaient si difficile à remonter, les épaules chargées du matériel de pêche, ou de la godaille elle-même. En descendant, il fallait porter tout autant attention et bien veiller à ne pas laisser le sabot ou la botte rouler sur le silex ou le granite car les épaules étaient presque aussi lourdes. La mission de Jobic et de son *mabig*[3] consiste à aller choisir, dans les viviers mouillés au milieu du port, les trois homards qui constitueront l'essentiel du repas de fête. Arrivés au quai, on larguera un canote et on godillera jusqu'au vivier du père, pour s'y servir.

Bercé sur le banc triangulaire de l'avant du canote que Yann-Vari mène d'une main ferme, Jobic se rappelle soudain le jour de ses douze ans à lui et il raconte.

À l'époque, comme tu le sais, très jeune on était bon pour le travail. J'ai eu cependant la chance d'aller à l'école jusqu'à quatorze ans et de décrocher mon certificat d'études avec les Sœurs. Ce n'était pas le cas de tout le monde et j'en suis encore très fier ! Le jour de mes douze ans, je savais que j'aurais un petit cadeau le soir et qu'on mangerait quelques crêpes de froment. Moi, j'avais décidé de m'offrir tout seul un truc dont personne n'aurait l'idée.

Quatre heures et demie. Loeiz, mon père, se réveille comme tous les jours. Peut-être te souviens-tu un peu de lui. Tu avais quatre ans lorsqu'il a fait le grand appareillage. Avec toute la délicatesse dont il est capable, il se glisse hors du lit lentement pour ne pas réveiller ma mère. Comme tous les jours celle-ci s'éveille, sans un bruit et sans un mouvement, pour lui faire croire qu'il a encore réussi. Ça aussi, c'est de la tendresse, tu vois ! Loeiz attrape ses vêtements sous son bras et sort de la chambre, en soulevant un peu la porte qu'il a promis de raboter demain depuis des années. Dans la cuisine, après avoir allumé la petite lampe au-dessus de l'évier et le gaz sous la cafetière, il s'habille lentement tout en pensant à son programme de la journée. Puis, tout juste avant d'avoir du café bouillu-café foutu, il se sert une grande bolée qu'il avale sans sucre comme s'il était tiède, accompagnée d'une seule immense tartine généreusement beurrée. Voilà, paré ! Il y a belle lurette qu'il ne se rase plus le matin, Loeiz. Marre qu'il en avait de se couper régulièrement ! Il préfère faire ça le soir… Comme ça, tout frais pour aller au lit avec maman et adieu les conséquences de l'heure glauque du matin où l'habileté laisse à désirer ! Il ne sera vraiment réveillé qu'en passant tout à l'heure le bout du môle. Pour l'instant, il fourre rapidement dans un petit sac de ciré le sérieux casse-croûte que lui a préparé *Mamig*[4], ainsi que quelques pommes et un kil de rouge. Il faudra tenir avec ça jusqu'à trois ou quatre heu-

3. *Mabig* : Fiston, ici petit-fils.
4. *Mamig* : Maman

res de l'après-midi. À la porte, qu'il referme doucement derrière lui, il a enfilé ses bottes.

Maintenant qu'il a également refermé la barrière du village qui retient les vaches dans son enceinte pour la nuit, il descend le chemin caillouteux vers le port, respirant ses premières bouffées d'air pur, et cherchant la brise sur son visage. Le vent de beau temps, qui était passé à l'est très tôt hier soir, a dû tomber tout aussi tôt dans la nuit. Il n'y a pas un souffle d'air et le clapot n'a même pas eu le temps de se former. Temps de curé pour la journée : pas terrible pour la pêche, heureusement qu'aujourd'hui Loeiz ne fait que les casiers, pêche pour laquelle ça n'a pas d'influence. Parvenu au quai, il saute habilement dans sa plate pour rejoindre son bord, juste en se déhalant avec les mains le long de la bosse d'amarrage. Vérification d'un bref coup d'œil circulaire : tout est en ordre sur le pont qu'il a soigneusement organisé hier soir. Moteur ! Le diesel tourne rond du premier coup. Vérification du bon écoulement de la pompe de refroidissement au bordé, mise en route de la pompe de lavage, dite le cheval. Dix bonnes minutes de chauffe pendant lesquelles Loeiz commence à boëtter les premiers casiers avec les petits chinchards qu'il a sortis de la cale, et route-pêche. Juste le temps de saluer du bras quelques collègues qui partent au même moment. Fugitif instant de recueillement en doublant le bout du quai, son tout petit phare blanc et vert et l'effigie de Saint Gildas, patron protecteur de l'île [5]. Plein pot de ses six cylindres tout neufs, le *Louis-Marie* rase au plus près les deux tas de cailloux de Er Geneteu, puis un peu plus tard Er Yoc'h, cap vers la pointe suet de l'île. La mer est comme une infinie flaque d'huile, vivante seulement de l'immense respiration lente et ample des restes de la houle d'ouest. Pas d'horizon : dans la pâle lumière du petit matin, mer et ciel se confondent, comme s'ils ne voulaient pas mettre fin à la nuit qu'ils viennent de passer ensemble. Toutes les teintes possibles du bleu au presque rouge se déclinent habilement. Ce camaïeu délicat est interrompu brutalement par endroits par une tache d'un blanc presque pur, comme dans les tableaux inachevés de Cézanne, dont on peut se prendre à croire qu'elles ne sont qu'une invite au passant à les enrichir comme son imagination le lui suggère. Sur bâbord, l'île petite sœur de la nôtre défile régulièrement. Elle n'a pas encore quitté son lit, et semble flotter au-dessus de l'eau, comme si celle-ci était encore trop froide. On dirait qu'elle n'y trempe que quelques orteils, pour tester la température, remettant à plus tard de s'y plonger vraiment. Rien de ce spectacle à vous couper le souffle n'échappe à Loeiz et, mine de rien, il s'en régale, comme tous les jours : ni la vague qui s'enfle sans raison, ni les deux cormorans dédaigneux qui croisent au ras de l'eau, ni le collègue là-bas qui a dû partir fichtrement de belle heure.

Une fois Beg Pell doublé, barre amarrée maintenant, les gaz à mi-course, le *Louis-Marie* poursuit sa route vers le sud. Loeiz s'affaire alors à finir d'accrocher les appâts dans les casiers de la première filière qu'il posera tout à l'heure, aux ras des trous des roches Dravanteg. Tout

5. La statue à l'entrée du port St-Gildas est en réalité une statue de la Vierge. (Note de Melvan)

semble se dérouler normalement mais Loeiz ne se sent pas tranquille. En général, en mer du moins, il identifie assez vite les sources de ses inquiétudes. Là il est d'autant plus alerté qu'il ne pige pas du tout pourquoi il l'est. Scrutant tour à tour l'horizon, les nuages qui commencent à émerger du magma bleu-rose, la mer qui prend peu à peu une couleur de mer, le pont de son bateau, ses piles de casiers, tendant l'oreille pour ausculter le ronron de son diesel, tout lui semble en ordre, et pourtant… Secouant les épaules pour chasser le malaise, il poursuit son boulot, un œil sur la route de temps en temps. Là ! La première filière de casiers est garnie des chinchards alors qu'on arrive dans les parages de Dravanteg Vras. Parfait ! Au ralenti, ayant repris en main la barre, Loeiz se rapproche de la roche, la longe selon l'angle choisi et balance à l'eau le premier casier, aussitôt suivi de tous les autres. Au bout de la filière, lourde guirlande, l'orin qui se termine par la bouée est lui aussi filé en bon ordre : et d'une ! Pour disposer du temps nécessaire à la préparation de la seconde fournée, et se donner de l'eau à courir pour compenser le courant, Loeiz fait un peu de sud pendant dix bonnes minutes. À dix nœuds, ça lui laissera une demi-heure pour revenir sur les lieux, moteur débrayé, porté par le flot.

Bon Dieu, mais qu'y a-t-il de pas normal ? Le premier filage s'est bien passé et pourtant… il règne sur ce bateau une atmosphère pesante, comme si un mauvais coup se préparait sans vouloir s'annoncer. Loeiz inspecte soigneusement tous les recoins du pont, jette un œil par le panneau de pont du poste-avant, soulève le panneau moteur et scrute longuement les endroits délicats sources de panne, démonte rapidement la trappe d'accès à la mèche de gouvernail, vérifie encore le débit des pompes, débraye le moteur, le fait monter en régime, revient au ralenti, embraye, donne un coup de marche arrière, re-débraye, fait le tour du pavois à la recherche d'une anomalie à l'extérieur du bateau : rien ! Rien ne justifie cette angoisse qui commence à le tenailler et à le prendre aux tripes. Sourcils froncés et joues gonflées, il enfonce brutalement sa casquette jusqu'aux yeux, comme pour prendre l'air méchant devant l'adversité invisible. Nerveusement, il boëtte la deuxième filière pendant que le courant le ramène doucement à son point de départ. Puis il file, encore sans histoire, entre Dravanteg Vihan et Men er Ger. Comme il a décidé de mouiller la troisième et dernière dans le suet de l'île aux Chevaux, à partir de Grimaud Tost, il remet en route au ralenti barre amarrée, pour boëtter tranquillement.

Et c'est à ce moment-là que Skraouig choisit de rentrer en scène. Skraouig, c'est un jeune goéland que j'ai trouvé au fond d'une anfractuosité de roche, un an auparavant, en ramassant des berniques au pied de la falaise sous le village. Avec son aile brisée, il ne savait se libérer du trou dans lequel il avait fini par se blottir, épuisé sans doute d'avoir longtemps essayé. Je l'ai ramené à la maison, on l'a réconforté, nourri, et il est devenu quasiment apprivoisé. À part moi, à qui il est très attaché, c'est le copain de tous les enfants du village. Il faut bien parfois le protéger de la méchanceté de quelques-uns mais, en gros, ça va. Il va du port au village, réduit qu'il est à piéter, nager, et seulement voleter. Dans le port, il pêche et se promène souvent sur les bateaux

dont il nettoie consciencieusement le pont de tous les déchets, frais ou puants. Jamais encore il n'a embarqué pour une campagne de pêche, quittant le bord à chaque fois hâtivement et maladroitement dès la mise en route du moteur. Ce matin, au coup de clé qui a libéré les chevaux, il s'est recroquevillé le long d'une jambette de pavois, protégé de la vue de Loeiz par une caisse de marée. On ne sait pourquoi, il vient de décider subitement de sortir de son trou dans un bruissement d'ailes peu discret, et pataugeant sur le pont :

« *Oppala ! … C'est toi Skraouig ? Mais qu'est-ce que tu fais là, ? Et pourquoi t'as pas sauté tout à l'heure comme d'habitude ? Tu m'as fait peur, nom de Dieu, sale bestiole ! Et pourquoi t'es resté planqué là depuis le début* ? »

Alors, c'était ça, cette impression de pas normal ? La présence occulte de cet oiseau ? Du coup l'oppression qui saisissait Loeiz se relâche, du moins tant qu'il déverse un peu de sa colère sur l'animal. Il finit par lui lancer deux chinchards en rigolant, remercié par deux cris gutturaux.

Pendant ce temps, le *Louis-Marie* a bien profité de sa liberté et a bougrement dévié de sa route, l'amarrage de la barre s'étant un peu détendu. Loeiz corrige le cap et reprend le boute qui a molli. Il se remet au garnissage des crochets d'appâts. Skraouig est parti digérer ses chinchards dans un coin puis s'est installé pour dormir sur le panneau du poste-avant. Cette petite anecdote a quand même perturbé Loeiz car cette présence de l'oiseau lui paraît bien curieuse. Ça cache autre chose mais quoi, gast ? Attention, on arrive dans les parages prévus ! Petite rectification de la barre, réglage un chouilla plus bas du ralenti… et mouille ! Les trois premiers casiers partent bien, et le cinquième passe par-dessus le quatrième : sac de nœuds, pas question de laisser partir la filière en vrac !

« *Bon Dieu de bon Dieu, tout va de travers ! Je savais bien que j'aurais la poisse avec moi aujourd'hui !* »

Loeiz débraye. Il tente de remonter les casiers à bord mais n'y parvient pas, y'en a un de coincé sous le bateau ! Pour mieux tirer à la verticale, Loeiz fait la connerie de sa vie, le truc que tout débutant sait qu'il ne faut pas faire : il monte sur le pavois large de vingt centimètres ! C'est alors qu'il s'arc-boute pour dégager ce bordel qu'un bruit sourd se produit sur le pont, accompagné d'une bordée de cris effrayés de Skraouig : Loeiz se retourne intrigué, perd l'équilibre et passe illico par-dessus bord.

Trois heures et demie du matin ce même jour. Moi, Jobic, je ne dors pas encore et je me lève en catimini. C'est très tôt mais je ne veux prendre aucun risque d'être découvert : pour mes douze ans, j'ai décidé de m'offrir tout seul une journée complète de pêche avec mon père, à bord du *Louis-Marie*. Comme je n'ai pas osé demander parce qu'il y avait école, il faut ruser. Une seule personne est dans la confidence, mon copain Jean-Paul, dit Polig. Il m'a traité de foumalade, mais il jouera le jeu : il viendra avertir ma mère à l'heure où elle vient d'habitude me réveiller pour l'école. Comme ça pas de

panique mais le *Louis-Marie* sera déjà loin ! J'ai préparé mes affaires en douce hier soir et planqué un bout de pain et deux pommes. Je m'habille vite fait et sors par l'escalier extérieur sans un bruit. Ma petite sœur Annaïg continue son profond somme innocent de petite fille sage. Par derrière le village, en longeant l'église puis le mur du cimetière, je rejoins le tout petit sentier qui longe la falaise et qui redonne sur le port. J'ai une trouille bleue et donc je suis sans doute vert de peur ! Je crois que mon cœur va exploser lorsqu'une vache me salue au détour d'un buisson. Mais il faut savoir ce que l'on veut !

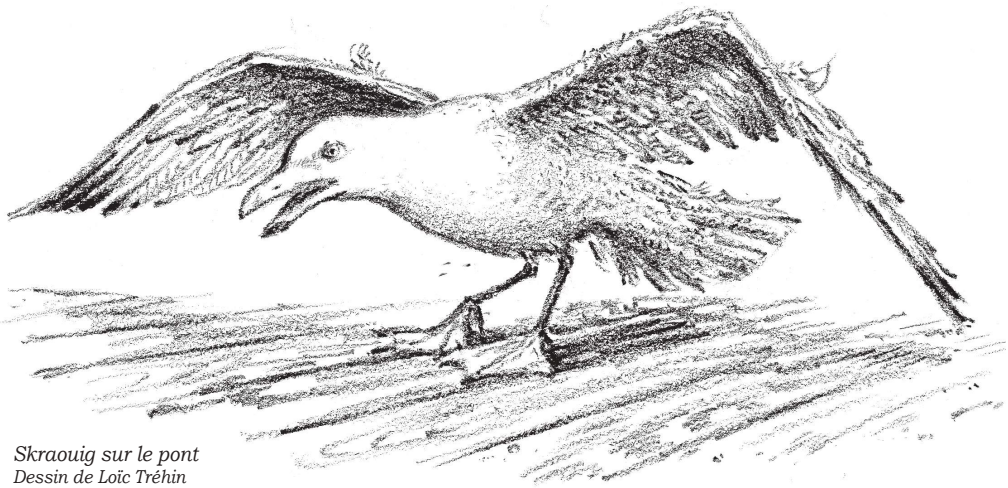

Skraouig sur le pont
Dessin de Loïc Tréhin

Cinq minutes plus tard, en passant par le pont d'un bateau accessible du quai, puis de pont en pont, je me retrouve planqué dans le poste-avant du *Louis-Marie*, recroquevillé sur l'immense étagère qui peut servir de couchette, en travers du bateau, le long de la cloison avant du compartiment moteur. J'ai bien aperçu Skraouig en arrivant, dans un coin du port, et j'ai bien cru qu'il ne m'avait pas vu. Or voici que j'entends gratter sur le pont au-dessus de moi : c'est lui, c'est sûr ! Obligé de ressortir pour qu'il s'éloigne. Je l'attrape et le pousse à l'eau en lui disant d'aller se promener et je rejoins ma couchette-cachette. Un long moment se passe sans bruit et le revoilà ! Trop tard, je n'ose plus sortir car mon père ne va pas tarder. Lorsque j'entends ses pas sur le pont, il y a quelques instants déjà que Skraouig ne fait plus de bruit : il est sans doute reparti. De toute façon je n'y peux plus rien. Du fond de ma bannette, j'ai suivi toutes les opérations d'appareillage à l'oreille. J'ai décidé de sortir quand Papa commencera à filer les premiers casiers, pour qu'il soit trop tard pour me ramener à terre !… et puis j'ai dû m'endormir. J'ai loupé tout le début de la journée !

Ce sont les bruits sourds que font les casiers le long de la coque, presque sous moi, qui viennent de me réveiller en sursaut. Je décide de tenter une sortie discrète mais le panneau de descente m'échappe des mains, retombant lourdement sur le pont, réveillant Skraouig qui

dort dessus, faisant que mon père se retourne et perd l'équilibre. Je sors ma tête juste pour le voir tomber et saute comme un diable hors de mon trou :

« *Papa,* Tadig [6] *!* » .

Tadig est dans l'eau mais il n'est heureusement pas tombé loin et s'est accroché à un casier. En effet le sixième, coincé sous la lisse de pavois, a stoppé le filage. Seulement Loeiz a emmêlé ses pieds dans le boute, bu quelque peu la tasse et il ne s'en sort pas. Que faire, Ma Doué ? C'est lui, bien sûr, qui, reprenant son souffle et ses esprits, parvient à me crier :

« *Jobic, Jobic, la roche, la roche, mouille le canote, Bon Dieu !* »

Comme si c'était tout naturel que je sois là et que je tombe à pic ! En effet, le *Louis-Marie*, moteur débrayé mais poussé par le courant, taille doucement tout droit sur les cailloux. Je me précipite à l'étrave et libère l'ancre, retenue le long du pavois par un boute. Elle est sacrèment lourde pour mes petits muscles et j'ai bien du mal à la lever pour la faire basculer par-dessus bord. Et il faut faire vite ! Au dernier moment, alors que je crois réussir, elle retombe à l'intérieur… sur le bout de mon pied ! Mon pauvre Yann-Vari, je crois que je n'ai jamais eu aussi mal de ma vie ! Une douleur fulgurante qui me remonte au cœur comme un éclair. J'ai dû perdre le fil des minutes un laps de temps ! Et Tadig qui ne peut voir et qui me crie :

« *Grouille-toi Jobic, grouille-toi et viens m'aider !* »

Avec l'impression de ne plus avoir de pied droit, je réussis à mettre l'ancre à l'eau et le câblot à la suite file correctement. Je le tourne convenablement sur la bitte en abord. Le canote, doucement, fait tête au courant ! et Tadig qui reprend le dessus :

« *C'est bien bonhomme, c'est bien Mabig, amène l'échelle du poste et croche-la le long du pavois. Ça va aller mon gars !* »

Je fais ce que mon Tadig me dit, sans rien comprendre, en boitant et en souffrant dur.

À compter de ce moment-là, j'ai plus beaucoup de souvenirs précis du jour de mon anniversaire. Je me souviens que Tadig m'enlève ma botte et que ça me fait très mal. Je me souviens que je bois un petit coup de *lambig* [7] que mon père avait toujours à bord, en secours de la boîte de secours réglementaire. Je me souviens de l'entendre gueuler à la VHF qu'il faut l'hélico presto ! Je me souviens que le *Louis-Marie* cogne brutalement le quai comme jamais ça n'arrive normalement. Je me souviens d'embarquer dans l'oiseau rouge et de Mamig qui me tient la main. Le fameux Médecin des îles, venu avec l'oiseau, m'a fait une piqûre sur place, pour chasser la douleur. Je me souviens de mon envol, de mon Île précieuse vue d'en haut, des trois larmes de pierre bien rangées, couvée de canetons derrière leur mère, et du golfe du Mor Bihan, tout scintillant, qui me sourit de toutes ses dents.

6. Tadig : papa.

7. *Lambig* : alcool de pomme fait en Bretagne.

Je suis resté cinq jours à l'hôpital. Je m'étais écrasé complètement deux orteils. On en a sauvé un, mais il a fallu couper le petit bisig. C'est fou ce qu'un petit bout de doigt comme ça peut avoir d'importance. C'est depuis ce jour-là que j'ai ma démarche bien à moi ! Heureusement, avec des bottes ou des sabots, cela ne me gène pas trop. Après mon certificat, je suis devenu le seul et le meilleur matelot de mon père. On a fait de sacrées godailles ensemble. Plus tard, devenu patron à mon tour, j'ai continué avec ton père.

J'ai pas pu courir après les filles de la même façon que les copains mais je m'y suis pris autrement. À preuve, tu as une grand-mère, comme tout le monde et elle était belle tu sais !

Allez, Yann-Vari, on remonte. On va faire la fête ce soir, car douze ans, c'est un grand jour pour un îlien, comme pour tous les gamins d'la côte !

Ouvrages publiés de Pierre Livory

- 1999 – *Connivences* (roman). Éditions du petit véhicule, 173 p.
- 2000 – *Perles océanes* (portraits). L'Ancre de marine, 140 p.
- 2002 – *Gamins de la côte* (anecdotes). Blanc Silex, réédité en 2008 par Liv'Éditions, 190 p.
- 2007 – *Déferlantes, histoires maritimes* (nouvelles). Liv'Éditions, 169 p.

Site Internet : www.livory.org

Dans notre prochain numéro…

LA BATAILLE DES CARDINAUX

Il y aura 250 ans cette année, à quelques encablures au sud-est de leur île, au-delà du récif des Cardinaux, les Hoedicais ont pu être les témoins d'un événement qui tournera au désastre pour la France et dont ils ne peuvent alors imaginer qu'il pèsera durablement sur les grands équilibres géostratégiques en Europe. Le 20 novembre 1759, dans un petit triangle d'environ 7 milles nautiques de côté, formé de l'île d'Hoedic, de l'île Dumet et de la pointe du Croisic, sont en présence 21 vaisseaux et 6 frégates de la Royale commandés par le maréchal de Conflans et 27 vaisseaux et 6 frégates d'une escadre anglaise aux ordres de l'amiral Hawke. Les plus beaux vaisseaux jamais construits, affirment les spécialistes, composent ces armadas, dont les équipages réunissent plus de 30 000 hommes.

Nous sommes au beau milieu de la Guerre de Sept ans, époque où l'Entente entre la France et l'Angleterre n'est pas encore des plus cordiales. Excédé par les actes de piraterie que les capitaines anglais multiplient tant sur les navires que sur le littoral français, Louis XV décide de lancer des corps expéditionnaires à l'assaut de la Grande-Bretagne. Les marins français réunis dans la baie de Quiberon doivent débarquer en Écosse. À l'issue d'une bataille de sinistre mémoire pour la Royale au cours de laquelle six vaisseaux français seront pris, coulés ou échoués — les Anglais n'en perdant que deux — et 2 500 marins auront disparu, le projet d'invasion de l'Angleterre aura tourné court pour longtemps et le rêve d'une suprématie de la France sur les mers sera dissipé à jamais.

Une place de choix devrait être réservée à la Bataille des Cardinaux dans le numéro prochain de *La Revue des deux îles*.

Aristide Lévi

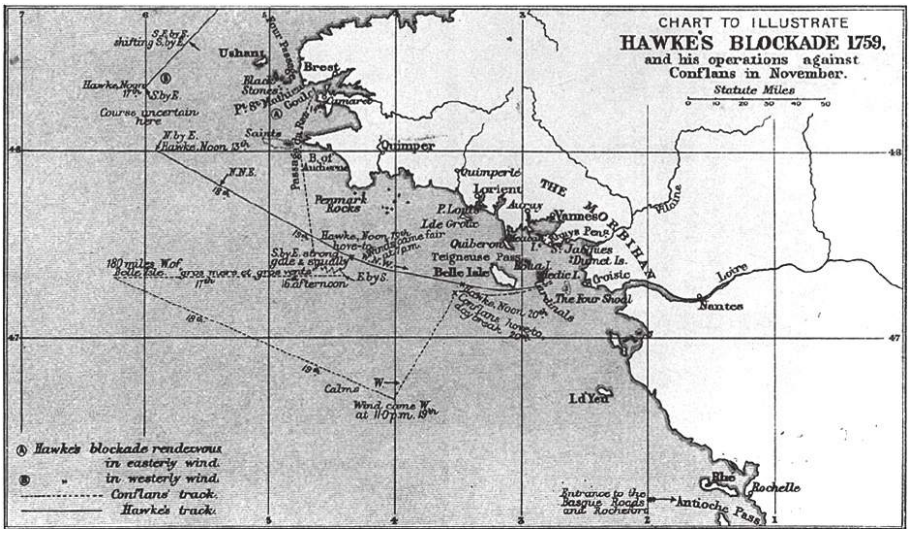

1759

Il y a 250 ans...

La Bataille des Cardinaux

Quiberon Bay Battle

Entre Hoedic, la Vilaine et le Croisic

Quiberon Bay Battle : Le *Soleil Royal* affronte le *Royal George*
d'après Nicholas Pocock, 1812, National Maritime Museum

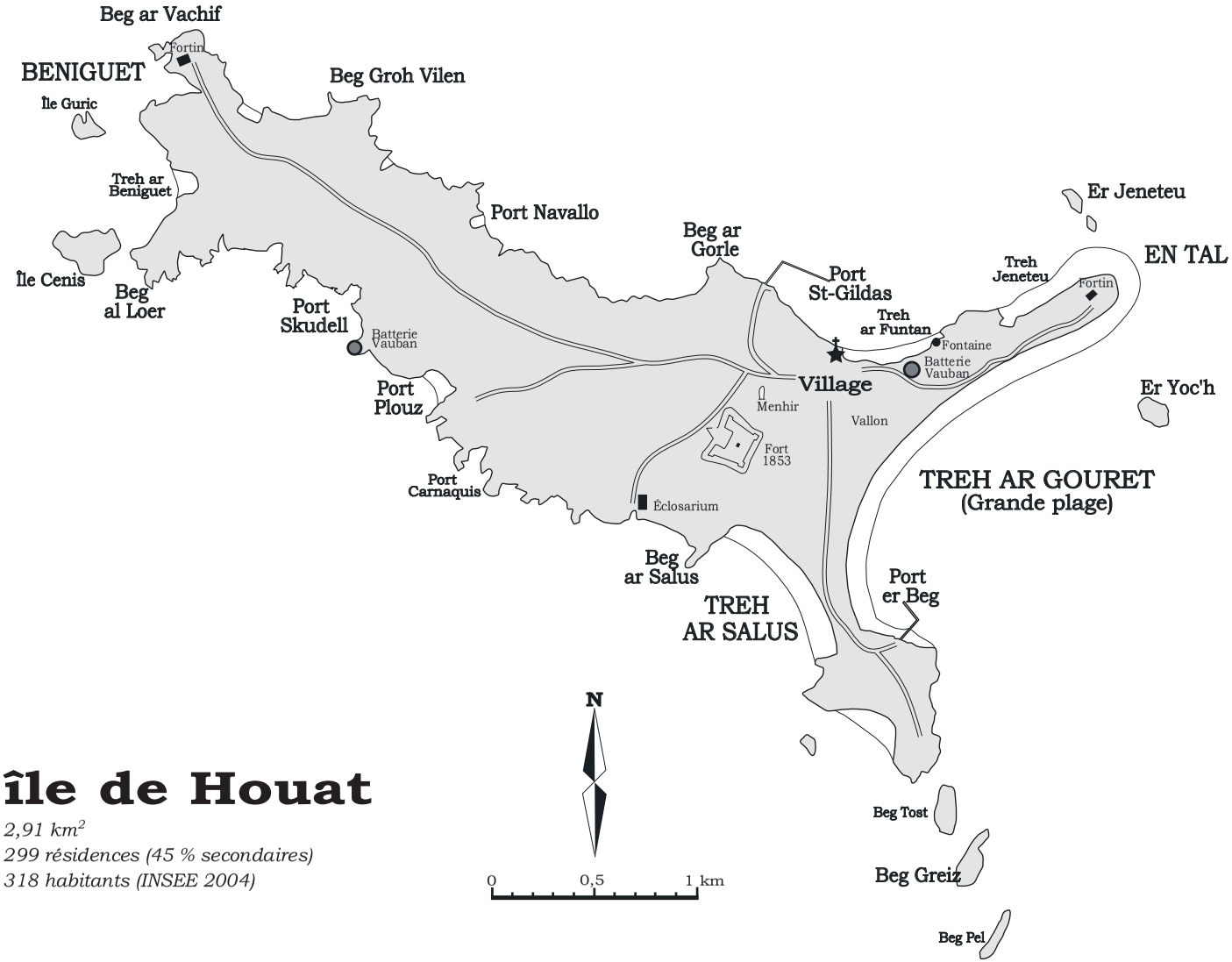

île de Houat

2,91 km²
299 résidences (45 % secondaires)
318 habitants (INSEE 2004)

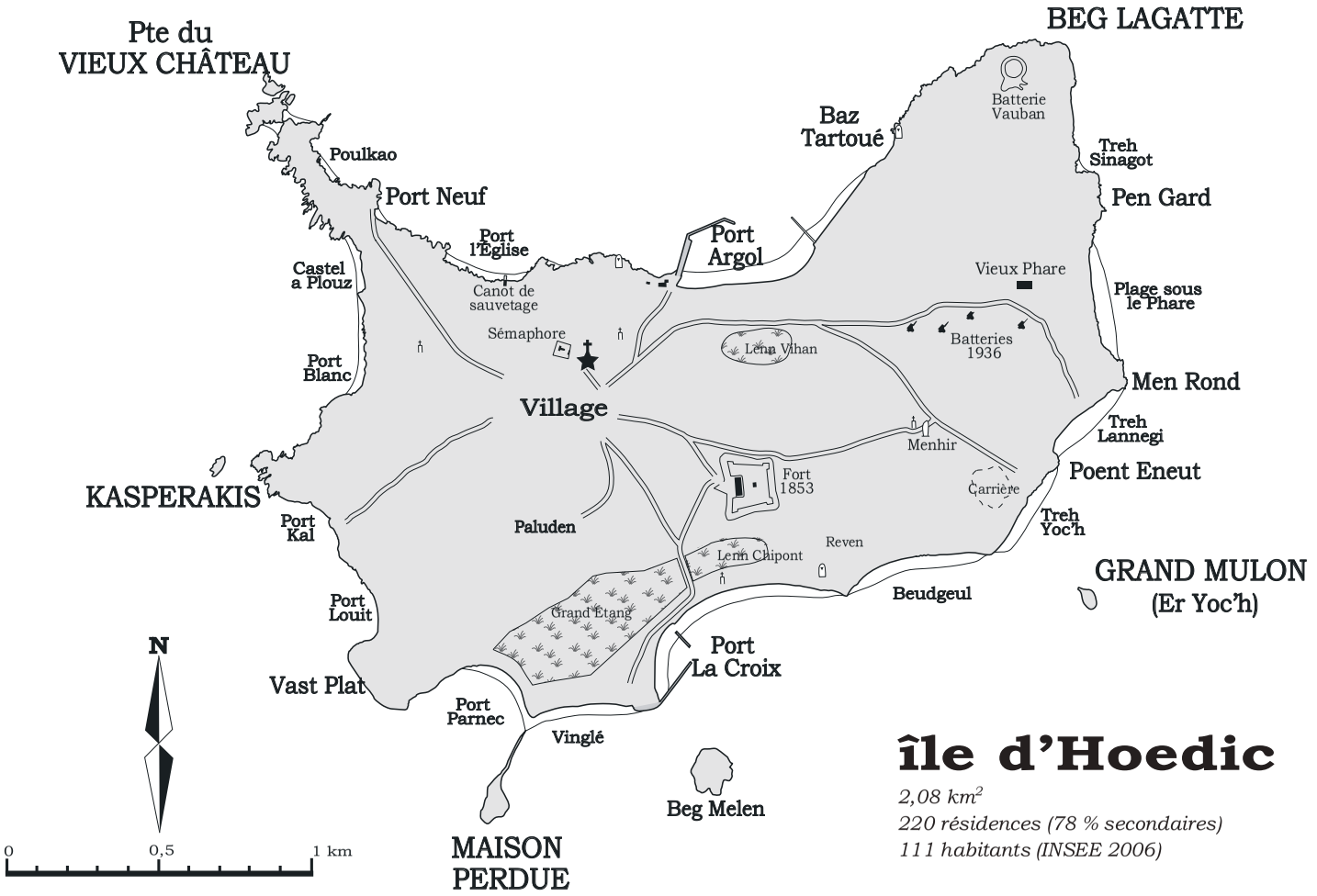

île d'Hoedic

2,08 km²
220 résidences (78 % secondaires)
111 habitants (INSEE 2006)

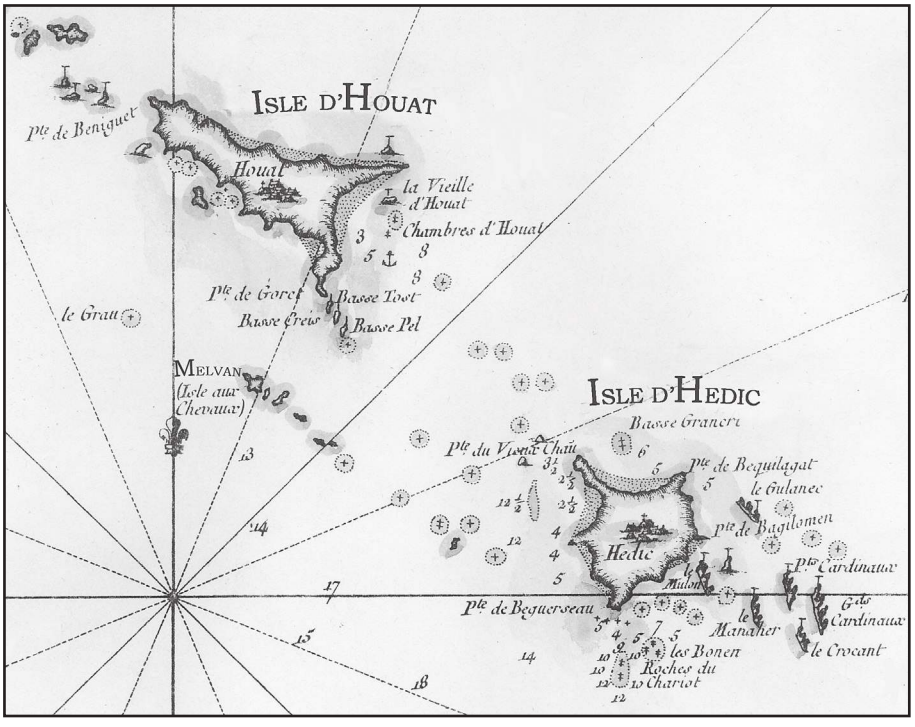

D'après la carte de Bellin, 1764

MELVAN

Association sans but lucratif dont l'objectif est l'étude, la promotion et la protection du patrimoine historique et naturel des îles de Houat et d'Hoedic.

Un territoire fini et isolé fait d'une île une singularité historique, sociologique et naturaliste dont il est tentant d'aborder toutes les facettes. Hoedic et Houat sont deux îles sœurs mais aussi deux singularités : chacune a son âme et son atmosphère. Elles ont néanmoins une longue histoire commune et une population de même origine. La connaissance de l'une bénéficie à la compréhension de l'autre aussi bien dans leurs différences que dans l'identité de leur destin.

Melvan est l'ancien nom de l'île aux Chevaux, dans le passage des Sœurs, entre Houat et Hoedic. Cet îlot était autrefois consacré aux chevaux : les Hoedicais y récoltaient les foins et les Houatais y acclimataient leurs jeunes poulains. Melvan, île trait d'union, est le nom de notre association ; le cheval de mer ailé symbolise cette union entre ces deux terres, le ciel et l'océan.

Pour adhérer à l'association et tout renseignement :
Melvan, Le bourg, 56170 Île-d'Hoedic
melvan@melvan.org

PUBLICATIONS

S'adresser à Melvan, 56170 Île-d'Hoedic.
Disponible sur notre site melvan@melvan.org

Voyage d'un naturaliste dans les îles d'Houat et d'Hédic, 1825-1826.

JEAN-MARIE BACHELOT DE LA PYLAIE
Présenté par Pierre Buttin, préface de Gérard Aymonin.

■ Monographie inédite donnant une description détaillée de la vie quotidienne et des activités insulaires au début du XIXe siècle. Suivie d'une section naturaliste comportant une description des poissons pêchés autour de l'île, la première liste floristique de Houat et diverses anecdotes telle que la chasse de nuit aux cormorans. Bachelot de la Pylaie était un naturaliste breton, botaniste de formation, qui s'intéressa progressivement à de nombreuses disciplines dont l'ichtyologie, l'archéologie et l'ethnologie, comme en témoigne cet essai.
ISBN : 2-9520979-0-9 ; 2004 (176 p.) — 18 €.

MELVAN, LA REVUE DES DEUX ÎLES

Parution annuelle envoyée aux adhérents et diffusée localement à Hoedic, à Houat et à Quiberon. ISSN : 1768-5834

2004 – n° 1 (100 p. - ÉPUISÉ) **:** ■ Du galet au dolmen, premiers résultats de la prospection thématique effectuée à Hoedic. *J.-M. LARGE.* ■ *Le Chariot*, naufragé en 1676, est retrouvé au large d'Hoedic. *P. BUTTIN, J.-M. KÉROULLÉ.* ■ Île de Houat : une histoire de la propriété. *J. LE ROUX.* ■ Hoedic et Houat, an VII de la République : pêches au feu et inquiétudes républicaines. *V. BOLO, P. BUTTIN.* ■ Les liaisons maritimes des îles de Houat et d'Hoedic avec le continent. *H. BUTTIN.* ■ Surnoms hoedicais. *A. GUÉMAS.* ■ Étymologie et orthographe d'Hoedic et de Houat. *G. HATCHISS.* ■ Marché foncier et immobilier sur Houat et Hoedic entre 1995 et 2001. *C. BUHOT.* ■ Quelques plantes de valeur patrimoniale des îles de Houat et Hoedic. *G. RIVIÈRE.* ■ L'île d'Hoedic, un site privilégié pour l'observation de l'avifaune. *B. ILIOU.* ■ « *Le naufrage du Monte-Christo* », roman de Jean Mistler. C. HARTEMAN. ■ « *L'Île des Pingouins* », roman d'Anatole France. J. PRICOUPENKO.

2005 – n° 2 (150 p. - ÉPUISÉ) **:** ■ Chasse au phoque à la fin du Néolithique à Er Yoch (Houat, Morbihan). *K. BOYLE.* ■ L'Île aux Chevaux, entre Houat et Hoedic. *P.-Y. JOURDA.* ■ Voyage à l'île d'Hoedic – 1842. *A. LALLEMAND, A. LEMONTAGNER.* ■ Chaude alerte à Houat – 15 mars 1944. *J. LE HYARIC.* ■ Le canot de sauvetage d'Hoedic. *G. JANIN.* ■ Chants latin à l'église d'Hoedic. *O. FAVRE.* ■ Dératisation de l'Île aux Chevaux. *L. DUTOUQUET, M. FORTIN.* ■ Fougères et plantes alliées de Houat et d'Hoedic. *G. RIVIÈRE.* ■ Observations ornithologiques à Hoedic de juillet 2002 à juillet 2003. *A. LE NEVÉ, Y. KAYSER, B. ILIOU.* ■ " *Île* ", une nouvelle de Jean Merrien. *C. HARTEMANN.*

2006 – n° 3 (192 p. – ÉPUISÉ) **:** ■ Chronologie d'Hoedic et de Houat. *GASPARD HATCHISS*. ■ Tourbière et marécage à Hoedic, histoire du paysage depuis 6 000 ans. *LIONEL VISSET, CLAIRE DELALANDE, CAMILLE JOLY*. ■ L'*Abel-Alain*, dundee de pêche, et ses deux recteurs-armateurs. *HENRI BUTTIN, MARIE-PAULE BUTTIN-STAGNARA*. ■ L'*Abel-Alain*, dernier passage, Houat : 14, 15 et 16 décembre 1944. *HÉLÈNE LE FRIEC-PAUCHARD*. ■ Survol de la flore mycologique de l'archipel Houat – Hoedic. *JEAN-PAUL PRIOU*. ■ Deux grands monarques à Hoedic : hypothèses sur leur origine. *ARNAUD LE NEVÉ*. ■ Fortune d'Hoedic, histoire et mémoire de *L'Or des mers* (Jean Epstein, 1932). *VINCENT GUIGUENO*. ■ *L'Or des mers*, photogrammes. *JEAN EPSTEIN*. ■ Misère d'Hœdik. *JEAN EPSTEIN*. ■ Le trésor d'Hœdic. *ROGER LE GRAND*. ■ Auguste Brizeux (1803 – 1858), Hoedic idéalisée. *CHRISTINE HARTEMANN*. (192 p.)

2007 – n° 4 (288 p. – 18 €) : **Marthe et Saint-Just Péquart, archéologues des îles.** ■ Introduction. *DENIS VIALOU*. ■ Marthe et Saint-Just Péquart racontés par leur plus jeune fils. *CLAUDE PÉQUART*. ■ Des crânes sous la tempête, 7 ans de fouilles dans les îles bretonnes. *CLAUDE PÉQUART*. ■ La décadence économique d'une île. *SAINT-JUST PÉQUART*. ■ Marthe et Saint-Just Péquart : un couple d'archéologues dans les îles du sud de la Bretagne (1923-1934). *JEAN-MARC LARGE*. ■ Et maintenant qu'est-ce qu'on fait ? Le Mésolithique de l'Ouest, 80 ans après Marthe et Saint-Just Péquart. *GRÉGOR MARCHAND*. ■ Installations néolithiques et gauloises à Er Yoc'h (Houat, Morbihan), état de la question. JEAN-NOËL GUYODO. ■ Les amas coquilliers mésolithiques de Téviec et d'Hoedic et le dépot coquillier néolithique d'Er Yoc'h : de la ressource alimentaire à l'utilisation des coquilles vides. *CATHERINE DUPONT*. ■ Le phoque dans les eaux néolithiques de Bretagne. *KATIE BOYLE*. ■ L'apport des Péquart au Musée de Carnac, de la dispersion du matériel de Téviec et d'Hoedic. *EMMANUELLE VIGIER*.

2008 – n° 5 (176 p. – 15 €) **:** ■ Des pierres parlent : l'apport de la fouille de l'alignement du Douet à Hoedic (Morbihan). *JEAN-MARC LARGE*. ■ Histoire de l'Église sur deux petites îles du Ponant : les préludes d'une théocratie, des origines à la Révolution française. *HENRI BUTTIN*. ■ Le Vieux Phare d'Hoedic. *CHRISTINE HARTEMANN*. ■ Léon Bourdelles et les Grands Cardinaux : le phare comme événement biographique. *VINCENT GUIGUENO*. ■ Corpus des dates et inscriptions sur les édifices de Houat et d'Hoedic. *CHRISTOPHE PANNETIER, GASPARD HATCHISS*. ■ L'eau potable sur les îles de Houat et d'Hoedic : chronique d'une question insulaire majeure. *THOMAS CHIRON*. ■ Extractions littorales de granite à Hoedic. *LOUIS CHAURIS*. ■ Amphibiens et reptiles des îles de Houat et d'Hoedic. *VIOLETTE LE FÉON*. ■ Voyage dans une île bretonne au XIXe siècle : Alphonse Daudet à Houat. *KARINE SALOMÉ*. .

La Lettre de Melvan

Parution réservée aux adhérents avec deux numéros par an, en décembre et en juin. Elle comporte des informations sur la vie de l'association et ses projets mais aussi de courts articles sur des sujets relevant des centres d'intérêt de Melvan.

Melvan

La Revue des deux îles

N° 6 – 2009

Prix : 16 €

Publication annuelle de l'association Melvan
(régie par la loi du 1er juillet 1901)

Directeur de la publication : Pierre Buttin
COMITÉ ÉDITORIAL : Bernard Audollent, Patrice Birocheau, Virginie Bolo, Henri Buttin, Marie-Paule Buttin, Christine Hartemann, Gilles Janin, Jean-Marc Large, Aristide Lévi, Christophe Pannetier.

Les opinions exprimées dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

La reproduction partielle ou intégrale des textes ou illustrations est soumise à un accord préalable.

Pour toute correspondance :
Melvan, Le bourg – 56170 Île-d'Hoedic
melvan@melvan.org

Actualité concernant Melvan :
www.melvan.org

ISSN : 1768-5834
Mai 2009

Conception et réalisation Melvan
Imprimerie de la Manutention
Mayenne, France
N° : xx-xx